

Pour la faculté de Théologie,
protestante, de la part de
Encontre ^{de} ~~de~~

Res No 7988

HISTOIRE
POLITIQUE,
ECCLÉSIASTIQUE
ET LITTÉRAIRE
DU QUERCI;

PAR M. DE CATHALA-COTURE,
Avocat en Parlement;

CONTINUÉE par M.** Membre de plusieurs Académies.

TOME PREMIER.

Veritas numquam latet.
SENEC. In Troad.



A MONTAUBAN,
Chez PIERRE - THOMAS CAZAMÉA, Éditeur &
Libraire-Juré, place de la Paroisse.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÈGE DU ROI.

THE

OF

THE

THE

DU

THE

THE



A MONTHLY
THE
THE
THE



A MONSEIGNEUR
DE TRIMOND,
INTENDANT
DE
LA GÉNÉRALITÉ
DE MONTAUBAN.

MONSEIGNEUR,

La province du Querci réclame pour vous l'hommage de son Histoire dont vous devez former une des plus précieuses époques. Heureux l'Écrivain à qui il est réservé de tracer le



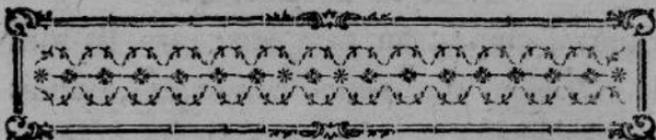
tableau de votre administration également sage & éclairée ! Il aura à peindre l'ami sincère du Peuple & le fidelle dépositaire de l'autorité du Souverain. Il consignera, MONSEIGNEUR, à la postérité des qualités dignes de votre naissance & de votre rang ; le zèle pour le bien public, l'amour des lettres & des arts, & surtout cette simplicité de mœurs, cette affabilité dans les manières qui caractérisent toujours la véritable grandeur. Puissé-je, en publiant un Ouvrage aussi intéressant pour cette province confiée à vos soins, mériter la protection dont vous honorez ceux qui se vouent à des travaux utiles.

Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur.

CAZAMÉA, Libraire-Juré.



P R É F A C E

D E

L'ÉDITEUR.

ON a lieu de croire que le Public judicieux & éclairé fera un accueil favorable à l'Histoire du Querci. Une histoire particulière, il est vrai, ne peut se flatter de satisfaire le goût & la curiosité de tous les Lecteurs. Il faut aux uns des fondations & des chutes d'empire, des révolutions sans nombre, de violentes catastrophes qui ébranlent l'univers entier, & entraînent le malheur de l'humanité. Les autres se bornent à voir l'ensemble des choses; leurs yeux foibles & distraits ne s'arrêtent avec complaisance que sur l'ordonnance & le coloris des tableaux. Le soin des détails les fatigue & les dégoûte.

Ce sont néanmoins ces détails qui mé-

Tome I.

A

ritent l'admiration des Amateurs. Ils font le charme des petits ouvrages , tandis qu'ils échappent à la vue dans les grandes compositions. Ils sont d'ailleurs le germe & la base de l'instruction que l'on doit surtout se proposer dans l'histoire. C'est par eux qu'on parvient à la connoissance des vérités historiques ; & eux seuls développent les mœurs & le génie des nations. Combien n'en est-il pas qui profondément versés dans l'histoire grecque & romaine , ignorent l'histoire de leur pays , & qui ramassent avec des soins infatigable les exemples de vertu & d'héroïsme que les anciens ou les étrangers nous ont laissés , tandis qu'ils n'auroient qu'à fouiller légèrement cette terre qu'ils foulent aux pieds avec dedain , & ils en verroient fortir des modèles excellens dans tous les genres ? Les mers , les fleuves & les grandes rivières enrichissent sans doute les états , & fournissent au luxe ; mais les ruisseaux en fertilisant les terres , donnent l'abondance des choses de première nécessité.

Le Querci circonscrit dans des limites

très-étroites , paroît insuffisant au premier coup-d'œil pour fournir à l'histoire des faits dignes de fixer l'attention. Cependant, on ne craint pas de le dire , les événemens auxquels cette province a donné lieu, ou dont elle a été le théâtre , ne sont ni moins importans , ni moins variés , ni moins nombreux que les révolutions qui ont agité les autres provinces du royaume, sous quelque rapport qu'on l'envisage.

La partie politique présente un peuple distingué dans les Gaules avant que César en entreprit la conquête. Les armes des Cadurciens (1) mêlées avec celles des Carthaginois , avoient déjà semé la consternation & l'effroi dans Rome même. Déjà la Grèce & l'Allemagne avoient retenti du bruit de leur nom (2) & de

(1) On regarde comme certain que les Cadurciens firent partie du renfort donné par les Gaulois à Asdrubal qui alloit joindre son frère Annibal en Italie.

(2) Les Cadurciens sont les mêmes que les Scordisques, qui fondèrent la ville de Belgrade en Allemagne, après avoir accompagné les Tectosages dans leurs conquêtes de la Grèce.

leurs exploits. César voit ployer tous les peuples de la Gaule sous ses armes victorieuses ; le Querci ose encore lui résister & suspend quelque-temps le cours rapide de ses conquêtes. Forcés enfin de céder aux élémens plutôt qu'à la valeur des Romains , les Quercinois conservent leurs lois & leurs Magistrats. César satisfait d'avoir triomphé d'un peuple aussi brave & aussi belliqueux , auroit craint sans doute de perdre en partie le fruit de ses victoires , s'il eût aigri ce peuple en le réduisant en province romaine. La capitale du monde appelle les Quercinois aux dignités (1) de l'empire & à l'apothéose de ses (2) Maîtres. La première Aquitaine , arrachée aux Romains , tombe sous la domination des Goths ; les Quercinois sont

(1) Priscus savant & illustre Quercinois , fut Sénateur de Rome , Surintendant des finances des trois Gaules , & Tribun de la cinquième légion de la Macédoine.

(2) La ville de Cahors fut admise , ainsi que toutes les autres villes célèbres de l'Empire , à envoyer un Prêtre au temple élevé à Lyon en l'honneur d'Auguste.

P R É F A C E. v

enveloppés dans cette conquête, & passent bientôt au pouvoir des Français vainqueurs des Goths mêmes. Les divisions intestines & sans cesse renaissantes entre les successeurs de Clovis, le partage bizarre & capricieux de ses états en différens royaumes, l'indolence du Monarque & l'ambition des Maires du Palais, font changer souvent le Querci de Souverain; il est presque toujours en proie aux horreurs de la guerre & à ses affreux ravages, jusqu'à la réunion entière sous Pepin des parties éparfes de la Monarchie française. Charlemagne crée des Comtes dans le Querci ainsi que dans les différentes provinces du royaume. Ces Comtes d'abord amovibles deviennent indépendans & leur comté héréditaire. Eléonore répudiée par Louis VII épouse Henri Duc de Normandie, à qui elle porte en dot le Poitou & la Guienne; source nouvelle & intarissable de guerres sanglantes & ruineuses dont le Querci fut le malheureux foyer.

La partie ecclésiastique retrace dans ses

heureux commencemens des tableaux moins attrayans peut-être pour quelques lecteurs, parce qu'ils présentent des objets moins tumultueux. Le christianisme naissant jette ses premières lueurs sur le Querci. La religion dans son berceau, par ses douces influences, dissipe insensiblement l'idolâtrie. L'austérité des mœurs de ses Ministres, les prodiges éclatans qui accompagnent leurs instructions, décèlent hautement la vérité du ministère auguste & sublime dont ils sont revêtus; l'erreur est confondue, la superstition démasquée, & les idoles tombent à leurs pieds. L'encens brûle pour le vrai Dieu dans les temples des faux Dieux écrasés. La religion triomphante s'affied sur le trône français à côté du vainqueur de Tolbiac. Nos premiers Monarques étalent en son honneur leur magnificence au milieu des déserts. Ils consacrent à la piété des asiles respectables dont les habitans laborieux, occupés à féconder des terres incultes & sauvages, préparent le germe de cette branche de commerce qui doit porter le nom des Quercinois au de là des

mers, & nourrir un autre hémisphère (1). Les peuples entraînés par l'éclat des vertus & la générosité des bienfaits de ces pieux solitaires, se réunissent au tour de leurs demeures sacrées (2)... Détail bien

(1) Il est constant que le Querci, auparavant presque couvert de bois, a été défriché en grande partie par les Religieux mêmes des abbayes qui y ont été fondées, & conséquemment qu'il doit à ces abbayes l'abondance de ses grains, la base de cette branche de commerce si florissante de nos jours & connue sous le nom de *minot*.

(2) Plusieurs des villes les plus considérables du Querci sont redevables de leur existence à de célèbres abbayes. Quoiqu'on soit autorisé à croire que la ville de Moissac existoit du temps même des Romains & qu'elle fût ruinée par les Goths, cependant l'Auteur de l'Histoire du Querci a raison d'avancer que Clovis en est regardé comme le Fondateur. En effet, ce fut à l'occasion du fameux monastère que ce Prince fonda pour mille Moines, que la ville fut rebâtie.

De même dès que Montauriol devoit sa naissance à l'abbaye de ce nom, la ville de Montauban, peuplée des habitans de ce bourg, doit aussi son origine à cette abbaye. Il est vrai que l'Auteur de l'Histoire du Querci la rapporte à la rigneur avec laquelle les Religieux de Saint-Théodard réclamoient un droit non moins contraire aux bonnes mœurs qu'opposé à la plus sacrée propriété des maris, & qui n'a pu naître que dans un temps d'ignorance & de barbarie, où les hommes étoient

monotone & bien aride pour une imagination exaltée qui cherche à se repaître du spectacle bruyant des guerres, des diffen-

partagés en deux classes, en tyrans & en esclaves. Ce fait avancé par quelques Auteurs & consigné en particulier dans un mémoire historique inséré en 1778 dans les affiches de Montauban, est formellement contredit par Leuret, qui dans son histoire dit que le proverbe, *mener la nouvelle mariée au moustier* (au monastère), venoit de ce que les habitans du bourg de Montauriol ne pouvoient se marier sans payer une certaine redevance à l'Abbé, leur Seigneur. On n'oseroit à la vérité, comme cet Auteur, insinuer que le droit des Seigneurs sur les nouvelles mariées n'a jamais existé. Les marquettes en Ecoffe n'étoient autre chose qu'une redevance de demi marc d'argent que payoient les maris aux Rois, pour se rédimer de cette humiliante servitude. Charondas, liv. 7, chap. 79; Chenu sur Papon, liv. 13, & Dolive, liv. 2, chap. prem. en attestent encore l'existence. Mais Leuret auroit dû se borner à dire que la calomnie seule a pu avancer que jamais dans aucun temps des Ecclésiastiques ou des Religieux aient prétendu exercer en lui-même un droit aussi honteux & aussi infame. Ils se sont fondés sur ce droit qui leur avoit été transmis avec les autres droits seigneuriaux, pour assujettir les nouveaux mariés à des contributions arbitraires. C'est sous ce rapport qu'ils se sont quelquefois présentés devant les tribunaux, qui ont entièrement pros crit un droit également reprouvé par le droit naturel & par les saines maximes de la religion.

tions & des troubles. Elle verra, avec une avidité digne d'elle, l'erreur, le fanatisme & le faux zèle réunis pour déployer leurs excès & leurs fureurs. Ici, des Evêques orthodoxes arrachés à leur siège, languissent dans les horreurs de l'exil, ou traînés avec outrage, ornent le triomphe d'un vainqueur fanatique; l'hérésie audacieuse lève sa tête altière dans le sanctuaire même de la Divinité; la voix infatigable des Héraults sacrés du Ciel s'éteint sous le fer des bourreaux; les temples profanés sont le jouet des flammes; l'asile de l'innocence & de la vertu est insulté; le sujet s'arme contre le Souverain, le citoyen contre le citoyen, & le frère contre le frère. Là, un tribunal odieux & barbare étend une religion douce & bienfaisante, en promenant partout ses proscriptions & ses arrêts de mort; des Ministres d'un Dieu de paix vengent sa querelle, abreuvés du sang qui ruisselle des échafauds, & à la lueur des buchers sans cesse allumés; un enthousiasme religieux livre de vastes domaines à la merci des hafards, & s'élançe dans des climats

lointains pour conquérir des possessions étrangères, souvent le funeste tombeau des vertus & des jours de nos pieux guerriers. En un mot, le Querci n'a que trop alimenté dans tous les temps ces cruelles guerres de religion, dont la licence ne connoissant point de frein, a ébranlé le Souverain sur son trône, ruiné les villes, dévasté les campagnes, versé le sang des citoyens, outragé enfin l'humanité, & dont tout le succès a été de mettre dans un plus grand jour les foibleffes & les passions des hommes.

C'est sur la partie littéraire que les regards fatigués de ces horreurs se reposeront avec complaisance. Cette partie ne délaie point ses couleurs, ni dans les intrigues de l'ambition, ni dans les déportemens d'un faux zèle, ni dans la fougue des passions humaines qui dégradent la nature, troublent le repos de la société, & insultent aux lois de l'Etre-suprême. Son pinceau est toujours riant & gracieux. Ses tableaux offrent par-tout l'image du calme & du bonheur. Tout y est grand, tout y

P R É F A C E. *xj*

est sublime, tout y est digne de l'homme & de sa destination. Les développemens de l'esprit humain; les progrès du génie; les efforts de l'industrie; les fruits des recherches & du savoir; les citoyens distingués par des vertus héroïques, par des services importans rendus à la patrie, par des dignités éminentes dont le mérite les a décorés; les hommes en place qui n'ont jamais connu l'abus du pouvoir, & qui n'ont déployé leur autorité que pour rendre les peuples heureux; voilà son objet & son triomphe. Le Querci n'est point sans matériaux à cet égard. Son commerce, ses arts & sa littérature remontent aux temps les plus reculés. Si certains objets de commerce s'affoiblissent & disparoissent même par l'intempérie des saisons, par des froids excessifs, par des débordemens fréquens de rivières, en un mot, par des causes qui appartiennent aux révolutions même du globe & de la nature, des Commerçans également habiles & actifs y suppléent, en ouvrant diverses branches de négoce qui ont rendu les deux mondes

tributaires de leur industrie & de leur pays. Des Artistes célèbres reculent les limites de leur art par d'utiles découvertes. L'agriculture en honneur voit d'illustres sociétés vouées à sa perfection & à sa gloire, décerner leurs palmes au premier des arts & ennoblir le travail des champs. L'instruction publique se propage avec éclat. Une université fameuse rassemble les hommes les plus recommandables dans tous les genres ; profonds Théologiens, savans Jurisconsultes, Littérateurs érudits. Louis le Bien-Aimé au milieu de ses trophées & dans le champ même de Mars, fixe son attention sur une société littéraire dont le Querci s'honorera à jamais. Un temple auguste est solennellement élevé aux Muses, & étend l'empire des lettres ; monument éternel de reconnaissance que leur consacre cet illustre citoyen (1) plus grand par les productions

[1] M. le Marquis de Pompignan est regardé comme le Fondateur de l'Académie des Belles-Lettres de Montauban.

de son génie que par l'éclat de ses titres. La partie littéraire du Querci étale encore des traits sans nombre de vertu , d'héroïsme & de zèle patriotique. Une foule de Quercinois signalent leur amour pour leur pays , leur zèle pour le bien public , leur fidélité inviolable pour le Souverain légitime. Plusieurs d'entr'eux élevés au faite des honneurs de l'église & de l'état, ont mérité de l'un & de l'autre par des services éclatans , presque toujours mêlés avec les fastes de la nation.

Peut-être auroit-on désiré que ces trois parties eussent été traitées séparément ? Chaque Lecteur auroit donné son attention à la partie la plus analogue à son goût. Mais indépendamment qu'elles sont toutes les trois pour l'ordinaire intimement liées entr'elles , & qu'elles ont une influence réciproque dans la plupart des événemens , en suivant cette méthode que certains Historiens ont adoptée , on se feroit jetté dans la triste nécessité ou de tomber dans des redites fastidieuses , ou de ne présenter d'un corps d'histoire intéres-

fant dans son ensemble que plusieurs squelettes secs & décharnés. Le Continuateur de l'Histoire du Querci suivra scrupuleusement la route tracée par l'Auteur de cette Histoire. Il s'attachera à saisir sa manière simple & naturelle qui porte avec elle-même le caractère de la vérité, & qui sied si bien par conséquent à un Historien.

Une histoire en effet n'est pas un poëme épique où des tableaux d'idée, que l'art embellit, cherchent à flatter l'imagination. Des faits présentés avec clarté forment tout son objet. Elle n'admet ni la recherche dans les mots, ni la pompe & la magnificence dans les expressions. La fin de la narration du discours de Cicéron en faveur de Milon, est proposée comme un modèle en ce genre : *Milon alla ce jour là au Sénat ; il y fut jusqu'à la fin de la séance. De retour chez lui, il changea d'habits & de souliers. Sa femme, selon l'ordinaire, ne fut pas sitôt prête ; il l'attendit, &c.* Rien cependant n'est ni plus simple ni plus naturel. Un chacun s'imagine

pouvoir en dire autant ; mais *si on ose l'entreprendre, on fait d'inutiles efforts* (1).

Cette simplicité en quelque façon monotone est surtout le partage d'une histoire particulière de ville ou de province dont le fonds en grande partie est puisé dans des détails biographiques ou des événemens courts & rapides, nullement susceptibles de ces magnifiques & riches tableaux que fournissent quelquefois à l'Historien les grandes & longues révolutions d'un état.

Le même Continueur a bien voulu se charger de revoir l'Ouvrage que nous donnons au public, à mesure qu'il seroit livré à l'impression, pour y insérer des faits importants dont la connoissance nous est parvenue, & qui ont échappé aux longues & profondes recherches de M. Cathala. Son principal soin fera de faire en sorte que l'addition paroisse sortir de la plume même de l'Auteur, afin qu'il n'y ait point de dispa-

(1)

*Ut sibi quis**Speret idem, sudet multum frustra que labore**Ausus idem. Art. poët. d'Horace.*

rate dans l'ouvrage ; inconvénient presque inévitable en ce genre. Chaque écrivain a sa manière ; & rarement a-t-on le courage , ou , pour mieux dire , assez peu d'amour-propre pour se plier à la manière d'autrui.

Les mœurs de nos ancêtres sont caractérisées dans cet Ouvrage , par des détails peut-être minutieux en eux-mêmes , mais essentiels dans l'histoire d'un peuple ; parce qu'ils sont plus propres à dévoiler son génie progressif , que les détails des guerres & des combats qui reproduisent sans cesse les mêmes passions & les mêmes calamités sous des noms différens.

Du reste on ne doit pas s'attendre que cette histoire , pour ne rien omettre , s'engage dans des discussions superflues , ou descende dans des particularités qui appartiennent plutôt à la géographie qu'à l'histoire. L'Auteur a dû se borner ; il a appelé le discernement & le goût pour présider à son choix ; il n'a présenté que les faits utiles & intéressans.



DISSERTATION

PRÉLIMINAIRE,

*POUR servir d'introduction à l'Histoire
du Querc.*

IL manquoit à l'Histoire du Querci des notions préliminaires qui doivent lui servir de préparation & de développement. Afin de ne laisser rien à désirer de tout ce qui intéresse cette Histoire, & de remplir en entier l'attente du public à cet égard, on s'occupera dans cette Dissertation; 1°. à faire connoître ce qu'étoit le Querci lorsque César en fit la conquête; 2°. à indiquer l'état de ce pays, depuis cette époque, jusqu'à ce qu'il fût gouverné par des Comtes; 3°. à observer l'ordre dans lequel les états particuliers du Querci s'assembloient; & 4°. à retracer le tableau topographique de cette province.



CHAPITRE PREMIER.

Ce qu'étoit le Querci lorsque César en fit la conquête.

- I. Le Querci faisoit partie de la Gaule celtique. II. Son étimologie. III. Son antiquité. IV. Sa religion. V. Son gouvernement particulier. VI. Ses villes connues. VII. Ses arts. VIII. Sa population.*

I. **L**ES Gaules embrassant tout le vaste espace renfermé entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées & les deux mers, le Querci enclavé dans ces limites, est une dépendance nécessaire du département des Gaules. Néanmoins une indication aussi peu précise, seroit insuffisante pour distinguer les Quercinois ou Cadurciens, des *Carduchiens*, des *Cadusiens*, des *Caduaciens* & des *Codrusiens*, peuples de différentes régions dont les Historiens ont consigné les noms dans leurs ouvrages. Il est indispensable de recourir à une division particulière des Gaules qui caractérise les Quercinois, & empêche de les confondre avec tous ces autres peuples dont nous venons de parler & dont le nom est presque le même. César, le premier

Le Querci faisoit partie de la Gaule celtique.

qui ait reconnu les Gaules, les divisa en Belgique, Celtique & Aquitanique. Tout ce qui s'étendoit au de là de la Garonne jusques à la Méditerranée, à une partie des Alpes & à la Seine, appartenoit à la Gaule celtique. Le Querci par cette division se trouva nécessairement compris dans la Gaule celtique.

Le Querci appelé anciennement *Craouci*, par corruption *Caourci*, & *Cadurci* par les Romains qui vouloient adoucir les mots Gaulois, a pris son nom, selon quelques Auteurs, du mot latin *Quercus*, à cause de la grande quantité de chênes qui y croissent naturellement & sans culture. Mais cette opinion n'est guère plausible; ce n'est que dans les derniers temps qu'on a donné à ce pays le nom de *Querci*, qu'on pourroit en effet supposer avec assez de vraisemblance dériver du mot *Quercus*, dont n'a pu être formé le nom de *Cadurci* qu'il avoit auparavant. D'autres ont imaginé qu'il tiroit son nom du mot grec *Κερασος - vnsos*, qui signifie *terre-île*, & qui convient très-bien à l'affiette de Cahors, dont le Lot forme une presqu'île. Cette opinion encore n'est pas dénuée de moins de probabilité. En effet, ce n'est pas la ville de Cahors qui a communiqué le nom de *Cadurcum* au pays, mais au contraire le pays qui l'a communiqué à la

II.
Son étimologie.

ville de Cahors, appelée anciennement *Divona*. Le sentiment le plus probable & le plus suivi sur cette matière, est que le mot *Craouci* vient du mot gaulois *Crau*, qui dans la langue celtique veut dire *Pierre* ou *caillou*. Cette étymologie est d'autant plus naturelle que le terrain du Querci est en général très-pierreux.

III.
Son an-
tiquité.

L'étymologie des *Craouciens*, annonce l'antiquité reculée des Quercinois. Ils n'ont point emprunté leur nom d'une colonie transplantée dans leur pays pour défricher une terre auparavant inculte & inhabitée; c'est un peuple indigène qui doit tout à lui-même, ou plutôt au sol qui l'a vu naître. Il est impossible de découvrir son origine qui se perd dans la nuit des temps, & cette impossibilité même est un garant incontestable de son ancienneté. Au moment où les Quercinois commencent à figurer dans l'histoire, à cette époque fatale à leur repos où le Conquérant des Gaules pénètre dans leur pays pour les arracher à leurs foyers & les enchaîner à sa fortune insatiable avec tous les autres peuples qui décoroient déjà son char de triomphe, ils avoient une religion, un gouvernement, des villes, des forteresses, des arts; en un mot, tout ce qui annonce une population nombreuse & florissante.

La religion des Quercinois étoit celle des Druides. Ces Ministres de la religion des Gaulois n'aïoient point de temples ; mais ils faisoient leurs sacrifices sur des pierres élevées pour l'ordinaire à quatre ou cinq pieds de terre en forme d'autel, & Mercure étoit leur principale Divinité. On voit un grand nombre de ces sortes de pierres sur les chemins & dans les forêts du haut-Querci, depuis la rivière du Lot jusqu'à la Dordogne & sur la frontière du Rouergue ; il en est une d'une grandeur colossale près du lieu de Livernon. Le peuple leur attribue encore des effets surnaturels ; il ne s'en approche qu'avec une vénération religieuse, & en observant certaines pratiques régulières. Les lumières du christianisme, depuis ce long espace de temps, n'ont pu à cet égard effacer totalement des esprits les idées superstitieuses du paganisme (1). Or il paroît que ces grandes pierres placées sur les chemins étoient dédiées à Mercure Dieu des chemins, & que cette Divinité étoit particulièrement révérée dans le Querci. Un

IV.
Sa reli-
gion.

(1) Sur la fin du dernier siècle, un Evêque de Cahors fit abattre un caillou d'une grandeur prodigieuse, planté sur un grand chemin. A certains jours de l'année, le peuple venoit avec respect le couvrir de fleurs & l'oindre en cachète. *Dominici.*

monument conservé dans l'église de Cahors ne permet pas de douter de ce dernier fait. On y voit un marbre ancien qui a servi de sépulchre aux reliques de Saint Geri, où est représenté une petite idole. Sa tête est informe & couverte d'un chapeau; le reste du corps se termine en colonne. Cette idole est placée sur un autel dans un tronc d'arbre, & une femme l'adore en portant la main à sa bouche, selon l'usage antique des adorations. Cette figure est évidemment celle de Mercure qu'on représentoit sans bras & sans jambes & finissant en colonne. D'ailleurs le nom de *Mercure* a été donné à des châteaux & à des chemins (1). Tout cela prouve assez que cette Divinité étoit la Divinité principale des Quercinois, & que la religion des Druides étoit en honneur chez ce peuple. On peut même présumer avec fondement de ce grand nombre de pierres éparfes çà & là, que les Druides étoient nombreux dans le Querci. Ce pays, où le chêne qu'ils vénéroient surtout, croissoit en si grande abondance, devoit leur plaire davantage. Ils y trouvoient avec plus de facilité ce

(1) Mercués château dépendant de l'Evêque de Cahors, est appelé dans les vieux actes *Castrum Mercurii*, & le chemin qui y conduit *Via Mercurii*.

Guy, l'objet principal de leurs recherches, & pour lequel ils faisoient au pied du chêne même où ils l'avoient trouvé, des sacrifices pompeux qu'accompagnoient des cris de joie fanatiques & des acclamations bruyantes.

Quoique la Gaule celtique eût un Roi dont la domination s'étendoit sur tous les peuples compris dans cette partie, néanmoins il est constant que chacun de ces peuples, & souvent chaque ville avoit un gouvernement (1) qui lui étoit propre. Ce Roi qu'ils reconnoissoient n'étoit qu'un point de ralliement pour la cause commune; les villes inférieures s'unissoient à la métropole, lorsque des ennemis étrangers les menaçoient, & elles partageoient d'ordinaire son triomphe ou sa défaite. C'est sous ce rapport que le Querci dépendoit de Bourges,

V.
Son gou-
vernement
particulier

(1) Tite-Live, au vingt-neuvième livre de son histoire, dit qu'Annibal traversant les Gaules pour passer en Italie, envoya ses Ambassadeurs vers les *petits Rois* qui y commandoient. Cependant à cette époque les Berruyers étoient assujettis aux Authunois, & ceux-ci étendoient leur empire sur toute la Gaule: *Totius Gallia principatum tenebant*, dit César, liv. 1. Il est donc hors de doute qu'indépendamment de ce Roi, qui embrassoit sous sa domination la majeure partie des Gaules, chaque peuple avoit ses Souverains particuliers. Ce qui est encore confirmé par le même César, qui après avoir observé que toute la Gaule étoit sous la dépendance des Authunois, reconnoît dans le liv. 2, différens royaumes: *In Gallia à Potentioribus atque iis qui ad conducendos homines facultates habebant, vulgò regna occupabantur.*

& que fournis au Roi des Berruyers, il tomba avec eux sous le pouvoir des Authunois & ensuite sous celui des Auvergnats; mais il n'en conserva pas moins son gouvernement particulier. En effet, nous apprenons de César que les Auvergnats marchèrent contre lui, & qu'ils furent aidés par les Cadurciens (1); expression qui désigne évidemment un état différent & un gouvernement particulier. Le gouvernement des Quercinois paroît avoir été aristodémocratique à-peu-près comme celui de la Hollande de nos jours. Il avoit un Chef pour veiller à sa défense & des Magistrats. Luthérius en étoit le Chef, lorsque les Romains entreprirent la conquête des Gaules. Il avoit au rapport de César une grande autorité sur les habitans du pays. Aussi les Quercinois ne crurent point leur défaite enveloppée dans celle du reste de la Gaule. Ils se défendent avec courage pour soustraire leur pays à l'avidité du vainqueur; ils plient enfin, mais ils sont traités avec distinction & conservent leur gouvernement. César lui-même les appelle *Eleutheri*, qualification qui désigne la conservation de leur liberté & de leur administration particulière.

(1) *Adjunctis eleutheris Cadurcis. Liv. 7.*

D'ailleurs il en reste une preuve authentique dans une inscription du commencement de l'empire d'Auguste, qu'on voit à Lyon sur un marbre de la grande chapelle de Saint Pierre des Nonains ; elle est conçue ainsi :

TIB. POMPEIO
 POMPE IVSTI. FIL
 PRISCO CADVR
 CO. OMNIBVS. HO
 NORIB. APVD. SVS
 FVNCT. TRIB. LEG. V
 MACEDONICAE
 JVDICI. ARCAE
 GALLIARUM. III
 PROVINC. GAL.

Il résulte évidemment de cette inscription que Priscus avoit été choisi par ceux de sa nation pour être Magistrat, & qu'ensuite en vertu du droit de *Latium* accordé aux Quercinois, il fut Tribun d'une légion romaine, & Intendant des finances des trois provinces des Gaules.

Le rôle important que le Querci jouoit au temps de César, donne lieu de croire qu'il y avoit alors dans son sein plusieurs villes considérables. Il n'en est que deux dont le nom soit parvenu jusqu'à nous ; Cahors & Uxellodu-

VI.
 Ses villes
 connues.

num. L'origine de la première remonte si haut qu'elle est entièrement inconnue. Selon une tradition foutenue dans le pays, César, étonné de son étendue & de sa magnificence, s'écria en la voyant: *Ah! je vois une seconde Rome.* Uxellodunum a beaucoup occupé les Géographes qui se sont livrés à de profondes dissertations pour fixer dans le Querci le lieu que ce nom désigne. Il est toujours vrai qu'Uxellodunum étoit une forteresse redoutable du Querci, & qu'elle fut le dernier boulevard des Gaules, qui balança long-temps la fortune de César.

VII.
Ses arts.

La magnificence des bâtimens, la disposition des places de guerre, la solidité de leurs fortifications, l'habileté dans le métier des armes, la préparation du lin, la célébrité de la poterie où se fabriquoient des vases de terre ornés de figures emblématiques, annoncent d'une manière incontestable dans le Querci, la connoissance des arts & même des arts de luxe lors de l'invasion des Romains. Ce n'est point aux Romains que les Quercinois en furent redevables. Presque immédiatement après que le Querci eut été assujetti à l'empire de Rome, le nom de *Cadurcum* est donné aux toiles (1)

(1) Juvenal dit dans sa satyre septième :

Institor hibernæ tegetis, nivique Cadurci.

de lin qu'on fait à Cahors. Il est aussitôt employé comme par excellence pour désigner toute espèce de toile & de lin en général; & ce nom même dès-lors par analogie est transporté aux objets qui participent en quelque sorte de l'un & de l'autre. Il paroît encore certain qu'à cette époque les lettres étoient en vigueur dans le Querci. On voit au commencement du qua-

Sulpicia dans ses iambes :

Ne me Cadurcis destituam fasciis :

Et Pline, après avoir observé, liv. 19, c. 1, que *in culcitris principuam gloriam obtinent Cadurci*, ajoute: *Italia quidem mos etiam nunc durat in appellatione stramenti.*

De là un Historien assure que « Pline & autres anciens, font honneur à ceux de Cahors de l'invention de la toile, des lits de plume, & des ceintures, jarretières & rubans de fin lin, qui étoient d'une grande beauté. » *Hist. des Gaules*, tom. 2, pag. 151.

Il semble même qu'on est autorisé à penser de même des ouvrages de poterie qui se fabriquoient à Cahors. En effet Laurentius Valla dit que *Cadurcum* signifie *vas illud numerosum quod ex piscina aut puteo aquam haurit, jumento rotam versante; solent etiam ex iis fieri canales in parietibus domorum per quos aqua ex rectis disfluunt in cloacas, etiam in quibusdam urbibus per quos aqua pluviae sisternas impleant.* Les vocabulaires donnent à ce mot la signification de *seau, gargouille, tuyau, gouttière*, &c. & quelques Commentateurs de Juvenal ont cru que *Cadurcum* étoit la même chose que *vas muliebre*. De tout cela on doit présumer que le mot *Cadurcum* fut aussi d'abord employé par les anciens, pour exprimer les ouvrages de poterie qu'on faisoit à Cahors, principalement destinés à puiser ou à conduire l'eau, & qu'ensuite on s'est servi du même mot pour ces sortes d'ouvrages fait ailleurs, ou pour les objets qui y avoient quelque rapport.

trième siècle un fameux Rhéteur (1), enseigner à Cahors après avoir déjà enseigné à Narbonne & à Toulouse; preuve non équivoque de la renommée & de la supériorité même de cette ville. Si les lettres avant César n'avoient point été connues dans Cahors, y seroient-elles parvenues dans ce court intervalle à ce point de célébrité ?

VIII.
Sa popu-
lation.

Des arts de luxe & la connoissance des lettres dénotent une nation policée depuis long-temps, ainsi qu'une population nombreuse. Des occupations uniquement destinées à rendre la vie plus douce & plus agréable, supposent toujours l'abondance des choses de première nécessité & des bras superflus. En effet, le Querci avoit alors contribué au renfort donné par les Gaulois à Asdrubal pour aller joindre son frère Annibal en Italie; les Quercinois avoient fait partie de la nombreuse émigration commandée par l'adroite politique d'Ambigat, Roi de la Gaule celtique; ils avoient accompagné les Tectosages dans leurs conquêtes de la Grèce, & la ville de Belgrade devoit déjà son origine à une de leurs colonies (2).

(1) Exupere Précepteur de Delmace & Hannibalien neveux de Constantin.

(2) Dominici dans son histoire manuscrite de la province du Querci.

C H A P I T R E II.

L'état du Querci depuis qu'il eut été assujetti aux Romains, jusqu'à ce qu'il fut gouverné par des Comtes.

- I. Le Querci est compris dans l'Aquitaine première.
 II. Son rang. III. Monumens des Romains.
 IV. Vigne connue avant eux. V. Vestiges des anciennes Orgies. VII. Le Querci gouverné par des Comtes.

AGRIPPA sous l'autorité d'Auguste son beau-père, entreprend un nouveau département des Gaules, recule les limites de l'Aquitaine bien avant dans la Gaule celtique, & y ajoute quatorze peuples situés entre la Garonne & la Loire, au nombre desquels les Cadurciens ou Quercinois sont expressement nommés par Strabon, Pline le naturaliste, Ptolomé & Aimon (1). L'Aquitaine ainsi accrue sous Auguste, éprouva une nouvelle division sous

I.
 Le Querci est compris dans l'Aquitaine première,

(1) Vide Strabon, liv. 4 de sa géographie; Pline, liv. 4 de son histoire naturelle; Ptolomé dans sa quatrième table de l'Europe, & Aimon, liv. 1, chap. 5 de sa description des Gaules.

Constantin-le-Grand en première & seconde. L'ancienne Aquitaine, appelée jadis Armorique, prit le nom de Novempopulanie ou de neuf Peuples, quoique Strabon en compte jusqu'à dix-neuf entre les Monts-Pyrénées & la Garonne. La Novempopulanie séparée à cette époque des deux Aquitaines, première & seconde, acquit le nom de troisième Aquitaine. Bourges fut la capitale de la première, Bordeaux de la seconde & Eauze de la troisième. Dès-lors les différens peuples furent censés appartenir à celle de ces trois Aquitaines, dont ils reconnoissoient déjà la métropole. C'est ainsi que le Querci qui avoit toujours relevé de Bourges, a été compris dans tous les départemens des provinces des Gaules, comme dépendant de la première Aquitaine : *In Aquitania prima*, est-il dit dans un de ces départemens, *civitates sunt octo : Civitas metropolis Bituricum, civitas Arvernorum, civitas Ruthenorum, civitas Albiensium, civitas CADURCORUM, civitas Lemovicum, civitas Gabalum, civitas Vellonorum.*

II. De ce département l'on peut inférer le rang
 Son rang. que le Querci tenoit entre les peuples de l'Aquitaine première, & qu'il auroit dû avoir dans les états généraux de la France. Il auroit dû prendre séance avant les Peuples du Limousin,

du Gevaudan & du Velai. C'est en effet sur un département de cette espèce que Fulbert, Evêque de Chartres, revendique la seconde place pour son église, & que son successeur Yves reconnoît la primatie de Lyon : *Sed ne civitati, vel ecclesiæ Catalanorum suum derogetis honorem, meminisse vos decet quod in antiqua descriptione provinciæ Belgicæ, secundum ipsa à Rhemesi habet.* Le second s'exprime ainsi : *primatum Lugdunensis ecclesiæ quem aliquando in Catalogis civitatum conjicimus extitisse, &c.*

Les Romains devenus les maîtres du Querci jettent sur cette conquête des yeux de complaisance ; ils ont pour ce pays une prédilection marquée. Non contents d'avoir laissé à leurs habitans leurs lois & leurs privilèges, ils entretiennent une communication intime avec eux. Ils ouvrent des chemins, construisent des ponts (1), bâtissent des villes, élèvent des temples, forment des amphithéâtres, des bains, des aqueducs ; monumens dont les vestiges déposent encore de leur magnificence & de leur supériorité dans les arts, ainsi que du séjour particulier qu'ils ont fait dans le Querci. En effet, il n'est presque point de lieu dans ce pays qui ne four-

III.
Monu-
mens des
Romains.

(1) Le pont qui existoit autrefois à Cahors sous le nom de *Pont-rieux*, étoit un ouvrage des Romains.

niffe la preuve évidente de ce fait. Nous allons copier le détail qu'en donnent deux Historiographes (1) célèbres du Querci, & très-versés dans la connoissance des antiquités :

On voit près de la ville de *Saint-Céré*, au lieu appelé *les Cesarines*, une manière de campement des Romains ; 2°. à *Duravel*, à *Cos*, à *Picquecos* & dans le champ qui est au bas, des motes de terre appelées *Aggeres* ; 3°. à *Cahors*, dans l'église de *Saint-Julien-lès-Saint-George*, un lachrimatoire avec une pierre cavée d'un verre fort épais qui a servi à enfermer les cendres de quelque Payen ; dans une chapelle domestique un tombeau de payen fait en forme de coffre ; dans l'église cathédrale, deux tombeaux qui par leur structure paroissent être du temps des Romains, quoique des personnes décédées vers l'an 1200 aient été placées dans ces sépulchres ; 4°. à *Cahors* & à *Duravel* des pavés à la mosaïque appelés par les Romains *opus tessellatum* ; 5°. à *Maussac* près *Catus* des ruines d'une mote de terre ou *Agger* ; 6°. à l'église de *Frontenac*, près *Figeac*, un reste de temple d'ordre corinthien dont il subsiste encore les colonnes & les chapiteaux ; 7°. à l'église de *La-*

(1) Dominici & l'Abbé de Fouillac dans leurs histoires manuscrites.

voulvene près *Puylaroque*, une table sépulchrable de marbre avec cette inscription : *Julia Aug. Postuminula optumo marito* ; 8°. à *Gignac*, des sépulchres avec des inscriptions de caractère romain ; 9°. dans l'église de *Moissac*, deux tombeaux de marbre qui ont servi aux Romains ; 10°. dans l'église de *Saint Sernin de Thezols*, un tombeau de marbre élevé sur quatre colonnes de marbre avec l'A & IO comme dans les médailles du temps des enfans de *Constantin* ; 11°. à *Mondoumere*, des fragmens d'un tombeau de quelque Romain ; 12°. dans l'église de *Pern*, une pierre de marbre servant de marche-pied à l'autel avec cette inscription en beau caractère romain : *Marco Luterio, &c.* (1)

On a trouvé en différens temps, disent les mêmes Historiographes, 1°. des médailles romaines en argent, en or, en bronze, à *Cahors*, à *Molières*, à *Bidonnet* près *Moissac*, à *Pradines*, aux environs de *Sept-Fonds* & de *Lauzerte*, & auprès de l'église de la *Benechie* ; 2°. des urnes de terre remplies de cendres, à *Bruniquet*, à *Niaudon* vers *Preiffac*, & à *Labeine*, aux environs de *Cahors* ; 3°. des urnes de pierre, de

(1) De l'inscription de cette pierre il résulte, dit l'Abbé de Fouillac, que ce *Lutérius* qu'on croit être de la famille du fameux *Luthérius*, Chef des *Quercinois*, fut le Prêtre envoyé par la ville de *Cahors*, au temple élevé à *Lyon* en l'honneur d'*Auguste*.

terre & de verre dans un village nommé *Vers* ; 4°. une pierre cavée d'un verre fort épais avec un lachrimatoire & un *cinerarium* de marbre blanc, près de *Lauzerte* ; 5°. une tête de *Vénus* de cuivre doré, au village de *Lamourie*, au-dessus de *Mirabel* ; 6°. des tuiles avec une inscription en caractère romain, à *Labeine* ; 7°. des têtes d'*Auguste* & d'*Agrippa*, à *Cahors* ; 8°. des tuiles anciennes à la romaine, au milieu desquelles est écrit *Florus*, des antiques du temps de *Jules-César*, d'*Auguste*, & d'autres du haut-empire jusques vers le temps de *Galien*, au *Basit* près de *Grammat*.

III.
Vigne
connue
avant eux.

On croit généralement que le *Querci*, de même que le reste des *Gaules*, est redevable à *Probus* de la culture de la vigne ; c'est une erreur. L'Oraison de *Cicéron* en faveur de *Fon-teius* prouve que la vigne étoit cultivée dans le *Languedoc* long-temps auparavant. *Dioclétien* en défendit la culture dans les *Gaules* ainsi que dans l'*Espagne*, & la permission de l'Empereur *Probus*, ne fut que la révocation de cet édit. Dès que la vigne étoit cultivée dans le *Languedoc*, elle devoit l'être dans le *Querci* limitrophe de cette province, & dont le terrain en grande partie, d'ailleurs si propre pour la vigne, se refuse obstinément à toute autre espèce de culture.

La fête des *Fous*, qu'on célébroit autrefois solennellement dans le Querci pendant trois jours chommables, & dont il reste encore des vestiges, semble appuyer cette opinion. *Notandum est*, est-il dit dans un vieux calendrier de Cahors, cité par Dominici, *quod ex antiqua hujusce diœcesis consuetudine antè carnis privium celebratur per tres dies festum stultorum, cum tripudio & satyra*. Cette coutume, ajoute Dominici, s'est conservée dans divers endroits du pays où la jeunesse contrefait les Satyres pendant les trois derniers jours du Carnaval & le Dimanche d'après, que le vulgaire appelle aussi par rapport à cela ; *Lou Dimengé des Salvagés*. Cette fête étoit évidemment la fête des *Orgies*, instituée en l'honneur du Dieu Bacchus, qu'on célébroit aussi pendant trois jours, & ainsi appelée à cause des extravagances auxquelles on s'y livroit. Or les Quercinois solennisoient cette fête avant l'invasion des Romains, puisqu'à cette époque le Sénat l'avoit interdite, & par conséquent ils devoient aussi connoître la culture de la vigne, dès qu'ils honoroient avec tant de solennité le Dieu qui y préside.

IV.
Vestiges
des Orgies.

Le Querci après l'expulsion des Romains, confondu avec les autres peuples de l'Aquitaine, partageoit presque toujours leur sort &

V.
Le Querci
gouverné
par des
Comtes.

leur gouvernement. Mais dès qu'il eut été mis par Charlemagne, sous l'autorité des Comtes (1), il eut un régime distinct & séparé. Dès-lors il acquit une administration propre pour la justice & la défense de son territoire. Dès-lors, sans cesser d'être un membre du département d'Aquitaine, il eut ses Juges particuliers (2), son ban (3) & ses états.

(1) Les Comtes du Querci ont été au nombre de dix-neuf depuis Aimeri le premier de ces Comtes jusqu'à Raimond VII dernier Comte du Querci, & en même-temps Comte de Toulouse.

(2) Les Comtes étoient d'abord des Officiers Militaires chargés de rendre en même-temps la justice. Ils se débarrassèrent ensuite de cette dernière fonction sur des Vicomtes, & ceux-ci à leur tour sur des Sénéchaux.

(3) Le ban du Querci fut tellement distinct du ban des autres peuples de l'Aquitaine, que l'histoire nous apprend que sous Charles VII les Sénéchaux de Toulouse, de Rouergne, du Querci & de Guienne, assiégèrent avec leurs troupes la ville de Riom, tenue par les Anglois. Cela n'empêchoit pas cependant que le Sénéchal du Querci ne fût quelquefois en même-temps Sénéchal d'une autre province.



CHAPITRE III.

L'ordre dans lequel les États du Querci s'assembloient.

I. Les États s'assemblent tous les ans. II. Membres qui les composent. III. Division des villes qui y envoient leurs Députés. IV. Leur rang. V. Principaux Seigneurs qui y ont droit de séance.

LES États particuliers du Querci s'assembloient tous les ans & par tour dans une des villes qui avoient droit d'y envoyer leurs Députés; mais ils ne pouvoient s'assembler que par ordre du Roi.

I.
Les états
s'assem-
blent tous
les ans.

L'assemblée étoit composée de l'Evêque de Cahors qui en étoit le Président, de l'Evêque de Montauban, d'un certain nombre d'Abbés & de Prieurs *pour le Clergé*; de quatre Vicomtes, de quatre Barons baronnans & de plusieurs Seigneurs des haut-fiefs *pour la Noblesse*; & *pour le Tiers-état*, des Députés des villes qui avoient droit d'y assister.

II.
Membres
qui les
compo-
sent.

A raison des états, le Querci étoit divisé en quatre villes principales, en quatre châtellenies & en dix-huit villes basses.

III.
Division
des villes
qui y en-
voient
leurs Dé-
putés.

IV.
Leur rang.

Parmi les quatre villes principales, Cahors tenoit le premier rang, Montauban le second, Figeac le troisièmẽ & Moissac le quatrièmẽ. Des quatre châtellemies ainsi appelées à cause que les Comtes y avoient un château, Cailus avoit la première place, Lauzerte la seconde, Gourdon la troisièmẽ & Moncuq la quatrièmẽ. Les Députés des villes basses y prenoient séance dans l'ordre suivant : 1^o. Mirabel ; 2^o. Réalville ; 3^o. Caussade ; 4^o. Montpezat ; 5^o. Négrepelisse ; 6^o. Bruniquel ; 7^o. Martel ; 8^o. Cajarc ; 9^o. Castelnau-de-Vaux ; 10^o. Roquama-dour ; 11^o. Sept-Fonds ; 12^o. Vers ; 13^o. Pech-bru ; 14^o. Molières ; 15^o. Castelnau-de-Bretonous ; 16^o. Fonds ; 17^o. Lafrançaise ; & 18^o. Souillac.

On n'entrera pas dans le détail des généalogies des Seigneurs qui tenoient les plus hauts fiefs du Querci, en suivant l'ordre dans lequel ils étoient jadis appelés à l'assemblée des états du pays. Cet objet fera parfaitement développé dans le Nobiliaire des différentes provinces du royaume, entrepris sous les yeux du gouvernement (1) par une Congrégation que

(1) Dom Villevieille, Religieux de la Congrégation de Saint Maur, fut envoyé en 1781 dans cette province pour y ramasser les matériaux du Nobiliaire du royaume, qui doit paroître inces-

les talens, les lumières, l'érudition & l'usage patriotique qu'elle en fait, ont toujours distinguée. On se bornera à rapporter le nom des principaux Seigneurs qui avoient droit d'assister aux états du Querci : les Vicomtes de Turenne, de Bruniquel haut & bas, & de Montclar ; les Barons de Castelnau-de-Bretenous, de Puicornet, de Gourdon & de Lufech ; les Barons de Cardaillac-Bioule, de Saint-Cirq, de Breuges, de Thémines, de Saint-Sernin, de Varaire, de Caussade, & de Roquefeuil ; le Comte de Négrepelisse, les Seigneurs de Montpezat, de Saint-Sulpice, de Grammat, de Genouillac & Vaillac, de Felzin, de Canillac, de Sessac, de Boiffières & du Vigan ; les Joannies & Devolvé, &c. &c.

V.
Principaux
Seigneurs
qui y ont
droit de
séance.

samment. Les archives du domaine lui furent ouvertes par ordre du Gouvernement. L'application, la constance & le désintéressement caractérisèrent ses recherches. Pendant trois mois consécutifs, ne connoissant les Nobles que d'après les titres fournis à son travail par les Officiers mêmes de Sa Majesté, il ramassa avec le plus grand soin les matériaux importans du Nobiliaire de cette province ; Ouvrage vraiment digne, à tous égards, de la confiance publique, & le seul même qui pourra être, aux yeux de la nation, un garant assuré de la classe des Nobles, parce qu'il repose en entier sur les titres originaux mis sous la sauve-garde du Roi, & qu'il est par conséquent à l'abri des surprises inévitables dans les ouvrages héraldiques, composés sur les documens remis par les particuliers, & dans lesquels pour l'ordinaire le vrai Noble rougit de se voir confondu avec un usurpateur généreux & reconnoissant.

CHAPITRE IV.

Tableau topographique du Querci.

I. *Position du Querci.* II. *Sa division.* III. *Son climat.* IV. *Son sol.* V. *Ses productions.* VI. *Son commerce.* VII. *Ses rivières.* VIII. *Ses curiosités naturelles.* IX. *Sa constitution actuelle.*

I. Position du Querci. **L**E Querci est situé sous le quarante-quatrième degré de latitude, & le vingt-deuxième de longitude. Il confronte du levant, le Rouergue; du midi, le Languedoc; du couchant, l'Agenois & le Perigord; du septentrion, le Limousin & l'Auvergne. Sa longueur est d'environ deux journées du septentrion au midi, & sa largeur d'une journée & demi, à prendre du levant au couchant.

II. Sa division. Ce pays étoit autrefois divisé en Querci *noir* & en Querci *blanc*. Le Querci *noir* étoit la partie du nord, & le Querci *blanc*, la partie du midi (1). On le divise actuellement en haut &

1) Dans un vieux titre concernant le prieuré de Saint-Sernin, il est dit; *Est in territorio Caturcensi in parte ejus nigra*; & dans une charte d'affranchissement d'un Seigneur de Montpezat,

bas. Le haut est cette partie du Querci qui est au-dessus de la rivière du Lot; & le bas, celle qui est au-dessous de cette même rivière.

L'air y est tempéré & en même-temps salubre. Les printemps cependant y sont d'ordinaire très-pluvieux; mais l'automne est en général très-belle.

III.
Son cli-
mat.

Ce pays montueux présente une admirable variété de collines & de plaines; il est ombragé par des bois de différentes espèces, enrichi de prairies, arrosé de plusieurs grandes rivières, & coupé par une foule de ruisseaux.

IV.
Son sol.

Le Querci, quoique pierreux, est néanmoins très-fertile; il produit toutes les choses nécessaires à la vie. Son blé & son vin distingués par leur qualité & leur saveur, semblent participer de la solidité des cailloux qui les voyent sortir de leur sein. Ils se conservent long-temps sans altération, soutiennent le transport sans inconvénient, & semblent destinés par la nature, pour aller au secours des peuples transplantés dans un sol qui ignore encore ces deux importans véhicules de la vie de l'homme. Le Querci enfante même des productions qui lui

V.
Ses pro-
ductions.

la date est conçue en ces termes: *Actum decimo septimo januarii anno Domini Incarnationis millesimo ducentesimo in loco Montispisati diœcesis Caturcensis in regione alba.*

font particulières, & qui font l'objet des empressements de nos modernes Luculles.

VI.
Ses rivières.

Quatre grandes rivières, la Garonne, le Tarn, le Lot & la Dordogne, auxquelles on peut joindre l'Aveiron, contribuent merveilleusement à la fertilité de cette province, & facilitent son commerce.

La Garonne longe sur la droite une très-petite partie du Querci, un peu au-dessous de Moissac où elle reçoit le Tarn, & entre ensuite dans l'Agenois.

Le Tarn, une des belles rivières des Gaules, qui séparoit la Gaule Narbonnoise de l'Aquitaine, commence de baigner le Querci à Montauban, où il reçoit le Tescou, & avant de se jeter dans la Garonne, reçoit à la Pointe l'Aveiron, & à Sainte-Lieurade les eaux de Lembolas grossi par celles de la Lute.

Le Lot divise le Querci en deux parties presque égales, & l'arrose d'une extrémité à l'autre. Cette rivière entre dans ce pays un peu au-dessus de Capdenac, arrose Monbrun, Cajarc, Calviniac, Senevrières, Saint-Cirq & Conduché, où elle reçoit la petite rivière du Cellé qui porte bateau à son embouchure, & qui passe par Figeac, Saint-Sulpice, Marcillac & Cabrières. Le Lot descend après vers Saint-Geri, ensuite à Vers où se décharge un ruisseau

large & profond, de là à Cahors où il forme une péninsule, puis à Mercués, Lufech, Castelfranc où il prend le Vert & le ruisseau des Arques, de là coule à Belaic, au Puy-l'Evêque, à Duravel, à Glan & à Saturac où il se jète dans l'Agénois. Cette rivière commence d'être navigable avant d'entrer dans le Querci; mais elle ne l'est point avec de grands bateaux, à cause des mauvais passages qui se rencontrent au Puy-l'Evêque. On a construit des écluses & plusieurs digues sur cette rivière pour en faciliter la navigation, qui est bien essentielle pour le transport des denrées du pays. Un manuscrit dont Dominici fait mention, nous apprend qu'un Evêque de Cahors en 1208 employa des sommes considérables pour cet objet.

La Dordogne sortant du Limosin passe par le haut Querci, arrose Beaulieu, Bretenous, reçoit à une lieue au-dessus de Carennac la rivière de Seré & celle de Bave accrue auparavant par le petit ruisseau appelé le ruisseau *des Barbares*. La Dordogne ensuite passe à Souillac, & prend un peu au-dessus la rivière de Louisse. Après elle descend à la Tourette, à Graucelai, & entre dans le Périgord.

L'Aveiron est une rivière du Querci qui mérite quelque attention. Cette rivière arrose le Querci après Saint-Antonin où elle prend

la Bonete qui sépare cette province d'avec une partie du Rouergue. De là l'Aveiron descend à Bruniquel où il s'accroît d'un petit ruisseau, à Montricoux, Negrepelisse, Albias, Arthus, Loubejac, Piquecos & Saint-Maurice, où il se décharge dans le Tarn. Cette rivière n'est navigable que dans une très-petite partie de son cours, & encore même est-ce en hiver.

VI.
Son com-
merce.

Le commerce du Querci s'étend non-seulement dans toute l'Europe, mais encore au de là des mers. Les vins de *Cahors*, les blés du *Caussé*, les farines de minot de *Montauban*, de *Moissac* & de *Caussade*, forment diverses branches de commerce qui rendent ce pays très-florissant, & répandent l'opulence dans son sein. *Montauban* distingué surtout par le grand crédit & par la solidité de sa place, possède en outre de brillantes manufactures d'étoffes de laine, de soirie, de fayance & de tapisseries. On fabrique à *Negrepelisse* des toiles de coton, & dans tout le Querci une très-grande quantité de toiles de lin & de chanvre. Mais cette dernière branche de commerce est particulièrement en vigueur aux environs de *Figeac*, & surtout à *Lacapelle-Marival*, d'où elle s'étend dans le Rouergue, & les provinces voisines.

VII.
Curiosités
naturelles.

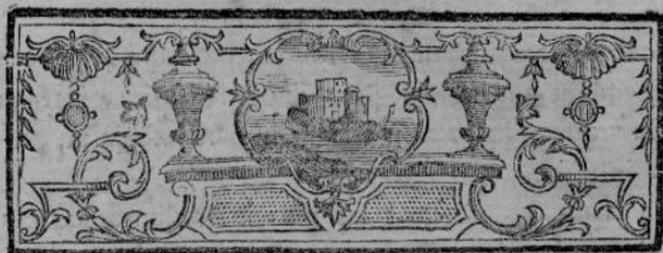
Entre les curiosités naturelles de ce pays, on doit distinguer : 1°. la rivière de *Louisse* qui

a sa source au-dessus d'Einac vers le haut-Querci. Elle se perd d'abord dans des rochers au-dessus du château de Themines, & après avoir coulé trois lieues sous terre, reparoit au-dessus de Roquamadour; 2°. la fontaine *Saint-George* à Cahors, dont les eaux se retirent & cessent de couler, au rapport de Dominici, pendant quelques jours, si on y trempe des linges salis par le cours périodique du sexe; 3°. la fontaine de *Saint-Martin-de-Vert*, qui a constamment tous les jours son flux & reflux bien marqué; ce qui lui a fait donner le nom par le vulgaire de *la Fon que va & que ve*; 4°. la fontaine de *Mié*: ses eaux nîtreuses la rendent une des plus célèbres fontaines minérales dont la France se glorifie, & elles ont l'avantage de soutenir le transport. On ne s'occupera point de quelques autres curiosités naturelles que renferme le Querci, parce que l'Auteur a eu occasion d'en parler dans son Histoire.

Le Querci fait actuellement partie de la haute Guienne. Il contient au de là de quatre-vingt fiefs nobles, quatre cent trente Communautés contribuables aux impositions, qui font plus de trois mille sept cent feux divisés en trois Élections. Il a deux évêchés un à Cahors & un à Montauban; dix chapitres, huit abbayes & quarante-un prieurés; trente-quatre monas-

VIII.
Sa constitution actuelle.

tères d'hommes, vingt couvents de filles; cinq commanderies de Malthe; six hôpitaux servis par les sœurs Grises ou filles de *la Charité*; trois féminaires dirigés par les Prêtres de la Mission de *Saint Lazare*; quatre collèges dont trois sont conduits par des Ecclésiastiques ou Laïques, & le quatrième par les Prêtres de la Doctrine Chrétienne. La justice & les finances y sont administrées par une Cour des Aides, un Intendant, une Administration provinciale, un bureau des Finances, deux Présidiaux, six Sénéchaux, trois bureaux d'Élection, cinquante-quatre justices royales, trois cents soixante & quinze justices seigneuriales & une Bourse commune des Marchands ou Juridiction Consulaire. Il y a aussi deux chambres ecclésiastiques. Tout le pays est régi par le droit écrit, à l'exception de quelques villes qui en certains cas ont des coutumes particulières. Il est dans le ressort du Parlement de *Bordeaux*, pour toute la partie qui est au de là de la *Dordogne*, & de celui du Parlement de *Toulouse* pour la partie qui est au de çà de cette même rivière. Il compte parmi ses plus grands privilèges, le retrait lignager, la taille réelle, & l'exemption des aides & gabelles.



HISTOIRE DU QUERCY.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Conjectures sur le Quercy avant la conquête des Gaules par les Romains. — Ce pays faisant partie de la Gaule celtique, fut sous la domination d'Ambigat. — Les Quercinois font de l'expédition de Sigovèse en Allemagne. — Ils s'établissent entre la Drave & la Save, bâtissent la ville de Belgrade, & sont les mêmes que les Scordisques.

LE défaut de monumens jettant une obscurité presque insurmontable sur les événemens relatifs au Quercy, avant que les Gaules fussent soumises aux Romains, il faut nécessairement recourir aux

conjectures ; appui bien foible , mais qui jette cependant un certain jour dans l'histoire , lorsque la vraisemblance n'en est pas blessée jusqu'à un certain point.

L'une des époques les plus intéressantes de ces temps reculés , remonte au règne d'Ambigat , Roi ou Chef de la Gaule celtique ; dans laquelle , ainsi qu'on l'a dit , le Querci étoit enclavé. Ce Prince qui tenoit le siège de son Empire à Bourges , voyant ses États surchargés d'une trop nombreuse jeunesse , vive & turbulente , & craignant ses excès , résolut de s'en défaire ; mais d'une manière honorable , & en satisfaisant le goût qu'elle avoit pour les armes. C'étoit le génie général des Gaulois , plus guerriers que cultivateurs. Une trop grande population , loin de faire la force & la gloire de cette nation , ainsi qu'elle le feroit parmi nous , devenoit pour elle un sujet d'inquiétude ; le produit de cette terre trop négligée , ne suffisant pas pour nourrir ses nombreux habitans.

Strabon. Quelques Historiens ont dit que ces peuples s'étant trop multipliés & se trouvant trop à l'étroit , décidèrent par la voie des armes à qui resteroit la terre qui les avoit vus naître , & que les vainqueurs chassèrent les vaincus , qui furent chercher à la pointe de l'épée des établissemens dans des contrées

Tite-Live. étrangères. D'autres , & ce sont les plus suivis , nous apprennent que ce fut par un effet de la politique & par les ordres même d'Ambigat , que se fit cette émigration.

Ce Roi déjà vieux, & craignant du trouble dans ses états, fit publier dans toute la Gaule que ceux qui voudroient rendre leur fortune meilleure par leur valeur, vinssent se ranger sous les drapeaux de Bellovèse & de Sigovèse ses deux neveux. A ce cri, les deux Princes se virent bientôt à la tête de deux armées formidables; & les augures ayant été pris, le Roi envoya Bellovèse en Italie, où il fonda la ville de Milan. Ce furent ses descendans qui, deux cents ans après, prirent la ville de Rome.

Sigovèse prit la route de l'Allemagne avec les troupes qui s'étoient attachées à sa fortune, & dans lesquelles les Tectosages formoient un corps considérable. Ceux-ci s'établirent aux environs de la Forêt Hercinie, appelée aujourd'hui *la Forêt Noire*. Sigovèse continuant sa route, s'empara successivement de la Bohême, de la Hongrie, de la Bavière & de l'Esclavonie, où les différens peuples qui l'avoient suivi, formèrent divers établissemens.

Dans ce nombre on peut compter les Quercinois, quoique l'Histoire ne les nomme pas formellement. Elle ne nomme pas non plus tous les autres peuples qui furent de cette expédition. Néanmoins comme il est certain que les Tectosages ne suivirent Sigovèse que jusqu'à la Forêt Hercinie où ils s'arrêtèrent, & que ce Général poussa sans eux ses conquêtes plus loin, il est évident que les Tectosages ne formoient pas seuls son armée. Rien donc n'empêche de croire que les Quercinois en fissent partie; tout, au contraire, semble le confirmer. Voisins

des Tectofages, leurs alliés sans doute, animés du même esprit, non moins braves, non moins féroces, non moins turbulens qu'eux, il est d'une vraisemblance qui approche beaucoup de la certitude qu'ils s'enrôlèrent sous les drapeaux du neveu d'Ambigat. Il est vraisemblable encore qu'ainsi que les Tectofages, les différens peuples qui formoient l'armée de Sigovèse, réunis chacun sous leurs enseignes respectives, s'établirent, à leur exemple, dans les terres conquises qui leur plurent le plus, où qui leur échurent par le sort.

Le lot des Quercinois fut entre la Drave & la Save, où ils bâtirent près du Danube la ville de Belgrade, & où ils régnèrent sous le nom de *Scordisques* jusqu'au règne de Tibère, sous lequel ils furent assujettis à l'empire romain.

Mais peut être dira-t-on que sous le nom de *Scordisques*, on a quelque peine à trouver les Quercinois? C'est pourtant en cela que les conjectures paroissent le moins hasardées. Si on ne peut pas douter que les Gaulois, ainsi que l'atteste l'histoire, aient fait une irruption en Allemagne, qu'ils aient fait des établissemens en Hongrie, en Bohême, en Bavière & dans l'Esclavonie; si la présomption que les Quercinois furent du nombre des Conquérans de ces vastes pays, est appuyée sur des fondemens solides, il ne sera pas difficile de se rendre à l'opinion que les *Scordisques* ne peuvent être que les vrais Quercinois. On connoît tous les noms des anciens peuples de la Gaule, & on ne trouve nulle

part celui de Scordisques ou *Scordici*. Cependant les Scordisques étoient des Gaulois ; ce qui donne lieu de présumer que le véritable nom des Quercinois *Caturci*, a été altéré & corrompu, soit par une mauvaise prononciation, soit par la faute de quelque copiste, d'où s'est formé le mot de *Scordici*. Cette présomption est d'autant mieux fondée que les différens Auteurs qui parlent de ce peuple, ne sont pas d'accord sur le nom qu'ils lui donnent. Les uns les appellent *Scordici*, & les autres *Cordistæ*.

Justin.
Athenée.



CHAPITRE II.

Le Querci soumis aux Authunois. — Aux Auvergnats. — Bituit Roi des Auvergnats est fait prisonnier par les Romains.

SI la politique d'Ambigat en éloignant une jeunesse trop nombreuse & inquiète, maintint alors la paix dans ses états, ce ne fut que pour peu de temps. La politique peut bien imposer un frein passager aux peuples; mais rarement ou presque jamais captive-t-elle les esprits au point de changer totalement le génie des nations.

La sagesse & la bonne fortune de ce Prince avoient donné aux Berruyers la supériorité dans la Gaule celtique, & leur en avoit conservé l'empire. Les choses changèrent après sa mort. Des

Chefs moins habiles laissèrent échapper le sceptre qu'ils sembloient tenir dans leurs mains.

Remuans , audacieux , ne connoissant presque d'autre loi que celle de la force , décidant tout par la voie des armes , les Gaulois ignoroient le prix de la paix & de la tranquillité si chères aux peuples policés & instruits. La Gaule dans ces temps reculés , fut toujours le théâtre des plus subites ré-

Liv. 2. volutions. Les plus hardis , & ceux , dit César , qui avoient les troupes les plus nombreuses y régnerent successivement.

Les Berruyers furent vaincus & soumis par les Authunois , qui devinrent si puissans , au rapport

Liv. 2. du même Historien , qu'ils tenoient toute la Gaule sous leur empire. Dès-lors le Querci fut soumis à leurs loix.

Cette vaste domination fut de peu de durée. Ils furent assujettis à leur tour par les Auvergnats , & le Querci changea encore de maître. Ceux-ci semblèrent avoir fixé l'inconstance de la fortune en leur faveur. Ils poussèrent leurs conquêtes depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées , & depuis l'Océan jusqu'aux environs de Narbonne & de Marseille. C'est avec eux que traita Asdrubal lorsqu'il passa dans les Gaules , pour aller joindre son frère Annibal , en Italie. Ils lui fournirent même un corps de troupes , dans lequel il y eut apparemment des Quercinois. Leur valeur reconnue peut le faire présumer , si on considère leur attachement pour les Auvergnats , dont ils n'abandonnèrent jamais la

faction, & à qui ils gardèrent une foi inviolable jusqu'à la conquête entière des Gaules par les Romains. Événement qui changea la face de ce beau pays, qui auroit peut-être conservé sa liberté malgré ses divisions intestines, si des ingrats n'avoient introduit dans son sein les vautours avides qui le déchirèrent.

Ces ingrats furent les descendans de ces anciens Phocéens qui, chassés de leur pays, trouvèrent un asile dans la Gaule, où ils furent accueillis & traités avec humanité. Ils y bâtirent la ville de Marseille long-temps avant la fondation de Rome. En échange de l'hospitalité qu'on avoit exercée à leur égard, ces étrangers qui apportoient avec eux les arts & la politesse des Grecs, les communiquèrent & les firent aimer à leurs hôtes. Ils leurs apprirent, par leur exemple, dit un Auteur, à connoître les agrémens d'une vie policée, & à cultiver les terres.

Justin

L'antique barbarie commençoit à quitter les parties méridionales de la Gaule, lorsque l'ambition effrénée des successeurs de ces vrais Sages, ambition qui leur devint, dans la suite, aussi funeste qu'à ceux dont ils forgèrent les chaînes, leur fit perdre tout le mérite de leurs bienfaits.

Non contents de s'être rendus redoutables sur la mer, & des établissemens qu'ils avoient faits sur les côtes où ils bâtirent Nice & quelques autres villes, les Marseillois voulurent s'étendre dans les terres. Les Saliens leurs voisins furent le premier

objet de leur cupidité. Mais ils se défendirent si bien qu'ils firent trembler à leur tour leurs agresseurs qui, craignant pour leur territoire, implorèrent le secours des Romains dont ils étoient alliés depuis long-temps.

Jamais prière ne fut faite sous de plus favorables auspices. Le Sénat accueillit avec empressement la demande des Marseillois; l'orgueil & la cupidité en dictèrent l'arrêt. Les Romains avoient à venger sur les Gaulois la honte du sac de Rome, dont la plaie saignoit, pour ainsi dire, encore. Leur politique intéressée dont les vues étoient plus étendues que celles de leurs alliés, leur fit appercevoir un moyen presque infaillible, dans le secours qu'on leur demandoit, de réunir un jour à leur empire, ces contrées dont on leur ouvroit l'entrée avec tant de facilité.

L'objet parut assez considérable à leur ambition, pour y envoyer une armée consulaire. Le Consul M. Fulvius-Flaccus fut le premier qui se mesura avec les Saliens, sur qui il n'eut pas de grands avantages. Sextius son successeur ne fut pas d'abord plus heureux. Il avança peu pendant l'été, & ayant résolu d'y passer l'hiver, il établit son camp près de quelques sources d'eaux chaudes. Les Saliens voulant se défaire de ces hôtes incommodés attaquèrent ce camp en désordre, & firent une si grande perte que leur Roi fut obligé de se réfugier chez les Dauphinois, ses voisins. En mémoire de ce succès, Sextius changea son camp en

une ville qu'il bâtit au même lieu, & qui fut appelée de son nom, *Aquæ-sextiæ*; c'est la ville d'Aix en Provence.

Les Romains ne négligèrent pas de si beaux commencemens. Domitius-Ahénobarbus, successeur de Sextius, attaqua les Dauphinois & les vainquit. Les Auvergnats allarmés mirent deux mille hommes sur pied dans le dessein de chasser ces étrangers qui sembloient vouloir tout envahir. Mais Fabius-Maximus les vainquit, fit prisonnier leur Roi Bituit qu'il envoya à Rome, & qui fut présenté au peuple sur un char, vêtu des mêmes habits & avec les mêmes armes qu'il portoit le jour de la bataille.

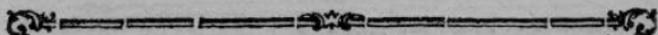
Soit que la puissance des Auvergnats parut trop redoutable aux Romains, soit que contents pour cette fois de les avoir humiliés, ils renvoyassent à un autre temps le projet de les assujettir, ils les laissèrent tranquilles après cette grande victoire. Ils furent moins réservés sur le compte du Dauphiné, de la Savoie, de la Provence, du Languedoc & d'une partie du Rouergue qu'ils réduisirent en province.

On ignore de quelle manière & en combien de temps les Romains firent la conquête de ces vastes pays. Le seul César nous apprend que ce fut l'ouvrage de Fabius-Maximus; peut-être que si une partie des histoires de Tite-Live & de Dion-Cassius n'étoit pas perdue, nous en aurions le détail.

Liv. 11

Un si grand établissement dans les Gaules de-

vint cher aux Romains ; ils n'épargnèrent rien pour le conserver & l'étendre. Envain les Gaulois voulurent les en chasser ; leurs efforts ne servirent qu'à hâter la perte de leur liberté.



CHAPITRE III.

Luthérius, Général Quercinois, vaincu par Caninius. — César vient au siège d'Uxellodunum, & s'en rend le Maître. — Luthérius mis à mort.

CÉSAR se fut à peine rendu dans la Gaule Narbonnoise dont il avoit eu le gouvernement en qualité de Proconsul ; qu'il entreprit la conquête des autres parties des Gaules qui n'étoient pas soumises aux Romains ; & il l'exécuta avec cette fortune & cette supériorité de génie qui le rendit depuis le maître du monde.

On ne rapportera pas tous les événemens qui amenèrent cette révolution. César lui-même aussi excellent Historien que grand Capitaine, nous en a appris dans ses Commentaires jusqu'aux plus petits détails. On se bornera à ce qui intéresse particulièrement le Querci. Heureux ! si dans ce qu'on en a dit & ce qu'on en doit dire encore, on avoit eu des guides aussi sûrs & aussi habiles. L'obscurité qui règne dans les faits historiques ne ferait pas, ainsi qu'elle le fait pour l'ordinaire, le

désespoir de ceux qui écrivent l'histoire ou qui la lisent.

Confondu dans la masse des scènes variées qu'offre le cours de cette guerre sanglante, ce n'est qu'à la dernière année qui la termina, que le Querci fixe seul les regards, & ne paroît, ce semble, que pour mettre le sceau aux triomphes de César. Après la prise d'Alise & la mort de Vercingetorix, la Gaule épuisée sembloit être sans ressource, & l'étoit en effet. Quelques Capitaines tentèrent cependant encore le sort des armes, & ne firent que reculer, pour un terme qui fut bien court, sa chute entière. Luthérius Général Quercinois fut du nombre. Il avoit été toujours extrêmement attaché à Vercingetorix, l'avoit suivi dans toutes ses expéditions, & s'étoit même enfermé dans Alise avec lui. Mais ayant trouvé le moyen d'en sortir, on ne fait de quelle manière, avant la capitulation, il ne fut pas enveloppé dans le malheur de ses défenseurs. Ne pouvant se résoudre à subir la loi du vainqueur, il rassembla quelques troupes, & se joignit à Drapés, Capitaine Sénonois, qui avoit conservé un petit nombre de soldats, tristes & malheureux restes de l'armée qu'il avoit commandée dans le Poitou, où il fut défait par Caninius & Fabius, Lieutenans de César.

Animés du même amour de la liberté, ennemis irréconciliables des Romains, Luthérius & Drapés firent quelques courses heureuses, plus propres à

fatisfaire leur haine particulière, qu'utiles à la cause générale. Ils n'avoient que cinq mille hommes avec eux; foible ressource & bien peu capable de résister à Caninius, qui avec ses légions tenoit la campagne, & qui enfin les ferra de si près, qu'il les força de se retirer dans la forteresse d'Uxellodunum en Querci, où il les investit bientôt.

Cette place étoit située sur une montagne entourée de précipices, & n'étoit accessible que par un côté dont la pente étoit si roide, que des hommes armés pouvoient à peine s'y tenir debout. Une rivière couloit au pied, qui la ceignoit presque toute entière, & au-delà de la rivière s'élevoient d'autres rochers qui la resserroient dans ses bords.

Caninius ayant reconnu la place & vu la force de son assiette, divisa son armée en trois corps qu'il plaça sur les hauteurs voisines, & fit travailler à une tranchée défendue par de forts retranchemens, dans le dessein d'enfermer la ville, afin que rien ne put y entrer ni en sortir. Luthérius ayant pénétré son projet, & craignant pour sa place le même malheur d'Alife qui avoit été forcée de se rendre faute de vivres, laissa deux mille hommes dans la ville, & en sortit avec Drapés & le reste de ses soldats pour aller chercher des blés. Ils en ramassèrent une grande quantité qu'ils firent passer successivement aux assiégés; mais ils ne furent pas assez heureux pour finir ce qu'ils avoient si bien commencé.

Des transfuges en avertirent Caninius, qui fit

cacher un corps de troupes assez près de la ville & sur le chemin que Luthérius avoit accoutumé de prendre avec ses convois. Cet infortuné Général donna en effet dans l'embuscade. Son escorte quoique surprise se défendit vaillamment, & fut taillée en pièces. Luthérius, pour ne pas tomber au pouvoir des Romains, se sauva à course de cheval. Après l'action, Caninius présumant avec raison que Drapés qui gardoit les magasins à quelques lieues de-là, ne seroit pas si-tôt instruit de la défaite de Luthérius, voulut lui en porter lui-même la première nouvelle. Il marcha à lui en diligence, attaqua son camp à l'improviste, s'en empara après une légère résistance, & fit Drapés prisonnier, qui ne voulant pas survivre à la perte de sa liberté, se laissa mourir de faim.

Malgré la perte de leurs chefs, les assiégés qui avoient des vivres pour long-temps, se défendirent si bien, que Caninius qui perdoit beaucoup de monde, voyant que le siège n'avançoit pas, & craignant que cela ne fit tort aux affaires de César, crut devoir l'en avertir.

Ce grand homme étoit alors à Chartres. Jugant que sa présence étoit nécessaire au siège, il s'y rendit à grandes journées avec sa cavalerie, après avoir donné ordre à deux légions de le suivre. Quelque peu importante que parut cette place, il étoit de la plus grande conséquence pour lui de la prendre. D'autres, à l'exemple de ceux qui la défendoient, pouvoient se cantonner dans

d'autres forts, & lui faire perdre à les attaquer successivement, tout le temps qui lui restoit de son commandement, dont le terme devoit expirer dans moins d'une année. Il sentoit, qu'obligé alors de quitter la Gaule, il risquoit de perdre tout le fruit de ses travaux, soit que les Gaulois fussent par là encouragés à secouer le joug, soit que quelque autre Général vint lui ravir la gloire de les avoir entièrement soumis. Tout cela pouvoit arriver, si Uxellodunum lui échappoit.

Plus habile que ses Lieutenans, il vit bientôt que le seul moyen de réduire cette place, étoit de la priver de l'eau qui lui étoit nécessaire. Les assiégés la prenoient à la rivière qui couloit au pied de leurs rochers, & à une très-belle fontaine qui n'étoit pas éloignée de leurs remparts. Son premier soin fut de garnir les bords de la rivière d'archers & de frondeurs. Il y plaça aussi des machines de guerre, qui tirant continuellement, en défendoient les approches avec tant de succès, que les assiégés n'osèrent plus y aller puiser. Aucun d'eux ne paroissoit qu'il ne fut à l'instant foudroyé.

La fontaine alors fournissoit seule l'eau suffisante aux habitans. Toute l'armée désiroit de les priver aussi de cette ressource; César fut le seul qui en trouva le moyen. Il fit construire une vaste terrasse de soixante pieds de haut, sur laquelle on éleva une tour à dix étages qui dominoit la fontaine, d'où l'on tiroit continuellement

sur ceux qui vouloient en approcher. Le danger dès-lors devint égal, soit du côté de la fontaine, soit du côté de la rivière ; ce qui fit périr bien du monde. Il falloit ou se rendre, ou détruire cette tour formidable. Les assiégés prirent le parti le plus courageux ; ils remplirent plusieurs tonneaux de suif, de poix & d'autres matières combustibles, & les roulèrent contre la tour après y avoir mis le feu. Les flammes se firent bientôt voir aux fascines qui lioient les terres qui formoient la terrasse. Les Romains accoururent pour les éteindre, & furent reçus par les Quercinois qui avoient suivi de près les tonneaux. Il s'engagea là un combat très-vif & très-meurtrier. Les Romains étoient poussés, & la tour étoit dans le plus grand danger, lorsque César fécond en ruses de guerre, imagina d'envoyer quelques cohortes menacer les murs de la ville avec de grands cris. Les habitans effrayés, craignant qu'à la faveur du combat on ne tentât d'escalader la place, rappelèrent promptement les soldats à la défense des remparts.

Le peu de succès de cette tentative ne découragea pas les assiégés ; ils continuèrent de se défendre avec la même valeur, espérant de trouver quelqu'autre moyen de détruire cette tour fatale. Ce n'étoit pas pourtant l'ennemi qu'ils avoient le plus à craindre ; il en étoit un autre bien plus dangereux, qu'ils ne soupçonnoient pas, & qui consumma leur ruine.

Malgré le roc sur lequel portoient leurs murailles, & qui sembloit les mettre à l'abri de la mine, César en fit ouvrir une, non dans le dessein de les faire crouler, mais pour chercher la source de la fontaine & en détourner les eaux. Ce moyen lui réussit & la fontaine se trouva tout-à-coup à sec. Ce prodige, car c'en étoit un bien grand aux yeux de ce peuple superstitieux, fit tomber les armes des mains des assiégés. Ils crurent que les Dieux combattoient contr'eux pour les Romains; ils se rendirent à discrétion.

Dès que César fut maître de la place, il fit un trait de barbarie qui a terni sa gloire aux yeux de la postérité. Il fit couper les mains à tous les hommes qui étoient en état de porter les armes, afin, dit un Historien, d'intimider ceux qui oseroient se mesurer avec lui.

Après cette conquête que César dut bien plus à la ruse qu'à la valeur de ses troupes, il n'y avoit plus que Luthérius qui pût lui donner encore de l'inquiétude; mais sa bonne fortune l'en rendit bientôt le maître. Ce malheureux Capitaine, après avoir long-temps erré pour se soustraire aux recherches de ses ennemis, forcé de changer souvent d'asile, fut trahi par un certain Espanactus Arvernien, qui étoit secrètement vendu à César. Ce traître violant les droits sacrés de l'hospitalité, le livra aux Romains qui le firent mourir.

Ainsi finit ce brave Général que César ne put faire plier que par une trahison. Il fut la triste victime

viétime de son amour pour la patrie. On peut dire qu'il fut le dernier des Gaulois; avec lui & sous les murs d'Uxellodunum fut enterrée l'antique liberté de la Gaule.

CHAPITRE IV.

*Uxellodunum est le lieu appelé aujourd'hui
Puidiffalu.*

LES Géographes ont été fort partagés sur la situation du fameux Uxellodunum, en convenant tous cependant qu'il étoit dans le Querci. Mais dans quel endroit du Querci? en reste-t-il des vestiges? où les trouver? C'est ce qui a été longtemps couvert d'un voile presque impénétrable. Le silence de l'Historien de César, sur le nom de la rivière qui baignoit ce fort mémorable, a donné lieu aux différentes opinions dans le désir d'en fixer l'assiette. On a cru voir Uxellodunum sur tous les rochers chargés de mafures, dont une rivière ceignoit le pied; une fontaine s'y montrait-elle, on croit à l'évidence. Les uns s'appuyant sur les anciens Commentateurs de César, ont cru que c'étoit Capdenac, petite ville près de Figeac. Ils s'étoient des privilèges qui lui furent donnés en 1320 par Philippe-le-Bel, où on trouve ces mots, *notre ville de Capdenac, jadis appelée Uxellodunum*; ce qui seroit peut-être décisif, si on n'avoit

pas découvert son origine. Elle la doit à un Chevalier Wisigoth nommé Gibert Escrimiol qui étoit venu d'Espagne. Il fit bâtir un fort en 477, auprès duquel se forma dans la suite des temps la ville de Capdenac. On voit une tour qui porte encore le nom d'*Escrimiol*.

D'autres ont avancé que c'étoit Lusech, petite ville sur la rivière du Lot, où l'on voit dans une presqu'île formée par cette rivière, une roche isolée, d'un abord âpre & difficile, sur laquelle il y a quelques tours antiques appelées *Castel-Cæsaris*. Mais ils ne sont pas mieux fondés, si on considère que ce lieu n'a jamais porté d'autre nom que celui de *Castrum de Lusechio*, ainsi qu'on le trouve dans les anciens titres, & notamment dans un acte de 1267, passé entre Alphonse, Comte de Poitiers & de Toulouse, & Barthelemi Evêque de Cahors. Le nom de *Castel-Cæsaris* donné par le peuple à ces vieilles tours, ne fait pas d'ailleurs une autorité bien grande, dès qu'elle est dénuée du secours d'autres preuves. Il est très-probable au contraire que le mot *Castel-Cæsaris* est corrompu de celui de *Castel-Sarrasins* qui est vraisemblablement le véritable, étant très-apparent que c'est un ouvrage des Sarrasins. Lors de leur irruption dans le Querci, ils y bâtirent ce fort pour leur défense; ainsi qu'ils le firent dans d'autres endroits de l'Aquitaine.

L'incertitude est fixée aujourd'hui, & c'est une vérité démontrée par les découvertes modernes

que le lieu de Puydissalu, appelé en langue vulgaire *lou pech Dissolud*, vers la frontière du Limousin, entre Vairac & Martel, sur la rivière de Dordogne, est le véritable *Uxellodunum*. Il est vrai que la rivière, qui du temps de César baignoit le pied de la montagne, en est un peu éloignée de nos jours; mais on a vu plus d'une fois des rivières changer de lit. A cela près, tout d'ailleurs le confirme; l'affiette & la disposition du lieu exactement conforme à la description qu'en fait l'Historien de César; le nom vulgaire de *pech Dissolud* qui s'éloigne peu du latin; celui de *Belcastel* que porte cette butte de terre ou terrasse, sur laquelle César avoit fait élever la tour; les mesures qu'on voit sur le sommet du rocher parmi lesquelles on trouve une espèce de portique, appelé la *porte de Rome*; la tradition du pays où la mémoire de ce fameux siège s'est transmise de père en fils; les médailles consulaires du temps même de César, qu'on y trouve fréquemment en labourant la terre, & surtout deux épées romaines découvertes en 1683, font des preuves, ce semble, plus que suffisantes pour changer la simple présomption en certitude. Ce qui est appuyé encore par une donation faite en 925 aux Religieux de Tulle par le Roi Raoul. Ce Prince leur donne cette ville qu'il appelle *Uxellodunum*, connue, dit-il, par les attaques de César, & dans laquelle, ajoute ce Prince, ses prédécesseurs avoient bâti un château pour arrêter les courses des Nor-

mands qui avoient dévasté le Limousin & le Périgord, & les empêcher sans doute d'entrer dans le Querci.



CHAPITRE V.

La Gaule entièrement assujettie aux Romains. — Le Querci honorablement traité. — Mines d'argent. — Lin du Querci très-estimé à Rome.

LA Gaule parut avoir attaché toute sa fortune à la forteresse d'Uxellodunum. La prise de cette place fut l'époque fatale qui la vit assujettie sans retour. En perdant l'espérance de rompre ses fers, elle sembla avoir oublié son antique fierté. Bientôt elle ne fut occupée que du soin de plaire à ses nouveaux maîtres; tandis que ceux-ci, loin d'appesantir ses chaînes, se prêtèrent avec une sorte d'attention à tout ce qui pouvoit en diminuer l'amertume, & s'il étoit possible, les lui faire oublier.

Soit qu'ils craignissent que quelque révolution ne leur enlevât cette belle conquête, s'ils aggravoient son joug; soit par quelqu'autre raison qui nous est inconnue, les Romains traitèrent avec distinction leurs nouveaux sujets. Ceux de la Gaule Narbonnoise pour qui César, & la République même, avoient toujours montré une prédilection marquée, ne purent cependant obtenir des fa-

veurs accordées aux autres parties des Gaules.

Après que les armes romaines avoient conquis un pays, le Sénat délibéroit sur son sort selon les vues de la politique présente ou de l'intérêt à venir. Il envoyoit ensuite des Commissaires qui sur leurs instructions secrètes fixoient la destinée des peuples & des villes dont ils faisoient deux classes. La première comprenoit les villes réduites en province; telles furent les villes de la Gaule Narbonnoise, après que Fabius en eut fait la conquête. Outre le tribut qu'on leur impoisoit, on leur ôtoit leurs lois & leurs Magistrats; elles étoient livrées à la tyrannie d'un Préfet ou d'un Proconsul qui les pilloit & les ravageoit. L'histoire nomme plus d'un Verrès qui déshonora ces places, ainsi que l'humanité.

Dans la seconde classe étoient les villes appelées municipales; elles conservoient leurs lois & leurs Magistrats. Il paroît par divers monumens, que la Gaule, après avoir posé les armes, quoique fournie à un tribut d'un million d'écus, ne fut pas néanmoins réduite en province. Sans doute pour accoutumer ces peuples à son empire, Rome voulut user de douceur & se les attacher par les charmes du mot de *Liberi* qui caractérisoit ceux de cette seconde classe, à plusieurs desquels elle accorda même le *jus latii*. Un des points le plus honorable consistoit à pouvoir être admis aux charges de Rome, après avoir passé par celles de leur pays.

Ce moyen lui réussit si bien auprès des Gaulois, que glorieux, ce semble, d'être associés à l'empire de l'univers avec cette maîtresse du monde, Rome n'eut jamais à se plaindre d'eux; ils lui furent depuis inviolablement attachés. Aussi un Poète n'a pas balancé de dire qu'il leur avoit été avantageux d'avoir été vaincus. Qu'on ne croie pas que ce fut uniquement une expression poétique dictée par la flatterie. A bien considérer l'état des Gaules, avant qu'elles fussent soumises aux Romains, & à le comparer avec les changemens heureux qu'elles éprouvèrent sous leurs lois, rien n'est si juste que l'expression de Rutilius. Sans contredit trop aveuglé pour concevoir les avantages inestimables qui en furent la suite, il s'attachoit à ceux qui le touchoient personnellement. Il avoit été revêtu lui-même, quoique Gaulois, des premières charges de Rome. Payen outré, il n'avoit garde de sentir que le bien le plus précieux de cette révolution pour tout ce beau pays, étoit la connoissance du christianisme. La providence sembloit l'avoir attachée aux conquêtes du peuple romain, dont le commerce & les vertus sociales adoucirent les mœurs des différentes nations qu'il subjuga, & les prépara par-là à recevoir plus aisément l'évangile. Et n'eût-il fait d'autre bien dans la Gaule, que d'abolir l'usage barbare des sacrifices de sang humain, il mériteroit les éloges & la reconnoissance de la postérité.

Le Querci jouit des beaux privilèges dont on

vient de parler, & eut part aux bienfaits de ses maîtres. On vit dans son sein des Magistrats qui parvinrent aux premières dignités de Rome. Un certain Priscus Quercinois, après avoir exercé la magistrature dans son pays, fut Tribun d'une légion & Questeur dans les trois provinces des Gaules, s'il en faut croire une ancienne inscription du commencement du règne d'Auguste, qu'on voit à Lyon. L'histoire fait mention aussi d'une Bobila, *Senatrix Romana*, qui étoit du Querci, célèbre par sa piété & par les dons qu'elle fit à l'Eglise.

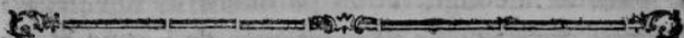
Jusques-là le Querci ne fit que partager avec les autres parties des Gaules, des graces dont on n'auroit pu, ce semble, le priver sans injustice; il suivit la condition commune. Mais lorsqu'il fut bien connu, il jouit de sa considération particulière, soit par ses mines d'argent qu'on trouvoit près de Figeac & de Capdenac, entièrement bouchées aujourd'hui, & dont il n'y a plus de vestiges, soit par l'abondance & la beauté de son lin. Quelques curieux en ayant apporté à Rome, il fut trouvé supérieur à celui de l'Italie, qui jusques-là avoit passé pour le plus beau de l'empire. Alors les Dames Romaines ne voulurent plus avoir des voiles que de la toile qui en étoit tissée; & ces voiles particuliers furent appelés, par excellence, *Cadurcum*. Rien n'égalait, en effet, sa finesse & sa blancheur; un Auteur l'a comparée à celle de la plus belle laine.

Plin.

Les dévotes à la Déesse Isis ne voulurent plus aussi désormais que des draps faits de cette toile;

de là le lit dont elles se servoient dans le temple, perdit le nom de *Stramentum*, & fut appelé *Cadurcum*. Ces bonnes femmes consacroient toutes les semaines, ou tous les neuf jours, une nuit à la Déesse, & alloient coucher dans son temple. Les maris qui les en empêchoient, étoient obligés de demander pardon pour elles, & de payer une amende en argent, *pro violato Cadurco*.

Cela a un peu changé. On recueille à la vérité du lin aux environs de Figeac & de Montauban; mais il a dégénéré, sans doute, soit pour l'abondance, soit pour la bonté. Un Géographe de nos jours ne seroit pas tenté de désigner particulièrement le Querci par cet endroit, ainsi que l'a fait Strabon.



CHAPITRE VI.

Cahors appelé anciennement Divona, mis au nombre des cités par les Romains. — D'où lui venoit ce nom. — Grands chemins. — Bains. — Amphithéâtre. — Collège de Potiers de terre.

APRÈS qu'Auguste eut fait le partage des provinces des Gaules, avec le peuple romain, l'Aquitaine fut accrue de plusieurs peuples entre la Garonne & la Loire; & la ville de Cahors fut du nombre des huit cités qui y furent incorporées. Par le mot *cité* on désignoit les villes principales; celle de Cahors

méritoit bien cette distinction. Beaucoup plus ancienne que Rome, on ignore absolument son origine, ainsi que la véritable étimologie du nom de *Divona*, qu'elle portoit avant d'être connue des Romains. L'opinion la plus vraisemblable est que les Gaulois étant dans l'usage de donner à leurs villes le nom des rivières ou des fontaines près desquelles ils les plaçoient, & *Divona* en langage Celtique voulant dire une fontaine, la ville de Cahors avoit pris son nom de la fontaine appelée, la fontaine *des Chartreux*, si abondante qu'à sa source elle fait aller un moulin à trois meules. On pourra être étonné, non sans raison, que ses Fondateurs ne lui aient pas donné le nom de la rivière du Lot, qui l'entoure au point d'en faire une presqu'île, plutôt que celui d'une fontaine située même au-delà de la rivière. Sans doute ils voulurent la caractériser par quelque chose de plus particulier qu'une rivière, chose assez ordinaire, tandis qu'on ne voit pas communément une aussi belle fontaine, dont la Nymphé ou la Déesse leur parut peut-être devoir être plus attentive à protéger la nouvelle ville, que le Dieu du Lot, occupé à veiller sur tout ce qui se trouvoit sur ses bords dans toute l'étendue de sa course. On peut s'appuyer encore, pour fortifier cette opinion, de l'autorité d'Aufone, dans sa description de Bordeaux, & de celle de Camdenus, chapitre 1.^{er}, de l'histoire de Bretagne.

Cahors perdit le nom de *Divona*; cette ville suivit le sort de la plus grande partie des Gaules, qui sous les

Romains changèrent leur nom particulier avec celui du pays où elles étoient assises. Dans la notice des Gaules, faite sous le règne de l'Empereur Honorius, cette ville est désignée par le mot de *civitas Cadurcorum*, d'où s'est formé celui de *Cadurcum*, qui lui est resté.

Auguste, après avoir affermi sa puissance, sembla ne vouloir désormais régner que par l'amour. Il ne mit plus de bornes à ses grâces, surtout dans les pays qu'il croyoit devoir lui être plus étroitement attachés, tels que l'Aquitaine gouvernée par ses Légats ou Procureurs. Il savoit que rien ne plaît tant aux peuples que de voir embellir & distinguer les lieux qui leur ont donné la naissance. Cet Empereur égala la ville de Cahors aux Métropoles. On a vu que de son temps des Quercinois furent élevés aux premières dignités de Rome, & devinrent citoyens de cette capitale du monde. Agrippa, ce grand homme, si jaloux de la gloire de son maître, & par-là entrant mieux qu'un autre dans ses vues, étant venu commander dans les Gaules, n'oublia rien pour les faire jouir des mêmes avantages que l'Italie. Il fit faire ces grands chemins dont les restes informes excitent encore notre admiration. Le Querci en fut décoré avec soin; on y voit les vestiges de trois grandes routes de Cahors, qui en étoit le centre, à Toulouse, à Bordeaux & à Rodez.

Auguste s'y étoit pris trop tard. Sa vie ne fut pas assez longue pour mettre la dernière main à son plan; mais il en fit assez pour forcer, pour ainsi

dire, ses successeurs à le suivre. La ville de Cahors fut embellie successivement de bains, d'un amphithéâtre & d'un temple magnifique.

Sans doute pendant la paix on occupa à ces ouvrages les légions ou les cohortes qui gardoient le pays. C'étoit en effet dans la politique des Romains de faire travailler les soldats & même les gens du peuple; soit pour les tenir en haleine, & les rendre plus robustes, soit pour éviter par-là les inconvéniens de l'oïveté; ce qui peut servir à expliquer en partie un fait singulier digne d'être rapporté.

Près d'un petit village du Querci appelé *Cos*, situé sur la rive droite de la rivière d'Aveiron, & où étoit, du temps des Romains, le grand chemin de Toulouse à Cahors, chemin dont on voit au-dessus de ce village, de beaux fragmens qui portent le nom de *chemin ferré*, est une grande plaine séparée de ce lieu par la rivière, & non loin d'une chapelle dédiée à Sainte Rufine, qui lui a donné son nom. Selon une ancienne tradition, il y a eu autrefois dans cette plaine, une ville nommée *Hispalia*, dont l'histoire n'a conservé aucune trace. Le phénomène le plus singulier accrédité de plus en plus cette erreur, & l'a transmise d'âge en âge. Si, lorsque les blés sont en épis, on monte sur des côteaux élevés au-dessus du village de *Cos*, on croit voir dans la plaine située au-dessous, le plan exact d'une ville avec ses rues bien allignées, & ses places publiques. On peut ajouter à cela, qu'en la-

bourant cette terre, on y trouve fréquemment des médailles de bronze du haut empire; qu'on y a trouvé des fondemens de murs, des puits, & surtout des tombeaux dans lesquels il y avoit des urnes & des lampes sépulcrales qui sont conservées dans les cabinets des Curieux du pays. La science la plus profonde de l'antiquité se trouve ici en défaut; ni l'histoire, ni le marbre, ni le bronze n'offrent aucune notice de cette prétendue ville. On est forcé d'en venir aux conjectures. Peut-être le plan d'une ville qu'on croit appercevoir, est celui d'un camp d'une ou de plusieurs légions qui travailloient à ce chemin. On fait que la figure d'un camp romain ressembloit à celle d'une ville; il avoit ses fossés, ses rues & ses places. On peut croire que les puits trouvés depuis furent creusés pour avoir toujours de l'eau claire, lorsque celle de la rivière étoit bourbeuse; ce qui arrivoit apparemment alors, comme aujourd'hui, à la moindre pluie. En suivant cette supposition, on peut croire encore avec fondement que les tombeaux ont été creusés pour quelques Officiers de légions, qui moururent en faisant travailler à ce chemin, & qui, suivant l'usage de ce peuple, furent placés sur ses bords; ou bien pour quelques habitans du pays qui avoient pris les mœurs romaines. L'une & l'autre de ces conjectures est très-apparente. En effet, ces chemins étoient faits avec trop de solidité pour qu'il ne fallut pas mettre un temps très-considérable à les construire; ce qui annonce la nécessité où

l'on fut de former un camp dans les environs pour loger les troupes. Celui-là se trouvoit placé à une égale distance de Cahors & de Touloufe; c'est-à-dire, à vingt-un milles de ces deux villes; ce qui revient à sept de nos lieues. Mais comment se peut-il que l'impression que ce camp peut avoir faite sur ces terres, ne se soit pas effacée par le travail, depuis tant de siècles, & que cette impression ne paroisse & ne soit sensible qu'au temps de la moisson? On avoue que la ressource des conjectures, quoique bien étendue, ne peut rien imaginer là-dessus de satisfaisant ni de probable; & c'est ce qui constitue le phénomène.

Les conjectures seront moins hasardées sur l'amphithéâtre de Cahors, dont on voit les restes informes près de la ville, au lieu appelé *la rivière du Pal*. On croit qu'il fut bâti sous le règne de Constantin, par un certain *Pontius-Polemius*, Gaulois de naissance, homme consulaire & Préfet du Prétoire des Gaules. Il y fit aussi construire des bains; il leur donna l'eau nécessaire, en bâtissant un magnifique aqueduc destiné à porter les eaux d'une fontaine placée à plus de six lieues de distance, & appelée *Pompolemie*. Les restes de cet aqueduc dont on trouve encore des vestiges en plusieurs endroits, sont d'une beauté surprenante. Pour prendre le niveau des eaux, il fallut percer des montagnes, en lier d'autres & les rapprocher, pour ainsi dire, par des arches de maçonnerie. On voit une de ces arches encore entière près d'un château

appelé autrefois *Polminiac*, par corruption de *Polemii-arcus*, & nommé aujourd'hui *Laroque*. Cet ouvrage paroît si surprenant, que le peuple l'attribue à une opération magique.

On a trouvé, dans divers temps, grand nombre de débris qui ont fait croire que l'eau étoit conduite sur cet aqueduc, dans des tuyaux de terre cuite, & par divers morceaux de poterie où le nom du Potier étoit gravé. On a présumé que le même *Polemias* avoit encore établi à Cahors un Collège de Potiers de terre, si célèbres alors, que plusieurs de leurs ouvrages tels que ces vases de terre qui servoient à élever l'eau dans les puits à roue, portoient le nom de la manufacture; on les appeloit *Cadurcum*. Ce mot de Collège, pour des ouvriers aussi peu estimés dans nos mœurs, ne paroitra pas extraordinaire, si on se rappelle que les Romains se servoient de la vaisselle de terre pré-
 Vitruve. férablement à toute autre.

La prédilection que ce Magistrat montra pour la ville de Cahors en l'embellissant avec tant de soin, a fait croire à quelques-uns qu'il étoit Quercinois:
 Sidonius. mais on n'en a aucune preuve. L'Auteur qui nous a appris qu'il étoit Préfet des Gaules, se contente de dire qu'il étoit Gaulois, ainsi que sa femme appelée *Arancola*.

Les deux vastes & magnifiques coupoles qu'on voit à l'église cathédrale de Cahors, sont aussi un ouvrage des Romains; on en ignore l'auteur & le temps de leur construction. C'étoit alors

un temple de payens ; Saint Martial renversa l'idole qu'on y adoroit.

CHAPITRE VII.

*Saint Martial prêche l'Évangile dans le Querci.
— Amadour. — La ville de Roquamadour lui
doit son origine. — Génulphe premier Evêque
de Cahors.*

A ne considérer les vastes conquêtes des Romains que comme un effet des révolutions humaines, on seroit presque tenté de les regarder comme fabuleuses, & de suspecter la vérité de l'histoire. Elles furent si rapides & si marquées au coin du merveilleux, qu'il est évident que ce peuple fut le foible instrument dont Dieu se servit pour l'exécution de ses décrets immuables. Si la providence le choisit par préférence à tant d'autres, quoiqu'il fut plongé dans les plus profondes ténèbres du paganisme, pour lui donner l'empire du monde, ce fut pour le récompenser de ses vertus morales ; nul en effet dans le reste de l'univers ne le surpassoit, ne l'égaloit même de ce côté-là. Dans les beaux siècles de la république, la bonne foi, la probité, la tempérance, toutes les vertus humaines sembloient avoir fixé leur demeure dans le Capitole. Nul donc n'étoit plus digne de profiter des avantages de la monarchie universelle, nécessaire dans les desseins de Dieu, pour lier tous les hommes entr'eux, & les

disposer, en les mettant sous le joug des mêmes lois, à profiter plus aisément des biens inestimables qu'il leur préparoit.

Auguste, après avoir triomphé de tous ses rivaux, eut à peine fermé le temple de Janus, que le grand mystère de la rédemption s'accomplit. La paix qui régna ensuite pendant assez long-temps dans tout le monde connu, donna la facilité aux Apôtres de Jesus-Christ de se répandre par-tout, & de porter la connoissance de l'évangile chez tous les peuples.

Ce fut vers l'an quarante-six de l'ere chrétienne, sous l'empire de Claude, & un an après que Saint Pierre eut établi son siège à Rome, que Saint Martial vint en Aquitaine & passa dans le Querci.

Parmi les Dieux communs à toutes les Gaules & adorés dans le Querci, Mercure sembloit y être plus particulièrement révééré que les autres. Il étoit regardé comme le Gardien des héritages des grandes routes, & le Protecteur des voyageurs. On trouve fréquemment dans le pays de grandes pierres placées sur les bords, ou à peu de distance des chemins; ces pierres étoient des autels sur lesquels on sacrifioit à cette fausse divinité. On en voit une surtout près du lieu de Livernon qui attire les regards par sa singularité. Elle a trente-cinq pieds de long, vingt de large & trois d'épaisseur. Elle est dressée en forme d'autel, & placée avec tant d'art & de justesse, sur deux autres pierres qui la soutiennent, que de quelque côté qu'on

qu'on la presse avec le pouce, on la fait remuer. L'ancienne superstition n'est pas encore effacée. Les payfans des environs ont une certaine vénération pour cette pierre ; le plus grand nombre est dans l'idée qu'ils seront préservés de la fièvre, s'ils peuvent la couvrir de fleurs sans être vus.

Il y avoit aussi un temple de ce Dieu à Mercuez, non loin de Cahors. Ce lieu est appelé dans les vieux actes *Castrum Mercurii*, & le chemin qui y conduisoit, *via Mercurii*. Ce temple a été changé depuis en un magnifique château qui appartient à l'Évêque de Cahors. C'est sans doute à ce Dieu que les Romains, devenus les maîtres du Querci, élevèrent dans le centre de la ville, ce beau temple dont on a parlé. Saint Martial le dédia à Saint Etienne, après en avoir abbatu l'idole, ainsi qu'il le dit lui-même dans une de ses épîtres.

Saint Amadour vint en Aquitaine du temps de Saint Martial. S'il faut en croire l'Auteur de sa vie, c'est le Zachée de l'évangile, qui, après la mort de Jesus-Christ, s'attacha à sa divine mère, qu'il n'abandonna plus jusqu'à sa mort, & dont il vit la glorieuse assomption. Persécuté par Saul, après le martyre de Saint Etienne, il quitta la Palestine, sur l'ordre que lui en donna la Sainte Vierge dans une vision, & s'embarqua dans une nacelle avec sa femme Véronique, se livrant à la merci des flots, résolu de s'arrêter où son petit vaisseau prendroit terre. Il traversa la Méditerranée, entra

dans l'Océan, & aborda enfin à la côte de Médoc, au lieu appelé *Pas-de-grave*. Zachée & Véronique s'établirent aux environs. Instruits que Saint Martial étoit en Aquitaine, ils furent voir cet Apôtre des Gaules, qui, quelque temps après, consacra près de leur demeure un oratoire en l'honneur de Saint Etienne. Les vertus & la piété de ces deux étrangers, leur concilièrent l'amour & la vénération des peuples. Ils convertirent plusieurs personnes à la foi, & dans le nombre un grand Seigneur du pays. Saint Martial conféra le baptême à ce néophyte ; en même-temps il ordonna à Zachée d'aller à Rome, pour rendre compte à Saint Pierre du succès de ses prédications en Aquitaine. Zachée obéit, & fut deux ans à Rome, auprès de Saint Pierre dont il vit le martyre. Il revint alors trouver sa femme Véronique. Pendant son absence, elle s'étoit retirée au lieu de Solac, où elle mourut bientôt après. Zachée revint à sa première demeure, où il bâtit deux églises en l'honneur de la Sainte Vierge & de Saint Pierre, qu'il avoit vu mourir. Résolu depuis de passer ses jours dans la solitude, il vint dans le Quercy, & choisit sa demeure dans un lieux affreux, plein de bêtes féroces ; il les chassa par ses prières. Il y bâtit une église en l'honneur de la Sainte Vierge ; Saint Martial la bénit dans une visite qu'il fit à son ami dans sa nouvelle retraite. Ce fut alors que Zachée fut appelé Amadour : *Quasi amator solitudinis*. Il mourut quelques années après ;

il fut enterré, ainsi qu'il l'avoit ordonné, sous le feuil de la porte de l'église qu'il avoit bâtie, généralement regretté des peuples voisins, & regardé comme un Saint. Cette église devint très-célèbre par les miracles opérés en vertu de l'intercession de la mère de Dieu, & a été l'origine de la ville de Roquamadour, par corruption de *Roche d'Amadour*. On a cru devoir rapporter cette esquisse de la vie de Saint Amadour; non, que tout ce qui y est dit, soit une vérité historique, il y a au contraire beaucoup à douter. Mais comme il est certain cependant que ce qui intéresse le Querci, c'est-à-dire, l'existence de Saint Amadour dans sa solitude, où il bâtit cette fameuse église de la Sainte Vierge, peut-être la plus ancienne du pays, est regardé comme indubitable, on ne pouvoit pas se dispenser d'en parler. Ce qui d'ailleurs peut être édifiant, n'est jamais étranger à l'histoire, dès qu'il n'amène pas à la superstition.

Les prédications de Saint Martial, & l'exemple de la vie pénitente de Saint Amadour durent faire bien des prosélytes à la foi dans le Querci. Tout semble le prouver; & ce n'est pas être trop crédule de le penser. On voit d'un côté Saint Martial arborant l'étendard de la croix sur les débris de l'idole du principal temple de la ville de Cahors; cela ne put se faire sans doute que du consentement du plus grand nombre des citoyens qu'on doit supposer avoir reçu l'évangile. On voit de l'autre la reconnoissance des voisins de la retraite de Saint

Amadour, dont les prières les délivrèrent des bêtes féroces qui infectoient le pays; sentiment qui devoit avoir porté du moins quelques-uns à profiter de ses exhortations soutenues par ce bienfait. On ignore cependant quelle fut la suite de cette mission. On est étonné de ne découvrir dans l'histoire aucune trace du christianisme dans le Querci, depuis cette époque jusqu'à Saint Genulphe, qu'on regarde comme le premier Evêque de Cahors, & qui ne vint dans cette ville que deux cents ans après, sous le règne de Valerien & Galien.

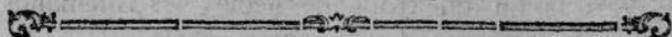
Saint Genulphe étoit Romain. Il fut consacré à Dieu, dans sa jeunesse, par son père Genitus, lors de la persécution de Dece, continuée par Valerien. Le Pape Sixte II occupoit alors la chaire de Saint Pierre; il sacra Genulphe Evêque, & l'envoya à Cahors. Arrivé dans cette ville, Genulphe guérit l'enfant de la maison où il étoit logé, qui depuis long-temps étoit possédé du démon. Ce miracle s'étant répandu, plusieurs malades vinrent à lui; il les guérit aussi & les baptisa. Dioscorus qui commandoit dans la place pour les Romains, instruit qu'au mépris des édits, ces deux étrangers prêchoient hautement la foi de Jesus-Christ, les fit amener à son tribunal. N'ayant pu leur persuader de sacrifier aux idoles, il les fit battre de verges, & jeter ensuite dans un four ardent, d'où ils sortirent entièrement sains. Ce prodige frappa tout le monde, excepté Dioscorus qui les fit conduire en prison, dans le dessein de les faire mourir le lende-

main. Mais dans la nuit son fils fut possédé du démon, & mourut. Désespéré de la perte de cet enfant unique, Dioscorus sembloit être possédé lui-même, & se refusoit à toute espèce de consolation; sa femme lui dit alors que c'étoit sans doute une punition de ce qu'il avoit fait souffrir à ces étrangers, & qu'elle espéroit que s'il vouloit les écouter, ils rendroient la vie à son fils. Dioscorus suivit ce conseil; il fit amener les prisonniers, & leur dit: « Je croirai à votre Dieu, avec tout mon » peuple, si vous ressuscitez mon fils. » Genulphe plein de confiance lui répondit: « Si tu es de bonne » foi, & si tu crois de tout ton cœur, va, prends » sa main, & dis-lui: Au nom de Dieu & de notre » Seigneur Jesus-Christ que ses serviteurs Genulphe » & Genitus annoncent, leve-toi & sois guéri. » Le père l'ayant fait, l'enfant ouvrit les yeux, & se leva sur ses pieds plein de vie & de santé. Fidelle à sa promesse & transporté de joie, Dioscorus, après un jeûne de trois jours, reçut le baptême avec tous les habitans de la ville. Saint Genulphe bâtit ensuite plusieurs églises. Après avoir resté environ trois ans à Cahors pour instruire les nouveaux Chrétiens, & avoir pourvu à tout ce qui étoit nécessaire au culte du vrai Dieu, il se retira avec son père Genitus, dans une solitude sur les bords de la rivière d'Auron, près de Bourges; ils y fondèrent un monastère où ils moururent.

Il paroît bien extraordinaire, on le répète, de le trouver dans ce qu'on vient de voir de Saint Ge-

nulphé, aucune trace du christianisme qu'avoit prêché Saint Martial. Il est vrai que ce premier Evêque ne semble pas s'être répandu dans le reste du Querci, où la foi pouvoit s'être conservée dans le silence & dans quelques retraites, à l'abri de la persécution qui affligeoit la ville, à cause du séjour des Magistrats, sans doute toujours attentifs à faire exécuter les édits. On fait combien les persécutions furent vives sous certains Empereurs. De là vient apparemment le silence de l'histoire sur le christianisme dans le Querci, avant & après cette seconde époque, & sur les successeurs de Saint Genulphé, qui semble avoir abandonné peut-être trop tôt le troupeau qui lui avoit été confié. Après lui on ne fait qui gouverna cette église pendant plus de cent ans. Cette lacune dans l'histoire ecclésiastique de ce pays, peut encore avoir sa cause dans les fréquentes irruptions de divers peuples barbares dans les Gaules, à-peu-près dans ces temps-là. Ils firent perdre les monumens historiques, tandis qu'ils détruisoient avec une espèce d'acharnement les magnifiques ouvrages dont les Romains avoient enrichi les pays qu'ils avoient soumis.





CHAPITRE VIII.

Irruption des Allemands. — Il sont repoussés par Probus. — Florentius & Alithius, Evêques de Cahors.

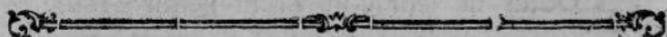
DEPUIS que les Gaules furent asservies, faisant un tout avec l'empire romain, elles ont peu d'événemens à offrir pendant près de trois cents ans. Les pays qui y étoient enclavés, donnent encore moins de détails particuliers. Entraînés par le tourbillon immense de cette vaste & presque incroyable domination, leur mouvement fut presque insensible jusqu'au moment où les peuples du nord, profitant de la foiblesse & du désordre qui s'étoit glissé dans le gouvernement de ce grand empire, virent avec un œil d'envie les riches provinces situées à leur bienfaisance. Disons mieux, soit pour punir les Romains de l'abus qu'ils firent de la puissance qui leur avoit été donnée en récompense de leurs vertus, & que les vices les plus grossiers avoient totalement éclipsées; soit pour amener la grande révolution qui de Rome payenne, devoit faire la capitale du monde chrétien; la providence pour l'exécution de ses desseins, suscita différens peuples qui, à différens temps, déchirèrent & démembèrent ce corps redoutable, renversèrent enfin ce colosse, l'effroi des nations.

Vers la fin du troisieme siècle, les Allemands fortis de la Germanie, & qu'on croit les véritables François, sous la conduite de Crocus leur Roi, entrèrent dans les Gaules, & ravagèrent l'Auvergne & le Gevaudan. Ces deux provinces sont trop voisines du Querci, pour ne pas présumer qu'il fût exposé aussi à leurs brigandages. L'Empereur Probus chassa ces barbares, les poursuivit jusque dans leur pays, dont il réduisit une partie en province. S'il faut en croire quelques Historiens, c'est à cet Empereur que les Gaules doivent la connoissance de la culture de la vigne. Après ses victoires, il l'y fit planter par ses soldats. Si ce fait historique est vrai, le Querci en a tiré un si grand avantage par la bonté supérieure de ses vins, que la mémoire de cet Empereur, l'un des plus grands d'ailleurs du bas-empire, doit y être dans une vénération particulière.

Vipfonius,
Eutrope.

A cette secousse donnée à la Gaule succéda la persécution de Dioclétien & Maximien, qui fut à la veille d'y anéantir le germe de la foi. L'état du Querci en particulier, paroît avoir été des plus déplorables. Envain la religion chrétienne s'affit sur le trône impérial avec Constantin, & sembla prendre dès-lors les plus grands accroissemens; défigurée par les enfans de cet Empereur, elle eut à essuyer un nouveau genre de persécution. L'arianisme ne fit pas couler à la vérité le sang des martyrs, ainsi que l'avoit fait l'idolâtrie. Mais la proscription des Pasteurs orthodoxes fit

peut-être, on ose le dire, de plus grandes plaies à la religion que le fer des bourreaux, par l'abandon où se trouvèrent la plûpart des peuples. C'est à ces différens fléaux qu'on doit attribuer l'interruption des Evêques de Cahors, depuis Saint Genulphe jusqu'à Florentius qui tenoit ce siège vers l'an 390. Son frère Alithius ou Alethius lui succéda. Saint Paulin, natif d'Aquitaine & contemporain de ces deux Prélats, en fait le plus grand éloge. Alithius avoit été marlé; après avoir perdu sa femme, il vendit ses biens & en distribua le prix aux pauvres. Saint Jérôme dit que Toulouse fut préservée de sa ruine par les prières de Saint Exupère & d'Alithius, lors de l'irruption des Vandales dans les Gaules.



CHAPITRE IX.

*Stilicon appelle les Barbares dans les Gaules. —
Ils s'emparent de la première Aquitaine.*

ON attribue communément les ravages des peuples septentrionaux dans l'empire, à l'ambition & à la perfidie de Stilicon. Ce Patrice nommé Tuteur d'Honorius par Théodose, ne vouloit pas renverser le trône de son pupile; mais il crut se rendre plus nécessaire en brotaillant les affaires & en profitant de la foiblesse de l'Empereur pour l'engager, le forcer même d'associer son fils à l'em-

pire; il fut la victime de sa politique. Après avoir appelé ces barbares, il ne fut plus le maître de les chasser. Il paya de sa tête les maux que les Vandales, les Alains, les Goths &c. firent aux peuples & à la religion.

Les Vandales furent les premiers qui parurent dans les Gaules; ils passèrent le Rhin vers l'an 407. Après avoir ravagé plusieurs provinces, ils se jetèrent sur la seconde Aquitaine, dont ils s'emparèrent, ainsi que de l'Espagne. Constantin avoit divisé l'Aquitaine en deux. Il avoit donné la Loire & la Garonne pour bornes à la première; & la seconde comprenoit tous les pays depuis la Garonne jusqu'aux Pyrénées & à la mer; c'est de celle-là que s'emparèrent les Vandales.

Les Goths de leur côté firent gémir l'Italie & faccagèrent plus d'une fois la ville de Rome. Ils se rendirent si puissans sous leur Roi Ataulphe, qu'Honorius pour s'en défaire, fut obligé de lui donner en mariage sa sœur Placidie qu'il avoit fait prisonnière à Rome, & dont il étoit devenu éperdument amoureux. Cette vertueuse princesse lui persuada de quitter l'Italie & d'aller chasser les Vandales de la Gaule. Ce fut après la conquête de Narbonne, qu'Ataulphe épousa Placidie dans cette ville.

Cependant la paix ne fut pas absolument faite avec les Romains. Le Patrice Constance qui avoit eu le commandement des Gaules, fut empêcher toute espèce d'accommodement. Fâché qu'Ataulphe

lui eût enlevé Placidie dont il étoit lui-même amoureux, il ne cherchoit qu'à se venger, & ne réveilla que trop la férocité de ce Roi barbare. Ataulphe, malgré les larmes de sa femme dont il avoit un enfant, se jetta sur la seconde Aquitaine, & pénétra jusqu'à Bordeaux qu'il remplit de carnage & d'horreur. Constance le suivit & le ferra de si près, qu'il l'accula à Narbonne Il le chassa & le força de s'enfuir en Espagne, où il fut assassiné par ses gens.

Sigeric succéda à Ataulphe, & ne régna que sept jours. Wallia fut élu après lui, & fit de grandes conquêtes en Espagne. Constance craignant qu'il ne se jettât sur les provinces de l'empire, fit un traité avec lui. En vertu de ce traité Wallia lui rendit Placidie; Constance en échange lui céda en toute souveraineté la seconde Aquitaine avec plusieurs villes, & spécialement celle de Toulouse dont Wallia fit la capitale de son nouveau royaume.





CHAPITRE X.

Sacerdos Quercinois, élevé par Saint Capuan Evêque de Cahors. — Il se retire à Calviac. — Il y bâtit un monastère. — Il est fait Evêque de Limoges.

MALGRÉ ces défords, la religion chrétienne fit les plus grands progrès dans la Gaule; les troubles qui l'agitèrent n'y altérèrent jamais la pureté de la foi jusqu'à un certain point. Envain l'arianisme fit des efforts pour s'y établir; de fréquens conciles le repoussèrent toujours & résistèrent avec la plus grande force aux diverses puissances qui vouloient l'y introduire & l'y faire régner. C'est aussi à ces conciles que nous devons la connoissance de la plûpart des Evêques qui ont successivement occupé le siège de Cahors. Saint Capuan succéda à Alithius vers l'an 440, ainsi que l'apprend la vie de Saint Sacerdos Quercinois, redevable de son éducation à cet Evêque.

Comme il est du devoir de l'histoire de faire connoître les grands hommes qui ont illustré un pays ou une nation, il n'est pas moins de sa dignité de consacrer dans ses fastes la mémoire des saints personnages qui ont fait le triomphe de la religion. On ne doit pas être moins curieux de savoir leur origine & le détail des vertus qui leur

ont mérité la vénération des peuples & les suffrages de l'église, que d'être instruit des travaux pénibles & soutenus auxquels se sont livrés les Savans & les Artistes pour acquérir une gloire vaine & passagère.

Saint Sacerdos naquit au lieu de Calviac en Querci, où son père Laban s'étoit retiré avec sa femme Mundane vers le milieu du cinquième siècle, peu avant l'élévation d'Avitus à l'empire. Avitus, célèbre Capitaine Gaulois, avoit acquis une grande réputation dans la guerre contre les François. D'abord après que Maxime fut monté sur le trône impérial, il fut nommé Préfet des soldats prétoriens des Gaules, & Général de la cavalerie. Avitus s'étoit à peine rendu à l'armée pour remplir les fonctions de sa charge, & pour veiller sur Théodoric, Roi des Goths, successeur de Wallia, & soupçonné à juste titre de vouloir entrer dans la première Aquitaine, qu'aux environs de Bordeaux où il étoit campé, il apprit la mort de Maxime, & de suite fut proclamé Empereur par ses soldats. Quelques Historiens ont dit que Théodoric éleva Avitus à cette suprême dignité, & qu'il le fit proclamer le premier dans Toulouse en 455. Quoi qu'il en soit de ces deux opinions, d'ailleurs assez indifférentes, cet Empereur remontant la Dordogne pour aller en Auvergne sa patrie, & de-là à Rome, s'arrêta au bourg de Calviac au moment que Mundane mit au monde Saint Sacerdos dont il voulut être parrain, & à

qui il donna ce bourg avec toutes ses dépendances. Avitus, ayant appris ensuite que le Sénat n'approuvoit pas son élévation à l'empire, l'abandonna dix-huit mois après. Il fut depuis Evêque de Plaisance où il mourut.

Parvenu à l'âge de raison, Saint Sacerdos fut instruit dans les lettres divines & humaines par Saint Capuan, Evêque de Cahors, qui l'ordonna Prêtre. Il se retira alors à Calviac où il y avoit un monastère dans lequel quarante Religieux vivoient d'aumônes. Il fit rebâtir l'église & la maison qui tomboient en ruine; il y prit ensuite l'habit & y vécut sept ans simple Religieux, après quoi il en fut élu Abbé, & ensuite Evêque de Limoges. Il gouverna ce diocèse pendant plusieurs années. Sentant approcher la fin de sa vie, il abdiqua sa dignité dans le dessein de revenir dans son monastère; & s'étant mis en chemin pour s'y rendre, il mourut à Argentat. Son corps fut porté par la Dordogne à Calviac, où il se fit plusieurs miracles. Dans la suite des temps, ce monastère fut détruit par les guerres, & transféré à Sarlat avec les reliques de Saint Sacerdos, que cette ville prit pour son Patron.



CHAPITRE XI.

Le Querci soumis aux Goths. — Eoric fait des efforts pour y introduire l'Arianisme. — Il détruit les monumens dont les Romains avoient embelli Cahors.

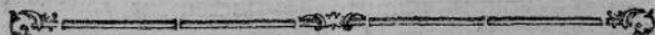
THÉODORIC, l'ami d'Avitus, ainsi que nous l'avons dit, fut content d'avoir réuni à son domaine les provinces de Carthage & de Tarragone en Espagne. Il les avoit arrachées à Ricciarius Roi des Suèves, qui les avoit enlevées aux Romains; l'Empereur Avitus lui en fit un don. Théodoric respecta les autres provinces de l'empire, & ne fut jamais tenté de franchir la Garonne ni le Tarn qui servoient de bornes aux deux Aquitaines. Il fut allié fidelle, & fut tué en combattant pour les Romains contre Attila. Thorismond son fils lui succéda, & fut assassiné par son frère appelé Théodoric comme son père. Eoric ou Evaric le vengea, & par un autre fratricide arracha le trône avec la vie au coupable Théodoric. Il fut plus hardi que son père. Après avoir soumis toute l'Espagne supérieure, plein de mépris pour cet empire qui avoit été la terreur des nations, il rompit le traité que Wallia avoit fait avec Constance, s'empara de la Novempopulanie, & poussant ses conquêtes, entra dans la première Aqu-

taine. Il vit bientôt tous les peuples, depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées, & depuis l'Océan jusqu'aux Alpes, soumis à ses lois. Le foible Nepos tenoit les rênes de l'empire; il signa un traité de paix, par lequel les provinces conquises restèrent au Monarque Goth.

Le Querci faisant partie de la première Aquitaine, se trouva dès-lors assujetti à la domination des Goths, & eut sa part des maux que les peuples & l'église eurent à souffrir sous leur empire. Eoric étoit Arien, comme tous ceux de sa nation, & encore intolérant. Accoutumé à voir tout fléchir sous ses armes, il voulut faire triompher sa secte avec la même hauteur. Point de persécutions, point de vexations que les Evêques orthodoxes n'éprouvassent sous ce Prince altier. On ne vit pendant long-temps, dans ses états, que sièges vacans, prélats exilés; & ce qui paroît bien ne pas être l'ouvrage des hommes, jamais cependant l'hérésie ne put s'établir ni dans le Querci, ni dans les provinces voisines. Jamais aucun des sièges épiscopaux ne fut rempli par un Arien. On ne vit jamais aucun Evêque trahir sa conscience, ni son ministère pour plaire à ce Prince, qui dans sa fureur, s'en prit même, dit-on, aux choses inanimées, aux ornemens des villes. C'est aux Goths de ce temps-là, qu'on attribue en partie la destruction des beaux monumens dont les Romains avoient embelli la ville de Cahors.

Après

Après dix-huit ans de règne, ce fanatique laissa son trône à son fils Alaric, qui n'avoit que vingt ans.



CHAPITRE XII.

Liberté de conscience accordée par Alaric. — Boëtius, Evêque de Cahors, assiste au concile d'Agde. — Ursus natif de Cahors. — Le Querci régi par le droit écrit.

PLUS doux que son père & nullement enthousiaste, Alaric sembla vouloir ramener les esprits que son prédécesseur avoit aliénés par son intolérance. Il laissa à ses sujets la liberté de conscience ; il permit aux Evêques de rentrer dans leurs sièges, & laissa la liberté de remplir ceux qui étoient vacans. Il finit par approuver la tenue d'un concile à Agde, pour travailler à la réformation des églises, où se trouvèrent tous les Archevêques & Evêques de la domination des Goths, en de çà des Pyrénées. A ce concile qui est de l'an 506, se trouva Boëtius, successeur de Saint Capuan, qui en signa ainsi les actes : *Boëtius Episcopus de Cadurcis subscripsit.*

Ursus, Religieux d'une vie exemplaire, appelé communément Saint Ours, fleurissoit alors. Il étoit natif de Cahors, & se rendit recommandable par sa grande piété. Il fonda plusieurs ab-

bayes ; celle de Loches en Touraine est du nombre. Il y a dans cette ville une église paroissiale dédiée en son honneur.

Alaric voulut rendre indistinctement tous ses sujets contens ; ils étoient de deux races différentes. Les uns étoient Goths ou Visigoths ; c'étoient les descendans des vainqueurs. Les autres étoient Romains ou Gaulois ; c'étoient les naturels du pays. Eoric son père n'avoit pourvu qu'à la tranquillité des familles Gothiques , en faisant rédiger par écrit les coutumes de sa nation. Alaric étendit ses bienfaits jusqu'aux familles romaines. Anian son Chancelier & grand Jurisconsulte , fit faire par son ordre un extrait du code Théodosien , & y joignit un commentaire. C'est encore aujourd'hui une partie de la loi du Querci , qui est régi par le droit romain ou écrit.

Moins guerrier que pacifique , Alaric eut pu espérer de couler des jours heureux, s'il eût su ménager l'amitié de son beau-frère Clovis , ce fameux fondateur de l'empire français. Leurs états avoient la Loire pour borne respectives ; ils se brouillèrent. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur ce qui en fut la cause ; mais il est vraisemblable que ce fut le Clergé qui mit les armes à la main de Clovis. Saint Quintien donna , pour ainsi dire , le signal de cette guerre. Il étoit Evêque de Rodez ; chassé de son siège , il fut accusé d'avoir voulu introduire les Français dans sa ville épiscopale , & se retira en Auvergne. Ce ne fut qu'un cri de tout le Clergé ,

qui implora le secours du Roi de France contre les vexations des Ariens ; c'est-à-dire, que ce ne fut qu'un prétexte, puisqu'on a vu qu'Alaric n'étoit rien moins qu'intolérant. Le moyen que Clovis pût résister aux pressantes sollicitations des Evêques ! Nouveau néophite, plein encore de ce beau feu dont on est animé dans les premiers instans d'une conversion sincère, il ne voit, ni ne croit voir que l'intérêt sacré de la religion dans l'invasion qu'il projète des terres, du trône même de son voisin & allié. Il passe la Loire en diligence, & s'avance vers Poitiers. Alaric vient à grandes journées ; les armées se joignent dans la plaine de Vouillé à deux mille de la ville. Clovis se précipite dans les bataillons des Goths, joint Alaric & le renverse à ses pieds. Ce coup heureux décide de la victoire ; les Catholiques triomphent, les Ariens totalement défaits, vont chercher un asile en Espagne, & les deux Aquitaines sont délivrées à jamais des fers que ces hérétiques leur avoient forgés.

Fin du premier Livre.



HISTOIRE

DU

QUERCI.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Le Querci se soumet à Clovis. — Etablissmens dont il lui est redevable. — Moissac, & son commerce.

LA fuite des Goths en Espagne, où ils entraînent le fils de leur Roi, après la bataille de Vouillé, laissant la campagne libre, Clovis divisa son armée en deux corps. Il en donna un à Thiéri ou Théoric son fils naturel, qui soumit sans peine l'Albigois, le Rouergue, l'Auvergne & le Querci. Les

peuples qui le regardoient comme leur libérateur, alloient avec joie lui présenter les clefs de toutes les villes, tandis que son père, avec le reste de l'armée, s'avança avec le même succès vers la seconde Aquitaine & jusqu'à Bordeaux, où il passa l'hiver.

Au retour du printems, il se rendit à Toulouse, où il se mit en possession des trésors d'Alaric, après y avoir fait reconnoître son autorité; par-tout il fut vu avec transport. Non, que l'empire des Rois goths eût été dur & barbare; ces Princes au contraire avoient traité leurs sujets avec justice & humanité. Mais ils vouloient faire dominer leur secte, & ils maltraitoient en conséquence le Clergé catholique. On a vu que celui qui paroissoit y être le moins attaché, avoit pourtant chassé Saint Quintien de son siège, sous le plus foible prétexte; ce qui causa sa perte, & fit perdre son royaume aux Goths. Attaqués sur un intérêt aussi cher que celui de la religion, les peuples de tous les temps & chez toutes les nations, ont toujours regardé comme un tyran, le Prince d'ailleurs le plus débonnaire.

Quel effet ne devoit pas faire sur le cœur des Aquitains la vue d'un conquérant qui respectoit la religion & ses ministres; qui cherchoit à étouffer jusqu'aux moindres semences de l'hérésie, & à faire triompher la véritable foi par de pieux établissemens auxquels il prodiguoit ses trésors.

Le Querci en particulier est redevable de plusieurs à Clovis. Ce prince y fonda deux abbayes,

l'une *in convalle Lunantis*, dont on ignore aujourd'hui la véritable situation, & l'autre au lieu de Moissac, au pied d'une montagne sur la rive droite de la rivière du Tarn, où depuis on a bâti une ville appelée Moissac, comme l'abbaye; nom qui lui fut donné, dit un auteur, à cause des bonnes eaux & des belles fontaines qu'on y trouve; *Moy*s en hébreu veut dire de l'eau. Cette ville est une des plus considérables du Querci, soit par son commerce de cette farine, appelée minot, destinée pour les colonies de l'Amérique, soit par cette même abbaye, une des plus riches du royaume, & une dépendance de celle de Cluni, & qui fut sécularisée en 1618.

La prospérité de l'église sembla dès-lors devoir assurer le bonheur des peuples sous l'empire français. Clovis qui ne perdoit pas de vue cet objet si cher à son cœur & à celui de la pieuse Reine Clotilde, assembla un concile à Orléans, où les Prélats aquitains se trouvèrent réunis pour la première fois avec les Français. L'Evêque de Cahors Boëtius y assista; ce fut le premier qui fut célébré sous un Roi de France.

Clovis ne jouit pas long-temps du plaisir d'avoir fait des heureux, & de voir les Gaulois & les Français réunis sous le même culte & sous les mêmes lois; il mourut la même année 511. Sous son règne les Français devinrent les alliés du peuple romain. La Gaule qui étoit presque déserte se repeupla; on en défricha les terres; on y bâtit

de nouvelles villes; celle de Moissac, ainsi qu'on l'a dit, est une des premières qu'on commença de construire dans le Querci, & peut regarder avec raison le Roi Clovis pour son fondateur.

A ce règne si bien fait pour orner nos fastes, succédèrent des horreurs que l'histoire, ce semble, auroit dû couvrir des voiles les plus épais, si la vérité qu'elle exige, eût pu le souffrir. Ce furent presque tous autant de monstres, que les quatre enfans de Clovis, qui partagèrent ses états après sa mort.



CHAPITRE II.

Childebert s'empare du Querci. — Plaudine sa mère & sa tante Alchime prises à Cahors. — Sufratius & Maximus, Evêques de Cahors.

ON est embarrassé pour trouver la raison pour laquelle l'Aquitaine n'est pas comprise dans le partage que firent entr'eux les enfans de Clovis de la succession de leur père. Sans doute la regardant comme un pays de conquête, & n'en croyant pas peut-être la possession bien assurée, ils la jouirent, pour ainsi dire, par indivis. La suite des événemens fait cependant conjecturer que l'Auvergne & le Querci furent joints à l'Austrasie qui fut le lot de Thierry.

Il étoit difficile que la paix se soutint long-temps

entre ces deux frères. Tous également ambitieux, brûlant tous de réunir chacun sur leur tête seule, les vastes états qui avoient été sous la domination de leur père, aussi peu scrupuleux les uns que les autres sur le choix des moyens pour y parvenir; les perfidies les plus noires, les crimes les plus atroces, les assassinats ne leur causèrent jamais de remords, lorsque la voie des armes ne leur réussit pas.

Thierry paroît cependant avoir été moins féroce & moins coupable que les autres. Non, qu'il ne se soit noirci par quelque crime; mais s'il machina des parricides, il ne les consumma pas; s'il fit la guerre à ses frères, le fort de ses armes tomba bien plus souvent sur les étrangers.

Lors de sa dernière expédition dans la Turinge, & qui la soumit à ses lois, le bruit courut qu'il y étoit mort. Childebert son frère s'empara d'une partie du Querci, de l'Auvergne & de la ville de Clermont qui lui fut livrée par Arcadius qui en étoit Sénateur. Ce bruit s'étant trouvé faux, & Thierry venant à grandes journées, Childebert se retira & Arcadius s'enfuit à Bourges. Plaudine sa mère, & sa tante Alchime, voulant le suivre, furent forcées de s'arrêter à Cahors où elles furent prises. Thierry se contenta de les envoyer en exil.

Ce Roi mourut peu après & laissa son royaume à son fils Théodebert en 534. Il est à remarquer que la monarchie française, quoique divisée pour le temporel, resta toujours unie quant

au spirituel ; le Clergé français des différens royaumes des enfans de Clovis ne forma jamais qu'un même corps. Sufratius Evêque de Cahors assista en conséquence au second concile d'Orléans en 533, quoiqu'il fût sujet de Thiéri, & qu'Orléans fût sous la domination de Sigebert. Le même Evêque envoya aussi ses Députés au troisième & quatrième conciles, tenus dans la même ville en 538 & 540.

Théodebert fut un Prince bon, généreux & très-libéral envers les églises ; il mourut en 548 d'un accident qui lui arriva à la chasse, & laissa ses états à son fils unique Théodebalde. Sous le court règne de ce Prince dont la santé fut toujours foible & languissante, rien n'intéressa particulièrement le Querci, que le cinquième concile d'Orléans célébré en 549. Il fut souscrit par Maximus, qui avoit succédé à Sufratius dans l'évêché de Cahors.

Après la mort de Théodebalde qui mourut sans enfans en 555, & celle de Childebart arrivée en 558, qui ne laissa que deux filles, tout l'empire français fut réuni une seconde fois sous la puissance de Clotaire, en vertu de la loi salique que ce Prince réclama avec le consentement de la nation.

Clotaire eut été peut-être heureux s'il n'eût pas été père. Ce nom si doux & si cher à tous les hommes, loin d'augmenter sa félicité, fut la source de ses malheurs, & lui coûta la vie. Le Prince Chramme son fils, ayant obtenu le pardon d'une première révolte, osa reprendre les armes & combattre contre

son Roi; l'action se passa en Bretagne. Chramme fut vaincu, pris prisonnier & brûlé vif par ordre de son père, dans une chaumière où il étoit enfermé avec sa femme & ses enfans. Les remords de cette cruauté qui fait frémir la nature, mirent Clotaire au tombeau peu de jours après le supplice de son fils, en 562.



CHAPITRE III.

Le Querci sous la domination de Sigebert. — Il est donné en dot à Galesuinde. — Chilperic y envoie Theodebert avec une armée. — Il est forcé de le céder à Brunehaud. — Cette Reine bâtit la ville de Bruniquel. — Maurice abdique l'évêché de Cahors.

LES quatre fils de Clotaire partagèrent une seconde fois son royaume, comme avoient fait ceux de Clovis, & l'Austrasie échut par le sort à Sigebert avec le Querci, qui fut toujours de la dépendance de cette couronne.

Les crimes dont les enfans de Clovis avoient donné le spectacle à l'univers par leur ambition effrénée, semblent n'avoir été que le prélude de ceux dont se fouillèrent les fils de Clotaire. On ne lit qu'avec horreur l'histoire de ces temps affreux. Cependant la religion fut toujours extérieurement respectée, & les Évêques conservèrent la

considération & l'autorité qu'ils avoient acquise, sous le premier Roi chrétien. Jamais on ne fit de plus grands dons à l'église.

Sigebert avoit épousé Brunehaud fille d'Athana-gilde, Roi des Visigoths. Chilperic Roi de Soif-sons voulut, à l'exemple de son frère, se marier en secondes noces avec Galefuinde, sœur de Brune-haud. Ce mariage efluya des difficultés. Chilperic passoit pour mauvais mari, & avoit alors pour concubine, la fameuse Fredegonde; ce qui éloi-gnoit Galefuinde de cette alliance. Mais Brune-haud la détermina par les grands avantages qu'elle lui fit faire. Elle engagea Sigebert son mari, sur qui elle avoit un pouvoir absolu, à y contri-buer en donnant le Querci à Galefuinde; cession funeste pour ce pays, qui se vit bientôt la victime de cette union. Sans doute Sigebert ne se pressa pas de l'en mettre en possession, puisque Chilperic y envoya son fils Théodebert avec une armée.

Ce Prince féroce & brutal parcourut le Querci, le feu & la flamme à la main, ainsi que les provinces voisines. Les Historiens du temps, Gré-goire de Tours, font la peinture la plus pa-thétique de ses ravages. Les murailles des villes abattues; les églises incendiées; les monastères détruits; les Religieux chassés ou tués, avec les Prêtres; les Vierges consacrées à Dieu déshon-norées; les monumens publics renversés; le sacré & le profane furent également l'objet de sa fu-reur. Que ce récit soit outré ou non, il est certain

que ce pays porta long-temps les marques de la barbarie de ce Prince. Plusieurs siècles après, en remuant la terre, on trouvoit encore quantité de charbons aux environs de Cahors.

Le Querci changea alors de maître; mais ce ne fut pas pour long-temps. Chilperic fut bientôt dégoûté de la vertueuse Galesuinde; il la fit étrangler dans son lit, pour avoir la liberté d'épouser sa concubine. Ce crime atroce souleva contre lui tous ses frères, & surtout Brunehaud qui ne respiroit que la vengeance. Ils entrèrent en armes sur ses terres, & le pressèrent si vivement, que pour avoir la paix, il fut forcé de céder à Brunehaud le Bordelois, le Limousin, le Querci, le Béarn & la Bigorre.

Cette Reine montra une grande prédilection pour le Querci; sous sa domination, ce pays se refit un peu de ses pertes. Elle y fonda une ville sur les frontières de l'Albigeois qui, de son nom, fut appelée *Castrum Reginae Brunichildis*, depuis, *Castrum Bruniquelli*, & aujourd'hui Bruniquel, avec titre de vicomté. Elle y bâtit une église en l'honneur de Saint Martin, à qui elle avoit une grande dévotion. Cette église subsiste encore avec un château placé sur un rocher escarpé, dont l'Aveiron baigne le pied.

Maurice successeur de Maximus dans l'évêché de Cahors, vivoit à cette époque. Il savoit parfaitement, dit Grégoire de Tours, les généalogies rapportées dans l'Ancien Testament. Il étoit le protecteur & l'ami des pauvres. Ses grandes infirmités,

& surtout les douleurs de la goûte, irritées encore par des fers ardents qu'il appliquoit sur les parties malades, l'empêchant à ses yeux de remplir avec exactitude les devoirs de l'épiscopat, il se démit de son évêché en faveur d'Urcissin, connu depuis sous le nom de Saint Urcisse; ce dernier Évêque avoit été Référéndaire d'Ultrogote, femme du Roi Childebert. Maurice mourut en odeur de sainteté, trois ans après son abdication. On conserve son corps dans un village du Querci, appelé *Mezels*, qui est une dépendance de la vicomté de Turenne. On ne vit guère plus de mauvais Princes, & plus de saints Evêques que dans ce siècle.



CHAPITRE IV.

Gondebaud qui se disoit fils de Clotaire, reconnu dans le Querci. — Urcisse le reçoit à Cahors & est excommunié. — Le Querci rendu à Brunehaud.

LE ressentiment de la mort de Galefuinde ne fut pas éteint dans le cœur de Brunehaud, par la cession que Chilperic fut forcé de lui faire des provinces qui avoient appartenu à cette infortunée Princesse. La Reine d'Austrasie n'en vouloit pas moins qu'à la vie du Roi de Soissons & de sa femme Fredegonde. Celle-ci n'avoit pas une haine moins forte pour Brunehaud. De là il se forma entre ces

deux méchantes Reines, une émulation de scélératesse qui fit couler des ruisseaux de sang, & qui coûta enfin la vie à leurs maris.

Sigebert en fut la première victime ; il fut assassiné par l'ordre de Fredegonde en 575 dans son camp devant Tournai, qu'il assiégeoit, & où il avoit forcé Chilperic & sa femme de se retirer.

Sigebert ne laissa qu'un fils âgé d'un peu plus de quatre ans, nommé Childebert, qui dans le trouble où furent les Austrasiens dans les premiers momens de la mort de leur Roi, tomba au pouvoir de Chilperic avec Brunehaud. La mère & le fils furent conduits à Paris, & gardés avec soin. Cependant un sujet fidelle trouva le moyen de mettre le jeune Prince en liberté. Il le descendit dans une corbeille par-dessus les murs de la ville, & le confia à un homme qui le porta à Metz. Brunehaud fut alors reléguée à Rouen d'où elle revint auprès de son fils.

Les Austrasiens s'étant rassurés par la possession de leur Roi, placèrent Childebert sur le trône, selon la coutume. Ils le mirent sous la protection de Gontran, son oncle, Roi de Neustrie qui, à quelques petits nuages près, effets de son inconstance & de sa facilité naturelles, le mit à l'abri des insultes de Chilperic, & lui conserva ses états.

Les peuples étoient les tristes victimes des discordes de ces Rois, par la licence des troupes qui étoient toujours sur pied, & qui ravageoient tout sans distinction. Les Grands même fomentoient quel-

quelques fois ces désordres pour satisfaire leur avarice ou leur ambition.

L'un d'eux, ennemi de Gontran & de Chilperic, amena de Constantinople un certain Gondebaud qui se disoit fils de Clotaire. Aidé de quelques factieux, & saisissant l'instant de la mort de Chilperic, que Fredegonde avoit fait assassiner, il le fit proclamer Roi dans Brive-la-Gaillarde. Il lui livra la plus grande partie de l'Aquitaine sans coup férir, avec le Querci. A l'exemple de plusieurs autres Evêques, Saint Urcisse le reçut dans Cahors; ce qui donna lieu au premier concile de Mâcon, assemblé par ordre du Roi Gontran en 581, où cet Evêque fut excommunié pour avoir reconnu Gondebaud.

Gontran, craignant que ce ne fût une trame ourdie contre lui par les Austrasiens, sur les menées de Brunehaud, qui en effet avoit formé le dessein d'épouser l'usurpateur, appela auprès de lui le jeune Theodebert, & l'adopta une seconde fois; après cela il envoya une armée en Aquitaine. Gondebaud manquant de troupes & se voyant pressé, se fortifia en vain dans la ville de Comminges. Il y fut assiégé, & trahi bientôt après par ceux même qui l'avoient appelé. La ville fut détruite & le malheureux Gondebaud mis à mort avec les traîtres qui l'avoient livré. Gontran délivré de cet ennemi reprit sans peine les pays envahis, & rendit le Querci à Brunehaud.

Ce pays n'offre plus rien dans le reste de ce siè-

cle, qui l'intéresse particulièrement que le second concile de Mâcon en 585, où assista Saint Urcisse; preuve certaine qu'il avoit été absous de l'excommunication lancée contre lui dans le premier; peut-être aussi le fut-il alors. Le Querci resta toujours uni à la couronne d'Austrasie, ou plutôt sous la puissance de Brunehaud, sous les Rois successifs Childebart & Theodebert jusqu'à Clotaire II, qui réunit encore une fois dans sa personne tout l'empire français.



CHAPITRE V.

Il est incertain à qui appartient le Querci après la mort de Brunehaud. — Rusticus Evêque de Cahors assassiné. — Didier, connu depuis sous le nom de Saint-Geri, Intendant des Finances de Dagobert, succède à Rusticus son frère.

A l'agitation des premières années du règne de Clotaire, succéda la paix & la tranquillité. Le supplice de Brunehaud fit redouter la justice du Souverain. Les Grands furent soumis, les peuples heureux; l'état reprit sa première vigueur, & l'église un nouvel éclat.

Saint Urcisse vécut encore quelques années sous ce règne, & laissa le siège de Cahors à Eusebe. Sous cet Evêque, Saint Amand Limousin, Saint Cyrien & Saint Sorus Auvergnats, prirent l'habit de Religieux

Religieux dans le monastère de Genouillac en Querci, qu'ils quittèrent depuis pour aller vivre inconnus dans des retraites différentes; le corps de Saint Cyprien est à Moissac. Eusebe régna jusqu'en 629; il eut pour successeur Rusticus, Albigeois de naissance & d'extraction noble. Son père Falvius & sa mère Archenefreda descendoient de ces Romains qui s'établirent dans les Gaules, après que César en eut fait la conquête. Il avoit deux frères, Siagrius qui fut Comte d'Albi, & Didier dont nous parlerons. Rusticus fut d'abord Archidiacre de Rodez, ensuite Aumônier du Roi, enfin Evêque de Cahors; il assista en cette qualité au concile de Rheims en 630, sous le Roi Dagobert, qui avoit succédé à son père Clotaire en 628.

L'année avant la célébration de ce concile, Dagobert avoit donné en espèce d'appanage, l'Aquitaine & plusieurs autres terres à son frère Charibert. Celui-ci prit le titre de Roi, & fixa son séjour à Toulouse. Quoiqu'on puisse le présumer, on ne fait pas bien si le Querci fut enclavé dans ce nouveau royaume, & s'il fut démembré alors de l'Austrasie; cette question ne mérite pas une discussion approfondie. Il ne se passa rien de considérable dans ce pays sous ce règne, qui fut bien court; il ne dura que deux ans. Charibert & son fils Chilperic encore au berceau, moururent en 631; son appanage revint à Dagobert.

Peu d'années après & en 636, l'Evêque Rusticus fut assassiné par une troupe de scélérats. Non

seulement les habitans de Cahors & le clergé, mais encore la Cour prit part à cet horrible forfait. Dagobert fit punir très-rigoureusement les meurtriers. Les Bouchers qui furent accusés d'avoir trempé dans ce crime, ont été obligés, pendant plusieurs siècles, de faire une amende honorable singulière. Tous les ans, le jour de la fête de Saint Etienne, deux d'entr'eux portoient deux haches de bois qu'ils plaçoient aux angles du maître-autel de la cathédrale, & assistoient ensuite à genoux à tout l'office de la veille & du jour. Rusticus fut tué au-delà de la rivière du Lot. Plusieurs personnes s'étant noyées en passant dans un bac placé précisément à cet endroit, Didier son frère, vulgairement appelé Saint Géri, & son successeur dans l'évêché de Cahors, y fit bâtir une église dédiée à Saint Pierre, & trois autres aux trois avenues de la ville, en forme de croix, sous l'invocation des Saints Marius, Julien & Martin. On a cru ne pas devoir négliger ces petits détails ; ils peignent les mœurs du temps.

Saint Géri avoit été élevé à la Cour de France, & étoit Intendant des Finances de Dagobert, lorsqu'il fut élevé à l'épiscopat. Dans ce siècle, on ne choisissoit guère les Evêques que parmi les moines, ou parmi les nobles qui étoient à la cour. Plusieurs courtisans de ce temps préférèrent à leurs emplois les dignités de l'église.



 CHAPITRE VI.

Libéralités de Saint Géri. — Sa mort. — Guérison miraculeuse opérée par son intercession sur Are dius, Evêque de Rodez.

DAGOBERT mourut en 638. Le royaume fut divisé entre ses deux fils Sigebert II, & Clovis II. Sigebert eut l'Austrasie.

Sous ces deux Rois & sous leurs successeurs les Maires du Palais, dont l'établissement remonte à Clotaire II, devinrent si puissans qu'ils anéantirent enfin l'autorité royale. Mais avant d'arriver à ce dernier période, qui transporta la couronne dans une nouvelle race, combien de sang n'en coûta-t-il pas à la nation, & quelles révolutions ne vit-on pas dans la constitution de son gouvernement ?

En laissant à l'écart les violentes secousses qui ont ébranlé le corps entier de la monarchie, en quelque façon étrangères au Querci, nos tableaux feront à la vérité moins vifs & moins frappans ; mais ils feront moins hideux.

L'histoire ne s'occupe pas toujours de grandes révolutions, de grands intérêts. Elle ne dédaigne pas de mettre sous nos yeux les vertus pacifiques, quoique placées sur des théâtres moins élevés. Elle se plaît au contraire à les tirer de l'oubli pour les

mettre en opposition avec les vices qui ont agité la scène du monde.

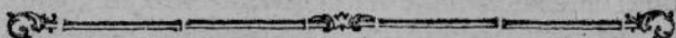
Tandis qu'une ambition effrénée armoit les différens Maires du Palais pour accroître leur puissance, Saint Géri n'étoit occupé que du soin d'édifier & d'instruire son troupeau, d'élever des temples à la Divinité, d'embellir sa ville épiscopale. Il auroit pu, comme tant d'autres Prélats, entrer dans les différentes intrigues de la Cour, se faire rechercher, se faire craindre même. Sa naissance, ses richesses, ses talens, tout sembloit l'y inviter. Mais il connoissoit trop bien les véritables devoirs de son état, pour abandonner son diocèse dans ces temps orageux. Il fit d'abord reconstruire les murailles de la ville de Cahors, détruites par le barbare & cruel Théodbert; ces murs sont les mêmes qui subsistent encore. Il donna une plus vaste enceinte à sa cathédrale, & y ajouta la coupole au-dessus du maître-autel. Un monastère & un grand nombre d'églises bâties par ses libéralités dans le Querci & dans l'Albigeois, furent toujours les seuls délassemens de ses travaux apostoliques. Les sommes immenses qu'il y employa, étoient le superflu des besoins des pauvres; ils occupèrent toujours la première place dans son cœur & dans ses dépenses. Jamais, il est vrai, il n'y eut moins de pauvres dans le Querci, que lors de son pontificat. La fertilité y fut extrême pendant quelques années; & l'histoire n'a pas dédaigné de le remarquer. Après avoir gouverné l'église de Cahors l'espace de vingt-trois ans, Saint Géri mou-

tut environ l'an 659 en Albigeois, où il avoit été faire un voyage, dans le même lieu, dit-on, où il étoit né. Ce lieu depuis a pris le nom de Saint Géri; c'est un château situé sur la rivière du Tarn, entre la petite ville de l'Isle & Rabastens. Son corps fut porté à Cahors, & enterré dans l'église du monastère qu'il avoit fondé, & où il avoit choisi son tombeau. Il s'y opéra plusieurs miracles dont la piété des fidèles a conservé la mémoire.

Nous sommes redevables au souvenir d'un de ces miracles, d'être instruits qu'Agarnus ou Aganus occupa après lui l'évêché de Cahors. Agarnus avoit pour frère Aredius Evêque de Rodez. Celui-ci ne pouvant guérir d'une maladie dont il étoit atteint depuis cinq mois, envoya à Cahors chercher quelques goûtes de la liqueur qui distilloit, dit-on, du tombeau de Saint Géri; il la but, & fut guéri. Il se rendit de suite à Cahors, pour témoigner sa reconnaissance sur le tombeau de son bienfaiteur. On prétend qu'Agarnus, ayant douté de ce miracle, fut saisi dans l'instant d'une fièvre violente, dont il ne put guérir que par l'intercession même de Saint Géri.

Les largesses abondantes, & en même-temps éclairées de ce saint Evêque, qui s'étendoient tout à la fois, non seulement à bâtir & à doter des monastères; mais encore à fournir aux pauvres leur subsistance, à soulager les habitans de sa ville épiscopale, en contribuant lui seul aux dépenses publiques, trouvèrent à certains égards des imitateurs dans son diocèse. Nizezius donna à l'abbaye de

Moissac vingt villages situés, partie dans le Toulousain, & partie dans l'Agénois & le diocèse d'Eause.



CHAPITRE VII.

Eudes élu Duc d'Aquitaine. — Il se ligue avec Raimfroi contre Charles-Martel, & est vaincu. — Il fait sa paix, & lui renvoie Chilperic, qui s'étoit retiré en Aquitaine. — Il défait les Sarrasins qui ravageoient le Querci. — Il s'allie avec Mânuzza Général Arabe, & lui donne sa sœur en mariage.

LASSÉS d'être tous les jours la proie de la cupidité des Grands & du soldat, plusieurs peuples du nord secouèrent le joug des Français. Les Aquitains suivirent leur exemple, & se choisirent un Duc souverain vers l'an 694. Eudes fut le premier Duc d'Aquitaine. Selon un Auteur moderne, il avoit succédé à son père & à son oncle dans la Comté de Toulouse, à qui le Roi Dagobert, après la mort de son frère Charibert & celle de son neveu, l'avoit donnée, à la charge de relever de la couronne. Ce fait semble démentir les idées reçues. En effet, il n'est guère vraisemblable que Dagobert, accusé d'avoir fait mourir Chilperic fils de son frère, apparemment pour rentrer dans les domaines qu'il lui avoit donnés en appanage, se fût noirci par un par-

ricide, pour laisser à un autre le fruit de son crime.

Quoiqu'il en soit, le brave Eudes, à qui il ne manqua que d'être heureux pour être mis à côté des plus grands hommes de ce siècle, étoit bien capable de défendre les Aquitains, s'il étoit venu dans un autre temps. Son génie put bien lutter contre celui de Charles-Martel; mais il ne put le vaincre.

Charles-Martel & Raimfroi se disputoient la suprême puissance. Le premier étoit Maire du Palais d'Austrasie, sous le Roi Clotaire. Le second l'étoit de Neustrie, sous Chilperic. Les deux Rois étoient de vains simulacres, que les deux Maires exposoient à la vénération des peuples, tandis qu'il retenoient toute l'autorité.

Peu aidé par les Frisons avec qui il s'étoit lié, Raimfroi se tourna du côté du nouveau Duc d'Aquitaine, & Eudes en conséquence du traité fait avec lui, courut avec ses Aquitains le joindre près de Paris. Ils marchèrent ensemble vers Charles-Martel, qui de son côté vint à eux. Les armées se rencontrèrent près de Soissons, & Charles remporta une victoire complète; la Neustrie en fut le prix. Raimfroi fut obligé de se cacher, & le Duc Eudes se retira en Aquitaine avec le Roi Chilperic & ses trésors, qu'il emporta avec lui.

Charles occupé à s'affirmer de sa nouvelle conquête, & à établir son autorité dans la Neustrie, ne poursuivit pas le Prince Aquitain; bientôt il changea de système sur son compte. Le Roi Clo-

raire mourut la même année 719. Charles n'eut pas lieu d'être bien content de l'essai qu'il fit de gouverner seul. Il s'aperçut que les peuples vouloient un Roi; n'osant pas en prendre le titre, il envoya offrir la paix à Eudes, & lui demander Chilperic pour le remettre sur le trône. Le Duc accepta ce parti avec joie, & renvoya à Charles le Monarque français avec de grands présens.

Délivré de cette guerre, Eudes en eut une autre à soutenir non moins importante. Les Sarrasins après avoir conquis l'Espagne, prétendirent que la Septimanie devoit leur appartenir, comme faisant partie des états dont les Goths qu'ils avoient vaincus, avoient été les maîtres. Zama Gouverneur de l'Espagne sous le Calife Gisit, passa les Pyrénées à la tête d'une nombreuse armée, prit Narbonne sans aucune résistance, où il mit garnison, & vint assiéger Toulouse en 721. Eudes accourut en diligence, attaqua les Sarrasins, les battit & délivra la ville. Zama fut tué dans le combat.

Malgré cette défaite, Ambias successeur de Zama, se soutint dans la Septimanie, & se rendit maître de tout le pays jusqu'au Rhône. Ce fleuve l'arrêta, & fut pour les Sarrasins une barrière insurmontable. Ils firent en vain pendant quatre ans les plus grands efforts, il ne purent jamais la franchir. Rebutés enfin, ils tentèrent des conquêtes plus faciles. Ils entrèrent dans la première Aquitaine, & se répandirent dans le Périgord & dans le Quercy qu'ils dévastèrent. Leurs ravages furent affreux; tout

ce qui portoit l'empreinte du christianisme fut sacrifié à leur fureur & à leur brutalité. On trouve encore des traces de leur séjour dans le pays; il y a à Lufech sur le Lot, deux vieilles tours fort anciennes appelées *Castel-Sarrasins*. Des chemins portent aussi ce nom; & à Cahors on voit la porte *del Morou*. Sur le sommet d'une montagne appelée *Pech-las-Martres*, auprès de Cardaillac, on trouve plusieurs auges de pierre, taillées en façon de bière, que la tradition veut avoir servi à mettre les corps de plusieurs chrétiens martyrisés dans ce temps-là, d'où est venu à cette montagne le nom de *Pech-las-Martres* ou des Martyrs. *La festa d'un Martrou*, en langage quercinois, veut dire, la fête d'un Martyr.

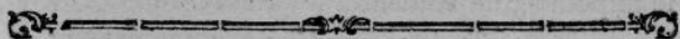
Eudes vint au secours des malheureux Quercinois; il fut battu d'abord. Ce succès augmenta l'insolence des barbares qui menaçoient d'aller plus loin. Ils portèrent en effet leurs désordres jusques dans le Touloufain, l'Albigeois, le Gevaudan & le Velay. Mais le Duc ayant renforcé son armée, aidé des Neustriens, voisins du Querci, il leur livra une seconde bataille, & il les défit avec une perte incroyable de leurs gens, au mois de juillet 725.

Il étoit bien glorieux, sans doute, pour ce Prince d'avoir triomphé des Sarrasins, & de les avoir chassés avec honte de l'Aquitaine. Mais l'état pitoyable des différentes contrées où ces barbares avoient passé, excitoit sa pitié, & lui causoit la plus vive douleur. Encore une irruption de leur part, ces beaux pays

n'offriroient plus que des déserts; eh, le moyen de l'empêcher! L'avidité du butin; la facilité qu'avoient les Lieutenans du Calife, de mettre de nombreuses armées sur pied, malgré leurs défaites; le désir de s'en venger, tout faisoit craindre à Eudes une nouvelle invasion; il étoit de la prudence de la prévenir. Il crut en avoir trouvé le moyen, en écoutant les propositions de Munuza, Général Arabe, qui commandoit dans les provinces d'Espagne, en deçà de l'Ebre, & qui, à l'exemple de tant d'autres, vouloit se rendre indépendant dans son gouvernement. Le traité fut bientôt conclu; & pour serrer encore mieux les nœuds de cette alliance, le Duc Eudes donna en mariage à Munuza, sa sœur Lampadia, une des plus belles Princesses de son temps.

Il étoit de la bonne politique, sans doute, de fomenter aux Sarrasins des troubles chez eux, & de mettre une barrière qui les empêchât d'entrer en Aquitaine. La révolution que Munuza alloit faire en Espagne, & la situation des provinces qu'il vouloit envahir, sembloient devoir remplir tous ces objets. Elles les auroient remplis en effet, si Charles-Martel eût voulu s'yprêter, & si aussi religieux que le fut son petit-fils, il eût pensé que c'étoit un moyen de chasser un jour tous les Sarrasins des Espagnes, & d'y rétablir la religion chrétienne. Mais Charles, on le sait, n'étoit qu'ambitieux, & loin d'entrer dans le projet du Duc d'Aquitaine, ne perdant jamais l'espoir de réunir ces belles provinces à la monarchie, il prit un prétexte

de ce traité fait avec Munuza, pour venir les ravager. Alors, disent les Historiens français, Eudes appela une troisième fois les Sarrasins dans les Gaules, tandis que les Historiens espagnols, en cela bien plus croyables que les français, affirment tous que le Duc fut toujours l'irréconciliable ennemi des Sarrasins.



CHAPITRE VIII.

Succès des Sarrasins. — Ils perdent enfin leur Chef & se retirent. — Mort d'Eudes. — Hunoud Duc d'Aquitaine. — Charles bâtit la ville de Martel.

An'en juger que par l'événement, & c'est là dessus, sans doute, qu'ont raisonné les Auteurs du temps, Eudes fit une grande faute de se lier avec le Général Arabe sur qui devoient naturellement tomber toutes les forces du Calife. Abderame, Gouverneur général des Espagnes, attaqua bientôt Munuza, le vainquit & le prit prisonnier avec sa femme. Munuza se tua de désespoir, & Lampadia fut envoyée à Damas pour orner le ferrail du Calife.

Non content d'avoir châtié Munuza, Abderame voulut étendre sa vengeance sur le beau-père de cet infortuné. Il entra dans la troisième Aquitaine, prit Bordeaux qu'il livra au pillage, & s'avança vers Eudes. Celui-ci pour laisser passer ce torrent, & éviter sa première furie, s'étoit retiré au-delà de la

Dordogne, où il attendoit Charles-Martel ; il lui avoit demandé du secours.

Le Prince français reconnut alors sa faute de n'avoir pas approuvé le traité fait avec Munuza, qui aidé de ses troupes, auroit infailliblement arrêté les armes du Calife en Espagne. Voyant d'ailleurs ses provinces exposées, il se réconcilia avec Eudes, & se disposa promptement à le joindre. Abderame ne lui en donna pas le temps ; il passa rapidement la Dordogne, & tomba sur le Duc d'Aquitaine, qui l'attendit avec courage & fit des prodiges de valeur ; mais après avoir vu tailler ses gens en pièces, il fut forcé de céder au nombre, & de fuir vers Charles, qui avoit déjà passé la Loire, & qui le reçut avec les débris de son armée.

Fier de sa victoire, Abderame saccagea la ville de Poitiers, située près du lieu où se donna le combat, & s'avançoit avec confiance dans le dessein d'aller piller le tombeau de Saint Martin-de-Tours. Mais il fut arrêté par Charles & par Eudes, qu'il trouva campés non loin de là. Leurs armées furent plusieurs jours en présence, occupées à s'observer, & à prendre leurs mesures. Ils en vinrent enfin à une action générale, un samedi du mois d'octobre 732. La bataille dura tout le jour, & la nuit seule sépara les combattans. La victoire sembloit indécise ; elle ne parut fixée que par la retraite des Sarrafins, qui, ayant perdu leur Chef, profitèrent des ténèbres pour s'enfuir en désordre. Ils se retirèrent en Septimanie.

S'il faut en croire l'Historien des Papes Anastase, le Duc Eudes eut tout l'honneur de cette journée. Il y périt un nombre incroyable de Sarrafins, & les chrétiens n'y perdirent que 1500 soldats. Il attribue ce succès extraordinaire à des éponges bénies que le Pape Gregoire avoit envoyées. Eudes les fit couper à morceaux, & les fit manger à ses troupes. On fait que la plupart des Auteurs de ce temps étoient amis du merveilleux. Mais il est vrai que les Sarrafins firent une si grande perte dans cette bataille, qu'ils abandonnèrent absolument l'Aquitaine.

Tout le fruit de cette grande victoire fut pour Charles-Martel. Il avoit vendu cher son secours à Eudes; il lui avoit fait signer un traité défavantageux. Le Prince aquitain le supportoit avec peine, & il ne se pressoit pas de l'exécuter. Ç'en fut assez pour allumer la colère de l'impatient Maire. Il entra en 735 une troisième fois dans l'Aquitaine, la parcourut presque toute, l'épée à la main, & y fit un butin immense.

Le trop malheureux Eudes mourut la même année, & laissa deux fils, Hunoud & Hatton. Il donna à Hatton la Comté de Poitiers. Hunoud lui succéda dans le reste de ses états, qui comprennoient la première & la seconde Aquitaine. La troisième étoit au pouvoir des Gascons.

Hunoud n'avoit pas les talens de son père, & ne fut pas plus heureux. Sa vie ne fut presque qu'un tissu d'infortunes. Charles fâché qu'il eût pris possession de son duché sans son aveu, revint encore

une fois en Aquitaine, la traversa en entier, s'empara de Blaye & de quelques autres places. Il força Hunoud, qui étoit hors d'état de lui résister, de se déclarer son vassal, & de lui faire hommage de son duché ainsi qu'à son fils Pepin. Selon l'opinion commune, ce fut dans ce voyage que Charles bâtit la ville de Martel en Querci.

Il finit bientôt sa glorieuse carrière, & mourut en 741: Il partagea le royaume à ses trois enfans, ainsi que l'auroit fait le véritable maître; il donna l'Austrasie, la Suabe & la Turinge à Carloman; la Neustrie, la Bourgogne & la Provence à Pepin, avec ce qu'il possédoit en Septimanie; & il fit un appanage, entre les deux frères, à Griffon son troisième fils.



 CHAPITRE IX.

Hunoud Duc d'Aquitaine obligé de se soumettre à Carloman & à Pepin. — Son caractère & ses crimes. — Il se fait Moine. — Waiffier lui succède. — L'Aquitaine réunie à la Monarchie sous Pepin, devenu Roi de France. — Le siège épiscopal de Cahors, long-temps vacant, rempli par Ambroise. — Conduite singulière de cet Evêque.

CET événement ne rendit pas l'Aquitaine plus tranquille. Sans aucun mérite, & cependant querelleux & impatient, ne portant qu'avec indignation, le joug que Charles-Martel lui avoit imposé, Hunoud ne fut que l'aggraver. Il prit toujours de fausses mesures; rien ne lui réussit. A peines Charles eut les yeux fermés, que le Duc affecta un air d'indépendance qui déplut à Carloman & à Pepin. Ces deux frères unirent leurs forces, & fondirent sur l'Aquitaine. Après avoir pris le château de Loches, ils accordèrent la paix à Hunoud, qui l'acheta au moyen de quelques terres qu'il leur abandonna. Ils les partagèrent entr'eux, avec la dépouille de leur frère Griffon, qu'ils enfermèrent dans un fort.

Le mauvais succès de ce premier essai ne rendit pas Hunoud plus sage. Toujours foible & inconsidéré, il prenoit les armes aisément, & ne les quit-

toit qu'avec honte. Par une suite de ce caractère; il entra avec empressement & sans réflexion, dans une ligue de quelques Princes Saxons & Allemands, dont Odillon Duc de Bavière étoit le Chef. Tandis que les deux frères marchèrent au Bavaois, il entra dans la Neustrie, & poussa jusqu'à Chartres, qu'il ruina. Son triomphe ne fut pas de longue durée; Pepin & Carloman, après avoir vaincu les Allemands, se replièrent sur l'Aquitaine & forcèrent le Duc à se soumettre, & en exigèrent des présens très-considérables.

Ces deux échecs consécutifs rendirent Hunoud soupçonneux & cruel. Ayant appelé son frère Hatton auprès de lui, pour conférer ensemble sur leurs affaires, il l'assassina. Bientôt après, soit remords de ce crime, soit que sa tête se fût exaltée, il se fit Moine dans un monastère de l'isle de Rhé en 745, & laissa son duché à son fils Waiffier ou Waifre, qui n'avoit que 18 ans.

L'année d'après, on en ignore le motif, Carloman suivit cet exemple; il s'enferma dans un cloître, & laissa Pepin seul possesseur de l'empire français, c'est-à-dire, de l'autorité des troupes & des finances. Il ne lui manquoit que la couronne; l'amour des peuples qu'il avoit su se concilier, la lui défera bientôt.

Après la retraite de son frère, Pepin d'un naturel bon & humain, rompit les fers de Griffon, qui, après la mort de Charles-Martel, avoit été enfermé dans la forteresse de Château-neuf en Ardenne. Il
l'appella

l'appella à sa cour & lui donna plusieurs terres pour son entretien. La reconnoissance n'étoit pas la vertu favorite de Griffon; soit que la prison l'eût aigri, & eût altéré son caractère, soit qu'il l'eût naturellement mauvais, peu touché des bienfaits de son frère, il s'échappa & souleva les Saxons. Pepin, pour ne pas lui laisser le temps de s'assurer, le suivit de près & dompta les révoltés. En vain Griffon se crut en sûreté dans la Bavière, dont il s'étoit emparé par une trahison, Pepin le força de recourir à sa clémence; il le reçut encore avec bonté, & lui augmenta même son appanage. Rien ne change un cœur dénaturé. Dans la même année il se déroba une seconde fois, & fut se jeter dans les bras du Duc d'Aquitaine.

Pepin dissimula pour le moment ce second outrage. Il étoit occupé d'un intérêt plus sérieux; il préparoit les ressorts qui devoient le faire monter sur le trône. Si le jour en fut retardé, ce ne fut que parce qu'il souhaita d'avoir l'approbation du Saint-Siège, à la vérité bien superflue; mais elle lui parut devoir donner un degré d'authenticité au choix que la nation feroit de lui pour régner sur elle. La machine étoit trop bien montée pour ne pas jouer selon ses désirs. Sur la réponse du Pape Zacharie dans une nombreuse assemblée des Grands de l'état, & de presque tous les Evêques, tenue à Soissons en 752, Pepin fut unanimement élu Roi des Français. Par le même décret le foible Chilperic fut dégradé & confiné dans un monastère où il mourut deux ans

après. En lui finit la première race de nos Rois, après avoir régné 334 ans.

A ces grands événemens nous devons en ajouter un bien moins important. Depuis Agarnus, qui vivoit vers l'an 673, le Querci sans cesse dévasté par les incursions des Sarrasins & par les guerres civiles, avoit été sans Evêque jusqu'en 742. Saint Ambroise fut alors élevé sur le siège de Cahors; il eut beaucoup à souffrir de ses diocésains. Ils le blâmoient hautement des dons qu'il faisoit aux pauvres, y employant au-delà des revenus de son église. Pour se soustraire à leurs reproches, il résolut de s'enterrer, pour ainsi dire, tout vivant; un seul Diacre qu'il avoit mis dans sa confiance fut instruit de son dessein. Il se retira dans une caverne où il se fit attacher à une chaîne de fer qui faisoit plusieurs tours sur son corps, & dont il fit jeter la clef dans la rivière par le Diacre, qui se chargea de lui porter la nourriture nécessaire, & lui promit avec serment de ne révéler à personne le lieu de sa retraite, que lorsque la clef seroit retrouvée. On voyoit encore dans ce siècle des exemples de ces dévotions peu éclairées. On quittoit sans remords des devoirs indispensables pour se livrer à des austérités de choix, qui, plus elles étoient extraordinaires, plus elles devenoient nuisibles & contagieuses, en excitant l'admiration & l'entousiasme du peuple ignorant. Une conduite aussi singulière, louable dans Saint Ambroise par son principe, n'est plus dans nos mœurs, & seroit même l'objet de la dérision publique. Cependant combien

n'en est-il pas encore, qui appelés par leurs talens ou par leurs places, à faire le bonheur de la société, trompent le vœu de la nature & de l'humanité, en se livrant à des occupations de goût & de choix, qui, à leurs yeux fascinés, paroissent mériter la préférence? Tant il est vrai que les hommes de tous les temps, à quelques nuances près, se ressemblent toujours dans le fonds!

L'année 755, qui fut celle de la retraite de Saint Ambroise; fut remarquable par l'arrivée du Pape Etienne & du Roi Pepin en Querci. On en parlera bientôt.



C H A P I T R E X.

Pepin avec le Pape Etienne dans le Querci. — Il fonde les abbayes de Figeac & de Marcillac, qui ont donné naissance à deux villes de leur nom. — Curiosité naturelle de Marcillac.

LA première expédition de Pepin après son couronnement fut dans la Saxe qu'il soumit. Il se dispoisoit ensuite à porter ses armes victorieuses en Aquitaine, lorsqu'il apprit la mort de son frère Griffoh. Ce Prince sans mœurs & sans vertu, viola par un crime l'asile qu'on lui avoit généreusement donné. Il débaucha la femme de Waiffier, & craignant la vengeance du Duc, il quitta furtivement l'Aquitaine dans le dessein de se réfugier à la cour

d'Astolphe Roi des Lombards. Mais en traversant les Alpes, il fut tué dans la vallée de Maurienne par les gens que Waiffier avoit fait courir après lui. D'autres attribuent sa mort à des soldats de son frère qu'il rencontra par hasard.

Il se présente ici une difficulté considérable. Il est certain que la mort de Griffon arrêta Pepin, & qu'il ne marcha pas cette année en Aquitaine. La plupart des Historiens français mettent à ce temps-là l'entreprise d'Astolphe Roi de Lombardie sur la ville de Rome, & la venue du Pape Etienne en France, pour implorer le secours de Pepin, qu'ils font aller une seconde fois en Italie en 755. Cependant des actes authentiques, tels que ceux de la fondation des abbayes de Figeac & de Marcillac, attestent d'une manière incontestable que Pepin & le Pape Etienne étoient dans le Querci, la même année 755.

Si le Roi Pepin eût été seul dans le Querci à cette époque, la difficulté seroit moins grande. On pourroit présumer qu'allant la seconde fois en Italie, il auroit pris sa marche par cette partie de l'Aquitaine, & se seroit emparé de ce pays pour punir Waiffier de ne lui avoir pas rendu hommage. Mais que le Pape Etienne s'y trouve avec lui, c'est ce qui ne peut guère s'accorder avec la chronologie de ces Auteurs. Il y étoit pourtant, à s'en rapporter à cet acte qui s'exprime ainsi : *Pipinus Rex Francorum constitutus, &c. Notum esse volumus, &c. locum in convalle Luvantis olim à prædecessoribus*

nostris in pago caturcino constructum, & ab aquis irruentibus jam pænè dissipatum, nos proximè silvâ in eodem pago habiliori loco, cui Fiacum nomen imposuimus, mutantés, monasterium, vel cætera ædificia, à fundamentis ædificavimus; quod præsentè domino Papa Stephano, mirabiliter à Deo consecratum prospeximus. Ubi Monachorum turmam &c. Datum in eodem loco, sexto idus novembris anno ab incarnatione Domini DCCLV. indictione nonâ. Ou ce titre est faux, ou le Roi Pepin & le Pape Etienne étoient ensemble dans le Querci en 755. Il n'y a pas de milieu, à moins qu'on ne veuille supposer qu'il y a erreur dans la date, & qu'il faut substituer l'année 753, le temps de la venue du Pape Etienne en France, à 755 porté dans l'acte. Mais ces mêmes Historiens ne nous disent pas que ces Princes soient venus dans le Querci; la difficulté est toujours la même. Il est au moins certain que cette abbaye subsiste; elle est de la dépendance de l'abbaye de Cluni.

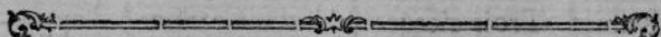
Il résulte de cet acte, que Pepin fonda l'abbaye de Figeac, non loin du lieu de *Convalle Lunantis*, où Clovis en avoit fondé une ruinée depuis par les eaux, & que c'est la même abbaye transportée dans un lieu moins exposé, & dotée de nouveau.

Le miracle indiqué encore dans cet acte par ces mots, *mirabiliter à Deo consecratum*, est rapporté au long par les Auteurs du temps. Ils racontent que dans la nuit qui précéda le jour où se devoit faire la consécration de cette église, le Pape &

le Roi y entendirent une excellente musique, & que s'y étant rendus le matin pour la cérémonie, ils la virent couverte d'un nuage épais qui en défendoit l'entrée. Ce nuage s'étant dissipé peu-à-peu, laissa voir sur les croix peintes à la muraille, les marques de l'onction qui rendoit une odeur toute céleste. Le Pape, prétendent les mêmes Historiens, alors toujours avides de prodiges, reconnut le miracle de cette consécration, & accorda de grandes indulgences à ceux qui viendroient visiter cette église. Le nombre des Pèlerins fut si considérable, que pour la sûreté de ceux qui arrivoient la nuit, on bâtit quatre grandes pyramides de pierre qui portoient des fanaux; deux de ces pyramides subsistoient encore il n'y a pas long-temps. Pepin donna à cette abbaye la première lettre de l'alphabet en or, & lui accorda de très-beaux privilèges. Bien des gens furent s'établir auprès du monastère d'où s'est formé successivement une ville des plus considérables du Querci. Cette abbaye fut sécularisée par le Cardinal de Lorraine qui en étoit Abbé.

Dans le même temps & sur le bord de la même rivière du Celé qui baigne les murs de Figeac, Pepin fonda une autre abbaye au lieu de Marcillac, & lui donna la seconde lettre de l'alphabet en or. Les privilèges qu'il lui accorda y ont fait bâtir depuis une très-jolie ville. On voit auprès que des curiosités naturelles des plus rares. C'est une grotte ou une gouttière, ainsi qu'on l'appèle

vulgairement dans le pays, où l'eau qui tombe du rocher, goutte à goutte, se congèle, & où les différentes figures que le hasard a formées, vues au flambeau, offrent le spectacle le plus magnifique. On dit que la Reine Marie de Medicis en fit enlever plusieurs morceaux pour orner son palais du Luxembourg. On en voit aussi des tables chez quelques particuliers du pays, qui sont de la plus grande beauté.



CHAPITRE XI.

Ambroise sort de sa retraite. — Il ne veut point reprendre le siège que l'Anonyme occupoit. — Espérie Vierge quercinoise. — Sa mort. — Origine de la ville de Saint-Céré.

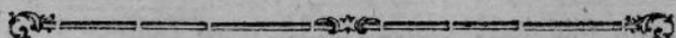
QUOIQUE Figeac soit dans le diocèse de Cahors, on ne trouve pas le nom de son Evêque parmi ceux de tant d'autres Prélats qui assistèrent à la consécration de cette église. Cette consécration se fit précisément dans l'année de la retraite de Saint Ambroise; l'église de Cahors fut quelque temps sans Pasteur. Ce ne fut que lorsque le Clergé & les Sénateurs eurent perdu l'espérance de revoir Ambroise, qu'ils élurent son successeur dont on ignore le nom, & qui par cette raison est appelé l'Anonyme.

Cet Evêque avoit à peine occupé le siège de

Cahors pendant trois ans entiers, que la clef de la chaîne dont Saint Ambroise s'étoit fait lier, & qu'il avoit ordonné de jeter dans la rivière, fut retrouvée dans le corps d'un poisson. A cette nouvelle, qui dans ces siècles grossiers passa pour un prodige, & qui vraisemblablement ne fut que l'effet du hasard, le Diacre, confident de Saint Ambroise, instruisit le Clergé & le peuple du lieu où le saint Prélat s'étoit retiré; on fut le chercher en chantant des hymnes. Trois cierges qu'il avoit ordonné d'apporter, s'étant allumés, dit-on, d'eux-mêmes, il se laissa délier & conduire à l'église, où l'Evêque qui occupoit son siège, voulut le lui rendre; mais il le refusa absolument, & s'en alla à Rome. Il revint en France, & mourut dans un village près de Bourges.

Sainte Espérie vierge quercinoise mourut dans le même temps; elle étoit fille de Serenus & de Blandina. Serenus occupoit un rang distingué dans le pays; après sa mort & celle de sa femme, leur fils Clarus, pour terminer des querelles qui subsistoient depuis long-temps entre les deux familles, voulut forcer sa sœur Espérie d'épouser Ellidius, un grand Seigneur de la contrée. Mais Espérie avoit fait vœu de virginité; elle s'enfuit pour se soustraire à ses violences, & se cacha dans une solitude où l'on a bâti depuis le couvent des Religieuses de Leimé. Elle y fut découverte quelque temps après par Clarus qui, de concert avec Ellidius, la pressa de nouveau de consentir à ce mariage; Espérie refusa

constamment. Ellidius, du consentement de Clarus, lui abbatit la tête d'un coup de sabre. L'auteur de sa vie dit qu'elle prit sa tête dans ses mains, & qu'elle poursuivit ainsi ses meurtriers jusqu'à un ruisseau, appelé depuis, le ruisseau *des barbares*. Ce prodige les étonna si fort, qu'ils abandonnèrent le pays, & furent errans jusqu'à ce qu'ils furent pris & condamnés au dernier supplice par le Duc d'Aquitaine. Les reliques de Sainte Espérie furent portées à Saint Céré, où elles attirèrent un grand concours de personnes qui s'y fixèrent. C'est à cette époque que remonte l'origine de cette ville.



CHAPITRE XII.

Pepin marche contre Waiffier Duc d'Aquitaine, qui se soumet. — Waiffier se ligue contre Pepin. — Le Monarque français marche de nouveau contre lui. — Ses ravages dans le Querci. — Ses cruautés. — Il défait Waiffier & le fait mettre à mort. — Cavernes appelées Waiffiers.

APRÈS avoir vengé le Saint Siège des insultes du Roi de Lombardie, augmenté même le patri-moine de Saint Pierre, établi enfin la puissance temporelle du Pape, Pepin reprit son premier plan de rentrer dans tous les états qui avoient appartenu autrefois à la couronne de France. Le soin des affaires du Pontife romain, avoit bien pu lui en faire

suspendre l'exécution ; mais n'avoit pas éteint le désir qu'il avoit de l'emmener à sa fin. Ce ne fut pas pourtant sans difficulté qu'il parvint à dépouiller le Duc d'Aquitaine. Neuf années d'une guerre opiniâtre purent à peine le rendre maître de ce beau duché, tandis que César n'en avoit mis que huit pour conquérir toutes les Gaules.

Il lui falloit un prétexte pour attaquer le Duc d'Aquitaine. Waïffier, ou pour mieux dire, ses aïeux avoient eu la souveraineté de l'Aquitaine, par le choix libre des Aquitains. Il n'étoit pas plus usurpateur que Pepin élevé sur le trône de France par le choix des Français, qui l'y avoient placé après en avoir fait descendre le Roi légitime. Aussi ce Roi, pour colorer son usurpation, crut-il devoir se faire absoudre par le Pape Etienne. Il engagea le Clergé qui lui étoit dévoué, à accuser Waïffier & les Grands de sa cour, de retenir les biens des églises. Pepin couvrant alors son ambition du voile spécieux de l'intérêt de la religion, qu'on ne favoit pas séparer encore de celui de ses Ministres, envoya sommer Waïffier, & en sa personne les Seigneurs qui étoient auprès de lui, de restituer ce qu'il appeloit le patrimoine des pauvres. Cependant il entra en Aquitaine & s'avança jusqu'à Saint-Théodard. Quelques-uns ont cru sur la ressemblance des noms, que c'étoit à cette abbaye où depuis on a bâti la ville de Montauban. Ce qui ne peut être ; puisque à partir du pays de France, ce monastère étoit situé à l'extrémité de la Guienne, qu'il eut dû parcourir toute

entière pour y arriver. D'ailleurs l'abbaye auprès de laquelle se forma la ville de Montauban, portoit alors le nom de *Montauriol*, & ne prit celui de Saint-Théodard que plus de cent ans après la mort de cet Archevêque de Narbonne. Ce ne fut pas d'ailleurs à Saint-Théodard que s'arrêta Pepin, mais à Théodoat, château situé sur les confins de l'Auvergne & de la Bourgogne. La ressemblance des noms a fait l'erreur.

Pepin trouva là des Ambassadeurs du Duc, qui voulant gagner du temps, promit de faire tout ce qu'on exigeoit de lui, & donna des otages pour garans de sa promesse. Le Roi jouant la modération parut satisfait, & ne poussa pas plus loin dans cette circonstance, bien persuadé qu'il ne manqueroit pas de raisons pour revenir. Waissier en effet fit une ligue avec Didier Roi de Lombardie, & Tassillon Duc de Bavière. Pour remplir ses engagements, il détacha une partie de ses troupes, qui l'année suivante 767, fut ravager le territoire de Cahors. Peut-être auroit-il pu détourner l'orage qui le menaçoit, si ses alliés avoient été fidèles. Les lâches l'abandonnèrent; ils firent promptement leur paix, & laissèrent le Duc seul en proie à la vengeance de Pepin.

Elle fut terrible. Il n'y eut point d'année depuis où il n'enleva quelque place au malheureux Duc. Le Querci en particulier essuya les plus affreux ravages; les habitans de la campagne furent forcés d'abandonner leurs maisons, pour se soustraire à la fureur du

soldat, & de se réfugier dans des cavernes où ils n'en furent pas à l'abri; il y furent forcés, & la plus grande partie y périt. Pour conserver la mémoire de ce cruel événement, on donna à ces cavernes le nom de Waiffier, qu'elles ont conservé jusqu'à ce jour. On en voit deux dans le pays très-considérables, l'une auprès de Cajarc, petite ville de l'élection de Figeac, à raison de laquelle les Seigneurs de Gourdon prirent le titre de Vicomte de Waiffier, & l'autre non loin de là sur la rivière du Celé, & près du moulin de Brenques. C'est un rocher escarpé, coupé presque à pic des trois côtés, & le quatrième est fermé d'une épaisse muraille.

Poussé à outrance & voyant diminuer ses trou-
pes tous les jours, le Duc fut forcé de retirer les garnisons de plusieurs villes, & de les abandonner après les avoir démantelées. Le Monarque français les rétablissoit à mesure, & poursuivoit sans relâche les malheureux Aquitains trop inférieurs en forces. Ils ne pouvoient pas tenir devant lui; cependant ils restèrent toujours fidèles à leur maître. En 768 Pepin perça toute l'Aquitaine sans trouver de résistance. Il s'empara de la ville de Saintes où il trouva la mère, la sœur & une nièce du Duc avec Remistang son oncle. Il fit pendre ce dernier sur un prétexte assez léger; reste de férocité que la connoissance du christianisme n'avoit pu encore totalement étouffer. La plupart des Princes de ce temps, n'avoient que les vains dehors de la religion; ils croyoient pouvoir commettre les plus grands crimes impuné-

ment, pourvu qu'ils fissent de grands dons aux églises & aux monastères.

Le funeste sort de son oncle annonçoit à Waifrier, sans pouvoir s'y méprendre, celui qui lui étoit destiné, s'il avoit le malheur de tomber dans les mains de son ennemi ; il résolut de faire un dernier effort pour l'éloigner, ou d'y périr. Il lui offrit la bataille ; mais ses soldats épouvantés firent peu de résistance. Il fut vaincu & tué, dit-on, par l'ordre de Pepin ; barbarie qui a flétri sa mémoire. Le duché d'Aquitaine prit fin à la mort du malheureux Waifrier, & fut réuni à la couronne de France.

Tel fut le dernier exploit de Pepin. Il mourut la même année 768, & laissa deux enfans qui partagèrent le royaume ; Carloman eut l'Austrasie, & Charles, appelé depuis Charlemagne, eut la Neustrie avec l'Aquitaine.



 CHAPITRE XIII.

Hunoud quitte le cloître & reprend le titre de Duc d'Aquitaine. — Il est livré au Roi de France. — S'échappe & se réfugie auprès du Roi de Lombardie. — Sa mort tragique, & fin de la race des Ducs d'Aquitaine. — Bienfaits de Charlemagne dans le Querci. — Le fameux Rolland s'arrête à Roquamadour. — Combat singulier d'oiseaux sur le Tescou. — Charlemagne fait de grands dons à l'abbaye de Moissac & à l'église de Cahors. — Namphaise Officier de Charlemagne, se retire près de Marcillac. — Aimeri premier Comte du Querci.

A peine Pepin eut les yeux fermés, que le vieux Hunoud père de Waiffier s'ennuyant du cloître où il s'étoit imprudemment jeté, quitta l'habit religieux, & reprit le titre de Duc d'Aquitaine. Il espéroit de faire soulever les peuples en sa faveur, & de se foutenir par le secours de Loup Duc des Gafcons, avec qui il avoit fait un traité. Mais ce Prince voyant arriver Charles avec de grandes forces, fit promptement sa paix avec lui. Il livra Hunoud qui s'échappa quelque-temps après, & se réfugia auprès de Didier Roi des Lombards, refuge ordinaire des ennemis des Français. Il fit entrer avec lui dans la maison de son hôte, le malheur

qui avoit toujours suivi la sienne. Deux ans après en effet, c'est-à-dire en 774, Charlemagne assiégea Pavie, capitale de la Lombardie, & la réduisit à de si grandes extrémités, que les femmes de la ville affommèrent Hunoud, comme la principale cause de leurs maux. Didier craignant un pareil traitement, se rendit avec sa femme & ses enfans au Prince français, & par-là mit fin au royaume de Lombardie. On a rapporté cet événement parce qu'à la mort d'Hunoud fut totalement éteinte la race des premiers Duc d'Aquitaine.

Le Querci jouit d'une très-grande tranquillité sous le règne de Charlemagne, & eut part à ses bienfaits. Il passa dans le Querci en 778 pour aller faire la guerre en Espagne. Il répara alors les monastères de Figeac & de Marcillac, qui avoient été très-ébranlés par les guerres précédentes; il y en fonda un autre appelé *Lantoit*, dont on ne trouve plus de vestiges.

Les Religieuses de Leimé, ordre de Cîteaux, & celles de la Lieune, près de Montpezat, de l'ordre de Sainte Ursule, font aussi remonter leur fondation jusqu'à Charlemagne. Les premières, sans aucune preuve, & les secondes sur quelques mots bien peu décisifs, contenus dans des lettres patentes du Roi François I, données en leur faveur. La piété de ce Prince, son goût pour les fondations qui s'accordoient avec celui du temps, & le séjour qu'il fit après aux environs du Querci, peuvent avoir donné lieu à cette prétention. Ces couvens sont

d'une très-grande ancienneté, & leur fondation inconnue.

C'est aussi une ancienne tradition que le fameux Rolland, neveu de Charlemagne, passant alors dans le Querci avec son oncle, fut visiter la chapelle de Notre-Dame de Roquamadour, & qu'il lui fit présent d'autant d'argent que pesoit son bracmar ou épée. Après sa mort ce bracmar y fut apporté; mais ayant été perdu pendant les désordres des guerres suivantes, on substitua à la place une lourde masse de fer, appelée encore l'épée de Rolland, sans doute pour montrer par-là combien le présent de ce guerrier étoit considérable.

Théodulphe Evêque d'Orléans, dit dans une de ses élégies qu'à-peu-près dans le même-temps, il y eut un grand combat entre toute espèce d'oiseaux au-dessus de la petite rivière du Tescou, au lieu où l'on a bâti depuis la ville de Montauban. Il est étonnant que dans ce siècle superstitieux & crédule, si ce fait est vrai, on n'en ait pas tiré quelque présage bon ou mauvais. Du reste, Théodulphe est le seul Ecrivain qui en parle. Quoique ce fait paroisse bien extraordinaire, il n'est pas sans exemple. L'histoire nous apprend que la Normandie fut témoin d'une événement pareil en 1130.

A son retour d'Espagne Charlemagne s'arrêta quelque-temps au château de Chasseneuil ou Casseneuil, en Agenois, sur les confins du Querci, où la Reine sa femme le fit père de deux jumeaux. Ce fut apparemment pour remercier Dieu de cette faveur,
qu'il

qu'il fit de grands dons à l'abbaye de Moissac, qui le regarde comme son bienfaiteur.

Des Religieux de ce monastère, étant allés dans la Palestine, en apportèrent les corps des Saints Pié-nion, Agathon & Hilarion. Ils les déposèrent à leur retour, sous le règne de ce Prince, au lieu de Durevel, où ils avoient commencé de bâtir un monastère dont il reste encore quelques ruines. C'est aujourd'hui un prieuré dépendant de l'abbaye de Moissac. On y expose les corps de ces Saints, tous les cinq ans, à la vénération des fidèles.

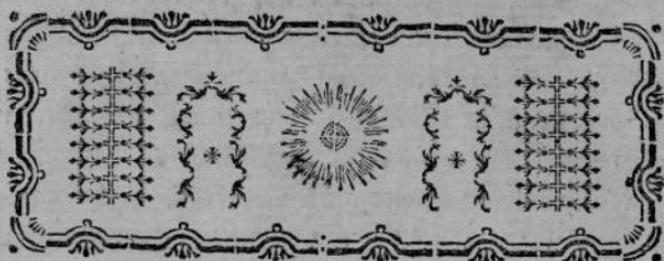
Ce ne sont pas les seules reliques dont le Querci fut alors enrichi. Outre celles que Charlemagne donna aux abbayes de Figeac & de Marcillac, l'Evêque Aymatus, qui avoit succédé à l'Anonyme, reçut de sa main la Sainte Coiffé dont ce Prince religieux fit présent à l'église de Cahors. On croit que c'est le couvre-chef de Jesus-Christ, appelé dans Saint Jean, chapitre 20, *Sudarium quod fuerat super caput ejus*. On le montre tous les ans au peuple le jour de la Pentecôte. L'authentique dit qu'on l'appliqua alors sur un mort qui fut ressuscité. On croit aussi que cette précieuse relique étoit du nombre de celles que l'Impératrice Irène envoya au Monarque français, lorsqu'elle forma le dessein de l'épouser. Cet Evêque Aymatus après avoir assisté avec plusieurs autres Prélats à la consécration que fit le Pape Léon en 799, de l'église Saint Sauveur de l'abbaye d'Anian en Languedoc, fut témoin de la mort de Saint Namphaise, frère de Saint Brix-

rius, dont nous ne devons pas taire la mémoire.

Ce guerrier étoit parent de Charlemagne, & l'un des principaux Officiers de l'armée. Après l'expédition d'Espagne, il se démit de tous ses emplois, & se retira dans une solitude près de Marcillac, où il vécut plusieurs années dans les exercices de la plus grande piété. Il fut tué par un taureau sauvage; son corps fut porté à Canhiac. On a bâti un oratoire en son honneur dans un des faubourgs de Cahors, appelé *la Barre*. On l'invoque pour la démence & pour le mal caduc.

Pendant son séjour au château de Chasseneuil, Charlemagne établit des Comtes dans les provinces & pays de l'Aquitaine & de la Septimanie. Il y en avoit déjà quelques-uns; mais il les changea pour mettre à leur place des personnes plus sûres. Le Querci cependant n'en eut pas d'abord, selon l'Auteur de l'histoire de Charlemagne. Ce ne fut qu'après la prise de Carcassonne & de Narbonne en 791, que ce Prince en récompense des services que lui avoit rendus un Chevalier nommé Aymeri, le fit Comte d'une grande partie du Languedoc, du Rouergue & du Querci. C'est en effet à cet Aymeri que commence la succession chronologique des Comtes de Cahors & de Querci.

Fin du second Livre.



HISTOIRE

DU

QUERCI.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Observations sur les Comtes établis dans l'Aquitaine. — Autricus second Comte du Querci souscrit une donation de Pepin Roi d'Aquitaine, en faveur d'Antgarius Evêque de Cahors. — Rodulphe troisième Comte du Querci.

LES Comtes que Charlemagne établit dans l'Aquitaine, étoient comme des Gouverneurs de Provinces. Ils réunissoient dans leur seule personne, & l'administration de la justice & le commandement

G 2



des troupes. Il y en avoit qui embrassoient sous leurs ordres toute une province ou un pays ; d'autres qui n'avoient qu'une seule ville ; ils étoient tous amovibles à la volonté du Souverain, ou tout au plus à vie.

L'objet de ce Prince en les établissant, fut non-seulement de contenir des peuples nouvellement conquis ; mais encore de s'attacher des serviteurs fidelles, ou plutôt à son fils Louis. Presque au sortir du berceau, il l'avoit fait Roi d'Aquitaine ; il n'avoit encore que trois ans. Ce choix devoit plaire aux Aquitains ; Louis étoit né parmi eux. Il étoit un des deux jumeaux à qui la Reine Hildegarde avoit donné le jour au château de Chasseneuil ; son frère étoit mort. Il plut en effet, & son père n'eut jamais lieu de se plaindre de le leur avoir confié. Ce nouveau Roi établit son siège royal à Toulouse.

C'est des Comtes que Charles auroit dû se méfier, s'il avoit prévu qu'ainsi que les Maires du palais l'avoient fait sous la première race, s'élevant insensiblement par degré, ils arracheroient un jour la couronne à ses descendans, & transporteroient le sceptre dans une maison étrangère ; il est vrai que ce fut la faute de ses successeurs. A l'exemple des Rois précédens qu'il imita lui-même, ils partagèrent toujours leurs états à leurs enfans après leur mort. En divisant ainsi le corps de la monarchie, ils en affoiblissoient les différentes parties, & caufoient nécessairement des jalousies ; tous n'étant pas contens du lot qu'on

leur avoit fait. Telle fut la funeste source des guerres continuelles entre les frères, les oncles & les neveux ; les liens du sang, loin de les engager à être plus réservés, les rendoient encore plus intraitables.

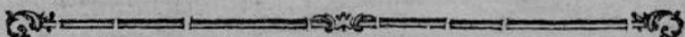
Cette mauvaise politique fit naître dans l'état une confusion & un désordre dont les Comtes furent bien profiter. Recherchés, sollicités même par les différens partis, d'amovibles qu'ils étoient dans leur origine, ils rendirent bientôt leurs comtés héréditaires, & finirent par se rendre indépendans. Ce ne fut pas cependant l'ouvrage de peu de jours, quoique la révolution s'accomplit, ce semble, dans un assez petit nombre d'années, par rapport au Querci.

Sous le règne de Louis, & les ordres du Comte Aymeri & sous ceux de son successeur Autricus, le Querci n'offre, pour ainsi dire, que des événemens domestiques. Autricus commandoit dans le pays sous le règne de Pepin fils de Louis, qui après la mort de Charlemagne son père, arrivée en 814, avoit succédé à l'empire, & avoit cédé le royaume d'Aquitaine à Pepin son second fils. Ce Comte ne fit rien de mémorable. Il n'est connu que par un acte qu'il soucrivit en 820, par lequel le Roi Pepin donne à Antgarius Evêque de Cahors, successeur d'Aymatus, certaines terres qu'il avoit lui-même auparavant cédées dans le Querci & dans le Rouergue, à l'Empereur Louis, en échange d'une cellule appelée *Jonant*, dédiée en l'honneur de Saint Martin. Autricus ne vécut pas long-temps.

G 3



Rodulphe ou Raoul fut Comte après lui, & Etienne I fut Evêque de Cahors après Antgarius vers l'an 822.



CHAPITRE II.

Le Querci tranquille sous Rodulphe. — Mort de ce Comte. — Aigue sa femme fonde un monastère à Sarafac. — Godefroi second fils de Rodulphe s'empare de la Comté du Querci, sans obstacle. — L'Evêque de Cahors Guillaume assiste à une assemblée présidée par le Pape, dans laquelle la couronne impériale est déferée à Charles-le-Chauve.

RODULPHE étoit en même-temps Comte du Querci & Vicomte de Turenne ; il eut de sa femme Aigue plusieurs enfans, dont l'aîné appelé aussi Rodulphe, prit l'état ecclésiastique, & se rendit célèbre par sa grande piété. Il fonda l'abbaye de Beaulieu en Limoufin vers 846, & celle de Vétérine quelque temps après ; il fut Archevêque de Bourges où il mourut en odeur de sainteté en 866. L'église de Bourges célèbre sa fête le 2 de juillet.

Il ne paroît pas que Rodulphe soit entré dans les querelles qui agitèrent le règne de Louis-le-Débonnaire ; il fut maintenir la paix dans son gouvernement, & si le Querci entendit le cri de guerre, ce ne fut que de loin ; jamais il ne la vit dans son sein. Ce sage Comte mourut en 843, & fut enterré au lieu

de Sarafac en Querci, dans l'église de Saint Génies, où sa veuve Aygue & sa fille Imméne fondèrent d'abord après un monastère de Religieuses de l'ordre de Saint Benoît, & y prirent le voile l'une & l'autre. Aygue en fut la première Abbessé.

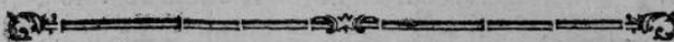
Profitant sans doute des divisions, qui, après la mort de Louis le Débonnaire, mirent les armes à la main de ses enfans, & de l'espèce d'anarchie où se trouvoit alors l'Aquitaine, Godefroi, second fils de Rodulphe, se saisit après sa mort de la comté du Querci, ainsi qu'il l'auroit fait d'un héritage; & personne ne s'y étant opposé, il en jouit sans obstacles.

Charles-le Chauve, successeur de Louis, au trône de France, étoit en effet trop occupé pour porter une certaine attention sur cet objet. D'ailleurs l'Aquitaine lui étoit vivement disputée dans ce moment par son neveu, fils de Pepin, & appelé aussi Pepin. Il réclamoit ce royaume comme ayant appartenu à son père; peut-être l'auroit-il recouvré s'il eût été plus sage. Les Seigneurs d'Aquitaine qui connoissoient la justice de sa cause, l'auroient toujours soutenu, & auroient donné bien de l'embarras à Charles, ainsi qu'ils le firent pendant quelques temps; mais par sa mauvaise conduite Pepin aliéna les esprits. Il étoit, disent les Historiens, *grand ivrogne & vilainement débauché*; outre cela il vexoit & pilloit le peuple. Le mépris & l'indignation succédèrent à la pitié qu'il avoit inspirée. Les Grands du pays le livrèrent à Charles, qui le fit étroitement enfermer, & qui se vit par cet événement le maî-

tre paisible de l'Aquitaine dont il fut le troisième Roi. Les Aquitains cependant, peu contents de lui, appelèrent quelques temps après, le fils de l'Empereur Louis; mais Charles rompit leurs mesures. Il donna ce royaume à son fils Charles qui le soumit en 862, & qui le céda depuis à son frère Louis en 867.

L'Empereur Louis mourut dix ans après, & le Pape Adrien consultant plutôt son intérêt que la justice, appela Charles-le-Chauve à Rome, où il le couronna Empereur au préjudice des enfans de Louis. Charles se rendit à Pavie pour y prendre la couronne de Lombardie. Dans une grande assemblée présidée par le Pape, composée des Grands de l'empire & d'Evêques, parmi lesquels on trouve l'Evêque de Cahors, Guillaume, qui avoit succédé à Etienne, la dignité impériale lui fut confirmée; mais il en fut revêtu sous de très-mauvais auspices. Passant par le mont Cénis pour revenir en France, il mourut dans une chaumière que les Seigneurs de la Cour avoient fait empoisonner par son Médecin même. Son fils Louis, dit le Begue, fut Empereur après lui.




 CHAPITRE III.

Rodulphe fait des incursions sur les terres du Comte d'Aurillac. — Les Normands ravagent une partie de l'Aquitaine. — Mort de Rodulphe. — Adhemar son neveu lui succède.

LE Comte Godefroi vécut encore sous ce règne & sous celui des deux frères Louis III & Carloman, qui furent toujours d'intelligence. L'Aquitaine fut dans le lot de Carloman, & puis sous les lois de Charles-le-Gros, qui réunit l'empire & le royaume de France. Rien n'agita alors le Querci. Godefroi fit bien quelques courses sur les terres de Saint Geraud, Comte d'Aurillac; mais sans des suites bien considérables. Elles seroient même ignorées, si l'Auteur de la vie de ce Saint, ne nous l'avoit appris, avec cette cir-

St. Odon

constance que Godefroi, pendant cette guerre, s'étant blessé lui-même avec ses propres armes, se retira persuadé que Dieu combattoit en faveur de son ennemi. Du reste c'étoit un homme pieux à la mode du temps; il fit de grands dons à l'abbaye de Beaulieu, que son frère Rodulphe Archevêque de Bourges avoit fondée.

De son temps les Normands infestèrent une partie de l'Aquitaine, & ravagèrent la Saintonge & le Perigord; il ne paroît pas pourtant qu'ils soient entrés dans le Querci. Ce Comte auroit-il empêché qu'ils

n'y pénétraient? On l'ignore. Il mourut vers l'an 885. On ne fait pas mieux la raison pour laquelle son neveu Ademar lui succéda dans le Comté du Querci, & non pas un de ses enfans; car il en eut deux, Godefroi & Gausfreds. Peu après Guillaume laissa par sa mort le siège de Cahors vacant; il fut rempli par Geraud. Cet Evêque assista avec plusieurs autres Prélats à la cérémonie de la translation des reliques de Saint Antonin en 887.

L'année suivante fut celle de la mort de Charles-le-Gros, & fut témoin d'un mauvais présage pour la postérité de Charlemagne. Charles dit le Simple, fils du dernier Carloman, étoit le seul rejeton de cette race. A la mort de son père il fut trouvé trop jeune pour gouverner, & Charles-le-Gros son oncle, à la mode de Bretagne, lors Empereur, fut mis à sa place par les Français. A la mort de celui-ci les Grands du royaume, ou plutôt une faction puissante, dans une assemblée formée à Compiègne en 888, défera la couronne à Eudes Comte de Paris, fils de Robert-le-Fort.

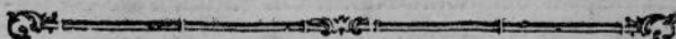
Peu après son couronnement Eudes vint en Aquitaine pour recevoir les hommages des Seigneurs du pays. Il fut obligé d'y revenir en 892. Ranulphe Duc d'Aquitaine & le Comte de Poitiers avoient pris les armes pour se soustraire à sa puissance. Pendant qu'il étoit occupé à cette guerre, quelques Seigneurs rappelèrent Charles-le-Simple, & le firent couronner à Rheims le 27 janvier 893. Eudes y courut; plusieurs combats entr'eux n'ayant rien

décidé, les Seigneurs Neufriens fatigués de ces divisions, firent un traité par lequel l'Aquitaine, une partie de la Bourgogne, la Champagne & la Picardie restèrent à Eudes. Ce brave Prince mourut en 898.

Son fils Arnoul prit le titre de Roi, & mourut bientôt après. Alors Robert, frère d'Eudes, se fit élire, & fut tué dans une bataille par Charles-le-Simple, qui cependant ne remporta pas la victoire. Hugues fils de Robert vengea dans l'instant la mort de son père, il vainquit Charles, l'obligea de fuir, & fit proclamer Roi Raoul Duc de Bourgogne, qui ne fut jamais reconnu dans l'Aquitaine tant que Charles-le-Simple vécut.

Toutes ces dissensions étoient bien propres à fomenter l'ambition des Seigneurs, & annonçoient la décadence entière de la puissance royale. L'autorité en fut bientôt méconnue, au point que bien des possesseurs des grands fiefs s'attribuèrent les droits régaliens.





CHAPITRE IV.

Mort de Théodard Archevêque de Narbonne, natif du bourg de Montauriol, auprès duquel Montauban a été bâti. — Vaines tentatives du Comte du Querci contre le Comte d'Aurillac. — Adhemar meurt sans enfans légitimes. — Gosbert son neveu lui succède, & est dépossédé par le Comte de Toulouse.

L'ANNÉE de la mort du Roi Eudes vit aussi celle de Saint Théodard, Archevêque de Narbonne. Ce Prélat issu d'une famille noble, naquit au bourg de Montauriol, où ses ayeux avoient fondé une abbaye en l'honneur de Saint Martin de Tours. Il prit de bonne heure l'état ecclésiastique, fit de bonnes études, & devint très-savant pour le temps. Il fut d'abord attaché à Bernard, Evêque de Toulouse, & ensuite à Sigebodus, Archevêque de Narbonne, auquel il succéda en 885. Pendant le peu d'années qu'il remplit ce siège, il rebâtit sa cathédrale à ses dépens, & la décora de l'autel de marbre qu'on y voit encore. Toujours attentif à soulager la misère de son peuple qui souffroit des maux infinis des fréquentes descentes des Sarrasins sur son diocèse, d'où ils enlevoient presque tous les jours des habitans pour les traîner en esclavage; il employa tous ses biens & les revenus de son église à racheter ces

malheureux captifs. Comme il ne pouvoit pas y fuffire, quoiqu'il fe fût réduit lui-même à l'indigence, il en eut tant de douleur qu'il tomba dangereufement malade. Sentant approcher fa fin, il fe fit porter au lieu où il étoit né, dit fon Hiftorien, « & dans un monaftère que fes ayeux avoient bâti » en l'honneur de Saint Martin de Tours. Ce monaftère étoit fitué dans le territoire de Cahors au lieu appelé Montauriol, fur une montagne dont le pied étoit baigné par une rivière que les habitans du lieu appelloient Tefcou. Cette rivière fe paroît les territoires de Touloufe & de Cahors, & s'éloignant de ladite montagne alloit non loin de là fe jeter dans le fleuve du Tarn. » C'eft au confluent de ces deux rivières que fut bâtie depuis la ville de Montauban. Après la mort de cet Archevêque, cette abbaye perdit le nom de Saint Martin, & prit celui de Saint Théodard.

Pendant les troubles qui déchiroient le royaume, le Comte Adhemard qui, avec le Comté du Querci, poffédoit auffi la Vicomté de Turenne, eut bien voulu, ainfi que fon prédéceffeur l'avoit tenté, étendre fes domaines aux dépens de Saint Geraud, Comte d'Aurillac, qui plus dévot que guerrier, ne lui paroiffoit pas un ennemi bien redoutable. Envain Saint Gausbert qui avoit fuccédé à Geraud dans l'Evêché de Cahors, & qui étoit l'ami & le confident du Comte d'Aurillac, lui repréfenta fon injuftice; il ne l'écouta pas, & fit plufieurs incurfions en Auvergne; mais fans succès. Il fut toujours forcé de

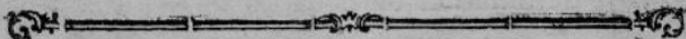
se retirer avec honte. « Dieu veilloit sur les biens » du saint homme » dit son Historien. On raconte que des soldats du Comte de Querci s'étant emparés d'un château qui appartenoit au Comte d'Aurillac, Saint Geraud vint de nuit pour le reprendre. Adhemard s'avançoit pour soutenir ses gens, mais ayant envoyé à la découverte, ses espions prirent de loin des pierres blanches pour des soldats, & la peur leur grossissant les objets, ils lui rapportèrent que Saint Geraud avoit bien plus de troupes que lui. Adhemard se retira & abandonna les défenseurs du château qui le rendirent à son maître. Quoique une pareille méprise soit très-naturelle & soit arrivée plus d'une fois en pareille circonstance, il a plu à l'Historien de Saint Geraud de recourir au merveilleux sans aucune nécessité. C'étoit le goût du temps ; il est une preuve de la simplicité qui caractérisoit les mœurs de nos ancêtres.

Loin de penser à envahir les domaines du Comte d'Aurillac, Adhemard auroit dû porter tous ses soins à se prémunir contre un voisin plus puissant, qui voyoit ses domaines avec un œil d'envie, & qui fit changer bientôt le Querci de maître. Il n'en fut pas le témoin ; cet événement fut retardé jusqu'après sa mort, qui arriva vers la fin du règne de Charles-le-Simple, époque mémorable de la consommation & de l'affermissement de la puissance féodale. Adhemar n'eut point d'enfans de sa femme Gausla, & ne laissa qu'un fils bâtard, à qui il donna pour appanage les terres de Mayriniac & de Peyrac, & lui substitua

L'abbaye de Tulle. Il distribua ses autres biens aux pauvres, & aux abbayes de Beaulieu, de Figeac & de Marcillac. Son neveu Gosbert se mit en possession du Comté, & en fut dépossédé par Raimond ou Pons Comte de Toulouse, qui ne lui donna pas le temps de s'y fortifier.

Quel titre avoit le Comte de Toulouse pour s'emparer du Querci? On ne lui en a jamais connu d'autre que celui de la bienfiance, & la force qui fait paroître tout légitime aux ambitieux. Gosbert, en effet, pouvoit-il lui résister? Le Comte de Toulouse étoit un des plus puissans vassaux de la couronne. En vain le Comte dépossédé auroit réclamé le secours du Roi de France. Raoul, après Charles-le-Simple mort dans les prisons du Comte de Vermandois en 929, étoit parvenu au trône, en cédant plusieurs de ses domaines aux Grands qui l'avoient élu. Comment donc auroit-il pu prendre la défense d'un petit Comte du Querci, contre celui de Toulouse qui ne le reconnoissoit pas encore, au hasard d'une guerre capable peut-être de ruiner ses affaires? Gosbert fut sacrifié. Il ne lui resta que le mince avantage, qu'il ne conserva même que parce qu'on ne le lui disputa pas, de prendre toujours dans les actes, le titre de *vetus Comito*. Un de ses parens de la race des anciens Comtes, nommé Flotard fut plus habile; il plia de bonne grace sous le joug, & Raimond le fit Vicomte de Cahors.





CHAPITRE V.

Raimond III, Comte de Toulouse & en même-temps Comte du Querci, donne à l'abbaye de Beaulieu la terre de Presques, d'une manière singulière. — Il vend la défense de l'abbaye de Moissac à un Chevalier appelé Gausbert.

SOUS les lois déformais des Comtes de Toulouse, le Querci eut bientôt ignoré si la France avoit des Rois, sans l'usage qui se conserva, de dater les actes des années de leur règne, seule & unique marque de leur empire. La mort tragique de Louis d'Outremer successeur de Raoul; le poison donné à son fils Lothaire, Prince digne d'un meilleur sort; le court règne de Louis V, mal-à-propos appelé le Fainéant; l'élévation enfin sur le trône de Hugues-Capet qui en 987 en précipita pour jamais la race Carlienne; tous ces événemens, quelques grands qu'ils fussent, étoient peu en droit d'intéresser vivement les Quercinois. Sujets du Comte de Toulouse, ils ne reconnoissoient pas d'autre maître ni souverain. Les grands vassaux paroïssent former seuls l'ensemble de la monarchie, & les peuples forcés de suivre leur bannière même contre le Roi, faisoient bien essentiellement le corps de la nation françoise; mais ils avoient autant d'intérêts différens, qu'il y avoit de possesseurs de
grands

grands fiefs. Ils étoient obligés de s'égorger entre eux pour satisfaire l'ambition ou les haines de leurs Seigneurs respectifs.

Sous ce monstre de gouvernement que la race Capétienne, depuis qu'elle fut montée sur le trône, chercha toujours à détruire, projet habilement suivi & qu'elle a victorieusement rempli, il y eut cependant bien des Princes qui rendirent leurs sujets heureux. Les Comtes de Toulouse furent du nombre, & peu de Souverains furent autant aimés. La bonté, l'affabilité, la magnificence & la magnanimité étoient héréditaires dans leur maison. Le Clergé seul crut avoir quelquefois à se plaindre d'eux; ce fut souvent sa faute.

On a révoqué en doute que Raimond II se soit emparé du Querci; & l'on a voulu retarder cette invasion des Comtes de Toulouse de près de 60 ans, & jusqu'à Guillaume III, qui vivoit vers l'an 992, le premier, en effet, qui joignit à ses titres celui de Comte du Querci. Cette opinion est combattue par quelques actes qu'on trouve à l'abbaye de Beaulieu; l'un du règne de Raoul, dans lequel Gofbert dépossédé prend le titre de *vetus Comito*, & l'autre dans lequel Flotard, dont on a parlé, appelle en 932 Raimond son Seigneur. Ce qui fournit une preuve suffisante, à moins qu'il n'y eût pas dans ce temps-là de Comte de Toulouse du nom de Raimond; prétention insoutenable, puisque dans cette même année 932, Raimond rendit hommage au Roi Raoul, pour le comté d'Auvergne qu'il lui avoit

cédé. Nous verrons encore d'autres preuves plus fortes & plus décisives.

A Raimond II, succéda en 936 son fils Pons, un très-grand Prince. On trouve encore ici une difficulté à cause du nom de Pons, que Raimond portoit aussi; ce qui a fait croire que c'étoit le même qui avoit le comté de Toulouse, & qui fut appelé tantôt Pons & tantôt Raimond. La présomption est pourtant que Pons succéda à Raimond, & qu'il laissa ses états à son fils Raimond III, en 944.

Sous ce Prince nous trouvons encore une preuve de sa domination sur le Querci. Nous la rapporterons à cause de sa singularité, qui caractérise les mœurs du temps. En 963, deux frères apelés Bernard & Gerbert prétendoient chacun avoir droit sur la terre de Presques en Querci. Ils se présentèrent pour faire valoir leurs prétentions devant Raimond & sa cour dans l'église de Saint Sernin de Toulouse; le Comte ordonna que les deux frères prendroient deux hommes qui se battoient en duel pour eux, afin que Dieu manifestât la vérité. Les deux champions ayant soutenu le combat avec un avantage égal depuis la seconde heure du jour jusqu'à la nuit; le Comte jugea que pas un des frères n'avoit droit sur cette église, & il l'adjugea à l'abbaye de Beaulieu. L'acte qui constate ces faits est conservé dans les archives de ce monastère.

Raimond vendit aussi à un Chevalier appelé Gaubert, par un acte de l'année 967, la protection & défense de l'abbaye de Moissac, portant hommage

& ferment de fidélité, pour la somme de trente mille sous. Gaubert la céda après à Pons Comte de Toulouse son Seigneur, & à Guillaume son fils; à condition qu'ils ne pourroient la vendre ni aliéner, non plus que leurs successeurs, à aucun Lai, ni Clerc; mais seulement à l'Abbé régulier de Moissac, qui seroit élu par la congrégation de Cluni. Si Raimond n'eût pas été le paisible maître du Querci, eût-il vendu la défense de l'abbaye de Moissac? Peut-on mieux exercer les droits de la souveraineté?

CHAPITRE VI.

Conduite de Guillaume III, dit Taillefer, vis-à-vis de Bernard, Abbé de Beaulieu, & ensuite Evêque de Cahors. — Deodatus, Evêque de Cahors, fait excommunier son neveu dans un concile de Limoges. — Il fonde l'abbaye de Carennac. — Foulques succède à Deodatus.

AUX preuves rapportées dans les chapitres précédens nous en joindrons une absolument décisive, & qu'il fuffit d'indiquer. Elle est prise du droit que s'arrogèrent les usurpateurs des grands fiefs, de nommer aux évêchés de leurs terres, ou du moins de confirmer les élections.

Saint Gausbert mourut environ l'an 950; l'église de Cahors célèbre sa fête le 10 de décembre. Après

sa mort le siège de Cahors resta plusieurs années sans Pasteur, parce que le Comte de Toulouse voulut non seulement y nommer, mais le vendre. On ne le fait pas cependant bien certainement d'Etienne II, que quelques-uns font succéder à Saint Gausbert; il n'en est pas ainsi de Bernard, Abbé de Beaulieu. Guillaume III, dit Taillefer, ayant succédé à Pons son père, en 992, proposa à Bernard de lui donner l'évêché de Cahors, à condition qu'il compteroit une certaine somme à lui & à l'Archevêque de Bourges. Bernard le refusa par le conseil de Saint Abbon, Abbé de Cluni; & se voyant pressé, il s'enfuit à Rome. Le Comte le rappela, après s'être désisté sans doute de ses mauvaises prétentions. Bernard étoit fils d'Hugues, Chevalier aquitain, de la maison de Combron. Il fut disciple de Saint Abbon, & quitta Cluni pour gouverner le monastère de Solemniac. Il devint ensuite Abbé de Beaulieu, & enfin Evêque de Cahors en 997 ou environ.

Cet Evêque vécut depuis tranquille par la protection du Pape. Son successeur Deodatus assista en 1028 à la consécration de l'église de Saint Sauveur de Limoges, sous l'Evêque Jordan.

Nous n'entreprendrons pas l'histoire des Comtes de Toulouse; elle est assez connue. Nous nous contenterons d'en rapporter la suite chronologique, comme Comtes du Querci; & nous ne nous arrêterons qu'à ce qui aura quelque rapport à ce pays, à qui la mémoire de ces Souverains est encore chère par les soins qu'ils prirent de l'embellir.

A Guillaume III succéda son fils aîné Pons III en 1030.

L'année suivante 1031 l'Evêque Deodatus assista au concile de Bourges, où l'on agita la grande question qui n'avoit pu être décidée au premier concile de Limoges, si on devoit donner à Saint Martial le titre d'Apôtre ou de Confesseur; elle ne put l'être non plus dans celui-ci. L'année d'après au second concile de Limoges où l'Evêque de Cahors se trouva encore, sur la réponse du Pape qu'on avoit consulté, il fut définitivement statué que Saint Martial seroit invoqué comme Apôtre. Deodatus demanda dans ce concile qu'on prononçât une sentence d'excommunication contre son neveu. Sans être promu aux ordres, il s'étoit emparé d'une abbaye dont il jouissoit de force, sous la protection du Comte de Toulouse. Encore dans ce temps-là, plusieurs Seigneurs retenoient les biens de l'église sans scrupule. On excommunia aussi un Abbé, qui avoit permis qu'on enterrât un excommunié en terre sainte. Mais le décret le plus considérable & digne d'être rapporté, est celui, qui conservant les libertés de l'église gallicane, statua que personne ne pouvoit recevoir pénitence ou absolution du Pape, s'il n'y étoit renvoyé par son Evêque.

Revenu dans son diocèse, Déodatus fonda l'abbaye de Carennac en Querci, sous les auspices de Saint Odilon, Abbé de Cluni, qui vint lui-même gouverner ce monastère où il mourut en 1040. Dans le catalogue des bénéfices dépendans de Cluni, il

est dit qu'il devoit toujours y avoir douze Moines dans le monastère de Carennac, & qu'il est exempt de toute redevance par un privilège du Pape Clement VI. *Non cadit in gratis impetrantium, nec tenetur solvere decimam, subsidium, subventionem, procuratorem, taillam, seu collectam.*

Deodatus vécut encore quelques années, uniquement occupé du soin de son peuple. Il fut remplacé dans son siège par Foulques, qui s'y introduisit par de mauvaises voies & par simonie. On n'a point de preuves bien certaines de ce fait; mais tout porte à le présumer; sa demeure constante dans Cahors dont il n'osa, ce semble, jamais sortir; jamais il ne parut aux actions d'éclat où il eut dû être; on ne le vit pas au concile de Toulouse en 1056, sous l'Evêque Durand, & encore moins à la dédicace de l'église de Moissac en 1060, quoique cette abbaye fût dans son diocèse. La pierre placée dans cette église où sont gravés les noms de tous les Prélats qui assistèrent à cette cérémonie, fait bien mention de lui; mais comme absent, & il y est appelé, *Fulco Simonis*. Les Auteurs de ce temps-là appeloient les simoniaques, *Simones*, vice alors très-commun.



 CHAPITRE VII.

Raimond IV, Comte du Querci fait bâtir le château de Gourdon. — Geraud II Evêque de Cahors, chargé des ordres de Grégoire VII auprès de Guillaume Comte de Toulouse. — Bulle d'Urban II, adressée à Bernard II Evêque de Cahors. — Bulle adressée à Etienne III Evêque de Cahors, en faveur de l'abbaye de Figeac. — Raimond sollicite la première croisade, & s'y engage. — Sa mort.

PONS III mourut en 1060, & laissa deux enfans, Guillaume qui lui succéda dans le Comté de Toulouse, & Raimond Prince magnanime & d'un génie supérieur qui eut en appanage le Comté du Querci. Raimond augmenta considérablement son appanage. On croit qu'il fit bâtir le château de Gourdon, où s'est formé depuis une ville, l'une des quatre châtelainies du Querci. Cette ville donna son nom à une maison illustre qui fonda depuis dans celle de Cardalzac.

Bien différent de son frère, Guillaume quatrième du nom, étoit d'un caractère minutieux & foible. De son temps Hugo-Candidus par ordre du Pape Alexandre II, assembla un concile à Toulouse en 1068, où se trouvèrent onze Evêques; Geraud II Evêque de Cahors étoit du nombre. Ce con-

cile fut tenu contre les simoniaques. Plus estimé que son prédécesseur, & par-là jouissant d'une plus grande considération, Geraud se vit chargé des ordres du fier Gregoire VII, successeur d'Alexandre, auprès du Comte Guillaume. Ce Comte à la sollicitation d'Hunaud Abbé de Moissac, s'étoit emparé en 1083 de l'église de Saint Sernin de Toulouse, & en avoit chassé les possesseurs pour y mettre à leur place des Religieux de l'ordre de Saint Benoît. L'Evêque de Cahors parla avec tant de force que le Comte rendit cette église aux Chanoines. L'acte dressé à cette occasion finit par ces mots : *Hæc igitur scripta prædictus Comes fieri jussit, & facta firmavit, favente Geraldo Caturcense Episcopo, &c.*

Geraud ne vécut pas assez pour le bonheur de son peuple; il laissa trop tôt sa place à Bernard II. Le Pape Urbain II adressa à cet Evêque une bulle qui donnoit la permission au Comte de Toulouse de faire bénir un cimetière dans l'église de la Daurade. Après avoir loué Guillaume de sa charité, il le blâme d'avoir souffert qu'on eût chassé de cette église les Abbés de Lézat & de Moissac. Yfarn Evêque de Toulouse l'avoit donnée précédemment, de son aveu, à Hugues Abbé de Cluni. Le Pontife dans la même bulle exhorte ensuite le Comte de Toulouse à aider Bernard Evêque de Cahors, qui savoit sa volonté, & qui en effet remit les choses dans leur premier état.

Tel fut Guillaume tout le temps de sa vie; facile, inconstant & peu combiné, cependant bon, il ne

vexa pas ses sujets du Querci. Quoiqu'il eût été marié deux fois, il n'eut qu'une fille nommée Philippe ou Mahaud, mariée avec Alphonse IX Comte de Poitiers & Duc d'Aquitaine; raison qui déterminâ peut-être son père, afin que la Comté de Toulouse ne passât pas dans une maison étrangère, à la céder ou la vendre à son frère Raimond. Le Querci fut ainsi réuni une seconde fois au Comté de Toulouse. Guillaume mourut en 1090.

La succession chronologique des Evêques de Cahors ne formant souvent qu'une nomenclature décharnée, ne peut manquer de déplaire par la monotonie qu'elle entraîne nécessairement. Il est, en effet, difficile d'y mettre assez d'intérêt pour sauver ce défaut. Mais le tableau chronologique des Evêques est un objet essentiel de l'histoire d'un pays. La partie ecclésiastique y tient nécessairement une place considérable, par l'influence qu'elle a pour l'ordinaire sur la partie politique, & sur celle des mœurs du temps. Dans le dixième & onzième siècles la superstition & la manie des pèlerinages prirent souvent & presque toujours la place de la véritable piété. Telle fut l'origine de l'enthousiasme pour les croisades qui firent tant de mal à l'Europe, sans procurer aucun bien à la religion. Il est surprenant que les grands-hommes de ce temps n'aperçussent pas le vice, ou tout au moins, l'inutilité, à tous égards, de ces voyages d'outre-mer, peut-être aussi funestes aux intérêts de la religion, qu'opposés à l'humanité & à la saine politique.

L'Evêque de Cahors Bernard survécut peu au Comte de Toulouse. On trouve une bulle d'Urban II de 1093, adressée à Etienne III successeur de Bernard, dans laquelle ce Pape confirme les privilèges donnés par ses prédécesseurs à l'abbaye de Figeac, & accorde plusieurs indulgences à ceux qui visiteroient l'église de ce monastère certains jours de l'année. Ce Prélat jouit d'une très-grande considération auprès du fameux Raimond IV, dit de Saint-Gilles, qui même avant la mort de son frère Guillaume, possédoit le Comté de Toulouse, & qui joignoit les talens d'un Héros à la plus grande piété. Raimond prit le nom de Saint-Gilles, à cause de la dévotion particulière qu'il avoit à ce Saint.

Ce Prince magnanime qui porta la gloire de la maison de Toulouse au plus haut point, céda enfin aux sollicitations de l'Evêque de Cahors, à qui il avoit donné sa confiance; il se détermina à faire le voyage de la terre sainte. Afin de retirer quelque fruit de ce voyage, il écrivit conjointement avec Etienne plusieurs lettres au Pape. Elles étoient si pressantes, qu'appuyées par Boémont Prince d'Antioche, qui avoit rendu de très-grands services à Urban, ce Pontife vint en France, & tint en 1095 le fameux concile de Clermont, où par ses vives exhortations & celles de Pierre l'Hermite, la première croisade fut résolue avec une espèce d'enthousiasme. L'Evêque Etienne n'assista pas à ce concile; étant parti pour s'y rendre, il mourut en chemin, & eut pour successeur Geraud III.

Fidelle à ses engagements, Raimond fut le premier des princes Chrétiens qui se croisa. Il partit suivi de cent mille hommes de ses sujets ou de ceux des Seigneurs qui se rangèrent sous sa bannière, & qui s'étoient attachés à lui. Parmi ces Seigneurs on compte Gautier de Latour, d'où descendent les Vicomtes de Turenne, dont la maison subsiste encore.

A cette époque commença la dépopulation qui se fit bientôt sentir dans les campagnes. Jusques-là les sujets du Comte de Toulouse avoient paru moins guerriers que cultivateurs. Nés sous un ciel heureux, possesseurs de terres fertiles qui ne demandoient que la culture pour fournir à leurs besoins, ils préféroient les soins économiques aux fatigues de la guerre. Ils étoient plus riches & par-là moins avides; ils ne cherchoient point à acquérir des biens par la force. Leur charrue leur fournissoit même plus abondamment les choses de luxe, que les armes ne les donnoient aux autres. Mais la trompette du fanatisme eut à peine sonné, qu'on les vit s'expatrier avec joie, & se précipiter dans les plus grands dangers, avec cette ardeur guerrière qui a toujours caractérisé les Français.

En partant pour la Palestine, Raimond laissa ses états à Bertrand son fils, bien résolu de ne plus revenir en Europe, selon le vœu qu'il en avoit fait. Après des exploits dignes d'une éternelle mémoire, après avoir refusé la couronne de Jérusalem que Godefroi de Bouillon accepta, & après l'avoir dédaignée encore après la mort de ce premier Roi,

il mourut en 1105, au château Pélerin, forteresse qu'il avoit fait bâtir sur le Mont-Liban, pendant le siège de Tripoli.



CHAPITRE VIII.

Bertrand successeur de Raimond-de-Saint-Gilles, inquieté par le Comte de Poitiers. — Geraud III Evêque de Cahors, érige les dignités du chapitre du Vigan, & souscrit une donation faite à l'abbaye de Beaulieu. — Etablissement des Viguiers.

BERTRAND que Raimond de Saint Gilles avoit investi du Comté de Toulouse & de ses autres domaines en 1098, n'en fut pas long-temps tranquille possesseur. Le Comte de Poitiers Guillaume, qui avoit épousé Philippe, prétendit qu'il étoit bâtard, & le chassa de ses états. Bertrand pour y rentrer demanda du secours à Alphonse-le-Grand Roi de Castille & de Léon, dont son père avoit épousé la fille; Alphonse le lui vendit en exigeant qu'il lui fît hommage de ses terres. Le Comte de Poitiers redoutant apparemment la puissance d'Alphonse, rendit ce qu'il avoit usurpé, & Bertrand en jouit en paix.

On a dû remarquer que ce n'est pas sans difficulté qu'on a pu trouver la succession des Evêques de Cahors. Soit que les églises alors n'eussent aucune espèce de registres, soit que ces registres ayent été

perdus , ce n'est qu'à l'aide de divers monumens épars qu'on peut en trouver la suite. Une bulle d'Urbain II de 1096 , adressée à Gosbert Prieur de l'église de Cahors , qui voulut en vain introduire la discipline monastique dans le chapitre , nous apprend que Geraud III avoit succédé à Etienne dans le siège de Cahors. Cet Evêque érigea les dignités du chapitre collégial du Vigan en Querci. Il soufcrit aussi un acte de 1100 , par lequel Ygo Seigneur de Castelnau-de-Bretenous , assisté de sa femme Aspasia , donna la terre de Bonneville à l'abbaye de Beaulieu.

Nous l'avons dit , le onzième siècle fut très-ressemblant au dixième à la folie des croisades près. Du reste , mêmes superstitions dans les pratiques de la religion ; même goût pour faire des dons aux Moines & aux églises , & pour les pèlerinages ; même puissance dans les grands vassaux de la couronne , dont le pouvoir illimité égaloit celui du Monarque. Plusieurs d'entr'eux tels que les Comtes de Toulouse faisoient battre monnoie. Il y avoit encore des serfs dans leurs domaines qu'on affranchissoit en présence des Prêtres. Une des principales fonctions des Comtes & des Vicomtes étoit aussi de rendre la justice , & leurs femmes même présidoient quelquefois aux plaids. Ils se déchargèrent depuis de ce soin sur des Viguiers dont les fonctions devinrent héréditaires. Tout le changement qu'éprouvèrent les sujets des Comtes , de Toulouse fut d'être réunis sous un seul & même peuple , sans distinction entre les descen-

dans des Gaulois, des Romains & des Goths. Ils furent tous régis par le droit romain, devenu dans le douzième siècle la seule & unique loi depuis que le jurisconsulte Inerius eut trouvé les Pandectes. Avant cette découverte le droit romain connu, consistoit uniquement dans le code théodosien, publié par Alaric & ensuite par Charlemagne.

Après la mort de Raimond de Saint-Gilles, Guillaume V Seigneur de Montpellier, qui avoit reçu ses derniers sours dans la Palestine, ramena en Europe le dernier fils de ce Héros, Alphonse-Jourdain, ainsi appelé parce qu'il avoit été baptisé dans ce fleuve. Raimond l'avoit eu d'Elvire de Castille, fille du Roi Alphonse; il l'avoit épousée en troisièmes nocés & dans une occasion dont le récit épisodique pourra peut-être ne pas déplaire. Alphonse Roi de Castille soutenoit une cruelle guerre contre les Sarrasins, qui lui avoient enlevé une partie de ses états. Trois Seigneurs français, Henri de Lorraine, Raimond de Bourgogne & Raimond de Saint-Gilles, poussés par cet esprit de chevalerie, alors si fort à la mode, & qu'on favoit associer avec la dévotion du temps, volèrent au secours d'Alphonse. La victoire suivit dès-lors les drapeaux d'Alphonse; les Sarrasins furent entièrement chassés de ses états. Les exploits de ces chevaliers méritoient une récompense. Alphonse avoit trois filles d'une rare beauté; il les chargea de l'acquiter du service important qu'il venoit de recevoir. Il donna Theresé avec le Portugal à Henri de Lorraine; Uzaque

avec la Galice à Raimond de Bourgoigne, & Elvire à Raimond de Saint-Gilles, avec une somme considérable d'argent pour le voyage d'outre-mer. La Princesse Elvire l'y suivit, & y accoucha d'Alphonse-Jourdain, à qui Bertrand céda le Comté de Rouergue à son arrivée en France, à l'exception de Rodez. Cette ville avec celles de Cahors, Viviers, Avignon & Digne, avoient été déjà données précédemment à sa femme Hélène. Alphonse n'avoit alors que quatre ans, & fut envoyé à Orange, pour y être élevé.

CHAPITRE IX.

Le Comte Bertrand passe en orient. — Sous Guillaume II Evêque de Cahors, le Pape Caliste II se rend à l'abbaye de Saint Theodard. — Il séjourne à Gourdon. — Pampelonne peuplée de soldats qu'on croit être venus de Cahors.

LE Comte Bertrand rendoit ses sujets heureux; il pouvoit l'être lui-même, lorsqu'après quelques années d'un règne fortuné & paisible, la manie le prit de passer en orient. Ce monstre engloutissant sans cesse le plus pur sang de l'occident, sembloit avoir un charme puissant qui attiroit à lui toutes les nations de l'Europe pour les dévorer. On tâcha en vain de détourner Bertrand de ce voyage imprudent; on lui représenta son frère Alphonse encore

dans l'enfance, hors d'état de défendre les vastes domaines qu'il lui laissoit, contre la cupidité du Comte de Poitiers, prêt à les envahir une seconde fois; il fut inflexible, & après avoir formé un conseil pour gouverner sous la minorité d'Alphonse, il partit suivi de quatre mille Chevaliers pesamment armés.

Ce qu'il auroit dû craindre & l'arrêter du moins encore quelques années, arriva en effet. Il fut à peine parti que le Comte de Poitiers s'empara du Comté de Toulouse, & fixa sa demeure dans cette ville en 1109.

Geraud III étoit encore Evêque de Cahors. Il donna en 1112, l'église de Saint Martial de Baifac à l'abbaye de Beaulieu, & mourut la même année. Guillaume II son successeur prononça un jugement avec ses Archidiacres en faveur des Religieux de Tulle, à raison de quelques églises qu'on leur disputoit, situées dans son diocèse. Il donna aussi, assisté des mêmes Prêtres, l'église de Fretbert, appelée aujourd'hui Saint Médard, aux Religieux de Catus en Querci. Leur Prieur donna par un acte subséquent, la protection & sauve-garde de ce monastère à Armand de *Bouigues*. Elle lui fut confirmée par *Ygon*, successeur de Pierre: ces deux actes sont sans date.

Sous le règne de ce Prélat & lors de l'usurpation du Comte de Poitiers, le Pape Caliste II vint à Toulouse en 1119, la première de son pontificat. Il y tint un concile dans lequel on défendit la simonie,

nie, l'investiture des bénéfices aux laïques, le mariage des Prêtres & la vénalité des sacremens. Ces décrets furent confirmés la même année au concile de Rheims.

En quittant Toulouse, le Pape passa à Fronton dont il consacra l'église, & se rendit à l'abbaye de Saint Théodard, située sur la rivière du Tarn, qui de tous les temps avoit servi de limites au Touloufain & au Querci, & qui séparoit alors les diocèses de Cahors & de Toulouse; il s'y arrêta, & y vida quelques contestations élevées entre l'Evêque de Toulouse & les Religieux de Saint Sernin. De Saint Théodard, Calixte vint à Cahors où il consacra le grand-autel de l'église cathédrale. Il se rendit ensuite à Gourdon, & il séjourna dans cette ville à la sollicitation de Gourdon, Seigneur du lieu, qui en la présence du Pape, donna le mont Saint-Jean à Pons Abbé de Cluni. Il y fut érigé un prieuré dont ce Pape posa la première pierre, & auquel il accorda de grands privilèges. Cette donation est du 7 des kalendes de mai de l'année 1120. Le prieuré a été depuis ruiné par les guerres.

Environ un an après l'Evêque Guillaume mourut. Son siège fut rempli par Geoffroi nommé dans une chartre du temps de Louis-le-Gros & de Philippe son fils. S'il faut en croire Turquet dans son histoire d'Espagne, Alphonse Roi de Navarre, de Castille & de Léon, après avoir terminé la guerre contre les Sarrasins en 1127, peupla le nouveau bourg de Pampelonne, qu'il avoit fait bâtir près de l'an-

cienne ville d'*Ieuna*, d'une troupe de soldats français à sa solde; & pour récompense de leurs services, il leur accorda les immunités de la ville de *Jacca*. On croit que ces soldats étoient venus de Cahors.

Quoique le Comte de Poitiers fit ses efforts pour faire goûter sa domination aux peuples du comté de Toulouse; qu'il cherchât à les distraire par des processions, par de prétendus miracles dont il faisoit lui-même jouer les ressorts, il ne put pas y réussir. Ils étoient trop attachés à leurs anciens maîtres pour ne pas le regarder comme un usurpateur & même comme une espèce de tyran. Jamais les Princes de la maison de Toulouse n'avoient attenté à la pudicité du sexe, & Guillaume se faisoit un jeu de corrompre les femmes & les filles. L'austérité des mœurs en ce genre n'étoit pas encore altérée. Il n'étoit question que de trouver une occasion favorable pour se remettre sous les lois du légitime Souverain; les esprits étoient disposés à la saisir avec empressement; elle se présenta en 1122. Guillaume étoit allé en Espagne au secours du Roi Alphonse, qui étoit en guerre avec les Sarrasins. Les Toulousains profitant de son absence, chassèrent ses Officiers; ils furent chercher à Orange le jeune Alphonse-Jourdain, & le rétablirent dans les biens de ses pères.

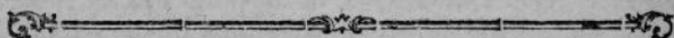
La révolution fut entière. Toutes les villes à l'envi secouèrent le joug du Comte de Poitiers. Il fit bien quelques tentatives pour rentrer dans les domaines dont on venoit de le dépouiller; mais il

en sentit bientôt l'inutilité, & se réconcilia sincèrement avec Alphonse. Ce Comte qui avec le comté de Poitiers possédoit le duché d'Aquitaine, mourut en 1126. Son fils Guillaume X lui succéda & mourut en 1137. Celui-ci ordonna par son testament que sa fille unique Eléonor seroit donnée en mariage au fils du Roi de France. On verra bientôt combien cette disposition influa sur le Querci.

L'Evêque Geoffroi mourut aussi en 1129; & sous son successeur Guillaume III, on vit rompre l'intelligence entre Louis VII, dit le-Jeune, & le Comte Alphonse. Louis après être monté sur le trône en 1137, voulut faire valoir les droits prétendus de sa femme la Reine Eléonor sur le comté de Toulouse, comme héritière de Philippe sa grand'mère. Il attaqua les états d'Alphonse en 1140, & mit le siège devant Toulouse. Le Comte se défendit si bien que le siège fut levé; il fut fait un traité de paix. En exécution de ce traité Raimond de Saint-Gilles fils d'Alphonse épousa la Reine Constance sœur de Louis qui conserva toujours le titre de Reine, parce qu'elle avoit été mariée en premières noces avec Eustache Comte de Boulogne, couronné Roi d'Angleterre. Cette courte guerre fut le prélude des guerres violentes que causèrent les prétentions souvent renouvelées de la Reine Eléonor. Elles furent en particulier bien funestes au Querci, & mirent le royaume à deux doigts de sa perte.

Nous ne devons pas oublier la fameuse époque

de la découverte du code de Justinien que cet Empereur avoit publié en 529, & qui n'avoit pas été connu en France. Il fut trouvé dans la Pouille la première année du règne de Louis-le-Jeune. Le Jurisconsulte Inénius qui avoit trouvé les Pandectes quatre ans auparavant, mit ce code en ordre, & y joignit les authentiques. Il fut ordonné qu'il seroit lû désormais dans les universités, & l'on commença dès-lors de l'enseigner publiquement dans celles de Toulouse & de Montpellier, c'est ce qu'on appelle le droit écrit.



CHAPITRE X.

Fondation de la ville de Montauban par Alphonse Comte de Toulouse. — Les vexations des Moines du bourg de Montauriol y donnent lieu. — Ce bourg est abandonné. — Etimologie du nom de Montauban. — Clauses de l'acte de concession de cette ville, & droit singulier que se réservent les Fondateurs.

L'ANNÉE 1144 est remarquable pour le Querci, par la fondation de la ville de Montauban, devenue depuis la seconde du pays. Cette ville, après avoir joué un rôle considérable & sans doute trop saillant dans les grands événemens de l'histoire de la religion en France, est regardée aujourd'hui comme une des principales du second ordre, & approche de bien

près du premier. Elle fut bâtie au confluent des rivières du Tarn & du Tescou, non loin du lieu où étoit assis le monastère de Montauriol, dont la fondation remonte vers le milieu du huitième siècle. Pour opposer une espèce de digue aux progrès de l'arianisme, qui protégé par les Rois goths, n'épargnoit rien pour faire des prosélites, le bisâieul de Saint Théodard, à l'exemple de plusieurs autres Seigneurs zélés catholiques, appella des Religieux de l'abbaye de la Chaise-Dieu, de l'ordre de Saint Benoît, & les établit auprès de son château. Saint Théodard leur donna depuis, avec le château, l'entière seigneurie. Après la mort de ce Prélat, cette abbaye perdit son nom de Montauriol pour prendre celui de son bienfaiteur, & fut appelée Saint Théodard. Selon une tradition soutenue de quelques vieux actes qui semblent le faire présumer, l'église du premier monastère n'étant pas achevée de bâtir, lorsque Pepin vint en Querci, ce Prince la finit. Ayant ensuite souffert quelques dommages pendant les mouvemens passagers qu'Hunoud père de Waiffier, excita dans l'Aquitaine après la mort de son fils, Charlemagne la répara.

Devenus les Seigneurs du lieu par la libéralité de Saint Théodard, les Religieux montrèrent tant de douceur, de charité & de zèle, qu'attirés par l'odeur de leurs vertus, un grand nombre de personnes s'établirent auprès du monastère. Il s'y forma un gros bourg, qui du nom de la montagne fut appelé *Podium-Aureoli* ou *Mons Aureolus*, & de-

puis, *Villa Auduardi*, par corruption de *Villa Theodardi*.

A ces premiers Moines il en succéda d'autres qui pensèrent différemment, & qui tyrannisèrent leurs vassaux. Dans leurs droits seigneuriaux ils avoient le *jus cunni*, reste de l'ancienne barbarie ; droit aussi déshonorant pour ceux qui l'exigeoient, que pour ceux qui y étoient assujettis. Ils rançonnoient en conséquence avec la dernière dureté les habitans de Montauriol, qui pour mettre un frein à ces vexations, réclamèrent la protection du Seigneur suzerain le Comte de Toulouse.

Alphonse sentit bien qu'il ne pouvoit pas priver l'Abbé de Saint Théodard de ses droits seigneuriaux ; mais il offrit sa protection, & des privilèges à ceux qui s'établirent près d'un château situé assez près de l'abbaye.

La beauté du lieu sur le bord d'une plaine qui domine sur un autre plaine d'une très-grande étendue, ayant la rivière du Tescou au midi, celle du Tarn au couchant, & un ruisseau appelé Lagarrigue au septentrion, jointe aux promesses du Comte de Toulouse, y attira bientôt tous les habitans de Montauriol. Ils y bâtirent des maisons ; s'y transplantèrent avec leurs familles ; le bourg resta désert & inhabité.

Alphonse & Raimond de Saint-Gilles son fils, virent avec complaisance s'élever une ville qui pouvoit devenir considérable. Dans l'acte de concession du terrain qu'ils en firent aux habitans, ils donnè-

rent à la nouvelle ville le nom de *Mons-Albanus*, *Montalba* en langage quercinois, d'où s'est formé le mot de *Montauban*. On croit que ce nom lui fut donné à cause de la quantité de faules qui croissoient aux environs. *Alba* en langage du pays signifie un *faule*. Cette étimologie semble même appuyée sur l'écuffon des armoiries de la ville de Montauban, qui porte de gueules au faule d'or, dont la tête est coupée, jettant trois branches effeuillées de chaque côté, au chef coufu d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.

Cet acte daté de la seconde férie du mois d'octobre 1144, sous le règne de Louis, dit le Jeune, Roi de France, d'Alphonse Comte de Toulouse, & de Guillaume III Evêque de Cahors, porte la clause expresse que la nouvelle ville ne fera jamais vendue, engagée, inféodée, ni changée en un autre lieu, & qu'il ne fera jamais fait aucune donation de son domaine, ni des choses qui y sont établies. Les habitans s'y obligent aussi de faire bâtir un pont sur la rivière du Tarn. L'exécution de cette clause fut retardée pendant plus de deux siècles à cause des guerres; ce pont ne fut commencé qu'en 1303, & fut fini en 1316. On imposa pour cette construction, une somme de sept mille six cents livres dix sous une obole, & il n'y fut employé que celle de sept mille trois cents quatre-vingt-trois livres dix-huit sous trois deniers. On a cru devoir rapporter cette anecdote, pour faire voir quelle étoit alors la rareté de l'argent. Du reste, les droits seigneuriaux que les Fondateurs se réservèrent sur

la nouvelle ville, étoient très-modiques. Il n'est peut-être pas inutile de rapporter un de ses droits, il peut aider à peindre encore ce siècle. Il consiste dans l'obligation où seroit le Forgeron du lieu de ferrer le cheval du Seigneur, lorsqu'il y viendrait & qu'il l'exigeroit de lui.



CHAPITRE XI.

Le Comte Alphonse part pour la Palestine & y meurt. — L'Abbé de Montauriol porte ses plaintes au Pape contre Raimond V successeur d'Alphonse. — Il obtient la moitié de la seigneurie de Montauban. — Henri Duc de Normandie devenu Roi d'Angleterre, fait revivre les prétentions de sa femme Eléonor contre Raimond V. — Il prend Moissac, Cahors, Castelnau-de-Bretenous. — Il se rend à la chapelle de Notre-Dame de Roquamadour. — Il fait une trêve.

LA fondation de la ville de Montauban fut la dernière action mémorable du Comte Alphonse en Europe. Il prit la croix lors de la croisade prêchée par Saint Bernard en 1146, passa dans la Palestine, & y mourut en 1148, empoisonné, dit-on, par la Reine Eléonor ou par la Reine de Jerusalem. On n'a jamais résolu ce problème historique.

Raimond V de Saint-Gilles eut à peine succédé à son père Alphonse, qu'il se vit exposé aux foudres

du Vatican, qui étoient pour-lors redoutées des plus grands Princes, & qui dans la fuite causèrent la perte de sa maison. Amelin, Abbé de Montauriol, s'étoit plaint au Pape Eugene III, que le Comte de Toulouse lui avoit enlevé tous ses vassaux & ses donats pour peupler sa nouvelle ville de Montauban. Le Pontife commit l'Archevêque de Narbonne, & l'Evêque de Toulouse pour informer de cette violence. Il ordonna dans le cas où le Comte de Toulouse refuseroit de restituer ce qu'il avoit usurpé, d'interdire la ville de Toulouse, avec défense d'y administrer d'autres sacremens que le baptême & la pénitence en cas de nécessité urgente seulement; c'est-à-dire, que les Toulousains devoient être punis par la privation des exercices de la religion & des sacremens, du prétendu crime commis par leur maître en bâtissant une ville, & en y recevant des malheureux qui fuyoient les vexations atroces de quelques Moines.

Les habitans de la nouvelle ville justement allarmés, & craignant d'être forcés de retourner à Montauriol, furent les premiers à solliciter leur Seigneur de donner quelque satisfaction à l'Abbé. Effrayé de son côté du glaive spirituel dont on menaçoit sa tête, qui dans ce temps d'ignorance, pouvoit mettre les armes temporelles dans la main de ses sujets contre lui, Raimond cédant à la nécessité ou plutôt au prestige de son siècle, par un acte passé à Beziers la sixième férie du mois de mai de l'année 1129, donna à l'Abbé de Saint Théodard,

& aux Moines à perpétuité, la moitié de la ville & seigneurie de Montauban, rentes & droits, la moitié de la seigneurie de Villemade & de toutes les terres & seigneuries qu'il possédoit entre les rivières du Tarn & d'Avairon, avec la moitié de ces deux rivières, ports & passages, ensemble toutes les églises qui y seroient bâties à l'avenir. Les Montalbanais délivrés d'inquiétude par cet arrangement, bâtirent alors les murailles de leur ville.

Occupé depuis à faire le bonheur de ses sujets, & à voir par lui-même les différentes parties de ses états, soins si dignes d'un grand Prince, Raimond à la guerre près qu'il fit à quelques feudataires de son comté, jouit des douceurs de la paix jusqu'en 1156. A cette époque commença sa querelle avec le Roi d'Angleterre.

Louis-le-Jeune peu content de la conduite de la Reine Eléonor, fit dissoudre son mariage en 1152; sous prétexte de parenté. Cette Princesse se remaria six semaines après avec Henri Duc de Normandie, à qui elle apporta en dot, la Guienne, le Poitou & plusieurs autres terres. Henri devenu bientôt après Roi d'Angleterre en 1155, fit revivre les prétentions d'Eléonor, & entra bientôt sur les terres de Raimond. Le Querci porta presque seul tout le faix de cette guerre. Le Roi d'Angleterre prit d'abord la ville de Moissac, & s'avançant dans le pays, il s'empara de celle de Cahors par intelligence. Il y établit Thomas son Chancelier pour Gouverneur.

Il étoit encore assez près de cette ville, & au lieu

de Castelnau-de-Bretenous, petite ville de l'élection de Figeac, qui lui avoit ouvert ses portes, lorsque le corps de Saint Amadour fut découvert. Un habitant du pays, soit par dévotion, soit par une inspiration divine, dit l'Historien, voulut être enterré à l'entrée de la chapelle de Notre-Dame. La terre étant ouverte pour faire la fosse, on trouva le corps de Saint Amadour encore entier; il fut aussi-tôt placé près de l'autel de la Sainte-Vierge. Le bruit s'en étant répandu, le Roi Henri s'y rendit pour faire sa prière, suivi d'un gros détachement de ses troupes. Il fit de très-grands présens à la chapelle, & des aumônes très-considérables aux pauvres.

L'Abbé
Robert.

L'Evêque de Cahors Guillaume, mourut la même année; il eut pour successeur Geraud Hector IV du nom, ainsi qu'on le voit par des actes de l'abbaye de Saint Marcel, des années 1157 & 1158, dont la date est conçue en ces termes: *Anno M. C. LVIII. Ludovico Rege Francorum, Geraldo Caturcensi Episcopo, Henrico Rege Anglorum cum exercitu suo, super Raimundo Tholosanorum Consule, instante, & ad oppidum Castrinovi de strictis fontibus manente, &c.*

Henri après avoir quitté le Querci, étoit en effet à Castelnau-de-Tretefonds, ainsi qu'il est porté par cet acte, où il s'arrêta quelque temps pour donner le temps à ses troupes de se rassembler. Dès qu'il les eût réunies, il marcha vers Toulouse, & y mit le siège. Son armée étoit composée de Normands, d'Anglois & d'Aquitains; le Roi d'Ecosse *Malcolme*

y étoit en personne. De l'autre côté le Roi Louis le-Jeune s'étoit jetté dans la place pour défendre son vassal. Quel aiguillon pour Henri que la gloire de triompher de Louis & de Raimond aux yeux du Roi son allié ! Aussi fit-il les plus grands efforts ; mais si la place fut vivement attaquée , elle se défendit si bien qu'après y avoir dépensé des sommes immenses , & perdu ses meilleures troupes avec la plus grande partie des Seigneurs qui l'avoient suivi , Henri pour sauver son honneur & se tirer de ce mauvais pas , leva le siège , alléguant pour prétexte que le respect l'empêchoit de donner l'assaut à une place défendue en personne par son Seigneur fuzerain. Si ce respect eût été bien sincère , il auroit été , ce semble , bien plus naturel de respecter aussi la ville où son Seigneur s'étoit enfermé.

Henri se retira vers la Normandie attaquée par les troupes de Louis. Après quelques expéditions , les deux Rois firent une trêve en 1160 , plutôt qu'une paix , ainsi que le disent quelques Historiens. Il est en effet très-vraisemblable que si Louis , qui avoit si bien défendu Raimond , eût fait la paix avec Henri , il auroit fait comprendre son vassal dans le traité , avec d'autant plus de fondement que c'étoit uniquement par rapport au Comte de Toulouse , que cette guerre avoit été allumée.

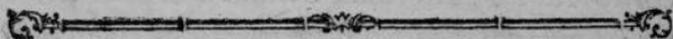
Les hostilités , en effet , ne furent que suspendues dans le Querci , ainsi qu'il est justifié par l'acte de la fondation de l'abbaye de Saint Marcel. Adhemar , Vicomte de Bruniquel , donna en 1163 *bordaricum* &

Abbatium Sancti Marcelli, pour construire un monastère de l'ordre de Cîteaux. La date de cette donation porte ces mots : *Alexandro Papa tertio, Ludovico Rege Francorum, Geraldo Heclore Caturcensi Episcopo, Henrico Rege Angliæ & Raimundo Tholosanorum Consule inter se litigantibus*. L'ordre de Cîteaux étoit alors dans la plus grande considération. L'année précédente 1162, le Pape Alexandre III, par une bulle donnée à Montpellier le 13 des kalendes de juillet, avoit mis l'abbaye de la Chaife-Dieu du même ordre, fondée long-temps auparavant, sous la protection du Saint Siège, & avoit exempté de la dîme les terres qui en dépendoient. Aux graces accordées par le Pape à cette abbaye, Raimond ajouta des bienfaits peut-être plus réels; il lui fit de grands dons. Son Historien dit qu'il l'enrichit.

Le Pape Alexandre nommé par le plus grand nombre des Electeurs, après la mort d'Adrien, étoit venu en France pour implorer le secours de Louis contre Victor, qui soutenu par l'Empereur Frederic, lui disputoit la thiare. Dans le concile de Toulouse où se trouva l'Evêque de Cahors, Geraud Hector, Alexandre fut reconnu pour chef de l'église. Ce Pape accorda aux Cardinaux le droit exclusif d'élire le souverain Pontife.

On trouve une autre preuve que la guerre n'étoit pas finie entre le Roi d'Angleterre & le Comte de Toulouse, dans un acte passé à Figeac en 1166. Le Doyen de Cairac donne dans cet acte à Rai-

mond la moitié de ses possessions hors du doyenné, avec d'autres rentes, pour qu'il le défende contre toute illicite exaction.



CHAPITRE XII.

Le Comte Raimond répudie la Reine Constance & épouse Richilde, veuve de Berenger Comte de Provence. — Raimond Jourdan quercinois, fameux Poëte provençal, s'étoit retiré auprès de Berenger. — Suites de sa passion pour une Dame de la cour de ce Comte. — Traité de paix entre Raimond & le Roi d'Angleterre.

LA trêve duroit encore lorsque la Reine Constance quitta son mari, & se retira auprès du Roi de France son frère. Raimond piqué de cet affront, la répudia solennellement, & épousa Richilde veuve de Berenger Comte de Provence, dans le dessein d'ailleurs d'assurer ainsi la possession de cette belle province à son fils, qui avoit épousé la fille de Berenger. Ce mariage alluma entre Raimond & le Roi d'Arragon, qui se porta pour héritier de la Provence, une très-longue guerre. Dans les évènements qui en furent la suite, l'histoire n'a pas dédaigné de placer l'aventure de Raimond Jourdan quercinois, fameux Poëte provençal. Ceux qui protègent les arts ou qui les cultivent avec succès, ont

eu de tout temps un droit égal à la reconnoissance & au souvenir de la postérité.

Ce Jourdan qui dans ses œuvres prend le titre de Vicomte de Saint Antoine, quitta le Querci lors de l'invasion du Roi d'Angleterre. Les Muses alors ne se plaifoient pas parmi le tumulte des armes; il étoit réservé aux guerriers de notre siècle de les naturaliser, pour ainsi dire, dans les camps & sous les tentes. Il se retira auprès de Berenger Comte de Provence. La beauté de son génie & les vers qu'il composa dans l'idiome provençal, le rendirent célèbre dans cette cour, & lui valurent l'estime & les bonnes graces du maître. Il goûtoit des jours purs & fereins auprès de ce Prince, lorsqu'une malheureuse passion vint les troubler. Il devint amoureux d'une Dame de qualité appelée Mabile de Riés. Il fit en son honneur des très-beaux poèmes, disent les Auteurs du temps. Cette Dame connut tout son mérite, & y fut même très-sensible; mais elle ne voulut jamais répondre à sa passion. Soit dépit, soit douleur de la perte de son bienfaiteur, Jourdan servit, après la mort de Berenger, dans l'armée du Roi d'Arragon, & s'exposa avec si peu de ménagement, que le bruit courut qu'il avoit été tué. La Dame de Riés en mourut de douleur. Jourdan en fut si touché qu'il lui fit dresser une statue colossale dans l'église du monastère de Montmajour à Arles, où bientôt après il se fit Religieux, renonçant au monde & à la poésie.

On ne rapportera pas la fuite de cette guerre

étrangère au Querci; on se hâte de venir à l'époque de la paix qui, après nombre de négociations rompues & reprises plusieurs fois, retablit la concorde entre le Roi d'Angleterre & le Comte de Toulouse. En exécution du traité conclu à Limoges au mois de février 1173, Raimond rendit hommage de son comté à Henri, le reconnut pour son Seigneur suzerain, sauf la fidélité qu'il devoit à Louis Roi de France. Il promit en conséquence de servir dans son armée pendant quarante jours & davantage, pourvu qu'il fût défrayé, & de donner tous les ans cent marcs d'argent ou dix chevaux du prix de dix marcs chacun.

Raimond fut fidelle à ses engagements, & Henri ne le fut pas; il prit le parti du Roi d'Arragon, & il fit quelques courses bientôt après dans le Querci.



 CHAPITRE XIII.

Geraud Hectör Evêque de Cahors, assiste au concile de Latran contre les Albigeois. — Richard fond sur le Querci & pille la chapelle de Roquamadour. — Il tombe dangereusement malade, & meurt dans les bras de l'Evêque de Cahors. — Le Comte Raimond renouvelle le traité fait avec le Roi d'Aragon.

LE schisme, qui depuis l'année 1159 divisoit l'église, finit par la mort de l'Antipape Victor. Le Pape Alexandre III assuré alors sur son trône, après avoir humilié le superbe Frederic, & avoir vu à ses pieds ce dangereux ennemi, assembla un grand concile au palais de Latran en 1179 contre les Albigeois. Leur hérésie sembloit prendre tous les jours de nouvelles forces dans le Languedoc, malgré les feux qu'on avoit commencé d'y allumer contre ces sectaires.

L'Evêque de Caors Geraud Hectör assista à ce concile. Il fut à peine de retour dans son diocèse, que la France perdit son bon Roi Louis-le-Jeune, qui mourut à Paris en 1180. Son fils Philippe II surnommé Auguste, lui succéda âgé seulement de quinze ans; son père l'avoit fait couronner avant de mourir.

Cet événement ne changea rien dans l'état du Comte de Toulouse. Philippe sensible à l'ingratitude

du Roi d'Angleterre, qui malgré le secours qu'il avoit reçu de Raimond, lors de la révolte de son fils, s'étoit lié avec ses ennemis, & avoit fait des courses sur ses terres, étoit brouillé avec lui. Il auroit vu sans peine la seconde prise d'armes de ce même fils, si ses états n'en avoient pas eu à souffrir.

Ce Prince, dit un Historien, prit pour prétexte de cette nouvelle révolte, l'appanage fait à Richard son frère, de l'Aquitaine qu'il prétendoit lui appartenir, comme l'aîné des enfans de la Reine Eléonor. Il fut soutenu & aidé dans ses projets par les Comtes d'Angoulême & de la Marche, & par les Vicomtes de Limoges & de Turenne.

Le vieux Henri son père le suivit promptement; mais il ne put cependant l'empêcher d'entrer dans le Querci, & sauver du pillage la chapelle de Roquamadour qu'il révéroit d'une manière particulière. L'enfant rebelle ayant besoin d'argent, pilla cet oratoire en 1183, enleva les lames d'argent qui couvroient le corps de Saint Amadour, & tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans le trésor.

A la première nouvelle de ce désastre, l'Evêque Géraud se rendit pour y remédier. Mais des soins non moins importans se présentèrent à sa charité, & l'appelèrent ailleurs; il apprit que, soit par une punition divine, soit par un événement naturel, le Prince Henri étoit dangereusement malade d'une cruelle dysenterie. Accompagné de Dalon qu'il engage à le suivre, il vole à Martel où le Prince avoit été forcé de s'arrêter dans la maison d'un particulier

appelé Etienne Fabri ; il le trouve expirant. Son zèle s'enflamme à cette vue, & n'est pas infructueux. Un repentir sincère succédant à l'ambition démesurée qui avoit été la source de ses écarts, le jeune Henri envoie demander le pardon à son père, qui craignant quelque supercherie, refuse de venir recevoir les derniers soupirs de son fils. Il meurt enfin couché sur la cendre à l'âge de 28 ans, dans les bras de l'Evêque de Cahors, après s'être fait revêtir d'un cilice, & avoir fait une confession & une pénitence publiques. Prince digne d'un meilleur sort, si on pouvoit justifier sa défobéissance & sa rébellion !

Cette guerre finit avec la vie du Prince anglais. Le vieux Henri content d'être défait d'un fils turbulent & audacieux dont l'association au trône n'avoit pu satisfaire l'ambition, & qui pour régner seul, avoit voulu, ce semble, en précipiter son père & son bienfaiteur, laissa le Comte de Toulouse tranquille. Raimond en profita pour cimenter la paix avec le Roi d'Aragon, avec qui il renouvela en 1185 le traité fait quelques années auparavant. Le Comte de Toulouse promit ses assistances avec toute fidélité au Roi d'Aragon contre tous ses ennemis ; & le Roi d'Aragon à son tour s'obligea de prendre le parti de Raimond dans toutes les guerres qu'il pourroit avoir pour les comtés de Toulouse, de Cahors, & pour de la Provence. Les Rois de France & de Leon, & le Comte de Folcalquier furent les seuls exceptés.

Quoique la sainteté des traités ait toujours été un frein bien foible contre l'ambition & la cupidité, ils donnoient au moins quelques momens de tranquillité aux peuples, & leur procuroient le moyen de se refaire un peu de leurs pertes. Les états du Comte de Toulouse, & surtout le Querci, en avoient un très-grand besoin; beaucoup de terres y étoient incultes. Elle n'étoit pas moins nécessaire à Raimond. Obligé par politique & pour la sûreté de sa personne de se prêter aux persécutions du Clergé contre une partie de ses malheureux sujets chers à son cœur malgré leur égarement, qu'il espéroit de ramener par des voies plus conformes aux véritables maximes de l'évangile, que les proscriptions, il ne pouvoit y réussir qu'au moyen d'une paix solide. Il la désira toujours, surtout dans les dernières années de sa vie, & il eut la douleur de n'en voir jamais que l'ombre passagère. Il étoit entouré de voisins trop avides pour qu'il pût espérer d'en goûter les douceurs.



CHAPITRE XIV.

Richard viole le traité fait par Henri son père, avec Raimond. — Il prend Moissac. — Philippe Auguste prend la défense de Raimond. — Il fait un traité avec Richard, & n'y comprend pas le Comte Raimond. — Bulle en faveur des Evêques de Cahors contre les Religieux de Roquamadour. — Raimond sollicite vainement auprès de Philippe, la restitution des places qui lui avoient été enlevées. — Philippe convient que le Querci restera à Richard.

TROIS ans après la mort du jeune Henri, Richard Duc d'Aquitaine devenu l'héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, sur quelque prétendue infraction du Comte Raimond, & malgré les traités faits avec son père, renouvela les anciennes prétentions de sa mère Eléonor; prétexte usé qui couvroit inutilement & sans succès l'ambition de la maison d'Angleterre, toujours soucieuse de s'agrandir dans le continent, aux dépens des vassaux du trône français.

Richard commença les hostilités dans le Querci. Il prit la ville de Moissac & dix-sept châteaux; on croit même qu'il soumit Cahors. Il ravagea ensuite les environs de Toulouze, & se disposoit à y mettre le siège; mais des soins plus pressans l'appelloient ailleurs.

Sur les plaintes du Comte Raimond, Philippe

Auguste peu content de la réponse du Roi d'Angleterre au sujet de cette prise d'armes contre un des premiers vassaux de sa couronne, entra dans le Berri pour faire diversion. Il enleva plusieurs places & repoussa le Roi Henri qui étoit venu pour s'opposer à ses conquêtes. Le Prince Richard courut au secours de son père, & le défendit vaillamment le reste de cette année. Il n'en fut pas de même l'année d'après; il abandonna son père & se racommoda avec Philippe. Il lui fit hommage de tout ce que l'Angleterre possédoit en de çà de la mer, & lui prêta serment de fidélité envers & contre tous. Philippe lui rendit le Berri, sans exiger qu'il restituât les places enlevées au Comte de Toulouse, qui ne fut pas compris dans le traité.

La défection de Richard ne fut pas la seule plaie que reçut le cœur du Monarque anglais; jamais Prince ne fut plus malheureux en enfans. Son dernier fils appelé depuis Jean-sans-terre, se ligua aussi avec ses ennemis. Henri réduit au désespoir, demanda la paix à Philippe, qui la lui accorda. Il mourut à Chinon, trois jours après, en 1189, en donnant sa malédiction aux deux Princes, qu'il ne voulut jamais pardonner; malédiction que la suite de l'histoire nous apprendra avoir eu son effet. Richard & Jean ne furent rien moins qu'heureux; exemple frappant pour les fils ingrats & dénaturés.

L'année suivante 1190, l'Evêque Geraud Hector reçut dans le monastère de Saint Sauveur de Roquamadour, l'hommage de Raimond Vicomte de

Turenne, & de Boson son fils, pour les terres de Brassac, Saliac, Banachs & Casiliac. Ce Prélat visitoit souvent par dévotion ce célèbre oratoire, où il se faisoit fréquemment de grands miracles. Les archives du lieu ont conservé la mémoire de quelques-uns qui y furent opérés alors. En anticipant un peu l'ordre des temps, on rapportera une bulle du Pape Celestin III, de l'an 1193, adressée à cet Evêque, qui enjoint aux Religieux de Roquamadour de défrayer, ainsi qu'ils y étoient déjà obligés, toute la maison des Evêques de Cahors, lorsqu'ils iroient visiter l'église de la Vierge, & dans tous leurs voyages pour l'église de Cahors, & surtout pour Rome; voyages qui étoient annuels dans ce siècle.

Fâché cependant de n'avoir pas été compris dans le traité des Rois Richard & Philippe, Raimond sollicitoit vivement auprès du dernier la restitution des places qui lui avoient été enlevées; mais il avoit à faire à un Juge intéressé lui-même dans la querelle. Philippe l'amusa par des promesses vagues, jusqu'à son départ pour la terre sainte; départ qui, dans ses vues secrètes, lui servit de prétexte pour éluder le jugement. Le Comte de Toulouse n'en fut que trop bien instruit dans peu de temps.

Après que les deux Rois eurent conféré ensemble à Vézélai dans le Nivernois, ils en partirent au mois de juillet de l'année 1190, & s'embarquèrent, Philippe à Gênes, & Richard à Marseille. Ils se réunirent en Sicile, & ils consommèrent dans cette île le projet qu'ils avoient formé, & qu'un reste de pu-

deur avoit empêché, sans doute, qu'ils n'effectuassent en France, de dépouiller d'une partie de leur bien, le Dauphin d'Auvergne & le Comte de Toulouse. Ils y firent un traité, convinrent que Philippe auroit l'Auvergne, & que le Querci resteroit à Richard, à l'exception des abbayes de Figeac & de Souliac, qui étoient royales.

L'intelligence dura peu entre ces deux Monarques. Ils se brouillèrent avant même de partir de Messine. Leur voyage ne fut pas heureux. Une dangereuse maladie força Philippe de quitter la Palestine, & de revenir bientôt en Europe. Richard qui partit un an après, fut arrêté en traversant incognito l'Allemagne, par le Duc d'Autriche, qui le vendit à l'Empereur. Ce Prince avare ne le relâcha qu'après l'avoir retenu quatorze mois en prison, & avoir exigé de lui cent quarante mille marcs d'argent pour sa rançon.

Tandis que Richard gémissoit dans les fers de l'Empereur, sa femme & sa sœur forcées de traverser le Languedoc, loin de trouver un ennemi dans le Comte Raimond, qui auroit pu les retenir comme des otages, jusq'à ce qu'on lui eût restitué son domaine, n'y virent au contraire qu'un Prince généreux & empressé à leur rendre tous les devoirs que l'hospitalité exige.

Raimond survécut peu à ce trait véritablement grand & noble, qui peint si bien la beauté de son ame. Il mourut à Nîmes en 1193. Peu de Princes ont mieux mérité les éloges de la postérité que

Raimond V. Guerrier & politique, sage & habile, généreux & bienfaifant, nul vice ne tacha fes vertus. Ainfi que l'ont toujours fait les grands Princes, il aima & protégea les arts; la poëfie provençale prit une grande faveur fous fon règne. Il laiffa trois enfans, Raimond VI, depuis appelé le Vieux, qui lui fuccéda; Taillefer qui mourut fans pofterité, & Baudoin.

Fin du troifième Livre.



HISTOIRE

DU

QUERCI.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Le Comte Raimond abandonné par Philippe. — Il n'accède pas au traité d'Yffoudun. — Richard recommence ses hostilités contre lui. — Il lui restitue le Querci, & lui donne sa sœur en mariage.

VICTIME effroyable du système enfanté par la Pape Gregoire VII, accrédité de son temps par l'ignorance, soutenu depuis avec acharnement par ses successeurs, & heureusement décrié de nos jours,

Raimond VI succéda à son père dans le comté de Toulouse à l'âge de trente-huit ans.

Les commencemens de son règne parurent d'abord heureux. Le Roi Philippe Auguste son cousin-germain lui céda alors, comme un gage de son amitié, toutes ses prétentions sur l'abbaye de Figeac, qu'il s'étoit réservée expressément dans le traité fait avec le Roi d'Angleterre en 1191, & le remit par là en possession d'une partie considérable du Querci.

Cet attachement cependant ne se soutint pas, & souffrit bientôt une éclipse. Philippe croyant sans doute avoir fait assez pour le Comte, sembla l'abandonner dans le traité qu'il conclut à Yffoudun avec Richard en 1195. Il fut convenu que chacun d'eux retiendroit les places dont il étoit en possession, que si le Comte de Toulouse ne vouloit pas accéder au traité, le Roi Philippe ne l'aideroit pas contre le Roi Richard; & que s'il y accédoit, Richard n'exerceroit aucune hostilité contre lui, pourvu que Raimond consentît que ses prétentions fussent jugées par la Cour du Roi de France.

On trouve dans ce traité un article exprès pour le château de Peyrille en Querci, & pour un autre qu'on croit être celui de Concorés, qui porte que ces châteaux appartiendroient au Roi d'Angleterre, s'il pouvoit prouver par le témoignage de vingt ou trente hommes de bonne race, qu'il les avoit possédés un an & un jour, & qu'il les avoit confiés à Fortuné de Gourdon, qui prétendoit en être le propriétaire. On peut présumer que le Mo-

narque en dépouilla cependant les Gourdonns par violence; action qui lui coûta la vie, ainsi qu'on le verra bientôt.

On peut présumer aussi que le Comte de Toulouse n'accéda pas au traité d'Yffoudun, puisque Richard recommença les hostilités contre lui, & s'empara de quelques places du nombre desquelles étoient peut-être les châteaux dont on vient de parler. Raimond s'avança sur les frontières du Querci. Mais Richard s'étant brouillé de nouveau avec Philippe, à l'occasion de quelque château qu'il avoit bâti sur le bord de la Seine; & ne voulant pas, sans doute, avoir à la fois ces deux ennemis sur les bras, proposa à Raimond un accommodement, au moyen duquel il reconça à toutes ses prétentions sur le comté de Toulouse, à raison de la succession, & comme héritier de la maison de Poitiers. Il restitua le Querci au Comte, & lui donna en mariage sa sœur Jeanne, veuve de Guillaume II, Roi de Sicile, à laquelle il constitua l'Aginois en dot; à condition que le Comte de Toulouse & les enfans qui naîtroient de ce mariage, tiendroient ce pays en fief des Rois d'Angleterre, & qu'ils les serviroient avec cinq cents hommes d'armes pendant un mois à leurs dépens, lorsque les Anglais feroient la guerre en Gascogne.



 CHAPITRE II.

Raimond n'entre point dans la guerre de Richard contre Philippe. — Richard est blessé par un jeune Gentilhomme appelé Gourdon. — Conduite de ce Prince à son égard. — Gourdon écorché viv. — Les Gourdons prennent le nom de Richard. — Franc-aleu accordé par Raimond aux habitans de Moncuq.

EN conséquence du dernier traité, Raimond ayant recouvré tous les domaines de ses pères, se disposa à servir le Roi d'Angleterre; mais il n'entra pas dans la guerre opiniâtre qu'il foutint avec honneur, pendant près de quatre ans contre le Roi de France. Cette guerre ruineuse pour les deux partis, finit par l'entremise du Pape, qui engagea les deux Rois à une trêve.

Richard n'y consentit qu'à regret. Cependant il en profita pour châtier quelques Seigneurs qui s'étoient révoltés dans le Poitou. Ayant appris en arrivant qu'un Gentilhomme avoit trouvé un trésor, & qu'il l'avoit caché dans le château de Chalus en Limousin, il y courut & l'assiéga. Mais en reconnoissant la place, il y trouva la mort; il fut blessé au bras d'un trait d'arbalète, instrument de guerre dont lui-même avoit introduit l'usage en France. Ce coup partit de la main d'un jeune Gentilhomme nommé Bertrand

de Gourdon. Il en fut si irrité , dit l'Auteur de la Philippide , qu'en remontant à cheval pour revenir à son logement , il ordonna de donner l'assaut dans l'instant , & de ne pas l'abandonner que le château ne fût pris. Il le fut en effet , & par son ordre tous ceux qui s'y trouvèrent , furent pendus , à la réserve de Bertrand de Gourdon , qu'il sembloit réserver pour une mort plus cruelle. Il le fit amener devant lui , & lui dit : « Quel mal t'ai-je fait , pour » vouloir me tuer ?— Parce que tu as tué de ta main » mon père & mes deux frères , lui répondit le » jeune homme ; & que tu voulois me faire mourir » aussi. Prends de moi la vengeance que tu voudras , » je souffrirai volontiers les plus grands tourmens , » pourvu que tu perdes une vie qui a fait tant de » mal à l'humanité. » Surpris & touché de la fermeté du Gentilhomme. « Je te pardonne ma mort , » lui dit le Roi , vis & prends exemple à moi. » Le voyant tombé à ses pieds , il le fit relever , lui fit ôter ses chaînes , & ordonna qu'on lui donnât cent sous de monnoie anglaise avec la liberté. Mais Marcadéus Médecin du Monarque , le fit étroitement resserrer en secret. Richard qui , dit-on , avoit envenimé sa plaie par ses débauches , mourut le 6 juin 1199. Marcadéus , pour venger son maître , & malgré le pardon accordé au prisonnier , le fit écorcher vif. Ce fut vraisemblablement une suite de la querelle de Richard avec la maison de Gourdon , au sujet des deux châteaux de Peyrille & de Conco-rés , que ce Prince prétendoit lui appartenir. On

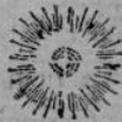
ne voit pas qu'il eût fait la preuve à laquelle il se foumit par le traité d'Yssoudun. On ne fait pas s'il enleva ces deux chateaux avec la vie au père & aux frères de celui qui le tua, ni comment les Gourdon les recouvrèrent, s'ils les avoient déjà perdus. Mais on trouve des actes bien postérieurs qui prouvent qu'ils en avoient long-temps après la possession, & notamment deux hommages rendus au chapitre de Cahors, des années 1274 & 1302.

En mémoire de cet événement & de la vengeance que prit ce jeune Gentilhomme de la mort de son père & de ses frères, les aînés d'une des branches de la maison de Gourdon, ont porté pendant long-temps le nom de Richard. Ce n'est pas sans exemple ; plusieurs maisons illustres ayant même presque perdu leurs anciens noms, & ayant été plus connues par celui qu'elles avoient pris de quelque action ou aventure célèbre, ce qu'on appelle *escais*, en langage Quercinois, *sive ex casu*. Ces Gourdon sont la tige des Seigneurs de Genouillac de Vaillac.

L'année précédente 1198, le siège épiscopal de Cahors avoit vacqué par la mort de l'Evêque Gerard Hector un des grands Prélats de son temps, & avoit été rempli par Guillaume IV, dont il ne reste rien de mémorable qu'un acte de 1200, par lequel Pierre de Saint-Germain reconnoît tenir de cet Evêque les dîmes des églises de Saint Germain & de Saint Nafaire le vieux, à franc-fief militaire, sous la foi & hommage de l'accompagner avec ses

gens quand il demanderoit son assistance contre les infidelles, & pour la protection de son église, avec promesse expresse, de ne laisser habiter dans sa terre homme ni femme hérétique. On croit devoir rapporter quelquefois de pareils monumens qui peignent l'esprit du siècle. On commence à voir dans cet hommage, s'échapper quelque étincelle du funeste embrasement que nous verrons bientôt porter ses ravages dans les états du trop malheureux Raimond, & consommer la ruine de sa maison. Cet Evêque ne vécut que peu d'années; il mourut vers l'an 1205, & eut pour successeur le fameux Guillaume V, de la maison de Cardaillac.

Raimond accorda plusieurs privilèges à-peu-près à cette époque à différens lieux de sa domination, & notamment aux habitans de Moncuq & de sa châtelainie, auxquels il permit de mettre leurs terres en franc-aleu. Il n'excepta de cette grâce que les fiefs qui faisoient hommage au Roi de France, ou qui avoient juridiction haute & basse; privilège d'autant plus grand que le franc-aleu n'étoit pas connu dans le Querci.



 CHAPITRE III.

Innocent III fait prêcher une croisade contre Raymond VI. — Philippe Auguste s'y engage, & envoie un corps de troupes qui vient en Querci, & s'arrête au lieu où depuis a été bâtie la ville de la Française. — Le Querci fournit une armée pour cet objet. — Puilaroque pris & rasé. — Caussade mis à contribution.

RESSERRÉS dans les bornes étroites du Querci, nous voyons sans peine qu'il n'est pas de notre sujet de rechercher les causes des événemens singuliers qui agitèrent le règne du Comte Raymond VI, non plus que les vrais motifs qui mirent en mouvement les principaux acteurs de cette scène sanglante appelée la guerre des Albigeois. Nous renonçons avec joie au piquant des tableaux que nous aurions à mettre sous les yeux du lecteur. Nous nous bornerons à ce qui sera essentiellement lié avec les intérêts de notre pays.

Depuis le concile de Latran, les Papes successeurs d'Alexandre III, sembloient n'avoir porté que des regards distraits sur les Albigeois; Innocent III y fixa les siens. Il envoya des Légats en Languedoc pour les instruire, & les ramener au giron de l'église. Son choix ne fut pas heureux. Parmi ces Légats, il s'en trouva un d'un caractère fougueux qui, par un

zèle trop ardent & peut-être amer, rendit inutile le fruit que ses collègues avoient commencé de faire par la douceur de leurs exhortations. Il désiroit passionément la couronne du martyre, & crut la gagner par des emportemens & des hauteurs. Il osa menacer & maltraiter le Comte de Toulouse au milieu de sa cour, & le poussa si vivement, que pour prévenir le juste ressentiment du Souverain offensé, les amis du Légat le firent enlever & conduire avec une forte escorte jusques sur le bord du Rhône, pour passer en Provence; mais au moment qu'il s'embarquoit sur ce fleuve, il fut tué d'un coup de lance.

Innocent irrité de la mort de son Légat, jura la ruine des Albigeois, & peut-être du Comte de Toulouse qu'il soupçonnoit d'être l'auteur de ce meurtre, sans pourtant pouvoir l'en convaincre. Il ordonna de prêcher une croisade contre lui, à laquelle il accorda les mêmes indulgences qu'à celles de la terre sainte, & envoya de nouveaux Légats avec des pouvoirs sans bornes, tels que le despotisme le mieux établi ne sauroit en donner de plus grands; ils s'étendoient sur tous les ordres de l'état sans réserve.

La croisade eut le plus grand effet. Philippe Auguste fut le premier qui prit les armes. Il envoya quinze mille hommes en Languedoc, qui en passant dans le Querci, s'arrêtèrent environ à deux lieues de Montauban & avant de descendre dans la plaine où cette ville est située, sur une montagne dont la

rivière d'Aveyron baigne le pied. Le Roi y acheta d'un Seigneur de Parafols un terrain assez grand, où il bâtit un fort qui pût servir de lieu de rafraîchissement à ses soldats, ou de retraite en cas de besoin. Il s'y forma depuis un gros bourg appelé la Française, fameux aujourd'hui dans le pays par ses foires & ses marchés.

L'exemple du Monarque français, ou plutôt la facilité de gagner les indulgences à peu de frais, sans s'expatrier & presque sans quitter ses foyers, fit prendre la croix à un monde prodigieux; on portoit cette croix sur la poitrine. Le Légat se vit bientôt à la tête d'une formidable armée; & pendant qu'il marchoit vers Beziers, il s'en forma deux autres considérables. L'une se forma en Querci, & avoit pour chefs Gui de Caumont, le Vicomte de Turenne, Bertrand de Cardaillac, l'Archevêque de Bordeaux & les Evêques de Limoges, de Bazas, d'Agde & de Cahors. Son premier exploit fut la prise du fort de Puilaroque, qui fut rasé. Passant de là dans l'Agenois, elle brûla le château de Chafeneuil, & se réunit à celle du Légat. L'autre armée se rassembla du côté du Pui, sous la conduite de l'Evêque; d'où descendant en Rouergue & dans le Querci, elle se présenta devant les villes de Saint-Antonin & de Caussade qu'elle rançonna, & se réunit aux deux autres devant Beziers.

Personne n'ignore le fort affreux de cette misérable ville; les Croisés s'y signalèrent par des excès dont frémit la nature, & s'y livrèrent par pitié

aux plus criantes horreurs. Ils se rendirent de là à Carcassonne, qu'ils traitèrent de la même manière. Les Croisés élurent dans cette ville Simon de Montfort pour leur chef, & ils l'établirent gouverneur de toutes les places conquises & à conquérir. Ils lui donnèrent de plus toutes les terres du Vicomte de Béziers qui périt dans les fers, non sans soupçon de mort violente.



CHAPITRE IV.

Raimond VI se soumet. — Conditions humiliantes de l'absolution qui lui est accordée. — Il reprend sa fermeté. — Il part pour Rome & y reçoit l'absolution. — Il est cité malgré cette absolution par le Légat à un concile à Arles. — Il s'y rend avec le Roi d'Aragon. — Clauses singulières du traité que le concile lui propose. — Il se retire avec le Roi d'Aragon. — Il est excommunié par le concile, & ses états sont mis en interdit par le Pape.

LORSQUE le Comte de Toulouse avoit vu prêcher la croisade, il avoit bien compris qu'il étoit la victime secrète que le Pape vouloit immoler à son ressentiment. L'empressement des peuples à prendre la croix avoit augmenté ses allarmes; & dès qu'il avoit appris que l'armée qui s'étoit formée à Lyon, s'avançoit vers Beziers, il n'avoit pas douté que

Les états ne fussent bientôt inondés de cette multitude à laquelle il lui seroit difficile de résister. Afin de mettre ses sujets à l'abri des ravages qu'il prévoyoit devoir en être la suite, & de conjurer cette tempête, il en étoit venu à une négociation. Il n'avoit point balancé pour avoir son absolution, de se soumettre à toutes les humiliations que le Légat Milon avoit exigées de lui. Ce Légat altier & impérieux, non content de s'être fait livrer un certain nombre des meilleures places du Comte, & l'avoir battu des verges en public, avoit voulu encore qu'il se croisât & qu'il devint un des instrumens de la ruine de son neveu, en l'accompagnant aux sièges de Beziers & de Carcassonne. Vaines précautions; plus il parut céder, plus on devint exigeant. Il étoit proscrit, il falloit avoir un prétexte de lui faire subir son arrêt. Après la prise de ces deux villes, il s'étoit retiré à Toulouse. Milon & Montfort lui envoyèrent ordre de leur livrer tous ceux qui étoient compris dans une liste qu'ils avoient habilement dressée, en le menaçant, en cas de refus, de lui faire la guerre.

A ce nouvel outrage, Raimond rappela sa fermeté. Il répondit en Souverain, qu'il n'avoit pas de lois à recevoir du Légat ni de Montfort, quant à sa puissance temporelle; qu'il iroit à Rome se plaindre de l'abus de l'autorité, qui dans leurs mains n'étoit qu'un instrument pour égorger une multitude d'innocens, sous prétexte de détruire les hérétiques.

En effet, il y en avoit alors bien peu dans le

Regnier. Languedoc, s'il faut en croire un Auteur qui avoit été dix-sept ans engagé dans cette secte, & qui en écrivit l'histoire après s'être fait Moine de Saint Dominique. Il assure qu'alors il n'y en avoit pas plus de deux cents qu'on pût appeler véritablement Albigeios. Ce fait est d'autant plus vraisemblable qu'après la défaite de Miramolin, ce chef des Maures qui menaçoit l'Italie, les Albigeois ou Vaudais (on leur donnoit ces deux noms indifféremment) qui avoient compté sur le secours de ce barbare, avec qui même ils avoient pris certaines mesures, s'enfuirent & se dispersèrent dans différens pays, où ils formèrent deux sectes, connues depuis sous le nom des humbles & des pauvres.

Arrivé à Rome avec des lettres du Roi de France & du Duc de Bourgogne, Raimond reçut l'absolution du Pape, qui leva aussi l'interdit de Toulouse; mais il n'en fut pas plus heureux. L'obstiné Légat, malgré l'authenticité de cette absolution, voulut absolument en éluder l'effet & la rendre inutile. Il indiqua un concile à Saint-Giles, qu'il transféra ensuite à Arles, en 1211. Le Comte de Toulouse fut sommé d'y comparoître.

De tous les Souverains de l'Europe, le Roi d'Aragon seul parut s'intéresser au fort qu'on préparoit à Raimond. Il l'accompagna à Arles, & ils y étoient à peine arrivés, qu'il leur fut défendu de sortir de la ville sans la permission du concile. On envoya bientôt après au Comte la copie du traité qu'il devoit signer, s'il vouloit défarmer ses ennemis. Les

articles en font trop finguliers pour ne pas les rapporter. 1°. Le Comte de Toulouſe congédiera inceſſamment toutes les troupes qu'il a levées, ou qui font en marche pour ſon ſecours. 2°. Il obéira à l'églife & réparera tous les dommages qu'il lui a cauſés, & lui fera fourmis tout le temps de ſa vie. 3°. On ne ſervira aux repas dans tous ſes domaines que deux fortes de viandes. 4°. Il chaffera les hérétiques & tous leurs fauteurs de ſes états. 5°. Il livrera entre les mains du Légat & de Simon de Montfort, dans l'eſpace d'un an, tous ceux que les Légats lui indiqueront, & qui ſeront traités à leur volonté. 6°. Tous les habitans de ſes domaines, ſoit nobles ou roturiers ne porteront point des habits de prix, mais ſeulement des chapes noires & mauvaiſes. 7°. Il fera razer juſqu'au rez de chauffée toutes les fortifications des places de défenſe qui font dans ſes états. 8°. Aucun Gentilhomme ou Noble de ſes vaffaux, ne pourra habiter dans les villes, mais ſeulement dans les campagnes. 9°. Il ne fera lever aucun péage ou uſage, que ceux qu'on levoit anciennement. 10°. Chaque chef de famille payera tous les ans, quatre deniers toulouſains au Légat ou à ſon délégué. 11°. Il reſtituera tous les profits qu'il a retirés de ſes domaines renouvelés. 12°. Le Comte de Montfort & ſes gens voyageront en toute ſureté dans les pays fourmis à la domination de Raimond, & ils ſeront défrayés par-tout. 13°. Quand Raimond aura accompli tous ſes devoirs à lui impoſés, il ira ſervir outre-mer parmi les Hoſpitaliers de Saint

Jean de Jerusalem, fans pouvoir revenir dans ses états, que lorsque le Légat le lui permettra. 14°. Toutes ses terres & seigneuries lui seront ensuite remises par le Légat & par le Comte de Montfort, quand il leur plaira.

Le Comte de Toulouse ne répondit à ces articles que par une prompte retraite. Le Roi d'Aragon le suivit plein d'indignation du peu d'égards qu'on avoit eu pour ses prières & pour sa personne, bien résolu de secourir son vassal de toutes ses forces.

La fuite de ces deux Princes hâta la seconde excommunication que le concile lança contre Raimond. Le Pape l'approuva; il donna une bulle dans laquelle il renouvela l'interdit sur tous ses états, les donna au premier occupant, & délia ses sujets du serment de fidélité.

Pour se mettre à l'abri de tout reproche du côté de son peuple, le Comte de Toulouse voulut lui rendre compte de sa conduite. Il publia en langue vulgaire, les articles honteux qu'on vouloit lui faire signer. Ils furent mis aussi en rimes provençales, & il en répandit des copies dans tous les pays de son obéissance, surtout à Montauban & dans le Querci. A cette lecture, l'indignation s'empara de tous les esprits; le noble & le roturier, tous les amis & les vassaux du Comte lui jurèrent une fidélité inviolable.



 CHAPITRE V.

Entrevue de Raimond avec le Légat à Narbonne.

— *Montfort donne le butin de la ville de Lavaur à Raimond de Salyanhac, Marchand de Cahors, avec le château de Pezenas & de Tournes. — Baudoin frère de Raimond, se retire à Bruniquel, & s'unit avec les ennemis du Comte.*

— *Guillaume de Cardaillac rend hommage à Montfort pour le comté de Cahors. — Il est député auprès de lui par plusieurs Gentilshommes.*

— *Montfort s'empare de Saint-Marcel. — Il se rend à Cailus & s'en rend le maître.*

— *Origine de cette ville. — Montfort est reçu à Cahors. — Tentatives d'Azemar, Abbé de Saint Theodard, pour s'emparer de Montauban.*

— *Il est arrêté & meurt en prison.*

SUR de la bonne volonté & de l'attachement de ses sujets, Raimond se mit en état de repousser ses ennemis; mais il résolut de se tenir sur la défensive, & d'attendre pour agir, que Montfort commençât le premier les hostilités. Il consentit même à une seconde entrevue avec le Légat à Narbonne, dont il n'eut pas lieu d'être plus satisfait. Après cette conférence, les Croisés mirent le siège devant Lavaur, qu'ils prirent & qu'ils saccagèrent. Un Auteur contemporain rapporte que Montfort donna

tout le butin de cette ville à Raimond de Salvanhac, Marchand de Cahors, à qui il devoit de très-grandes sommes, & qui lui fournissoit tous les jours pour les dépenses de cette guerre. Selon le même Auteur, quoique ce Marchand en eût retiré des richesses inestimables, Montfort ne le crut pas suffisamment payé de ses avances. La même année 1211, par un acte du 4 des ides de mars, du consentement de son conseil & de ceux de sa femme Adèle, & de son fils aîné Amauri, il lui donna & à un autre Marchand, appelé Etienne Philip, les châteaux de Pezenas & de Tornes, à la charge de donner mille marcs d'argent au Pape Innocent III. Ce Pontife remercia Montfort de sa générosité, par une lettre qu'on trouve au livre troisième de son registre, & dans laquelle il indique de payer cette somme à Pierre Marc, Sous-Diacre. Ces Marchands vendirent en 1261 ces deux places à Saint Louis pour la somme de trois mille livres.

De Lavour, Montfort vole à Montferrand défendu par Boudoin frère du Comte de Toulouse, qui se rendit à la première attaque, & qui pour avoir la liberté, promit de ne plus porter les armes contre Montfort. Son frère irrité n'ayant pas voulu le voir, il se retira à Bruniquel, où quelque-temps après il ajouta l'infamie à la lâcheté. Il s'unit aux ennemis de sa maison, & leur fit hommage des terres qu'il possédoit dans le Querci.

Montfort continuant ensuite ses conquêtes, s'empara successivement de Puicelsis, de la Guépie &

de Saint-Antonin , sur les frontières du Querci. Il voulut profiter de la terreur qu'il avoit inspirée, & de la consternation des peuples ; il entreprit le siège de Toulouse.

Guillaume de Cardaillac Evêque de Cahors , qui s'étoit emparé de sa ville épiscopale , lorsque le Pape avoit donné tous les domaines de Raimond au premier occupant , se rendit au camp devant Toulouse. En présence des Légats , il rendit hommage à Montfort pour le comté de Cahors ; c'est-là l'origine des droits des Evêques sur cette ville.

Milon & son Général s'apperçurent bientôt que l'entreprise sur Toulouse avoit été prématurée. Les assiégés , après avoir soutenu les premières attaques avec valeur , & fait plusieurs sorties avec avantage , les forcèrent enfin de se retirer avec perte de leurs équipages & des prisonniers que les Toulousains délivrèrent.

Le Comte de Foix avoit trop bien servi Raimond pendant ce siège , pour n'avoir pas encouru l'indignation des chefs des Croisés. Dans le dessein de laver la honte de l'affront reçu devant Toulouse , ils jurèrent sa perte. Montfort ravagea le comté de Foix , & s'empara de Pamiers. L'Evêque Guillaume de Cardaillac fut une seconde fois le voir dans cette ville , député par les Gentilshommes de Cahors , qui le supplioient d'y venir recevoir leurs hommages pour les terres qu'ils possédoient dans le Querci.

Cette prière étoit trop agréable à Montfort pour

ne pas s'y rendre. Il partit suivi d'un corps d'Allemands & du Comte de Bar, qui le quitta à Castelnau. En continuant sa route avec les Allemands, il emporta Saint-Marcel, fort situé auprès de Réalville; & poussa vers Caylus, l'une des quatre châtelainies du Querci. Cette ville doit, dit-on, son origine à *Caius-Lucius* Chevalier romain, qui étant venu dans les Gaules avec *Crassus* Lieutenant de César, fit bâtir là un château pour y prendre le divertissement de la chasse, & auprès duquel il se forma depuis une très-jolie ville; on y voit encore une ancienne tour qu'on assure être un reste de ce château. On trouve à un quart de lieue de cette ville, une chapelle votive dédiée à la Sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame de *Lieuroux*, c'est à-dire, de la délivrance. Elle est située au pied d'une montagne, d'où sort une source qui coule avec tant d'abondance & de rapidité, qu'elle fait mouvoir neuf moulins qui se suivent sans intervalle. Lorsqu'on ouvre le grand réservoir, l'eau qui se précipite sur un petit tertre, forme une très-belle cascade. Montfort se rendit maître de cette ville, avec d'autant moins de peine qu'elle n'avoit jamais été infectée de l'hérésie. De là il vint à Cahors, où l'Evêque & les habitans le reçurent comme leur Souverain, ainsi que s'exprime une chronique du temps. Il y resta quelques jours, & se rendit après à Roquamadour pour faire sa prière dans ce célèbre oratoire, & conférer avec le Légat qui s'y étoit retiré après la levée du siège de Toulouse. Il revint ensuite à Cahors peu accom-

pagné. Les Allemands l'avoient quitté, parce que leurs quarantes jours étoient expirés.

Ce terme de quarante jours étoit souvent fatal à Montfort ; les Croisés ayant accompli leur vœu, se retiroient chez eux après ce temps. Aussi ce Général après avoir été à la tête d'une armée formidable, se voyoit sans troupes quelques jours après ; ce qui faisoit languir ses opérations, & perdre souvent ses conquêtes avec la même rapidité qu'il les avoit faites.

Quelque plaisir qu'il eût d'être dans une ville qui s'étoit jettée dans ses bras, & dont l'Evêque uni d'intérêts avec lui, pouvoit lui garantir la fidélité, il ne s'y arrêta pas long-temps. A la nouvelle que deux Croisés d'une grande considération avoient été faits prisonniers par le Comte de Foix qui cherchoit à rentrer dans ses états, il retourna promptement à Pamiers.

D'abord après son départ l'Evêque Guillaume, qui soit par zèle, soit par ambition, étoit très-jaloux de s'assurer dans la possession du comté de Cahors, sûr du consentement & de l'amour des habitans de cette ville, zélés catholiques qu'il avoit su s'attacher par ses bienfaits, se rendit à la cour de Philippe Auguste son Seigneur suzerain, qui le reçut à hommage lige au mois d'octobre 1211.

S'il mérite des reproches d'avoir profité des malheurs de son Souverain pour s'emparer d'une partie de son domaine, & pour se soustraire à son obéissance, démarche en elle-même très-criminelle ; il peut

être en quelque façon justifié par le préjugé de son temps, & par le noble usage de la puissance qu'il avoit usurpée. Il est bien vrai qu'il voulut jouir de tous les droits quelconques du pouvoir suprême, jusqu'à faire battre de la monnoie à son coin ; mais il n'eut d'autre vue que de rendre son peuple heureux. Dans ce temps d'horreur & de trouble, jamais la ville de Cahors ne vit menacer ses remparts. Il ne prit jamais les armes que pour empêcher l'hérésie d'infecter son troupeau. Si ce monstre fit des ravages dans son diocèse, jamais il ne put pénétrer dans le sein de la capitale. Le zèle du maintien de la pureté de la foi, plutôt qu'une ambition effrénée étoit son but principal & son intérêt le plus cher. S'il n'eût été qu'ambitieux, il eût travaillé pour l'élevation de sa famille, & y eût fait entrer un aussi beau comté que celui de Cahors, avec la même facilité qu'il l'attacha à son siège. Il espéra qu'en augmentant ainsi l'autorité de ses successeurs, il leur donneroit plus de force pour résister aux coups qu'on porteroit à la religion. Si son amour pour elle trop peu éclairé, se trompa dans le choix des moyens, on ne peut pas en méconnoître l'objet.

Raimond d'Azemar, Abbé de Saint Théodard, fut moins habile ou moins heureux. Il fit quelques tentatives pour réunir à son abbaye l'entière seigneurie de la ville de Montauban dont il n'avoit que la moitié ; mais il en trouva les habitants peu disposés à seconder ses vues. La mémoire

des vexations que leurs pères avoient effuyées sous l'empire de ces Moines , étoit trop récente pour qu'ils ne frémissent pas à l'idée de retomber sous leur joug. Les bienfaits d'ailleurs qu'ils tenoient de la main de leur fondateur , étoient trop profondément gravés dans leur cœur pour être si tôt effacés. Ils restèrent inébranlables dans la fidélité qu'ils devoient au Comte de Toulouse , & comme fils & petit-fils de leurs bienfaiteurs , & comme leur Souverain ; ils crurent ne devoir jamais perdre de vue le serment qu'ils lui avoient fait. S'étant apperçus de quelques manœuvres des Moines pour livrer la ville à Montfort , ils en avertirent le Comte Raimond qui fit arrêter l'Abbé. Azemar mourut en prison l'année d'après 1212.



 CHAPITRE VI.

L'Evêque de Cahors se met à la tête d'une armée ; vient au secours de Montfort assiégé dans Castelnaudarri par Raimond. — Les Croisés sont défaits. — L'Evêque de Cahors les ramene au combat, & ils remportent une victoire complète. — Raimond prend plusieurs places dans le Querci. — Beaudoin se déclare contre son frère Raimond. — Montfort met le siège devant le fort de Saint-Marcel.

APRÈS la levée du siège de Toulouse, & tandis que Montfort étoit occupé à s'assurer de Pamiers & à recevoir des hommages dans le Querci, le Comte Raimond ayant renforcé ses troupes, reprit plusieurs places autour de sa capitale. Profitant même du départ des Croisés qui avoit affoibli son ennemi, il s'avançoit vers Carcassonne pour en faire le siège, lorsque Simon coupa sa marche & se jeta dans Castelnaudarri pour l'arrêter.

Le ressentiment, l'espoir de finir la guerre & de rendre la paix à ses sujets, s'il avoit le bonheur de prendre Montfort, tout portoit Raimond à attaquer cette place : il n'hésita pas. Les opérations du siège se poussèrent avec la plus grande vigueur. Tout ce que l'art de la guerre avoit inventé jusques là,

pour

pour l'attaque ou la défense des villes fut mis en usage par ces deux Capitaines ; c'étoit, pour ainsi dire, une querelle d'homme à homme, animée par les plus grands intérêts. Couvert par le Comte de Foix, qui avec un corps de troupes s'étoit posté près de la place au lieu de Saint-Martin, position avantageuse, soit pour empêcher le secours, soit pour empêcher les convois, le Comte de Toulouse avoit lieu de concevoir les plus grandes espérances du succès du siège, tandis que la situation des assiégés devenoit tous les jours plus critique ; mais le Comte n'étoit pas encore au terme de ses infortunes. L'Evêque de Cahors ayant appris le danger de Montfort, aidé par l'Abbé de Castres, forme en diligence une armée imposante, plus par le nombre que par la discipline, & vole à sa tête vers Castelnaudari. Déjà il en voit les remparts, lorsque le Comte de Foix sortant d'une embuscade, l'attaque à l'improviste, met le désordre parmi les Croisés & les fait reculer. Revenus cependant de leur première surprise, leurs chefs les ramènent au combat ; ils sont rompus une seconde fois, & prennent la fuite. L'Evêque & un Moine de Cîteaux font les plus grands efforts pour les retenir, ils prient, ils menacent ; tout paroît sourd à leurs voix ; la déroute est presque générale. Le Prélat saisit le bras d'un des chefs nommé Martin d'Algay ; il l'arrête, le rassure & le ramène aux ennemis, qui croyant la victoire décidée en leur faveur, ne pensoient qu'à dépouiller les morts. Ils sont surpris à leur tour ; l'épouvante se

met dans leurs bataillons à la vue des Croisés, qui reviennent, & les chargent de toutes parts. Le Comte de Foix désespéré de se voir enlever un avantage qu'il croit certain, se jette dans le plus fort de la mêlée; il fait des prodiges de valeur. Son épée se brise dans sa main, & la rage dans le cœur, il est forcé de céder & d'abandonner le champ de bataille. Montfort, qui de la place avoit vu le premier désordre des Croisés, en étoit sorti pour les soutenir; mais il n'arriva qu'après la fin de l'action; il n'eut plus qu'à poursuivre les fuyards dont il fit un carnage affreux.

Cette bataille à laquelle on a donné le nom de Castelnaudari, décida du fort du siège. Raimond le leva de peur d'être assiégé lui-même dans son camp par une autre armée de Croisés qui venoit du côté de France, brûle ses machines de guerre & se retire. Continuant son plan de donner tous les ans de nouvelles affaires à Montfort, pour l'empêcher, à l'arrivée des Croisés, d'attaquer d'emblée sa capitale, il reprit la Guépie, Puicelsis, Saint-Antonin, Saint-Marcel, Caylus, & plusieurs autres places dans le Querci; mais il ne voulut pas attaquer Bruniquel, parce que son frère Baudoin y faisoit son séjour.

Ces légers succès enhardirent les habitans de Graves, qui égorgèrent le Commandant que Montfort leur avoit donné, & passèrent la garnison au fil de l'épée. Baudoin avoit gardé jusqu'à ce moment quelques ménagemens avec son frère; mais las sans doute de se contraindre, il saisit cette occasion pour se déclarer.

Il sortit de Bruniquel à la tête de quelques compagnies qu'il avoit levées pour se joindre à Montfort, & se rendit à Graves. Les habitans qui ignoroient ses desseins, trompés par la ressemblance de ses enseignes avec celles de son frère, lui ouvrirent leurs portes au moment qu'il se présenta, & se hâtèrent de lui rendre compte des moyens qu'ils avoient pris pour se remettre sous l'obéissance de leur légitime Souverain. Mais quelle dût être leur surprise, lorsqu'à la place des éloges qu'ils avoient espérés, ils trouvèrent un juge inexorable, qui sur leur confession, les fit hacher en pièces sans distinction d'âge ni de sexe, livra la ville au pillage & y fit mettre le feu. Montfort désaprouva, dit-on, en secret cette cruauté, quoiqu'il la louât en public, pour intimider les Albigeois.

Le Comte de Montfort se retrouvant en force à l'arrivée des Croisés qu'il attendoit, fit quelques expéditions dans le comté de Foix. Il poussa ensuite Raimond jusqu'aux portes de Toulouse qu'il n'osa pas attaquer; il passa outre, entra dans le Querci dans le dessein de ravoit les places qu'il avoit perdues, & mit le siège devant le fort de Saint-Marcel. Les Comtes de Toulouse & de Foix réunis, mais trop foibles pour tenter une affaire en campagne & pour insulter le camp de Montfort, se réduisirent à l'inquiéter pendant le siège. Le Comte de Toulouse prit son poste sur les hauteurs de Mirabel, petite place qui le couvroit, & le Comte de Foix choisit le sien à Montauban. De là attentifs tous les deux aux opérations du siège, leurs partis toujours en campagne,

ombant tantôt sur les fourageurs, tantôt enlevant les convois, massacrant fans pitié tout ce qui osoit s'éloigner du camp, ils resserrèrent bientôt les Croisés dans leurs lignes. Personne n'osa plus en sortir, & la disette y devint si grande, qu'après y avoir perdu bien du monde & plus d'un mois de peines & de fatigues, Montfort leva le siège. Il se retira en bon ordre & ne perdit que quelques soldats.

Ainsi finit l'année 1212 pendant laquelle l'alternative continuelle des succès & des revers dans les deux partis, tint, pour ainsi dire, la balance toujours égale. A la perte irréparable près d'un nombre infini d'hommes qui y périrent, le fonds des choses fut le même qu'il l'étoit au commencement. Quelques vues qu'on suppose aux principaux auteurs de cette scène meurtrière, la religion ni la politique n'en retirèrent aucun avantage.



 CHAPITRE VII.

Le fort de Saint-Marcel rasé. — Cruauté exercée par les Croisés. — Caylus se remet sous l'obéissance de Montfort. — La ville de Moncuq donnée au Comte Baudoin. — Moissac assiégé & pris après une vigoureuse résistance. — Montauban reste toujours fidelle au Comte Raimond. — Son attachement inviolable pour ses Souverains.

L'ANNÉE 1213 offre des événemens bien différens. Dénué de soldats pendant l'hiver, Montfort en regorgea, pour ainsi dire, aux approches du printemps. Une multitude de pèlerins ayant renforcé son armée, il entra de bonne heure en campagne, & pour venger l'affront qu'il avoit reçu l'année précédente devant Saint Marcel, il voulut commencer ses opérations par l'attaque de cette place. Les habitans effrayés lui envoyèrent demander pardon. Ayant été refusés, ils abandonnèrent leurs maisons, & se mirent en lieu de sûreté. Montfort trouva le fort vide, le livra aux flammes & le fit raser jusqu'aux fondemens. La Guépie dont les habitans avoient suivi l'exemple de ceux de Saint-Marcel, subit le même sort. Saint-Antonin fut pris ensuite, après quelque résistance, mais ne fut pas détruit. Trente habitans seulement périrent dans les supplices; car il falloit du sang à cette multitude phrénétique. Le Comman-

dant appelé Azemar-Jorda, quercinois, & le Vicomte Pons, Seigneur du lieu, furent traînés en prison avec quelques autres gentilshommes. La ville fut pillée ainsi que le monastère. Caylus qui avoit quitté le parti de Montfort l'année précédente, se remit alors sous son obéissance par l'entremise du Comte Beaudoin. Ce général, pour le récompenser, lui donna la ville de Moncuq, que l'armée trouva défecte. Les habitans l'avoient abandonnée à son approche.

Montfort suspendit alors ses expéditions dans le Querci, à la sollicitation de l'Evêque d'Agen qui l'engagea de venir dans son diocèse. Il soumit l'Agenois dans peu de temps, & rentrant dans le Querci, il assiégea Moissac le 14 du mois d'août. Cette ville étoit munie abondamment de toutes les choses nécessaires, & reçut les Croisés avec courage. Les défenseurs firent quelques sorties, & rentrèrent toujours victorieux dans la place. A la première, dit un Historien du temps, ils détruisirent les travaux des assiégeans, & tuèrent un écuyer du Comte Baudoin. A la seconde, Montfort courut un très-grand danger; il reçut une blessure au pied. Les assiégés firent prisonnier le neveu de l'Archevêque de Rheims, l'emmenèrent dans la ville, le tuèrent & le coupèrent en pièces qu'ils jetèrent par-dessus les murs, & jusques dans les tranchées. A la troisième enfin ils brûlèrent toutes les machines des assiégeans. Le Général étonné de cette vigoureuse résistance, commençoit à douter du succès du siège, lorsqu'il apprit qu'un corps considérable

de Croisés qui venoit le joindre, avoit été battu par le Comte de Foix qui étoit forti de Montauban, & les tenoit bloqués dans un fort où ils avoient été forcés de se réfugier.

Des troupes fraîches lui étoient trop nécessaires pour négliger de les avoir au plutôt. Il envoya un fort détachement commandé par le Comte Baudoin, qui obligea le Comte de Foix de se retirer, & amena ces soldats au camp. On s'apperçut bientôt dans la ville de l'arrivée de ce renfort. Le gros des habitans en fut épouvanté; ils prièrent Montfort de les recevoir à composition, *vies & bagues sauvées*. Montfort le leur refusa, ne voulant pas, dit-il, faire la même grace à la garnison. Alors ces perfides résolurent de la sacrifier & de livrer furtivement la ville; ils exécutèrent leur lâche dessein le lendemain 7 de septembre. Montfort ordonna d'égorger tous les soldats. Il rendit ensuite la ville à l'Abbé, après l'avoir condamnée à mille marcs d'or pour se rédimer du pillage. Il se réserva aussi tous les droits qui appartenoient au Comte de Toulouse.

La prise de cette ville, & la rigueur dont on avoit usé à l'égard de la garnison, étonna tellement le pays, que tous les forts voisins se rendirent sans résistance, excepté Montauban que Montfort voulut attaquer; mais il s'en éloigna bientôt, instruit que le fils du Comte de Foix s'y étoit enfermé avec cent chevaliers. L'assiète de cette place demandoit d'ailleurs d'autres précautions & d'autres préparatifs que ceux qui lui avoient réussi pour l'attaque de celles qu'il avoit

forcées. Il retourna dans le comté de Foix, fortifia Pamiers & ravagea les domaines du Comte de Comminges; ce Comte n'avoit cependant commis aucune hostilité contre lui, mais il suffisoit alors de garder la neutralité pour être regardé comme ennemi de la religion. Les ambitieux qui ont la force en main, trouvent aisément des prétextes pour opprimer les foibles. Montfort en attaquant le Comte de Comminges, donna un ami au Comte de Toulouse, & s'attira sur les bras un nouvel ennemi; il se repentit depuis plus d'une fois d'avoir suivi alors les conseils d'une mauvaise politique. Pendant qu'il étoit éloigné, le fils du Comte de Foix sortant de Montauban, fit plusieurs courses dans le Languedoc & dans l'Agénois, qui n'aboutirent qu'à des ravages sans aucune espèce d'utilité. Toujours forcé d'abandonner le butin qu'il avoit fait, il rentroit les mains vides dans son asile. Il est étonnant qu'à peine sortie du berceau, cette ville en si peu de temps eut acquis tant d'accroissement. Elle étoit un des plus forts boulevards du Comte Raimond. Rivale de Toulouse par l'amour qu'elle avoit pour son maître, elle ne subit jamais d'autres lois que par ses ordres, & s'empresstoit toujours de secouer le joug étranger.



 CHAPITRE VIII.

Le Comte Baudoin mis dans les fers au château de Lolmie & mené à Moncuq. — Il est conduit à Montauban où il est pendu. — Moissac ouvre ses portes à Raimond. — Montfort vient au secours de la garnison, & oblige Raimond de se retirer. — La ville de Montauban, livrée au Légat du Pape. — Lolmie, Dome, Castelnaud-de-Vaux & Beinac détruits par les Croisés. — Simon tient les états du Querci à Figeac. — Il se rend maître de Capdenac. — La terre de Canourgues donnée en fief au Chevalier Joan, natif de Cahors. — Matthieu & Albuson quercinois, Poètes provençaux. — Conditions de l'absolution accordée aux habitans de Cahors, qui avoient fermé les portes de leur ville au Cardinal Robert.

IL semble que dans ces guerres de religion, le ciel pour punir les hommes des horribles forfaits dont ils se fouillent en vengeant sa querelle, réprouve les moyens faux & odieux qu'ils mettent d'ordinaire en usage pour la défendre, & leur donne à la place d'un vrai zèle, un esprit de fanatisme toujours prêt à violer les lois les plus sacrées de l'humanité & du devoir. Le Comte Baudoin pouvoit être zélé catholique, détester même les erreurs de Raimond, s'il le croyoit véritablement sectaire ; mais il devoit se bor-

ner à le plaindre ; il devoit faire des efforts sans doute pour le ramener , & non pas lever l'étendard de la révolte contre lui , ni outrager la nature en se déclarant son ennemi. Il força son frère à l'outrager à son tour ; il devint la déplorable victime de sa perfidie.

Ce Comte allant visiter ses terres dans le Querci , s'arrêta au château de Lolmie ; il croyoit s'y reposer dans le sein de l'amitié. Le Seigneur du lieu , partisan secret des Albigeois , le voyant en sa puissance , se saisit de la clef de sa chambre. Il appela la garnison du château de Mondanat & le Seigneur de Castelnau appelé Ratier. Ils arrivèrent l'un & l'autre avec des forces supérieures , & égorgèrent tous les soldats de la suite de Baudoin , qui trahis par leurs hôtes , furent trouvés dans leur lit. Le seul Comte fut épargné ; ils le chargèrent de fers & le conduisirent à Moncuq dans le dessein de le forcer de leur faire rendre la ville dont la garnison étoit à ses ordres. Mais loin de les satisfaire , à peine arrivé au pied des murs , il cria à ses soldats de se défendre jusqu'à ce qu'ils seroient secourus , quand bien même ils le veroient pendre. Les Seigneurs de Lolmie & de Castelnau , quoique très-irrités de sa fermeté , n'osèrent pas tremper leurs mains dans le sang du frère de leur Souverain ; ils se contentèrent de le laisser deux jours sans lui donner à manger. Baudoin sentant ses forces expirer , demanda qu'on lui administrât les sacrements. Un soldat s'y opposa en lui protestant qu'il ne mangeroit rien , ni ne boiroit que lorsque la place

feroit rendue. Il demanda alors qu'il lui fut permis de voir la sainte hostie; on accéda à sa demande, & il l'adora. Ses soldats cependant touchés de son état, & craignant pour sa vie, se rendirent sous la promesse de les laisser sortir *vies & bagues sauvées*; mais contre la teneur du traité & par un droit de représailles trop commun dans ces malheureux temps, on les pendit tous sans exception.

De Moncuq on conduisit Baudoin à Montauban. Raimond son frère, le Comte de Foix son fils, & un Aragonnois nommé Bernard de Portellis, sortirent à son approche, & jettèrent une corde avec laquelle ceux qui l'avoient amené, le pendirent à un noyer qui se trouva là par hasard. Selon la tradition, ce noyer étoit placé dans le faubourg appelé aujourd'hui Villebourbon, & à l'endroit précisément où on a dressé depuis une croix devant l'église de Saint-Orens. A connoître la position des lieux, on a de la peine à croire cette tradition bien fondée; elle est d'ailleurs assez peu importante pour mériter d'être repoussée avec soin. Si on s'y arrête, c'est pour prémunir les esprits contre le goût du vulgaire pour des faits apocryphes adoptés sans examen dans chaque pays, & transmis d'âge en âge avec une vénération religieuse. On se contentera de remarquer que pour que cette horrible tragédie se fut jouée dans ce lieu-là précisément, on eut dû faire passer la rivière du Tarn au malheureux Comte Baudoin; ce qui n'étoit pas nécessaire pour venir de Moncuq à Montauban. D'ailleurs si on eût pris cette route, il est vraisemblable que Baudoin

auroit été enlevé par la garnison de Moissac, & par là les conducteurs s'exposoient à perdre leur proie. Le Comte Raimond eut dû aussi alors passer de son côté la même rivière dans un bateau ; le pont n'existoit pas encore. Or tout cela suppose des arrangemens dont la passion ou plutôt la fureur du Comte de Toulouse ne paroît pas avoir pu, ni dû même être susceptible.

Raimond d'abord après se présenta devant Moissac, dont les habitans lui ouvrirent les portes. La garnison se retrancha dans un quartier de la ville, & soutint les attaques du Comte pendant trois semaines entières. Montfort vint à son secours & força Raimond de se retirer.

Cette année vit éclore quelques espérances de paix qui s'évanouirent bientôt. Envain le Roi d'Aragon touché du sort du Comte de Toulouse, offrit sa médiation pour finir cette guerre cruelle ; envain outré du mépris que le concile de Beziers fit de ses offres & de la dureté du procédé de cette assemblée, malgré ses menaces & celles de Rome, il joignit toutes ses forces à celles de Raimond, la perte de la bataille de Muret où ce Monarque fut tué, aggrava encore les inquiétudes du Comte, & la supériorité que cet événement donna à Montfort, en combla la mesure.

Dénué alors de presque toute espèce de ressource, Raimond consentit à se soumettre au Cardinal de Benevent, nouveau Légat chargé des ordres du Pape pour réconcilier les Princes ligués avec l'église. Pour gage de sa parole & de sa bonne foi, il lui livra,

avec un certain nombre d'otages, la ville de Montauban & le château de Toulouse, appelé le château Narbonnois, les places les plus considérables qui lui restoient.

Pendant que cette affaire se négocioit, Montfort ravageoit les terres de Ratier de Castelnau. Dans le même temps une troupe de pèlerins venus du côté de Carcaffonne, portoient d'un autre côté le trouble & l'épouvante. Ces deux corps s'étant joints, le château de Lolmie fut entièrement détruit; & semblable à un torrent, cette armée ruina Dome, Montfort, Castelnau-de-Vaux & Beinac. Simon s'arrêta à Figeac pour y tenir les états du pays en vertu des ordres du Roi. Il se rendit ensuite en Rouergue, après avoir réduit sous son obéissance la forte place de Capdenac, qui, quoique assise dans le Querci, ne reconnoissoit, pour ainsi dire, aucune puissance. Une troupe de ces soldats mercenaires, appelés routiers, dont le métier étoit de servir à la guerre ceux qui les payoient le mieux, s'en étoit emparée, & répandoit ses brigandages dans tous les pays voisins.

Toujours plus zélé pour son parti, & pour lui faire de nouveaux prosélites par l'appas des récompenses qu'il répandoit à propos sur ceux qui le servoient avec zèle, l'Évêque Guillaume de Cardaillac donna en fief, dans cette même année 1214, à Bertrand de Joan, Chevalier, natif de Cahors, la terre de Canourgues, qui de son nom a pris celui de Joannies, sous l'hommage d'une paire d'éperons dorés, à l'E-

véque de Cahors à chaque mutation. L'acte dit que cette terre est le prix des travaux de ce Chevalier, & des grands services qu'il a rendus dans la guerre sacrée des Albigeois. Il y est stipulé que ledit Joan ne pourra ni vendre ni aliéner cette terre, ni la donner en dot, ni la diviser entre ses enfans, mais qu'elle restera dans sa maison, comme un salaire de cette guerre sainte, & qu'elle passera entière & à perpétuité au premier né de sa famille, ou à la fille aînée, au défaut des mâles. Cet acte est du dimanche avant l'avent.

Maître Mathieu, quercinois, & Albufon, natif de Gourdon, fameux Poètes provençaux, vivoient dans ce temps-là. On trouve dans les œuvres du premier, une complainte sur la mort du Roi d'Aragon tué à la bataille de Muret; & dans celles du second, un poëme en l'honneur d'Aimeri, Vicomte de Narbonne, qui lors du siège de cette ville, renversa dans une sortie le Comte de Montfort d'un coup de lance.

Tandis que le Général des Croisés achevoit la conquête du Querci & du Rouergue, qu'il détruisoit les places qu'il prévoyoit ne pouvoir pas conserver, & qu'il mettoit de fortes garnisons dans les places les plus considérables, le concile de Montpellier lui donnoit tous les pays conquis par les Croisés. Cette disposition fut d'abord approuvée par le Pape, & confirmée l'année d'après 1215, par le concile de Latran, qui de tous ses vastes états ne laissa au Comte dépouillé que quatre cents marcs d'argent de pension

annuelle, & donna la Provence en appanage au jeune Raimond son fils.

Après le concile de Latran on trouve une bulle du Pape Innocent III, de l'année 1216, adressée aux Consuls de Cahors, qui nous apprend que le peuple de cette ville ferma ses portes à Robert, Cardinal du titre de Saint-Etienne, *in Caelio monte*. Ce Cardinal étoit venu en France prêcher une nouvelle croisade contre les infidèles. Les habitans de Cahors pour être absous de cette faute, donnèrent quinze-cens livres tournois au Comte de Montfort, & pour donner au Cardinal une satisfaction éclatante, ils brûlèrent, comme sacrilèges, sans doute, les portes qui lui avoient été fermées.



CHAPITRE IX.

Montfort renforce la garnison de Montauban. — L'Evêque de Lectoure & le Sénéchal d'Aginois se rendent dans cette ville pour joindre l'armée de Montfort. — Une partie du Quercy rentre dans l'obéissance. — Plusieurs Seigneurs se jettent dans Toulouse pour secourir Raimond, & obligent les Croisés de lever le siège. — Montauban chasse la garnison d'Amauri, fils de Montfort, & est donné en fief au Comte de Foix. — Le jeune Raimond recouvre Moissac avec d'autres places. — Nouvelle croisade prêchée.

IL étoit plus aisé au Pape & au concile de donner des états à Montfort, que de l'en faire jouir en paix. Les Princes dépouillés trouvèrent dans leur courage & dans la pitié qu'ils inspirèrent, des ressources qu'on crut trop légèrement épuisées. Montfort, quoique grand Capitaine, étoit d'ailleurs très-peu propre à conserver ce que cette étonnante révolution lui avoit donné. Sévère par tempérament & par caractère, il crut mal à propos la rigueur nécessaire pour affermir sa puissance. Après avoir pris le titre de Comte de Toulouse, & avoir rendu hommage en cette qualité au Roi Philippe Auguste, il sembla vouloir détruire la capitale de ses nouveaux domaines, & en exterminer tous les habitans; il livra Toulouse à des hor-

reurs

reurs dont le détail est étranger à notre sujet, mais qui font frémir la nature. Il éprouva le fort qu'il méritoit.

Il étoit parti pour s'opposer aux progrès du jeune Raimond, qui aidé par les Provençaux, menaçoit le Languedoc. Les Touloufains profitèrent de la circonstance ; ils rappelèrent & reçurent leur ancien maître qui rentra dans sa ville chérie le 13 septembre 1217, suivi d'un corps de troupes espagnoles. Le rétablissement des fossés & des remparts abattus par le Prince Louis, fut l'ouvrage de peu de jours. Les défenses de la place se trouvèrent hors d'insulte à l'arrivée de Montfort. Au premier bruit de cet événement il revint en diligence. Ne croyant pas la ville en aussi bon état, il donna brusquement un assaut général ; il fut repoussé avec ignominie & avec une très grande perte.

Forcé alors de faire le siège, & craignant que la ville de Montauban qu'il savoit être toujours affectonnée à Raimond, ne lui échappât, & que par sa proximité de Toulouse elle ne troublât ses opérations, il en renforça la garnison & en exigea des otages. Sa précaution ne fut pas inutile, & il eut lieu de s'applaudir de ne l'avoir pas négligée. L'Evêque de Lectoure & le Sénéchal d'Agénois s'étoient rendus à Montauban avec quelques troupes. Les Montalbanois ne pouvant rien par eux-mêmes, en avertirent Raimond qui envoya un détachement pour les combattre ; mais il fut battu & ne put pas empêcher leur jonction avec Montfort.

Le siège de Toulouse ne fut pas heureux pour ce Général. Toute la puissance de sa maison se brisa contre les murs de cette ville; semblable à un météore passager, elle s'éteignit presqu'au moment de sa naissance & finit avec lui. Jamais on ne vit de résistance égale à celle qu'opposa Raimond aidé du Comte de Comminges, devenu l'implacable ennemi de Montfort. Des exploits sans nombre les couvrirent l'un & l'autre de gloire, ainsi que les fidèles Toulousains. Montfort, ce fier & orgueilleux Capitaine fut tué dans une attaque, de la main d'une femme. Amauri son fils, dénué d'argent & de soldats, dont la plupart l'avoient abandonné, leva le siège bientôt après.

Cette démarche qui annonçoit sa foiblesse, le couvrit d'infamie. Les defections devinrent fréquentes; il se tint sur la défensive. Déjà une partie du Rouergue & du Querci s'étoit remise sous l'obéissance des deux Raimonds. Mauri craignit d'être entièrement dépouillé; il implora l'assistance du Pape Honoré III, qui en 1217 avoit succédé à Innocent. Ce Pape, non moins attaché aux intérêts d'Amauri, que son prédécesseur l'avoit été à ceux de Montfort, engagea, soit par prières, soit par menaces, Philippe Auguste à envoyer son fils Louis en Languedoc avec une armée.

Après quelques exploits dans cette province, le Prince Louis mit le siège devant Toulouse en 1219. Plusieurs Seigneurs du Querci, parmi lesquels Guillaume de Barasc, Bernard de Penna, Bernard de

Pestilhac, Curatis de Caussade, & Geraud de Gourdon tenoient le premier rang, s'étoient jettés dans la place. Ils firent une si belle défense avec les deux Raimonds, qu'après quarante-cinq jours de tranchée ouverte, sous prétexte que le temps fixé pour les Croisés étoit expiré, Louis se retira abandonnant toutes ses machines que les Touloufains brûlèrent. Quelques Historiens ont cru que ce Prince n'avoit pas pris avec beaucoup de chaleur la cause d'Amauri, afin de l'engager à céder à la France les pays conquis par les Croisés. Il y a apparence qu'ils n'ont raisonné que d'après l'événement.

La retraite de Louis fut l'époque de la décadence entière des affaires d'Amauri, & celle des succès rapides des deux Raimonds, qui, dit un Auteur, emportoient les cœurs & les villes. Tandis que le jeune Raimond faisoit des conquêtes dans le Languedoc, le père recouvra Montauban sans peine: les habitans chassèrent la garnison d'Amauri, & reprirent avec joie un joug qui leur étoit cher. Raimond donna cette ville en fief au Comte de Foix, en reconnoissance des services signalés dont il lui étoit redevable.

Amauri battu par tout, & craignant d'être entièrement dépouillé, implora une seconde fois le secours de Louis qui arma en effet, mais qui porta la guerre ailleurs. Cependant le jeune Raimond met le temps à profit, entre dans le Querci, & recouvre Moissac & quinze autres places moins considérables. La joie de ces succès fut troublée par

la mort de son père arrivée à Toulouse en 1222, des suites d'une apoplexie. Raimond VI ne laissa d'enfant légitime que Raimond VII qui lui succéda, & un fils bâtard appelé Bertrand ou Baudoin, à qui son frère, en le mariant avec la fille de Mainfroi de Rabastens, céda les terres de Bruniquel, de Monclar & de Salvaniac. L'acte de cette donation est du mois de décembre 1224.

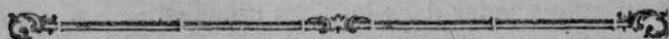
Dans le cours de cette année, Amauri fit cession au Roi Louis VIII, de tout le pays que son père avoit conquis dans le comté de Toulouse, dans l'Agenois & dans le Querci. Il cherchoit depuis long-temps à se défaire de ce fardeau qui l'embarraffoit, & qu'il voyoit bien ne pouvoir pas soutenir. Tant que Philippe-Auguste vécut, il empêcha son fils de l'accepter; mais après la mort de ce grand Prince, qui avoit fini ses jours l'année précédente, le Roi Louis consumma le traité avec Amauri, & lui donna en échange l'épée de Connétable.

Le danger devint grand dès-lors pour le Comte de Toulouse. Des personnes sages s'entremirent pour un accommodement; le nombre des mal intentionnés se trouva le plus grand & le plus fort. Après des négociations qui durèrent plus de deux ans, le Cardinal de Saint-Ange, Légat en France, excommunia le Comte, & prêcha une nouvelle croisade contre lui. Le Roi Louis vint en conséquence dans le Languedoc. Il le soumit presque en entier jusqu'à quatre lieues de Toulouse, d'où il

retourna en France, & laissa Imbert de Beaujeu pour commander dans les pays conquis.

La perte de Raimond parut dans ce moment être bien certaine. Presque tous ses alliés l'avoient abandonné. Son ami & même son compagnon d'armes, le Comte de Foix s'étoit éloigné de lui à la vue des forces formidables du Monarque français qui étoit très-résolu de terminer sa conquête l'année suivante. Louis ne se croyoit pas si près de la mort; elle le surprit au château de Montpensier en Auvergne, le 7 novembre 1226.





CHAPITRE X.

L'Evêque de Cahors s'empare de Lunels & du Puy, appelé depuis le Puy-l'Evêque. — Etablissement des Frères Mineurs & des Jacobins à Cahors. — Raimond signe un traité dans lequel il consent que les murs de Montauban ; Moissac & Moncuq soient rasés. — Montauban est conservé. — Raimond recouvre le Querci à l'exception de Cahors. — Sentence arbitrale en faveur de Saint Louis, au sujet de la suzeraineté sur cette ville. — Saint Louis oblige plusieurs Ecclésiastiques du Querci, à restituer à Raimond ce qui lui avoit été usurpé.

LES orages qui s'élevèrent à la Cour de France au commencement de la minorité de Louis IX, donnèrent au Comte de Toulouse le temps de prendre de nouvelles mesures. Il est bien vrai qu'Imbert de Beaujeu, laissé en Languedoc par le feu Roi Louis VIII, lui donnoit de vives inquiétudes; mais il n'avoit point toutes les forces d'un grand royaume sur les bras. Beaujeu dans ces circonstances se tint uniquement sur la défensive, tandis que Raimond fit quelques conquêtes malgré les rigueurs de l'hiver, & qu'il fortifia plusieurs places. Le reste de l'année 1227 n'offrit que les mêmes événemens répé-

tés fans nul avantage confidérable pour aucun des deux partis.

L'Evêque de Cahors ne s'oublia pourtant pas, & fut prefque le feul qui gagna dans ce défordre. Aidé par fes parens, il s'empara de Lufech & du Puy, appelé depuis le Puy l'Evêque, & demanda au Pape Grégoire IX la permission de retenir ces deux églifes. Le Pontife le lui accorda par une bulle du premier de fon règne. Si ce Prélat étoit attentif à augmenter l'éclat & la puiffance de fon fiége, il n'étoit ni moins foucieux, ni moins zélé pour le foutien & l'avancement de la religion. C'eft principalement à fes foins que la ville de Cahors doit l'avantage & la gloire de n'avoir jamais vu d'hérésie dans fon fein. Ses travaux & fa vigilance en éloignèrent toujours la feûte des Albigeois, & par fes libéralités il s'affocia des coopérateurs dignes de remplir fes vues. Il avoit appelé à Cahors en 1219, Christophe, Religieux de l'ordre de Saint François, recommandable par fa fainteté & par le don des miracles, qui y établit un couvent de Frères Mineurs. En 1226, fecondé par Pons, Sacristain du Chapitre, il y avoit fondé les Jacobins ou Frères Prêcheurs, à qui il avoit assigné l'église de Saint-Géry.

Grégoire IX, qui n'avoit pas moins à cœur que fes prédéceffeurs, de terminer la grande affaire des Albigeois, ou peut-être de confommer la ruine de la maifon de Touloufe, engagea enfin la Reine Blanche, Régente de France, à envoyer au printemps

de 1228, un corps de troupes à Beaujeu. Ce Général, sans perdre le temps à reprendre les petites places que le Comte de Toulouse avoit soumises pendant l'hiver, se porta vers Toulouse, & ruina tout son territoire. Il alloit porter ses horribles ravages dans le Querci, lorsque Raimond touché des maux de son peuple, épuisé de fatigues, découragé par la défection de ses meilleurs amis, signa enfin le 2 avril, le fameux traité de Meaux. Il s'obligea à donner sa fille unique en mariage à un des frères du Roi, & il convint que si après avoir recueilli la succession de son père, elle décédoit sans enfans, le comté de Toulouse avec ses dépendances seroit réuni à la couronne de France. Les autres articles du traité sont étrangers au Querci, à la réserve de celui qui portoit que les murailles de trente villes ou châteaux seroient rasés, & les fossés comblés. Montauban, Moissac & Moncuq étoient du nombre pour la portion du Querci. Montauban seul ne subit pas cet arrêt. Beaujeu qui connoissoit la force de son assiette, & qui avoit été touché de sa fidélité pour ses maîtres, crut devoir conserver cette ville, espérant qu'elle seroit aussi attachée à la maison de France, qu'elle l'avoit été à celle de Toulouse. Il la regardoit d'ailleurs comme un boulevard, qui placé sur la frontière du Languedoc, pourroit être d'une très-grande utilité dans le besoin contre les Anglais. L'événement vérifia depuis la justesse de ses vues.

Raimond exécuta ce traité de bonne foi; il livra

sa fille Jeanne à la Régente, pour être mariée dès qu'elle seroit en âge. Il conserva en conséquence le comté de Toulouse, le Rouergue, la partie de l'Albigeois située à la droite de la rivière du Tarn, l'Agenois & le Querci, à la réserve de la ville de Cahors, & de tous les fiefs que le Roi Philippe-Auguste y possédoit à sa mort. On lui enleva le reste de ses états. Tout ce qui étoit en de çà du Rhône, fut réuni à la couronne de France, & tout ce qui étoit au-delà fut donné à la cour de Rome.

L'Evêque de Cahors rendit hommage au Roi Saint-Louis la même année ; il l'avoit rendu précédemment à Louis VIII en 1223. C'étoit le troisième hommage depuis qu'il s'étoit emparé de cette ville. Ces différens hommages servirent sans doute de fondement à la sentence arbitrale rendue l'année d'après 1229, sur le différent survenu entre Saint-Louis & Raimond, sur la suzeraineté de Cahors. Malgré le premier hommage fait à Montfort que Raimond réclamoit, cette ville avec les fiefs qui en dépendoient, fut adjugée au Roi.

Ce Prince jaloux de conserver ses droits, voulut aussi que le Comte de Toulouse jouit des siens dans toute leur étendue. Quoique le traité de Meaux eut révoqué tous les dons faits par le Comte de Montfort, autres que ceux qui y étoient nommément spécifiés, plusieurs Ecclésiastiques du Querci retenoient des biens sous ce titre seul, & faisoient

difficulté de s'en défaisir. Le Roi en porta ses plaintes à l'Evêque de Cahors en 1230. Le Prélat ne voulant pas se charger seul de décider cette question, il en instruisit le Pape qui écrivit au Roi d'une manière peu satisfaisante pour le Comte. Malgré cette lettre Saint Louis lui rendit justice, & contraignit les usurpateurs de restituer ce qu'ils avoient usurpé.

Toutes les conditions du traité ayant été remplies, Raimond fut réconcilié avec l'église, & le jour de la Pentecôte de l'année 1229, le Roi le fit Chevalier.




 CHAPITRE XI.

Raimond porte ses plaintes à Rome contre les Inquisiteurs établis dans ses états. — Sa générosité à l'égard du Pape. — Inquisition établie à Cahors. — A Moissac. — Conduite barbare des Inquisiteurs. — Ils vont à Montauban, & se répandent dans la partie du Querci, dépendante de la Haute-Guienne. — Leurs fonctions sont suspendues par ordre de la cour de France.

LA paix & la tranquillité sembloient devoir être le fruit du sacrifice que Raimond, par amour pour ses peuples, avoit fait d'une partie de ses domaines; mais il eut la douleur de les voir encore en proie à de plus grands malheurs. S'ils avoient été exposés aux calamités d'une guerre cruelle, ils pouvoient au moins se prémunir & se défendre contre des ennemis connus; la mort enfin mettoit à l'abri de leurs coups. Il n'en fut pas ainsi de la guerre fourde & cachée, qu'à l'ombre de la paix on déclara aux infortunés sujets du Comte de Toulouse.

Sous le prétexte de déraciner entièrement l'hérésie, un concile tenu dans cette ville établit l'inquisition la plus rigoureuse. Bientôt le Pape Gregoire créa les Frères Prêcheurs, seuls Inquisiteurs dans le Languedoc & dans tout le royaume de France.

Il n'y avoit point d'indignités & d'affronts que Raimond n'essuyat de la part de ces forcénés. Il ne vit plus que des bûchers allumés ou fumans dans ses états; le repos en fut entièrement banni. Il n'étoit point de citoyen qui n'eût à craindre pour lui, ou pour ses enfans, les effets horribles d'une secrète & noire délation, dans son frère, dans sa femme, dans son ami, dans ses domestiques. Partout on croyoit voir un espion; le désespoir s'empara de tous les cœurs.

Vivement affligé de ces cruelles manœuvres, Raimond se rend à Rome, & porte ses plaintes au Pape. Les Romains avoient chassé Gregoire qui leva des troupes pour les réduire; Raimond en prit le commandement, & ramena le Pontife triomphant dans sa capitale. Oublier les injures, servir même ses persécuteurs, c'est le comble de l'héroïsme chrétien, & Raimond cependant étoit regardé comme un impie.

Le Pape parut reconnoissant; il rendit la Provence à Raimond, & donna des ordres à son Légat en Languedoc de traiter à l'avenir, le Comte Raimond avec moins de rigueur. En conséquence de ces ordres, le Légat envoya l'Inquisiteur Pierre Cellani à Cahors. La fureur de ce Religieux sangui-naire changea uniquement de théâtre; il la déploya toute entière sur les malheureux Quercinois.

Cellani s'associa Guillaume ou Geraud Arnaldy, & établit l'inquisition à Cahors en 1231. Imbert de Castelnau fut condamné à perdre la vie. De crainte

qu'après sa mort on ne l'exhumât pour le traîner sur la claie & le faire brûler, son fils déroba son cadavre à l'implacable barbarie des Inquisiteurs. Raimond de Broëlas cité ensuite s'enfuit à Rome & se noya dans le Tibre. Cahors s'étant toujours préservé de l'hérésie, & les Inquisiteurs n'aimant pas de rester oisifs, ils quittèrent bientôt cette ville & s'établirent à Moissac. Ils firent le procès à Jean de la Garde, qui se réfugia à Monfégur, où il fut pris & brûlé avec deux cents dix autres Quercinois. On cita après Foulques de Moissac, qui pour se soustraire aux poursuites, prit l'habit de Religieux dans l'abbaye de Belleperche. Néanmoins on procéda contre lui; il en est tellement épouvanté, qu'il quitte le royaume & se retire en Lombardie. Le repentir ni l'abjuration ne garantirent personne. L'effroi fut général; & c'est avec raison que la chronique dit : *tunc factus est timor magnus inter hæreticos & eorum credentes in terra.*

Pendant les courses de ces Inquisiteurs, l'Evêque Guillaume V de Cardillac mourut le 6 de février 1234; Pons d'Antejac lui succéda. C'est ce même Pons Sacristain de l'église de Cahors, recommandable par sa piété, qui contribua à l'établissement des Frères Prêcheurs. Sous son épiscopat, Aimeri de Gourdon & Amanée sa femme, donnèrent en 1235 un fonds appelé le *Deganhases*, aux Religieux de Grammont, & lui-même légua à son Chapitre dans son testament tous les droits qu'il avoit sur la place d'Albans; il mourut le 13 mai 1236. Geraud V,

de l'illustre maison de Biduc, près de Figeac, lui succéda.

Bientôt après son exaltation, les Inquisiteurs portèrent leur tribunal de sang à Montauban, d'où ils se répandirent dans la partie du Querci dépendante de la haute Guienne, traînant après eux l'épouvante & l'horreur, avec un nombre infini de peuples. Plusieurs Seigneurs devinrent encore leurs malheureuses victimes. Ils condamnèrent Arnaud de Montpefat à être bâti entre quatre murailles, & ils confisquèrent ses biens dont l'Evêque de Cahors jouit long-temps. La baronnie de Caussade subit le même sort, ainsi que les domaines d'Arnaud de Creissac, & ceux d'Amalvin de Lufech. Tout étoit dans le deuil & la consternation, lorsque leurs fonctions furent suspendues pour un temps, par des ordres de la cour de France; peut être c'étoit à la sollicitation d'Alphonse, Comte de Poitiers & frère de Saint Louis. Ce Prince, en 1239, avoit épousé Jeanne de Toulouse, & selon les apparences il voulut donner cette marque de bonté à des peuples qui devoient être un jour ses sujets.





CHAPITRE XII.

Raimond voyant Imbert de Beaujeu prêt à entrer dans le Querci, conclut la paix avec le Roi de France. — Il épouse Marguerite fille du Comte de la Marche. — Il est excommunié par rapport au meurtre des Inquisiteurs. — Il confisque plusieurs terres sur le Comte de Foix, & Montauban rentre sous ses lois. — Origine de la ville de Lauzerte & étimologie de son nom. — Bulle d'Innocent IV en faveur de Geraud, Evêque de Cahors. — Raimond se croise à l'instigation du Pape. — Alphonse & son épouse avant de partir pour la Palestine, visitent la chapelle de Roquamadour. — Mort du Comte Raimond VII. — Affliction générale & conduite singulière à cette occasion de Vidal, Poète Provençal. — Le Querci passe sous de nouvelles lois.

RAIMOND ne vit pas avec plaisir la confirmation du mariage de sa fille. Il n'avoit pas perdu l'espoir d'avoir des enfans mâles. Depuis quelque temps il avoit projeté de répudiër sa première femme, & d'en prendre une seconde qui remplit ses vœux. La cour de France y étoit trop intéressée pour qu'elle vit ses manœuvres avec indifférence. Le détail des ressorts qu'elle fit jouer pour parer à ce coup important, n'étant pas de notre sujet, nous

nous contenterons de remarquer que Raimond, après la défaite du Roi d'Angleterre & du Comte de la Marche à Taillebourg, voyant d'un côté toutes les forces de la France réunies contre lui, & Imbert de Beaujeu prêt à entrer dans le Querci, ratifia de nouveau le traité de Meaux.

Ayant enfin recouvré la tranquillité dont il avoit si peu goûté les charmes, Raimond épousa Marguerite, fille du Comte de la Marche. Revénu désormais du prestige des idées de l'ambition, il n'eut plus de querelles à soutenir qu'avec les Inquisiteurs du Languedoc. Profitant de l'occasion que leur fournit la courte guerre dont on vient de parler, ils avoient recommencé leurs procédures & leurs ravages au mépris des défenses du Roi; aussi furent-ils poignardés avec leur suite par les ordres du Bailli d'Avignonet. Une sentence d'excommunication est aussitôt lancée contre lui. Le Comte de Toulouse, que le Clergé rendit toujours comptable de ces fortes d'événemens, y est enveloppé; il va à Rome & reçoit l'absolution. A sa prière, le Pape Innocent IV, successeur de Célestin, élu après Grégoire, mit un frein au pouvoir excessif des Inquisiteurs; il les soumit aux Ordinaires des lieux, & ordonna que l'inquisition supprimât une partie de ses Officiers pour prévenir leurs exécutions atroces.

A son retour de Rome, Raimond tint une cour plénière à Toulouse, où se rendirent tous ses feudataires dont il reçut les hommages. Il confisqua l'année suivante plusieurs terres sur le Comte de Foix,

Foix, qui en réclama en vain au conseil du Roi. Raimond fut maintenu; Montauban rentra alors sous ses lois. Raimond n'étoit pas content de son mariage avec Marguerite de la Marche, qui ne lui donnoit pas d'enfans. Il le fit casser sous le prétexte du défaut de la dispense de parenté. Son dessein étoit d'épouser Béatrix, fille du Comte de Provence, dans la vue de réunir toute cette belle province, dont il ne possédoit qu'une partie, avec le titre de Marquis. Ce mariage manqua, soit par sa faute, soit par les intrigues de la cour de France.

Quoique très-occupé de ces différens projets, Raimond ne négligeoit pas le soin de rendre ses peuples heureux. Il visitoit fréquemment ses domaines pour y donner les encouragemens nécessaires, & il eut la joie de les voir renaître, pour ainsi dire, de leur cendre. L'agriculture & les arts utiles y ramenèrent l'abondance.

Dans un de ces voyages où rien n'échappoit à son attention, il apperçoit dans le Querci un local sur une petite montagne isolée, qui pouvoit réunir le double avantage d'être un lieu de défense dans le besoin, & un rendez-vous de chasse agréable. Il y fit bâtir un château en 1245, & lui donna le nom de *Lacerta*, à cause de la quantité de lézards qu'on y trouva. Il se forma depuis, auprès de ce château, une ville appelée *Lauzerte*, ou par corruption de *Lacerta*, ou bien du mot quercinois *Lauser*, qui veut dire *Lézard*. La situation de cette ville est en effet des plus avantageuses. C'est une

montagne presque ronde qui domine sur un des plus beaux vallons du Querci, & des plus fertiles. Deux petites rivières, le *Tendou* & la *Barguallonne* l'embellissent, & après s'être réunies à un quart de lieue de la ville, vont se jeter dans la Garonne, assez près de Moissac. Lauzerte est une des quatre châtellemies du Querci.

On trouve à cette époque une preuve de l'abus que faisoient les Légats du saint siège de l'autorité qui leur étoit confiée, & combien on les redoutoit. L'Evêque de Cahors Geraud obtint en 1247 une bulle d'Innocent IV, qui lui accorda le privilège de ne pouvoir être excommunié, ni son église mise en interdit, que par le Pape lui-même.

Saint Louis faisoit alors les préparatifs nécessaires pour accomplir le vœu qu'il avoit fait dans sa maladie de passer dans la Palestine. Il souhaitoit néanmoins de laisser son royaume tranquille à son départ, & à l'abri des troubles pendant son absence. Il avoit lieu de craindre que le Comte de Toulouse n'en fît l'occasion pour remuer; il témoigna au Pape le désir qu'il avoit de voir prendre la croix à Raimond. Innocent entra dans ses vues, & pressa le Comte de remplir à cet égard les engagements qu'il avoit pris. Raimond se défendit, alléguant le défaut d'argent. Le Pape donna ordre à son Légat de lui faire compter deux cents marcs d'argent, dès qu'il seroit arrivé en orient, & le Roi lui offrit de fournir à ses besoins, en

lui promettant de lui rendre la ville de Narbonne à son retour. Raimond se croisa, & le Monarque partit fatissait le 25 août 1248.

Alphonse qui avoit fait aussi le vœu de passer dans la Palestine, resta encore une année entière en France pour veiller sur la conduite de son beau-père; mais n'appercevant rien qui donnât lieu à des soupçons, il se détermina à aller joindre son frère, avec la Princesse Jeanne qui voulut l'accompagner. Les deux époux, après avoir pris congé du Comte de Toulouse qui ne put pas les suivre, parce qu'il n'avoit pas encore tout disposé, furent visiter la chapelle de Notre-Dame de Roquama-dour, & l'enrichirent d'une très belle lampe d'argent. Ils se rendirent de-là à Aiguemortes où ils s'embarquèrent.

Ils étoient à peine en mer, que Raimond qui étoit allé en Rouergue, y fut attaqué d'une violente maladie. Sentant empirer son mal, il ordonna qu'on le portât à Millau, où il reçut tous les sacremens de la main de l'Evêque d'Albi, en présence des Evêques de Toulouse, d'Agen, de Carpentras, de Cavaillon, de Rodez & de Cahors, qui étoient accourus au premier bruit de sa maladie. Il mourut entre leurs bras le 27 septembre 1249, dans les sentimens de la plus grande piété. Il avoit fait son testament le 23 du même mois, dans lequel il nomma les Evêques qui l'assistèrent à la mort, & les Capitouls ses exécuteurs testamentaires. On porta à Toulouse son corps suivi des

larmes & des regrets amers de tous les peuples qui furent témoins de sa pompe funèbre.

Ce sentiment étoit général dans tous ses états, & jamais Prince ne le mérita mieux. L'expression en fut unanime, & si forte que des particuliers la consignèrent dans des actes publics; monumens authentiques & peut-être sans exemple de l'amour des sujets pour leur Souverain. Nous avons vu deux de ces actes dans le Querci. *Faſta charta*, dit le premier, *in menſe novembris regnante Ludovico Rege Francorum, Geraldo Episcopo Caturcenſi, Raimundo Comite Tholoſano, de cujus morte omnis luget fidelis*; & le second, *Faſta charta in introitu decembris, Ludovico Francorum Rege regnante, Gerardo Caturcenſi Episcopo, in anno quo mortuus eſt Dominus noſter Raimundus Tholoſanus Comes, vir per omnia plangendus*.

Si les sujets du Comte Raimond furent vivement touchés de sa mort, ceux qui approchoient le plus près de sa personne, en furent inconsolables jusqu'au désespoir. Pierre Vidal, quercinois, & fameux Poëte provençal, dont les descendans divisés en plusieurs branches, out été long-temps connus dans le Querci, se livra tellement à sa douleur, qu'il vouloit se laisser mourir. Afin de mieux manifester son affliction, il ordonna de couper les oreilles & la queue à ses chevaux, & défendit à ses valets de se faire la barbe & les cheveux, non plus que les ongles. Il se soumit lui-même à cette loi, & auroit péri en effet, si le Roi d'Aragon ne

Peût pas rendu à la vie en le rappelant à sa cour pour le consoler.

A la mort de Raimond VII, dit le Jeune, finit la race des Comtes de Toulouse, qui pendant quatre siècles jouit de la gloire & de la puissance la plus grande & la mieux établie. A des talens supérieurs pour la guerre, Raimond réunit les vertus morales & les agrémens de l'esprit qui font les charmes de la société. Quoique sans cesse poursuivi & traité en hérétique, jamais à la cour de Rome même, on ne douta de la pureté de sa foi. Il étoit généreux & magnifique. Un zèle de religion qu'il ne nous est pas permis d'apprécier, remplit ses jours d'amertume; il fit passer dans des mains étrangères toutes les grandeurs de sa maison, & par cette étrange révolution, le Querci sous de nouvelles lois.

Fin du quatrième Livre.



HISTOIRE

DU

QUERCI.

LIVRE CINQUIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

La Reine Blanche Régente du royaume, envoie dans le Querci des Commissaires qui reçoivent le serment de fidélité des habitans, au nom de Jeanne & du Comte Alphonse. — Geraud V, Evêque de Cahors sécularise son chapitre. — Alphonse & la Comtesse Jeanne vont à Montauban, & confirment ses coutumes & ses privilèges. — Pierre Rabastens, Doats Allemands & Philippe de Villafavosa, premiers Sénéchaux du Querci. — Commissaires établis par Alphonse, pour punir les Magistrats prévaricateurs ou négligens.

A la mort de Raymond VII, dit le Jeune, la Comtesse Jeanne sa fille & son héritière, étoit à Damiette où elle avoit suivi son mari le Comte

Alphonse, qui après des exploits dignes de mémoire, étoit tombé dans les fers des infidèles avec le Roi son frère. La Reine Blanche Régente du royaume de France, craignant pendant leur absence, des entreprises contraires à leurs intérêts dans les états dépendans du comté de Toulouse, se hâta d'envoyer des Commissaires dans cette ville, qui en prirent possession ainsi que du Querci, & reçurent le serment de fidélité des habitans au nom de Jeanne & d'Alphonse, sauf le droit du Roi & de ses héritiers, conformément au traité de paix entre le Roi & le feu Comte.

Tandis que la Régente prenoit ces sages mesures, Alphonse recouvra sa liberté, & revint en France avec la Comtesse sa femme, en 1250. Il ne parcourut alors qu'une partie de ses nouveaux états, & se rendit auprès de la Reine sa mère.

L'Evêque de Cahors Geraud V de Barasc termina ses jours dans sa ville épiscopale, & Barthélemi son successeur, dans la même année 1250, changea la forme observée dans son chapitre. Instruit que quoique les Bénéficiers portaient l'habit de Saint Augustin, aucun d'eux n'avoit cependant pas fait profession, de l'aveu du Pape Innocent IV, il les sécularisa l'année d'après, & leur donna en 1252 les statuts nécessaires. Les Chanoines très-satisfaits de leur nouvel état, lui abandonnèrent la collation de leurs bénéfices, & par reconnoissance l'Evêque leur accorda dans la suite le droit de présentation à certaines églises.

Après quelques voyages qu'Alphonse fit premièrement à Lyon avec son frère Charles, pour engager le pape Innocent IV à donner la paix à l'empire, nécessaire à leur entreprises dans l'orient; & ensuite en Angleterre, pour solliciter Henri III de se croiser & de porter du secours à Saint Louis, il se rendit en 1251 à Toulouse avec la Comtesse Jeanne.

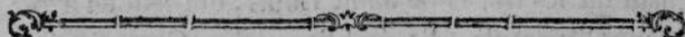
Les deux époux n'y séjournèrent pas long-temps. Ils allèrent à Montauban dont ils confirmèrent les coutumes & les privilèges, ainsi qu'ils l'avoient fait à Toulouse, & reçurent ensuite les hommages des différens peuples de leurs états, à qui ils donnèrent les plus grandes marques de bonté & de bienfaisance. La plupart des lieux du Querci tiennent de ces Souverains leurs coutumes particulières.

Alphonse divisa alors ses domaines en quatre parties, qu'il mit sous les ordres de quatre Sénéchaux. Le Querci & l'Aginois réunis, en eurent un. Chacun de ces pays étoit divisé en douze bailliages. *Philippe de Villafavosa* obtint la dignité de Sénéchal pour cette partie. On ne lui connoît que deux prédécesseurs dans le Querci: *Pierre de Rabastens* possédoit cette charge en 1202, & *Doats Alamans* en 1249. Ces charges n'étoient alors exercées que par commission & étoient amovibles à la volonté du Souverain.

En nommant des Officiers chargés d'administrer la justice à leurs sujets, Alphonse & Jeanne prirent aussi des mesures les plus sages pour prévenir les abus trop fréquens de l'autorité subalterne. Mar-

chant sur les traces de Saint Louis, qui leur en avoit donné l'exemple, Ils établirent des Commissaires pour juger les Juges eux-mêmes, & qui punissoient ou destituoient les Magistrats prévaricateurs ou négligens. Nous mettons Alphonse & Jeanne concurremment pour l'exercice des droits de la souveraineté dans ces contrées, parce que la Comtesse Jeanne parut toujours un peu jalouse de les partager. Il n'est pas inutile de remarquer que dans les actes, elle signoit ainsi, *Jeanne, Comtesse de Toulouse & de Poitiers*; & son mari, *Alphonse, Comte de Poitiers & de Toulouse*.





CHAPITRE II.

L'hérésie des Albigois s'affoiblit dans le Querci. — Les Jacobins établis à Figeac & à Montauban y contribuent. — Les états s'assemblent à Roquamadour, pour demander à Dieu l'extinction de cette hérésie. — Dormunda, Dame quercinoise, compose de vers dans l'idiome provençal. — Alphonse tombe malade, & fait le vœu de repasser en Orient. — Le droit écrit acquiert force de loi invariable dans la Guienne. — Transaction entre Alphonse & Barthelemi, Evêque de Cahors. — Alphonse & la Comtesse Jeanne fondent à Montauban les religieuses de Sainte Claire.

UN nouveau jour sembla luire alors dans le Querci, si long-temps le jouet infortuné des horreurs du fanatisme. Un nouveau ciel sembla se montrer à ses regards, lorsqu'aux troubles affreux auxquels il avoit été en proie, il vit succéder les premières douceurs de la paix; non que ses nouveaux Souverains fussent indifférens pour le culte rendu à la divinité, ils étoient très-pieux au contraire, & très-attachés aux vraies maximes de la religion; mais leur zèle étoit éclairé. L'inquisition subsista à la vérité, & elle leur coûta plus de vingt

mille livres dans l'espace de seize années, somme très-considérable pour ce temps-là; mais ils furent l'adoucir. On ne vit plus tant de bûchers allumés. Le dira-t-on? Il n'y eut presque plus de seccaires, quand on préféra la voie de l'instruction & de la persuasion, à celle de la rigueur & des tourmens.

L'établissement de quelques maisons religieuses dans les lieux principaux, aidèrent beaucoup à cette heureuse révolution. Les Jacobins appelés à Figeac & à Montauban en 1251, y contribuèrent surtout par le zèle insinuant de leurs prédications, la regularité de leur conduite, & l'éclat de leurs vertus; moyens plus efficaces, sans contredit, pour faire triompher & subjuguier les cœurs, que les armes des Princes & le fer des bourreaux. Les états du Querci s'assemblèrent à Roquamadour la même année, pour demander à Dieu l'extirpation de l'hérésie des Albigeois. Les états eurent la douce consolation de voir leurs prières exaucées d'une manière presque miraculeuse. Peu d'années après, cette secte ne parut plus dans le pays. Alphonse donna en 1257 à la vérité une ordonnance datée du château de Vincennes, où il faisoit sa résidence, portant une proscription formelle contre les hérétiques. Il y enjoignoit à tous juges quelconques de faire le serment de les poursuivre & de se saisir de tous ceux qu'ils découvroient, comme aussi de n'avoir aucun commerce avec les gens suspects, ni avec les usuriers. Mais ne fait-on pas que tou-

tes les puissances de la terre échouent contre les consciences ? Dieu seul peut les changer , & sa bonté dans cette circonstance se manifesta si visiblement dans le Querci , que bientôt on n'y connut plus des Albigeois que le nom. Une dame quercinoise , nommée *Dormunda* , composa alors sur cette secte un poëme dans l'idiôme provençal , qu'elle adressa à la ville de Rome.

Vers la fin de l'année 1252 , le Prince Alphonse surpris par une violente attaque de paralysie , fit le vœu de repasser en orient. Sa mère la Reine Blanche , paya le tribut à la nature l'année suivante. Saint Louis étoit alors à Sydon , & se hâta de revenir en France. Il arriva à Marseille au mois de juillet 1254 , & prit sa route par la Provence & une partie du Languedoc.

Dans ce voyage , il rendit deux ordonnances à-peu-près relatives au même objet , & confirmatives des usages du pays. Le tiers-état fait remonter à cette époque le droit qu'il a d'entrer aux assemblées économiques de la province. Le Roi , par un article particulier , y conserva de plus à ces peuples l'usage ancien de suivre le droit écrit , *non pas* , dit-il , *que l'autorité de ce droit nous oblige & nous lie ; mais parce que nous ne voulons pas pour le présent changer les mœurs & les coutumes*. On a cru que ce droit qui n'est autre que le droit romain , avoit été approuvé par Alaric Roi des Goths ; mais on ne connoissoit alors que le code théodosien. Le Jurisconsulte Inénius

ajouta depuis & vers le XIIe. siècle, les pandectes & les authentiques au code justinien.

Le Prince Alphonse se conforme à la disposition des ordonnances de son frère, & enjoint à ses officiers de conserver dans le jugement des affaires, le droit, les coutumes & les usages du pays. Jusques-là le droit écrit n'étoit que toléré; il n'acquiesce force de loi invariable que quelques années après, & par le traité fait en 1271 entre le Roi Philippe le Hardi, fils de Saint-Louis, & le Syndic du Languedoc; on commença dès-lors de l'enseigner dans les universités de Toulouse & de Montpellier. Depuis le Roi Philippe-le-Bel en instituant le Parlement de Toulouse, approuva l'usage du droit écrit dans le Languedoc & dans la Guienne; disposition confirmée par Charles VIII & par ses successeurs. Nous avons rapporté de suite ces différentes époques pour n'y plus revenir.

Cette ordonnance d'Alphonse étoit une suite des préparatifs de ce Prince, pour le voyage de la terre sainte; il vouloit laisser ses états tranquilles. Il donna aussi dans le même temps l'ordonnance dont on a parlé contre les hérétiques; & ne négligeant pas non plus ses intérêts particuliers, il passa une transaction avec Barthelemi Evêque de Cahors, au sujet de quelques terres du Querci confisquées sur les hérétiques, & que chacun d'eux prétendoit lui appartenir. Alphonse, après avoir retenu les lieux de *Calciat*, de *Belcayre*, de *Miremont* & de *Brassac*, que l'Evêque, tant pour lui que pour son église,

lui délaissa à perpétuité & à ses héritiers, céda à son tour & aussi pour toujours à l'Evêque & à ses successeurs, les lieux de *Montpezat*, de *Lusech*, de *Saint-Médard*, de *Creiffac*, & de la *Bastide de Guillaume Amalvin*. Il affranchit Hugues, Arnaud, & Guillaume Amalvin des fermens & hommages auxquels ils s'étoient obligés envers lui ou ses prédécesseurs, à raison de ces terres. Il donna de plus à perpétuité à l'Evêque tous les droits qu'il avoit sur la ville de *Lutzerte* & sur le domaine de *Barn*, situé près de *Belau*. Cet acte fut passé en 1257 à *Longpont*, où le Prince avoit fixé son séjour, & fut confirmé l'année d'après par la Comtesse *Jeanne*. Ces deux époux fondèrent alors le couvent des Religieuses de *Sainte Claire de Montauban*.



CHAPITRE III.

Le Roi d'Aragon cède à Saint Louis ses droits sur le comté du Querci. — Saint Louis délaisse à Henri III ce comté. — Les Quercinois refusent de se soumettre à ce traité.

SAINT Louis ayant rompu par son prompt retour les trames ourdies pour troubler le royaume, s'occupa sérieusement à en assurer la paix & le repos; au dedans par de bonnes lois, & au dehors par des alliances & des traités. Il eut à

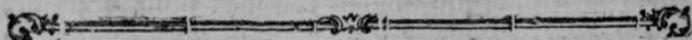
ce sujet une conférence en 1258, près de Montpellier, avec Jacques, dit le Conquérant, Roi d'Aragon, où il arrêta le mariage de son second fils Philippe, avec Isabelle fille de Jacques. Dans le dessein de cimenter cette union & de faire cesser leurs différens, les deux Rois signèrent un traité par lequel celui de France cédoit à celui d'Aragon la souveraineté & tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur les comtés d'*Urgel*, de *Rouffillon* & de *Cerdagne*, conquis sur les Sarrasins par ses prédécesseurs; & Jacques, de son côté, céda à Louis tous ses droits sur les comtés de *Carcaffonne*, *Narbonne*, *Toulouse*, *Querci*, &c. Quoique ces cessions respectives parussent bien oiseuses, les deux Monarques ne possédant rien dans les pays qu'ils se cédoient réciproquement, la prévoyance de Louis ne fut pas inutile, si on se rappelle les différens traités des Comtes de Toulouse, avec les Rois d'Aragon. D'ailleurs, tous les actes passés de temps immémorial dans les pays cédés par Louis, avoient été datés des années du règne des Rois de France jusqu'en 1181, que le Roi d'Aragon Alphonse ordonna qu'ils ne porteroient plus d'autre acte que celle des années de l'incarnation de Jesus-Christ.

Il est moins aisé de justifier Saint Louis sur le traité qu'il conclut peu de temps après avec le Roi d'Angleterre Henri III. En renonçant à l'avantage qui revenoit au royaume, de l'arrêt de la cour des Pairs, qui sous Philippe Auguste, avoit confisqué & réuni à la couronne toutes les terres & fiefs

que le Roi Jean sans terre possédoit dans la France, & dont l'exécution avoit été commencée par Philippe-Auguste, continuée par Louis VIII, & par lui-même dans les commencemens de son règne, il perdit l'occasion précieuse de chasser entièrement du continent ces anciens & redoutables ennemis de la France. Il étoit plus blâmable encore dans les circonstances actuelles, d'autant plus favorables qu'Henri étoit alors embarrassé dans une querelle sérieuse avec ses Barons. Saint Louis vit bien tout ce que la politique pouvoit prétendre; il étoit trop éclairé pour s'y tromper. Mais il faisoit aussi qu'un Prince digne de l'être, doit toujours l'accorder avec la justice & l'équité; qu'il n'y a pas d'autres lois pour les Rois que pour les particuliers, & que la force ou l'artifice ne furent jamais un titre légitime pour acquérir des domaines. Content de ceux que la providence lui avoit donnés, jamais il ne voulut les agrandir aux dépens de ses voisins; jamais en un mot il ne revendiqua que ce qui lui appartenoit. Les crimes vrais ou supposés de Jean sans terre étoient effacés par le laps du temps; il n'étoit question dans ce moment que d'obliger le Monarque anglais à lui rendre l'hommage qu'il refusoit. Il crut que quelques relâchemens pourroient l'y engager & empêcher la guerre entre les deux nations; les Légats du Pape s'entremirent pour cet accommodement. Le Roi d'Angleterre se rendit à Paris avec sa femme, ses enfans & ses frères, & signa ce fameux traité par lequel

lequel le Monarque anglais renonça pour toujours à la *Normandie*, à l'*Anjou*, à la *Touraine* & à la *Poitou*. Louis en échange lui donna une somme d'argent, & lui délaiffa la partie de la Guienne située au-delà de la Garonne, & en de çà de cette rivière, le *Limoufin*, le *Périgord* & le *Querci*. Il retint l'hommage de ses frères pour les terres qu'ils y possédoient, & se réserva que ces pays ne pourroient être mis hors de la couronne de France. Il promit de plus de lui rendre l'*Agenois*, si jamais il venoit en son pouvoir ou de ses successeurs, & cependant de lui payer sur son trésor la valeur du revenu. Il convint enfin que si l'*Agenois* alloit à quelqu'autre, l'hommage & la valeur appartien-droient au Roi d'Angleterre; qu'il en seroit de même des possessions dont son frère Alphonse jouissoit dans le *Querci*, du chef de Jeanne de Toulouse sa femme, s'il étoit prouvé par enquête faite par Prudhommes, que feu le Roi d'Angleterre Henri II l'eût donné en dot ou par engagement à l'ayeule de la Comtesse de Toulouse, & que ce différent seroit jugé par la cour de France.

Les Quercinois très-affligés de ce traité, ne voulurent jamais s'y soumettre; ils prétendirent que le Roi n'avoit pas pu les donner au préjudice du Comte Alphonse leur Seigneur. Ils poussèrent leur ressentiment au point qu'ils refusèrent pendant long-temps de chômer la fête de Saint Louis, après qu'il eût été canonisé.



CHAPITRE IV.

Fondation de l'hôpital de Beaulieu, de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem. — Fondation de celui de Fieux en faveur du même ordre. — Incertitude sur l'origine de celui de Martel. — La maison de Villaret donne deux Grands-Maître à l'ordre de Saint Jean. — Fleur-Blanche, Religieuse du monastère de Fieux. — Barthelemi, Evêque de Cahors, veut bâtir dans cette ville le pont de Valentré, & le Pape y contribue. — Etablissement des Religieux du Mont-Carmel à Cahors.

DES objets plus gracieux fixèrent bientôt après les regards des Quercinois. Gisbert ou Guibert de Themines, & Aigline sa femme, donnèrent à l'ordre de Saint Jean de Jérusalem la maison de *Beluer* ou *Beaulieu*, avec tous les biens qui y étoient attachés. Ce n'étoit dans l'origine qu'un hôpital fondé en 1220, par un Seigneur de la même maison de Themines, appelée Barascou, située entre Figeac & Roquamadour, & destiné à recevoir les pèlerins qui alloient à la terre sainte. Cette donation fut acceptée au nom de l'ordre par le Commandeur des maisons du Querci, & par le Grand-Commandeur de celles du côté de la mer. Le Grand-Maître Guillaume de Villaret donna ensuite dans le chapitre de la Bronquière, l'habit & la croix

de l'ordre à plusieurs filles de condition qui se dévouèrent au service des pauvres dans cet hôpital, & y établit pour Prieure Aigline de Thémînes, fille des fondateurs.

Il y avoit déjà deux maisons de cet ordre dans le Quercy; la première à *Martel*, dont on ignore la fondation; & la seconde à *Fieux*, dont la fondation qu'on attribue aussi à la maison de Thémînes, quoique sans preuve certaine, devoit être récente, puisque Jourdain de Villaret, sœur du grand-Maître, en étoit la première Prieure. Cette maison a été réunie depuis à celle de Beaulieu. De là même que la sœur du Grand Maître étoit Prieure de cet hôpital, quelques-uns ont cru que la maison de Villaret étoit originaire du Quercy. Il seroit sans doute bien glorieux pour cette province d'avoir donné successivement deux Grands-Maîtres à l'ordre de Saint Jean, Guillaume de Villaret dont nous venons de parler, & son frère Foulques qui lui succéda, célèbre à jamais par la conquête de l'isle de Rhodes. Sous le règne de la Prieure de Villaret, le monastère de Fieux possédoit une Religieuse appelée Fleur, recommandable par son éminente piété, & dont les extases ont été comparées à celles de Sainte Thérèse. Plus de cent ans après la fondation, le monastère de Fieux fut doté de nouveau, par trois Frères quercinois, de la maison de *Meder*; Olivier, qualifié d'illustre Comte; Guillaume, Abbé de *Mas-Grenier*, dans le diocèse de Toulouse, ensuite Abbé de Saint Gilles, & Eblon.

Ce dernier étoit Clerc de la chambre apostolique, lorsque le Pape Gregoire XI, qui, dit-on, étoit son parent, le nomma Evêque de Vaison en 1376. Ce Prélat n'occupa pas ce siège bien long-temps, & fit cependant, en faveur de son église, des dispositions qu'il n'est pas hors de propos de rapporter. Il lui donna d'abord un livre appelé les fleurs des Saints, couvert de maroquin rouge, & un grand bréviaire noté, où étoient les offices des grandes solennités, à la charge par le chapitre de dire deux anniversaires tous les ans, pour le repos de son ame; il joignit bientôt à ce premier don, celui de plusieurs habits sacerdotaux, & autres ornemens d'église. Il lui légua enfin, par son testament, un livre appelé le rational, qu'il avoit fait lui-même, & un coffre de cypres. Ce présent étoit sans doute précieux, puisqu'il le fit sous la condition de donner vingt-un florin d'or, valant chacun vingt-quatre sous monnoie courante, à Bertrand de Cardaillac, Seigneur de Bioule, du diocèse de Cahors, ou à ses héritiers. Il mourut en 1380.

L'Evêque de Cahors Barthelemi, réunissant de son côté les soins temporels au spirituel, pour le bien de son peuple, dans ce temps de paix, & dans la vue de favoriser le commerce de sa ville épiscopale, & d'en rendre l'abord plus aisé & plus commode, forma le dessein de bâtir sur le Lot, le pont de Valentré, & en communiqua le plan au Pape Alexandre IV. Ce Pontife, pour l'aider dans son entreprise, dès la première année de son pon-

tificat, lui donna deux cents marcs d'argent à prendre sur les amendes qu'on décernoit contre les usuriers qui exigeoient au-delà de vingt pour cent d'intérêt; d'où est venu sans doute le propos du peuple qui dit que ce pont a été bâti par le diable.

Cette somme ne se trouva pas suffisante pour fournir aux frais de cette grande entreprise. Le Prélat alors fit frapper de la monnoie dont l'aloi étoit plus bas qu'à l'ordinaire. Le peuple en murmura, & l'Evêque, à la prière des Consuls, ordonna de remettre la monnoie sur l'ancien taux, *in lege*, dit la chronique, *duorum denariorum, & oboli unius, ad argentum montis Pessulani, & in pondere viginti trium solidorum minus duobus denariis pro marcha*. On voit quelques pièces de cette monnoie dans les cabinets des curieux qui ne valent pas plus de huit deniers; on lit sur les unes, *Episcopus Caturcensis*, & sur d'autres, *Civitas Cadurcis*.

Sous les auspices de ce grand Evêque, *Eugene Jean*, quercinois, qui avoit été Ecuyer du Roi Louis VIII, & qui avoit suivi Saint Louis à la terre sainte, attira en Querci à son retour, Frère *Brocard*, l'un des six Religieux que Saint Louis avoit amené du Mont-Carmel, & le logea dans sa métairie de *Subejouls*, appelée aujourd'hui *Deglandières*; il s'y forma une petite communauté de Religieux, sous la règle de Brocard. Cet *Eugene* en 1262 les plaça à Cahors dans un monastère qu'il leur avoit fait bâtir sur l'emplacement d'un jardin qui lui appartenoit

 CHAPITRE V.

La Reine d'Angleterre donne en engagement le Querci. — Le Parlement déclare nulle les cessions de ce comté, faites par Saint Louis en faveur des Rois d'Angleterre. — Le Comte Alphonse & la Comtesse Jeanne partent pour la terre sainte. — La sœur Fleur meurt en odeur de sainteté au monastère de Fieux. — Le Comte Alphonse & la Comtesse Jeanne meurent sans postérité. — Fondation du monastère de Lozières. — Dixmes données par l'Evêque de Cahors à Bertrand de Bruniquel. — Le siège de Cahors long-temps vacant après la mort de Barthelemi. — Evêché de Cahors déclaré exempt de la régale par Philippe,

LES Quercinois portoient impatiemment le joug des Anglais. La Reine d'Angleterre à qui ce pays avoit sans doute été donné en jouissance, lassée des difficultés qu'elle trouvoit sans cesse à y faire reconnoître son autorité, engagea le Périgord, le Limousin & le Querci, par commission du 27 septembre 1267, pour la somme de trois mille livres de rente. Cette somme étoit payée avec si peu d'exacritude, que le Roi d'Angleterre la demanda par deux fois à Saint Louis qui déféra ses lettres au Parlement de la Toussaints de 1269. Il y fut dé-

cidé que le Monarque anglais ne pouvoit rien prétendre dans les pays de Périgord & Querci, attendu que Saint Louis n'avoit pas pu les céder, n'en étant pas le possesseur; Alphonse son frère, & sa femme Jeanne, à qui la plus grande partie de ces terres appartenoit, étoient encore en vie.

C'est le dernier acte concernant le Querci, où Saint Louis ait eu part; il se croisa la même année, & ne s'occupa plus que des préparatifs de son voyage. Après bien des contre-temps, il fit voile du port d'Aigues-Mortes pour l'Afrique au commencement de juillet 1230, suivi du Comte Alphonse & de la Comtesse Jeanne. La prise de Carthage qui étoit regardée comme le rempart de Tunis, sembloit présager la conquête prochaine de cette place; mais on en eut à peine formé le siège, qu'une maladie cruelle attaqua l'armée. Le Roi lui-même en fut atteint, & en mourut le 25 d'août.

Tandis que Saint Louis expiroit dans une terre étrangère, la sœur Fleur finissoit sa pénitente carrière en odeur de sainteté dans le monastère de Fieux. Il s'opéra tant de miracles sur son tombeau, qu'à la sollicitation d'*Aymeric de Faiselle*, Religieux de l'abbaye de Figeac, son proche parent, l'Evêque de Cahors donna commission à l'Abbé de Figeac de lever son corps & de l'exposer à la vénération des fidèles. Cette sainte Religieuse étoit issue d'une famille noble de l'Auvergne.

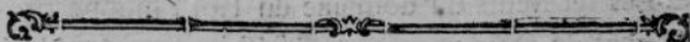
Le Roi Philippe III, surnommé le Hardi, termina la malheureuse expédition de son père, par

un traité avantageux, & s'embarqua avec Alphonse & Jeanne pour revenir en France. Ils s'arrêtèrent en Sicile, où Alphonse & sa femme séjournèrent quelque temps pour se remettre de la maladie dont ils avoient aussi été attaqués en Afrique. Ils ne quittèrent cette isle qu'après plusieurs mois de séjour, & abordèrent en Italie, résolus de continuer leur voyage par terre. Mais un mal aussi dangereux qu'inopiné, les força de s'arrêter encore au château de Corneto, où Alphonse mourut le 23 août 1273, & la Comtesse Jeanne, quelques jours après, sans laisser de postérité.

Philippe après bien des revers, arriva enfin à Paris. Il rendit d'abord les derniers devoirs à son père, & se mit ensuite en possession de tous les états d'Alphonse & de Jeanne, en vertu du traité fait entre Saint Louis & le Comte Raimond; mais il ne les réunit pas encore à la couronne; ils ne lui furent réunis que sous le Roi Jean.

Dans le même temps, l'Evêque Barthelemi fonda le monastère de Lozières, où il appela des Religieuses de l'ordre de Cîteaux, & leur donna, avec le consentement de son chapitre, la terre de *Montamcl*. Ce Prélat, toujours libéral & magnifique, pour acquérir un défenseur & un appui puissant à son église, avoit donné plusieurs dîmes à Bertrand de Bruniquel, dont ce Seigneur lui fit hommage en 1268. Il mourut enfin, généralement regretté, au mois de septembre 1273. Son siège ne fut rempli que sept ans après.

Les receveurs du domaine du Roi Philippe profitèrent de cette vacance. Ils faifirent tous les biens de l'évêché, d'autorité du Sénéchal du Périgord, en vertu du droit de régale. Le chapitre s'y oppofa, & prétendit que tous les revenus de l'évêché lui appartenoient pendant la vacance du fiége, attendu que leur église étoit nommément exempte du droit de régale. Il fonda son titre fur un acte configné dans les regiftres de la Chambre des comptes de Paris, au livre cotté *qui es in caelis*, où il est dit: *Dominus Rex prout constat per antiqua scripta Cameriacæ, consuevit capere regaliam in tota provincia Bituricensi, exceptis Lemovicensi, Caturcensi, Rhutenensi, Albiensi, Mimatenfi, &c.* Il se pourvut devant le Roi, qui par ses lettres-patentés de 1275, lui donna la main-levée des fruits faifis. Les receveurs renouvelèrent pourtant la même prétention quelque temps après, & Philippe donna encore en 1279, de secondes lettres confirmatives des premières. Ce Monarque voulut apparemment témoigner par-là sa reconnoiffance pour les sommes que le pays lui avoit accordées, afin de l'aider à entreprendre le voyage d'outre-mer. Il en avoit fait la demande par une déclaration de 1276, dans laquelle il proteftoit néanmoins que ce ne feroit que pour une fois, *una vice*, & en manière de don gratuit, fans que cela donnât aucune espèce de droit à lui ou à ses fucceffeurs, fur les privilèges des habitans du Querci, *sed perindè manent in suis antiquis libertatibus.*



CHAPITRE VI.

Edouard III renouvelle ses prétentions sur le Querci. — Raimond de Cornil élevé au siège de Cahors par la voie de l'élection. — Il reçoit les hommages d'Aimeri & de Flotard de Lautrec, petits-neveux de Raimond VII. — Les prétentions d'Edouard sur le Querci, sont terminées par un traité entre ce Prince & Philippe-le-Bel. — Acte à ce sujet très-intéressant pour les principales maisons du Querci, qui y sont dénommées.

LA mort d'Alphonse & de Jeanne fit revivre les prétentions du Roi Edouard sur l'Agenois & le Querci. Ce Monarque passa la mer en 1279, & s'aboucha avec le Roi Philippe à Amiens, où le 30 mai ils signèrent un traité. L'Agenois fut rendu à Edouard à la charge de l'hommage au Roi de France, & de le tenir en pairie, ainsi que le duché de Guienne, avec promesse de lui rendre aussi le Querci, s'il étoit prouvé qu'il eût été donné en dot ou en engagement à la Comtesse de Toulouse; ce qui n'étoit qu'une répétition oiseuse des traités précédens, & laissoit toujours la question indécise.

Le siège de Cahors fut enfin rempli par Raimond de Cornil, élu en 1280. La liberté des élections avoit repris faveur sous le règne de Saint

Louis. Soit délicatesse, soit qu'il crût que le droit de nomination aux évêchés, dont ses prédécesseurs avoient joui, n'étoit pas bien légitime, il ne voulut pas en user. On dit même qu'il accueillit mal un de ses Ambassadeurs chargé de lui remettre une bulle du Pape qui le lui permettoit, & qu'il la déchira devant lui. Peut-être ce Prince qui connoissoit très-bien les droits de sa couronne, & qui malgré sa grande piété, favoit encore mieux résister aux Papes, lorsqu'ils essayoient d'y donner atteinte, ne voulut pas recevoir de leurs mains ce droit, s'il étoit attaché à son trône, ni partager avec eux une injustice, si le droit d'élection appartenoit au Clergé & au peuple. Son fils le Roi Philippe le Hardi pensa comme lui.

Un an après son élection, l'Evêque Cornil reçut les hommages ordinaires de ses vassaux, & notamment ceux d'Aymeri & de Flotard de Lautrec, petits neveux du dernier Comte de Toulouse Raimond VII, & arrière petit fils de ce Comte Baudoin qui fut pendu à Montauban en 1213. Baudoin avoit épousé l'héritière de Lautrec, à la charge d'en porter le nom & armes. Il n'eut qu'un fils nommé Pierre, père de Sicard & de Bertrand. Ce Bertrand partagea le vicomté de Lautrec avec les enfans de Sicard; Aymeri & Flotard étoient du nombre. Cet hommage n'étoit que pour un sixième de cette vicomté & de celle de *Paulin & Jannes*. Cette terre étoit une de celles que Saint Gery donna à son église, & que les Evêques de

Cahors baillèrent depuis à des Seigneurs particuliers, sous foi & hommage.

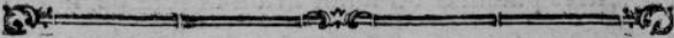
Les Evêques de Cahors avoient toujours tenu un rang distingué dans le Querci, & y étoient devenus très puissans depuis Guillaume de Cardaillac. Ce fut à raison de cette grande considération, qu'en 1282 le Roi Philippe passa devant Raimond de Cornil le contrat d'achat de la montagne de *Dome* en Périgord; il l'acquit de Guillaume de Dome qui en étoit propriétaire. Le grand Sénéchal de Normandie, commissaire député pour cet objet, y traça le plan d'une ville pour servir de retraite aux gens de guerre. On fit de cette monnoie noire ou de cuir, qu'on appelle *obsidionale*, pour payer les ouvriers qui en bâtirent les murailles.

Le bon Philippe-le-Hardi mourut deux ans après à Périgueux, à la fleur de son âge. Il revenoit d'Espagne où il avoit été faire la guerre au Roi d'Aragon. Raimond de Cornil étoit alors à Bourges au concile provincial assemblé par l'Archevêque Simon. Il lui aida avec l'Evêque de Chartres à recevoir le corps du Roi, qui étoit porté par Philippe son fils & son successeur, & par Othon Comte de Bourgogne.

Philippe IV, surnommé le Bel, étoit à peine monté sur le trône, qu'Edouard renouvela encore l'ancienne querelle du Querci. Elle parut enfin terminée en quelque façon, dans un nouveau traité où Edouard abandonna ses prétentions pour trois mille livres de rente. Philippe donna en conséquence,

des lettres-patentes du lundi avant la fête de la purification , ou des brandons , de l'année 1286. Elles portoient commission à Simon Matiphas , depuis Evêque de Paris , & à Pierre de Mornai , Archidiacre d'Orléans , d'assigner sur ses terres ces trois mille livres de rente au Roi d'Angleterre. Ces commissaires , après le travail de plus d'une année , par un acte du jour de la fête des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul , de 1289 , passé au lieu de Villefranche en Périgord , entre ces commissaires & Geraud Abbé de Saint Martin , & Maître Raimond de Foures , Doyen de Saint Seurin de Bordeaux , Procureurs fondés d'Edouard , donnèrent à ce Prince la somme de sept cents cinquante - huit livres , en déduction de celle de trois mille livres à prendre sur le Querci ; & pour le payement de cette chétive somme de sept cents cinquante-huit livres , ils affectèrent la plus grande partie des villes , bourgs & châteaux du pays. Cet acte trop long pour être rapporté en entier , est très-curieux par la connoissance qu'il donne de plusieurs anciennes maisons du Querci qui y possédoient des terres , telles que les *Gourdons* , les *Corneillan* , les *Bruniquel* , les *Malamort* , les *Cardaillac* , les *Laguerre* , les *Barasc* , les *Bidué* , les *Rupé* , les *Valhac* , les *Bréllas* , les *Thémines* , les *Castelnau* , les *Bertrand* , &c. , qui y sont mentionnés.




 CHAPITRE VII.

Fondation du monastère de Lissac. — Arrêt du Parlement de Paris en faveur des Consuls de Cahors contre l'Evêque de cette ville. — Partage des droits sur la ville de Cahors entre le Roi & l'Evêque. — Edouard cité pour rendre hommage à Philippe, refuse de comparoitre, & la Guienne est confisquée. — Fondation du monastère d'Espanhac. — Monumens de la libéralité de Sicard de Montaigu, Evêque de Cahors. — Le Roi Philippe se désiste à sa mort du droit de régale.

LE goût des fondations se soutenoit dans le Querci, malgré les atteintes que l'hérésie sembloit avoir portées à la religion. Si les dons que les hommes d'alors faisoient en mourant aux églises & aux monastères, étoient peut-être quelquefois trop tardifs pour effacer les crimes dont ils s'étoient souillés, leur motif étoit du moins louable. Ces fondations étoient un hommage qu'ils rendoient à la divinité, & une preuve de leur zèle pour la religion, dont quelques-uns d'entr'eux avoient souvent violé les maximes par leur conduite.

Dieudonné de Barasc, par son testament de l'année 1286, donna les terres de *Lissac* & de *Poujoula*, pour servir à la construction & à l'entre-

rien d'un couvent de Religieuses de l'ordre de Cîteaux. Dans cet acte de fondation, le testateur veut que le nouveau monastère soit soumis à celui de *Leimé*, que la dame d'Aymenguels, Religieuse de cette maison, en soit la première Prieure, & qu'après sa mort, les Religieuses élisent pour Prieure une de leurs sœurs de sa famille, s'il y en a dans le couvent; s'il n'y en a pas, le choix doit tomber sur une sœur native de *Lissac*; & au défaut de celle-ci, sur une Religieuse du couvent de *Leimé*. Il ordonne que l'Abbesse de *Leimé* confirmera sans difficulté le choix fait par les Religieuses de *Lissac*, sans qu'elle puisse exiger aucune autre redevance, ni droit quelconque sur ce monastère, que deux *marmotins d'or* tous les ans, & réserve le droit de patronat à ses enfans légitimes & à leurs successeurs. Par les soins de l'Evêque de Cahors, l'un des exécuteurs testamentaires, ce monastère acquit bientôt un établissement solide.

Ce Prélat étoit aussi jaloux des droits de sa place que ses prédécesseurs, & fut en cela même moins heureux. Il eut de grands démêlés avec les Consuls de Cahors, à raison de leurs prérogatives & de la seigneurie de la ville. Il prétendit qu'ils n'avoient pas le droit de sceau, ni celui de garder les clefs des portes, & qu'ils n'avoient aucune espèce de juridiction. Les Consuls alléguoient qu'ils tenoient leur autorité du Roi, & qu'ils en étoient en possession de temps immémorial. Un arrêt donné à Paris au parlement de la Pentecôte de 1287, ac-

cueillit ces raisons, & détermina que l'Evêque ne pouvoit être écouté dans ses prétentions qu'autant qu'il seroit avoué par la communauté, & qu'il appelleroit le Roi en cause.

On voit dans cet arrêt des traces du système qu'on ne perdoit pas de vue, de saper peu-à-peu la trop grande puissance des vassaux de la couronne. Il étoit certain que les Comtes de Toulouse, dont l'Evêque avoit le droit dans le comté de Cahors, exerçoient tous les droits régaliens, sous l'hommage à la couronne de France; & de-là les Consuls ni les autres Magistrats ne pouvoient tenir que d'eux leur autorité. Le parlement voulut méconnoître la force de cette raison; l'Evêque en sentit bien le motif. Pour éviter des suites plus fâcheuses, il appella le Roi Philippe-le-Bel, & par acte de 1291, il le mit en partage & communauté de tous les droits qu'il pouvoit avoir & prétendre sur la ville de Cahors, se réservant pour lui & ses successeurs le titre de Baron & de Comte. Ce partage qu'on appelle communément pariage, a été renouvelé en 1296.

Après cet événement qui diminua beaucoup la puissance & l'éclat de son siège, Raimond de Cornil ne vécut que peu d'années; il mourut en 1293, & fut enterré au *Deganhasses*. Cette année vit la rupture de la paix entre la France & l'Angleterre, qui au gré des deux nations, avoit duré jusqu'à ce moment. Une querelle de particuliers y donna lieu. Des Anglais insultèrent quelques vaisseaux normands.

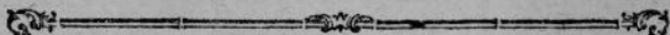
Philippe

Philippe en demanda raison à Edouard, & le fit citer par *Helie de Caupene*, Sénéchal de Périgord & de Querci, à venir lui rendre hommage pour le duché de Guienne. Edouard ne comparut pas. La cour des Pairs le déclara convaincu du crime de félonie, & confisqua la Guienne. Le Roi envoya son frère le Comte de Valois, & Raoul, Comte de Clermont, qui s'en emparèrent sans difficulté.

Dans cette même année, *Aymeri d'Ebrard*, Evêque de Coïmbre en Portugal, ayant enfin fini les bâtimens qu'il avoit commencés depuis long-temps pour un monastère de filles qu'il avoit résolu de fonder au lieu d'*Espanhac*, le dota pour cent Religieuses de l'ordre de Saint Augustin, & leur donna pour travailler leurs terres, & pour le service de la maison, un certain nombre de serfs sarrasins. L'acte de cette fondation de l'an 1293, affecte le patronat de ce monastère à perpétuité aux Seigneurs de Saint Sulpice, avec le droit de nommer la Prieure, ainsi que dix places de Religieuses pour des demoiselles de leur maison ou de leurs parentes. Ce Prélat étoit fils de Guillaume, Chevalier, Seigneur de Saint Sulpice.

Après cinq mois de vacance, Sicard de Montaignu, Chanoine de Cahors, en fut élu Evêque. C'étoit un Prélat d'une grande piété; il laissa deux monumens de sa libéralité. En l'année 1295, qui précéda celle de sa mort, il finit de bâtir la grosse tour du château de *Montpesat*, & fit ab-

battre le vieux édifice d'Arnaud de Montpefat. Il avoit bâti auparavant dans la cathédrale la chapelle de Saint Blaise & de Sainte Catherine, où ses cendres reposent, & où on voit encore son mausolée. A sa mort, le Roi Philippe voulut jouir du droit de régale; mais il s'en défit bientôt en faveur du chapitre.



CHAPITRE VIII.

Raimond Panchel élu Evêque de Cahors, célèbre par ses prédications. — Philippe-le-Bel passe à Cahors, & termine les différens survenus entre l'Evêque & les Consuls. — Tremblement de terre dans le Querci. — Pont de Valentré à Cahors commencé. — Raimond dresse les statuts du chapitre du Vigan. — Il abdique son siège — Seigneurs de Montagudet descendans de la maison de Pellagru.

RAIMOND Panchel succéda à Sicard de Montaignu en 1301. Son mérite & son savoir présidèrent seuls à son élection. Il étoit Chanoine de Cahors, & s'étoit rendu si célèbre par ses prédications, & dans l'exercice de l'emploi de Pénitencier, que Raimond de Cornil l'eût érigé en titre de bénéficié dans son église, ainsi qu'il l'avoit résolu, s'il eût vécu plus long-temps. Ce projet qui eut pu être utile, fut abandonné par son successeur.

Nous ne devons pas oublier l'époque si chère à la religion, de l'établissement du jubilé centenaire. Le Pape Boniface VIII, fit ce présent aux vrais fidelles. Ce Pontife avoit canonisé Saint Louis trois ans auparavant, & nous le répétons afin de perpétuer le souvenir de l'attachement des Quercinois pour leur légitime Souverain, les habitans de Cahors refusèrent long-temps de chômer sa fête, parce qu'il les avoit donnés aux Anglais. Malgré cette satisfaction qu'il donna à Philippe-le-Bel pour calmer son esprit aigri contre lui, Boniface ne réussit pas; & leur fameuse querelle éclata bientôt après. Elle n'est pas de notre sujet, non plus que le détail de ce qui se passa dans la guerre avec les Anglais, qui ne pénétra pas alors dans le Quercy, & qui après plusieurs trêves, fut enfin terminée par un traité de paix conclu à Paris le 20 mai 1303. Philippe rendit la Guienne à Edouard, & lui en donna de nouvelles lettres d'investiture. La même année Philippe allant dans le Languedoc, passa à Cahors avec la Reine Jeanne de Navarre sa femme. Il fut de-là à Toulouse, où il termina quelques différens survenus entre l'Evêque & les Consuls de Cahors. Un grand tremblement de terre s'étoit fait sentir dans cette ville & dans tout le Quercy, l'année d'avant.

Bornés aux petits intérêts du Quercy, qui sur la fin du douzième siècle, & dans les commencemens du treizième, resta dans l'obscurité, & n'eut aucune part aux scènes variées du reste du monde,

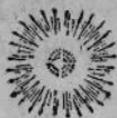
nous ne pouvons nous occuper que d'intérêts , pour ainsi dire , domestiques & particuliers à la province. Après avoir jetté un coup d'œil sur le grand tableau de l'univers ; après y avoir vu Philippe-le-Bel rendre le Parlement sédentaire à Paris en 1302 , le Pape Boniface mourir de douleur de l'affront reçu à Agnanie , laisser la thiare à Benoît XI , qui ne la porta que neuf mois , & l'abandonna à Clément V en 1304 , après onze mois de vacance , & ce dernier transférer le Siant Siége à Avignon , nous revenons sur nos foyers.

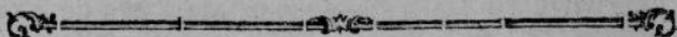
En 1305 , l'Evêque Raimond fit frapper de la monnoie neuve , & en jetta au peuple qu'il avoit assemblé dans la cathédrale en 1306. Il renouvela le pariage que Raimond de Cornil avoit contracté avec Philippe-le-Bel , & par ses libéralités & sous ses auspices le pont de Valentré projeté par son prédécesseur Barthelemi , fut commencé. Le lundi avant la fête de Saint Jean-Baptiste de 1308 , Geraud Sabanac , Sénéchal du Querci , en posa la première pierre.

Cet Evêque dressa ensuite de nouveaux statuts pour le chapitre du Vigan , & par son ordonnance de visite de 1309 , il déclara qu'à la place du Prieur qui le présidoit , ce seroit désormais un Abbé , & que cet Abbé seroit toujours l'Evêque de Cahors. Telle est la dernière fonction qu'il remplit dans le diocèse. Trop peu économe de ses revenus , & outre cela très-processif , on lui faisit son temporel pour le paiement de ses dettes , & on le réduisit

pour vivre , à la seule jouissance des lieux de *Pradines* & de *Montpezat*. Le dernier même lui fut bientôt ôté par sentence du Sénéchal de Toulouse. Dévoré de chagrin & n'ayant plus de quoi soutenir sa dignité , il l'abdiqua entre les mains du Cardinal de Pellagru , dont le frère s'étant marié avec la Comtesse d'Aspremont , hérita de la terre de Mirremont en Querci , près de Lauzerte , d'où sont sortis les Seigneurs de *Montagudet*.

Ce Cardinal reçut la démission de Panchel , par ordre du Pape Clement V , qui nomma à sa place Pierre de *Larillac* , Archidiacre de Châlons. Sans doute que lorsque les Evêchés vacquoient par abdication ou par quelqu'autre voie que la mort , les élections n'avoient pas lieu , & les Papes s'arrogèrent le droit d'y nommer. Larillac refusa cette place. Sur son refus Clement V , en pourvut Hugues *Gerald* en 1312 , & lui adressa une bulle la même année , dans laquelle il accorda à l'ancien Evêque trois cents livres de pension annuelle sur le le premier bénéfice vacant ; à condition que ce ne seroit pas dans la cathédrale : *Ne , disoit ce Pontife , in derogationem Pontificalis officii , cogatur amaræ mendicitatis opprobrium experiri.*





CHAPITRE IX.

Heureux commencemens de l'épiscopat de Gerald, Evêque de Cahors. — Ses suites funestes. — On lui fait le procès, & il est condamné à être écorché & brûlé viv. — Jacques Deuse de Cahors élevé à la dignité de souverain Pontife. — Moyens pris par Guillaume de Labroa, Evêque de Cahors, pour remédier à la peste & à la famine qui désoloient le Querci.

JAMAIS Evêque ne se montra plus zélé pour le bien de son église, que le parut *Gerald*, au commencement de son pontificat. Il rédigea des statuts très-sages contre les abus qui s'étoient introduits parmi les Bénéficiers de son diocèse, & profitant de l'amitié du Pape, il lui fit goûter son projet de libérer son église des emprunts faits par ses prédécesseurs. Le souverain Pontife lui accorda une bulle portant absolution du serment apposé aux contrats, avec une lettre de recommandation auprès du Roi Philippe, qui lui donna en 1213, des lettres de répi, & de rémission de toutes dettes, si les créanciers ne prouvoient par actes que les sommes dûes avoient été empruntées pour l'utilité de l'église.

Le succès de cette affaire causa son malheur. Dans la vue d'abord de témoigner sa reconnoissance

au Roi, il crut devoir paroître quelquefois à la cour, & le Prince semblant se plaire à la tournure de son esprit, il en résulta une ombre de crédit dont il fut enivré. Le poison subtil de l'ambition se glissa dans son cœur & le gangréna. Il en eut à peine goûté les premières douceurs, que tous les appuis sur lesquels il avoit fondé ses espérances, lui manquèrent à la fois. Le Pape Clement V mourut au lieu de Roquemaure sur le Rhône, en 1314, & Philippe-le-Bel à Fontainebleau, le 29 novembre de la même année.

Ces deux pertes consécutives eussent dû, ce semble, le ramener dans son diocèse, & à sa première façon de penser. Il s'obstina au contraire à rester à la cour dans l'espoir de retrouver dans le Roi Louis X dit Hutin, ce qu'il avoit perdu à la mort de Philippe. Il n'y eut pas de moyens qu'il ne mît en œuvre pour parvenir à son but. Non content d'étaler une magnificence déplacée & ruineuse, il voulut suivre ce Prince à la guerre de Flandres; & prenant la cuirasse à la place du rochet & du camail, il l'accompagna à la tête d'une compagnie de Gendarmes très-lette, qu'il avoit levée à ses dépens. Ces grandes dépenses eurent bientôt englouti tous ses revenus. Il n'étoit pas question pour lui d'emprunter. Les moyens qu'il avoit pris pour libérer son église étoient trop récents pour que personne voulût s'exposer à être payé d'une pareille monnoie; il fallut en venir aux simonies, aux exactions sur le Clergé & sur le peuple. Elles furent si criantes, si

multipliées, que tous les ordres du diocèse en portèrent de concert les plaintes les plus vives à Jean XXII, qui venoit d'être placé sur la chaire de Saint Pierre. Ce Pape très-jaloux du maintien de l'ordre & de la discipline, un peu fèvre d'ailleurs, & qui connoissoit les mauvais déportemens de Géraldy, ordonna de l'arrêter & de le conduire à Avignon. On instruisit son procès, & sur les informations de ses excès faites sur les lieux par les Evêques d'Aras & de Riés, il fut dégradé de l'épiscopat & de la prêtrise, par sentence du Cardinal Béranger, le 14 mai 1317, & livré à la justice séculière qui le fit écorcher & brûler vif au mois de juillet suivant.

D'abord après la condamnation & la dégradation de Géraldy, Jean XXII nomma à sa place Guillaume de *Labroa* quatrième du nom, qui étoit Supérieur du couvent des Dominicains d'Agen. Quelques Auteurs ont dit qu'il étoit parent du Pape. Il est vrai qu'il étoit Quercinois, & sans doute de la même maison des Seigneurs de *Labroa*, très-connue dans le pays.

Jean XXII a fait trop d'honneur & de bien au Querci, & surtout à la ville de Cahors, sa patrie, pour ne pas consigner d'une manière particulière, sa mémoire dans nos fastes. Quelques-uns, mais en petit nombre, pour flatter les neveux de ce Pape, lui ont donné une origine illustre, & le font descendre d'une bonne maison du Dauphiné, malgré l'unanimité de presque tous les Historiens, & malgré la tradition la plus suivie dans la ville où il a

vu le jour. On ne dit pas comment ses ayeux se transplantèrent dans le Querci, quels biens, quels emplois, quelles dignités ils y possédèrent. Voudroit-on insinuer qu'il faut nécessairement avoir de la naissance pour devenir un grand homme? En nous appuyant donc de la tradition constante du pays qui l'a vu naître, unie à quelques monumens qui se sont conservés (1) bien plus sûre sans doute que le rapport de quelques Historiens que mille intérêts divers peuvent avoir engagés à altérer la vérité, nous disons que Jacques Dossa ou Deuse, c'étoit son nom, naquit à Cahors vers l'an 1244, d'Arnaud Dossa pauvre Savetier.

A peine sorti de l'enfance, le jeune Deuse fut mis au service de Bertrand de *Ferrières* quercinois, Archevêque d'Arles. Ce Prélat, charmé de la vivacité de son esprit & de sa pénétration, le fit étudier, & l'engagea à prendre le parti de l'église. Il obtint pour lui l'Archiprêtré de Saint-André, dans le diocèse de Cahors. Les revenus de ce bénéfice le mirent en état d'aller à Paris étudier la théologie en Sorbonne. Son cours fini, il s'attacha à l'étude de la jurisprudence. C'étoit alors la route la plus assurée pour arriver aux honneurs; il la suivit avec

(1) On trouve une satire faite contre lui par les parens de Géraldy, où ils lui donnèrent le nom de *Senior Scarpinelli*.

Cependant l'Auteur du projet du nobiliaire du Rouergue & du Querci, recommandable par la profondeur de ses recherches, assure que Jean XXII étoit fils d'un Gentilhomme de Cahors, & non d'un Savetier.

foin dans l'université de Toulouse, & avec tant de succès qu'il fut jugé digne de l'enseigner. Il remplit quelques années cet emploi avec applaudissement.

La providence se plut, ce semble, à ramasser au tour de Deuse, tous les moyens humains qui devoient servir à son élévation. Louis de Marseille, second fils de Charles, dit le Boîteux, Roi de Naples, étoit alors Evêque de Toulouse; de la plus forte estime pour Deuse, il passa bientôt à l'amitié. Il le mena avec lui en Italie, & le donna comme un grand présent à son frère Robert, surnommé depuis le Sage & le Bon, pour être son Secrétaire. Ce poste lui procura l'évêché de Frejus, dont le pourvut le Pape Benoit XI vers l'an 1299; & Robert ayant succédé à son père en 1309, le nomma son Chancelier.

Plus Deuse avançoit dans la carrière des honneurs, & plus il se rendoit estimable. Le Pape Clément V, pour l'approcher d'avantage de sa personne, le transféra de l'évêché de Frejus à celui d'Avignon en 1310, & le mit la même année au nombre des Commissaires qu'il envoya en Lombardie, en Toscane & dans la Campanie, pour informer secrètement sur ce qu'on reprochoit au feu Pape Boniface VIII, dont le Roi Philippe-le-Bel attaquoit la mémoire avec chaleur. Deuse assista à son retour au concile de Vienne, assemblé uniquement pour cette affaire en 1311, où sur le rapport des Commissaires, & sur le désistement du Roi, la mémoire de Boniface fut rétablie solennel-

lement. Après ce concile , & vers la fin de cette année, Clément éleva Deufe à la dignité de Cardinal , avec l'approbation de tout le Sacré Collège.

La pourpre le décora , mais ne l'étonna pas ; loin qu'elle lui fit oublier la bassesse de sa naissance , elle sembla au contraire l'avoir rendu plus humble. Il vécut toujours avec les autres Cardinaux , comme avec ses maîtres. Il conserva la même frugalité , la même retenue , & la même modestie qu'il avoit montré jusqu'à présent , & ce ne fut presque qu'à son habit qu'on s'aperçut , dit un Auteur , d'une dignité qui sembloit lui être indifférente.

Clément V mourut en 1314. Son corps fut porté à Carpentras , où les Cardinaux s'enfermèrent en conclave. La discorde y entra avec eux ; les Cardinaux Italiens & les Gascons vouloient chacun un Pape de leur nation. Leurs domestiques ennuyés , dit on , de ces dissensions , mirent le feu au conclave , & les Cardinaux se séparèrent avec promesse de se rejoindre pour procéder à l'élection. Mais la difficulté de convenir du lieu où elle feroit faite , la retarda pendant plus de deux ans , & la vacance eut été bien plus longue , si le Comte de Poitiers Philippe , depuis dit le Long , n'eut eu l'adresse de rassembler vingt-trois Cardinaux à Lyon , où il les enferma en conclave sous une bonne garde , leur protestant qu'ils n'en fortiroient point qu'ils n'eussent donné un chef à l'église. Cette menace eut son effet. Les Cardinaux effrayés élurent , quarante-

quatre jours après , & d'une voix unanime , Jacques Deuse , le 7 août 1316 , qui prit le nom de Jean XXII. Quelques Auteurs ont écrit qu'il s'étoit nommé lui-même ; mais les bons critiques mettent tous ces faits au nombre des mensonges historiques. Ce Pape , disent les Historiens contemporains , étoit d'une petite taille , & d'un grand sens. Aussi rempli-t-il avec gloire son pontificat , quoique très-agité.

Le Querci étoit alors en proie à deux terribles fléaux ; la peste & la famine sa compagne inséparable , y faisoient d'horribles ravages. Empressé d'en soulager les habitans , Guillaume de *Labroa* , d'abord après sa nomination à l'évêché de Cahors , donna une ordonnance datée d'Avignon , portant une imposition sur tous les bénéfices de son diocèse , dont la taxe étoit de dix livres pour les moindres cures , à la place du droit de visite & de procuration qui lui étoit dû , & auquel il renonçoit pour subvenir aux nécessités de son peuple.



 CHAPITRE X.

Jacques Devia, Gosselin Dejean de Cahors, Bertrand Poyet ou du Pouget, & Bertrand de Montfaves de Castelnau-de-Montratier, élevés à la dignité de Cardinal. — Arnaud Devia élevé à la même dignité après la mort de Jacques Devia son frère. — Gosselin réconcilie le Roi d'Angleterre avec le Duc de Lancastre, & ménage la paix entre Philippe-le-Long & Robert de Bethune, Comte d'Artois. — Poyet envoyé en Lombardie en qualité de Légat, réduit les factions de Guelphes & des Gibelins. — Il fonde un monastère à Castelnau-de-Montratier. — Montfaves est envoyé pour négocier la paix entre Philippe de Valois & Edouard III.

LOUIS Hutin étoit mort deux mois avant l'exaltation du Pape Jean XXII, & le Prince Philippe, déjà Régent du royaume pendant la grossesse de la Reine, en devint le légitime possesseur, en vertu de la loi salique. Après la mort de l'enfant dont cette Princesse accoucha, & qui ne vécut que huit jours, Philippe fut sacré à Rheims, avec la Reine Jeanne de France, le 9 janvier 1317.

Depuis le moment que Jean XXII eut été élevé au souverain pontificat, jusqu'à sa mort, tout fut

intéressant pour le Querci. Sa famille & sa patrie eurent une égale part à ses bienfaits. A la première promotion qu'il fit aux quatre temps de décembre 1316, il plaça quatre Quercinois dans le Sacré Collège ; *Jacques Devia*, *Goffelin Dejean*, *Bertrand Poyet ou du Pouget*, & *Bertrand de Monfaves*. Devia étoit natif de Cahors, & fils d'une sœur du Pape, qui l'avoit élevé avec soin. Il étoit Professeur en droit, lorsqu'il parvint au cardinalat, & donnoit les plus grandes espérances, quand une mort prématurée les fit évanouir. Il mourut au mois de juillet de l'année suivante 1317. Jean XXII, très-affligé de sa perte, se hâta de faire passer son chapeau à *Arnaud Devia* son frère, qui étoit Evêque d'Avignon. La plus grande douceur, avec une piété & une régularité exemplaires, lui acquirent l'estime & l'amitié du Sacré Collège. Il composa quelques ouvrages en l'honneur de la Sainte Vierge, & fonda l'église collégiale de Notre-Dame de Villeneuve-lès-Avignon. Après la mort de son oncle il assista à l'élection de Benoît XII, & mourut deux ans après à Avignon en 1336.

Goffelin Dejean étoit aussi de Cahors, & fils d'une autre sœur du Pape, appelée Marguerite. Son mérite le fit entrer de bonne heure dans la prélature. Il étoit Vice-Chancelier de l'église, lorsque son oncle le nomma Cardinal du titre de Saint Marcellin & de Saint Pierre. Il lui donna bientôt après l'évêché d'Albe. Jean XXII se servit utilement

de lui, & l'envoya en 1317 avec Luc de Fiesque, Légat en Angleterre, à l'effet de raccommoder le Roi Edouard II avec ses Barons, & pour ménager la paix entre les Anglais & les Ecoissois. Ces derniers chassèrent de leur pays & maltraitèrent les deux Légats qui les excommunièrent. Ils furent plus heureux à Londres; ils y opérèrent une réconciliation entre le Roi & le Duc de Lanclastre. Gosselin fut envoyé ensuite en France pour porter aussi à la paix le Roi Philippe le Long, & Robert de Bethune, Comte d'Artois, qui se faisoient une guerre très-vive. Il vit successivement ces deux Princes, & ménagea si habilement l'esprit ulcéré du Duc, qu'il l'engagea à venir à Paris avec son fils Louis & les Procureurs des villes; la paix fut signée en 1320. Gosselin resta depuis à la cour de son oncle, & de ses successeurs. Il assista aux conclaves pour l'élection de Benoit XII & de Clément VI. Il mourut à Avignon en 1348.

Bertrand de Poyet, de la petite ville de Castelnau-de-Montratier en Querci, fut mis au nombre des Cardinaux, sous le titre de Saint Marcel, & fut envoyé Légat en Lombardie en 1320. La commission étoit délicate, & demandoit un homme sage qui n'abusât pas des armes spirituelles & temporelles qui lui étoient confiées. Il étoit question de ramener à l'obéissance du saint siège, les villes qui s'en étoient soustraites, à l'occasion des deux fameuses factions des Guelpes & des Gibelins. Poyet réduisit les unes par la persuasion, & soumit les

autres par la force des armes. Il soutint environ dix ans la guerre avec succès, & détruisit presque le parti de l'Empereur en Italie. La ville de Boulogne avoit été une des plus pressées à se soumettre; mais craignant l'esprit léger de ses habitans, Poyet y construisit un château qui pensa lui coûter la vie. Les Guelphes en prirent occasion d'animer les Boulonnois contre lui. Au moment qu'il y pensoit le moins, ils prirent les armes, & massacrèrent tous les Français & les Gibelins qui se trouvèrent dans la ville. Poyet se sauva avec peine dans le château neuf avec peu de monde. On l'y assiégea, & il eût été bientôt forcé, n'ayant pas les munitions nécessaires, sans le secours des Florentins qui, à la première nouvelle du soulèvement, envoyèrent des troupes & le dégagèrent. La ville de Florence lui offrit deux mille florins d'or, pour le dédommager de la perte de ses meubles. Il les refusa, & revint à Avignon où il mourut plusieurs années après en 1246. L'Historien *Villani* rapporte une mauvaise anecdote de son temps, inventée par la malignité. Sur la ressemblance de Poyet avec le Pape, les ennemis de Jean XXII répandirent le bruit qu'il étoit son fils; mais de son vivant même, la fausseté en fut démontrée. Une bonne famille du Querci, appelée *de la Peyrede*, compte ce Cardinal parmi ses parens. Poyet fonda près de Catelnau-de-Montratier le couvent des Religieuses de Sainte Claire du Poüget; l'église & le monastère en furent bénis au mois de mars 1322, le jour de la fête

fête de Saint Gregoire. Ce monastère a été depuis supprimé.

Bertrand de Monfaves naquit aussi à Castelnau-de-Montratier, & de Protonotaire Apostolique, devint Cardinal du titre de Sainte Marie *in Aquino*. Il fut un des Légats que le Pape Benoit XII envoya à Philippe de Valois & à Edouard III, pour les porter à la paix. Il mourut en 1343, & fut enterré dans l'église du monastère des Chanoines réguliers de Saint Augustin, sous le nom de Notre-Dame de bon repos, hors des murs d'Avignon, qu'il avoit bâti & doté. On y voit son épitaphe.

Papire Masson dit qu'un certain Michel Ebrard de Saint Sulpice, quercinois, mérita le titre de Cardinal dans le même temps; mais il est le seul qui nous l'apprenne & il n'en donne aucune preuve.





CHAPITRE XI.

L'abbaye de Montauban est érigée en Evêché, & Dupuy de Cahors en est le premier Evêque. — Erection de l'église collégiale de Montauban. — Tiffendier natif de Cahors, Evêque de Rieux. — Pierre-Deuse frère de Jean XXII est en faveur auprès de Philippe-le-Long. — Guillaume Pellissier natif du lieu de Lalbenque, premier Abbé de Gramont. — Différens de Guillaume de Cardaillac, second Evêque de Montauban, avec les Consuls, au sujet de la justice & de la direction de l'hôpital.

JEAN XXII persuadé que les Evêques sont un des plus grands appuis de la religion, se plut à multiplier ces dignités. Il avoit connu par lui-même l'inconvénient des diocèses trop étendus. C'est ainsi qu'il s'en explique dans les diverses bulles d'érection qu'il donna pendant son pontificat. Aussi, dès qu'il eut la puissance en main, se hâta-t-il de corriger ce défaut. Dès la première année de son règne, il érigea plusieurs abbayes en évêchés; celle de Montauban fut du nombre, & il lui donna pour Evêque l'Abbé *Bertrand Dupui*. Dupui étoit natif de Cahors, & par cet événement fut le dernier Abbé de Saint Théodard, & le premier Evêque de

Montauban ; il fut sacré à Avignon. L'année d'après 1317, le Pape fixa par une bulle expresse, les limites de ce nouveau diocèse qu'il forma en partie du diocèse de Toulouse, & en partie de celui de Cahors qu'il démembra à cet effet. Il érigea aussi l'église abbatiale de Saint Martin ou de Saint Théodard, en cathédrale. Montauban avoit encore une espèce de conforce très-nombreuse, dans une église paroissiale dédiée à Saint Etienne, dans un faubourg de Montauban, appelé *Sapiac*, situé au de-là de la petite rivière du Tescou, & dépendant du diocèse de Toulouse. Jean XXII l'annexa à celui de Montauban, & l'érigea en collégiale, sous la conduite d'un Doyen.

Pour appaiser l'Evêque de Toulouse mécontent du démembrement de son diocèse, le Pape érigea son siège en archevêché, & lui donna d'abord pour suffragans, Montauban, Saint-Papoul, Lombez & Rieux, qu'il érigea aussi en évêchés. Le premier Evêque de Rieux fut Jean Tiffendier, natif de Cahors, qui s'étoit rendu recommandable dans l'ordre des Frères Mineurs. L'année suivante 1318, il soumit aussi à cette nouvelle métropole les nouveaux évêchés de Lavaur & de Mirepoix.

Son frère Pierre Deuse entra dans le même temps au service du Roi Philippe-le-Long, qui lui donna la seigneurie de *Puechlagarde* en Querci, & la moitié de la baronie de *Montbrun* qu'Arnaud Deuse, son fils, vendit en 1333, à Hugues de Cardaillac, Seigneur de Brenques. Arnaud Deuse fut en quel-

que faveur auprès du même Roi Philippe, & ce Prince en représentation de trois mille livres de pension qu'il lui avoit données, lui céda la baronnie de Saint Félix, avec les terres de Montaigut & de Romens; ce qui l'engagea à acheter de Bertrand de Lautrec, l'entière seigneurie de Carmaing, dont ses descendans prirent le nom.

Le Pape Jean n'étoit pas assez occupé du soin de placer sa famille, pour négliger les devoirs de son état. Ayant été informé de quelque désordre qui s'étoit glissé dans le prieuré de Grammont, il l'érigea en abbaye, & nomma pour premier Abbé Guillaume *Pelissier*, natif du lieu de *Lalbenque* en Querci, homme sage & pieux, qui fit revivre la régularité dans cet ordre. Il publia en 1318 les bulles de son prédécesseur immédiat, appelées les Clémentines, qui furent reçues en France quelque temps après. L'Evêque de Montauban Dupui mourut la même année, sans avoir pris possession de son siège. Guillaume de Cardaillac, Abbé de Pessén, au diocèse d'Auch, lui succéda; ses bulles sont du 2 des ides de novembre. Il étoit de la branche des Cardaillac-Bioule. Cet Evêque eut d'abord quelques discussions avec son chapitre, au sujet des droits utiles de la seigneurie de Montauban; elles furent terminées par une transaction de 1320. Il eut ensuite deux grands procès avec les Consuls, tant au sujet de la justice, que sur la direction de l'hôpital. Il transigea en 1335 avec les Consuls pour le premier objet. Ils convinrent que les Evêques gou-

verneroient l'hôpital, & que les Cónsuls, comme Patrons, leur présenteroient l'Administrateur qui seroit destituable à la volonté de tous, leur prêteroit le serment nécessaire, & rendroit son compte dans une assemblée où ils seroient tous appelés. L'affaire de la justice, comme moins aisée, ne finit qu'en 1341; & par une autre transaction fondée sur celle de 1231 entre l'Abbé Albert & le Comte de Toulouse Raimond V, & sur la confirmation de cet acte par Alphonse, Comte de Poitiers, & sa femme Jeanne en 1280, il fut arrêté que les Baillis & autres Juges rendroient compte à l'Evêque des droits & profits casuels des hautes & basses justices de Montauban & de Villemade.

L'Evêque de Cahors, Guillaume de Labroa, quoique toujours à la cour du Pape qu'il ne quitta jamais, veilloit sur son diocèse, & lui donna en 1318, de très-bons statuts synodaux, adoptés dans la suite par ses successeurs.



 CHAPITRE XII.

Bertrand de Latour , Pierre Desprès , Raimond-le Roux & Pierre le Tessier quercinois , sont compris dans la seconde promotion de Jean XXII. — Différentes négociations de Latour. — Fondation du chapitre collégial de Montpezat par Desprès. — Succès de le Tessier dans sa négociation auprès de Frederic , Roi de Sicile. — Pastoureaux dans le Querci. — Ils s'emparent de Lauzerte.

SOIT pour fortifier le parti français dans le Sacré Collège , ainsi que quelques-uns l'ont cru , soit uniquement dans la vue de gratifier ses compatriotes , Jean XXII fit une seconde promotion en 1320 , de huit Cardinaux Français , dont quatre étoient du Querci : *Bertrand de Latour , Pierre Desprès , Raimond le Roux , & Pierre le Tessier*. Mais ces différens choix pour remplir ces dignités éminentes , n'encoururent jamais le blâme d'une aveugle prédilection ; ils furent toujours la juste récompense du mérite & de la vertu.

Bertrand de Latour naquit au lieu de *Cambolic* en Querci ; il entra chez les Frères Mineurs , & devint de bonne heure un des principaux personnages de l'ordre. Il étoit Provincial de Guienne , lorsqu'il eût occasion d'être connu du Pape qui

Penvoya Nonce en Italie en 1317. Il y étoit question de réconcilier plusieurs Princes & quelques peuples qui s'étoient déclarés la guerre, & d'abolir les noms des Guelphes & des Gibelins, sources funestes de ces cruelles divisions. Toute la dextérité de Latour échoua dans cet objet. Les menaces, les prières, les promesses, n'opérèrent rien sur des esprits trop prévenus. Il n'eut pas un plus grand succès à Gênes. Il ne put pas faire tomber les armes des mains de ces malheureux citoyens acharnés à se détruire. Il réussit mieux à Naples. Il rétablit l'intelligence entre le Roi Robert-le-Sage, & Amédée V, Comte de Savoie. Content de ses services, le Pape le nomma à l'évêché de Salerne en 1319, Cardinal l'année d'après, enfin Evêque de Frescati en 1321. Latour se livra à un excès de travail, à l'occasion du schisme élevé parmi les Frères Mineurs, sur la question ridicule de la propriété des choses qui se consomment par l'usage. Sa fanté en fut altérée; il mourut en Avignon en 1329, & fut enterré dans l'église des Frères Mineurs.

Pierre Desprès, d'une noble famille, naquit dans un château près de Cahors. Il fut d'abord Evêque de Riés en Provence, d'où le Pape Jean XXII le transféra à l'archevêché d'Aix en 1319, & le fit Cardinal en 1320. Desprès jouit d'une grande considération pendant tout le règne de ce Pontife qui lui donna depuis l'évêché de Palestine, & le nomma Vice-Chancelier de l'église en 1327. Cet emploi lui valut la confiance des successeurs de son bienfai-

teur, les Papes Benoit XII & Clément VI. Ce dernier l'envoya en France avec le Cardinal Annibaut de Ceuan, auprès du Roi Philippe de Valois, pour l'engager à faire la paix avec le Roi d'Angleterre Edouard. Après bien des difficultés, les deux Rois jurèrent entre les mains des Légats une trêve de deux ans, pour la Bretagne seulement, avec promesse de s'en remettre au Pape, pour terminer leurs différens. Després s'occupa depuis à de bonnes œuvres. Il bâtit à Avignon l'église du collège de Saint Pierre, & la dota dans son testament de plusieurs rentes pour l'entretien des écoliers pauvres. Il fonda aussi le chapitre collégial de Montpezat en Querci, sous le nom de Saint Martin, composé de quatorze Chanoines, sous la conduite d'un Doyen; ce nombre a été réduit à huit. Il l'enrichit de plusieurs belles reliques, & affecta le patronat de tous ces bénéfices à son frère, Seigneur de Montpezat, & à ses descendans. Il mourut à Avignon en 1361. Son corps fut porté à Montpezat, ainsi qu'il l'avoit ordonné par son testament.

Raimond le Roux, natif de Cahors, & parent du Pape, de Protonotaire Apostolique, parvint à la dignité de Cardinal Diacre, du titre de Sainte Marie *in Cosmedin*. Il entra ensuite dans l'ordre des Prêtres, & eut le titre de Saint *Chrisogon*. Il assista aux élections de Benoit XII & de Clément VI. Il mourut à Avignon en 1342, & fut enterré chez les Frères Mineurs.

Pierre le Tessier, du diocèse de Cahors, étoit

encore dans la prélatuŕe, lorsque Jean XXII l'envoya Nonce vers Frederic, Roi de Sicile, pour lui demander l'hommage que ce royaume fait tous les ans au Saint Siége; ce n'étoit qu'un prétexte. Le véritable motif du voyage du Nonce, étoit d'empêcher la guerre, prête à s'allumer entre ce Prince & Robert Roi de Naples. Il falloit pour y réussir, engager Frédéric à retirer les garnisons des places de la Calabre, que le Pape avoit promis de faire rendre à Robert. Le Tessier y parvint, & Jean XXII, très-attaché au succès de cette affaire, l'en récompensa par le chapeau de Cardinal au titre de Saint Etienne, *in Cælio-monte*, avec la charge de Vice-chancelier de l'église. Il mourut à Avignon en 1327.

L'ancienne manie des croisades n'étoit pas encore effacée des esprits. Deux hommes sans aveu contrefaisant les inspirés, & profitant de la simplicité d'un assez grand nombre de paysans se mirent à leur tête; & sous le prétexte d'aller dans la terre sainte & de purger la terre des Juifs, se répandirent dans les provinces du royaume. Connus dans l'histoire sous le nom de *Pastoureaux*, ils pénétrèrent dans le Querci en 1320, massacrant sans pitié tous les Juifs; & sous ce prétexte, ils commettoient mille brigandages. Ils s'emparèrent de la ville de Lauzerte, où ils restèrent depuis le mois de mai jusqu'à celui de juillet suivant; & d'où ils tentèrent d'entrer dans la Gascogne. Ils passèrent la Garonne; & après avoir pris Verdun, ils tombèrent entre les mains du Comté de Foix, qui

les dissipa & les punit : *Et fuit eorum finis, dit une chronique, quod Pastorelli qui interfuerunt in interfectione Judæorum, & præstiterunt opem, ad suspendendum fuerunt condemnati, & alii qui non præstiterunt auxilium, fuerunt cum ferro calido publicè consignati.*



CHAPITRE XIII.

Un Seigneur de Montpezat reçoit garnison anglaise dans un de ses châteaux, qu'on croit être Piquecos, & donne lieu à une guerre entre Charles-le-Bel & le Roi d'Angleterre. — Bertrand de Cardaillac, Evêque de Cahors, force le Seigneur de Lautrec à lui rendre hommage. — Jean XXII fonde la Chartreuse de Cahors. — Doucin, Evêque de Luques, natif de la ville de Montauban. — Université de Cahors fondée. — Grand tremblement de terre dans le Querci.

PHILIPPE-le-Long laissa bientôt après le trône à son frère Charles dit le Bel, en 1321. La guerre recommença avec les Anglais dans les premiers jours de ce règne, au sujet d'un château que le Seigneur de Montpezat avoit fait bâtir, & où il avoit reçu garnison anglaise, quoiqu'il se trouvât sur les terres de France. On a cru que c'étoit le château de *Piquecos*. Le Roi y envoya le Comte de Valois son oncle, & le suivit lui-même bientôt après. Les

regiftrés de l'hôtel-de-ville de Cahors nous apprennent que ce Monarque arriva dans cette ville, un dimanche 8 janvier 1323, avec la Reine Marie de Luxembourg fa femme & le Roi de Bohême, d'où ils se rendirent à Toulouse.

Tandis que le Roi couvroit le Languedoc, le Comte de Valois conquit la Guienne presque toute entière. Edouard effrayé envoya sa femme la Reine Isabelle en France, avec le Prince de Galles, pour demander un accommodement. Isabelle réussit auprès du Roi Charles son frère, & par le traité de 1325, la Guienne fut rendue au Roi d'Angleterre, à condition qu'il viendroit en faire hommage en personne. Pour se soustraire à cette condition, Edouard céda la Guienne à son fils, fils ingrat & rebelle. Le Prince de Galles rendit l'hommage, & revenu en Angleterre avec sa mère, ils renversèrent de concert Edouard II du trône, & le confinèrent dans une prison où il périt de la mort la plus cruelle. Ce fils coupable régna long-temps après son malheureux père, sous le nom d'Edouard III, depuis si funeste à la France & particulièrement au Querci.

Pendant ces derniers troubles de la Guienne, l'Evêque de Cahors Guillaume de Labroa finit sa carrière à Avignon en 1324, & fut inhumé dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir en l'honneur de Saint Thomas d'Aquin. Jean XXII avoit canonisé ce saint Docteur deux ans auparavant. Il avoit mis aussi dans le catalogue des Saints, dès son entrée dans le Pontificat, Louis de Marseille, cet Evêque de Tou-

louse, l'un de ses premiers bienfaiteurs. Bertrand de Cardaillac succéda à Labroa en 1325, & reçut la même année l'hommage de ses vassaux. Ce Prélat étoit si jaloux des droits attachés à son siège, qu'il força le Seigneur de Lautrec à lui rendre hommage contre les prétentions même du Roi.

Malgré les embarras que lui causèrent le schisme ridicule qui s'étoit formé parmi les Frères Mineurs, & sa querelle plus sérieuse avec l'Empereur Louis de Bavière, Jean XXII ne relâchoit rien de son attention sur le monde chrétien. Il entra très-avant dans le projet d'une réunion des Grecs avec les Latins; il conçut le projet d'une nouvelle croisade que Charles-le-Bel approuva. La mort de ce Prince arrivée au bois de Vincennes au mois de février 1328, le rendit inutile pour le moment; mais Jean XXII ne le perdit pas entièrement de vue. Il fonda la même année la Chartreuse de Cahors pour douze Religieux, & donna pour leur entretien tous les biens qui avoient appartenu aux Templiers, à Cahors & aux environs, qu'il avoit achetés des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, pour la somme de deux mille cinq cents florins d'or.

Des soins non moins importans l'occupèrent ensuite. Appelé par les Gibelins & pour venger son injure particulière, Louis de Bavière passa en Italie avec une armée. Après avoir reçu la couronne de fer à Milan, il prit l'impériale à Rome, où il fut reçu avec joie. Les habitans de cette grande ville, piqués qu'Avignon leur eût enlevé le siège

pontifical, se prêtèrent avec enthousiasme à la passion de Louis. Après la cérémonie de son couronnement, cet Empereur fit déposer publiquement, le Pape Jean XXII, & élire à sa place, Pierre de Corbière Frère Mineur, grand-Pénitencier à Rome, qui fut intronisé le 12 mai 1328, & à qui il donna le nom de Nicolas V.

Cette entreprise inouïe fut hautement désapprouvée par tous les Princes chrétiens, & bientôt par les Romains eux-mêmes, qui pour se rédimmer des vexations de l'Empereur, le chassèrent ignominieusement de leur ville avec son Anti-Pape. Après bien d'autres disgraces, la ville de Pise fut leur dernière retraite. Louis en sortit enfin pour toujours au mois d'avril 1329, chargé des malédictions du peuple, ainsi que Corbière. Cet Anti-Pape dénué d'appui, se cacha chez un Gentilhomme Pisan qui lui donna asile, & qui l'ayant engagé à demander pardon au Pape, le remit quelque mois après entre les mains de Guillaume *Doucin*, Evêque de Lucques, qui avec l'Archevêque de Pise & l'Evêque de Florence avoit négocié cette grande affaire. *Doucin* étoit quercinois, & natif de la ville de Montauban, & par là plus particulièrement chargé des instructions secrètes. Il amena Corbière aux pieds de Jean XXII qui lui pardonna, & cependant l'enferma dans une prison honnête, où sa table étoit servie comme celle du Pape même, & où, dit un Auteur, il étoit traité en ami, & gardé en ennemi. Il y vécut près de trois ans, & fut en-

terré honorablement dans l'église des Frères Mineurs.

Plus libre après cet événement, le Pape porta de nouveau ses regards sur sa patrie. Il fonda à Cahors en 1331, une université qui devint la rivale de celle de Toulouse, & qui eut depuis les plus célèbres Professeurs, les *Benedicti*, les *Grégoire*, les *Govea*, les *Cujas*, &c. Il y avoit auparavant à Cahors une assez bonne école qui étoit sous la direction de l'Ecolâtre. C'étoit une dignité ou personnat; dans l'église cathédrale, qui conféroit les écoles, donnoit la permission d'enseigner, & nommoit les Régens; Jean XXII unit ses fonctions à celles de Chancelier de l'université. Il fit bâtir une église dédiée à Saint Barthelemi, destinée pour un chapitre collégial qu'il avoit résolu de fonder, & dont il commença les bâtimens, qui, à en juger par les maifures, eussent été très-vastes; il n'en put finir qu'une grosse tour qui subsiste encore. Il mourut pendant qu'on travailloit à cet ouvrage le 4 décembre 1334, âgé de quatre-vingt-dix ans. Benoît XII, à qui il avoit donné le chapeau de Cardinal, fut son successeur.

On pourroit reprocher à Jean XXII une espèce d'acharnement contre Louis de Bavière, & la fermeté qu'il montra dans cette affaire pourroit être taxée d'inflexibilité. Mais si on considère le préjugé du temps, qui donnoit aux Papes le droit de confirmer l'élection des Empereurs, droit que personne n'eut osé révoquer en doute, on peut penser

qu'il ne crut pas pouvoir, en conscience, laisser dépérir entre ses mains le dépôt de puissance qui lui avoit été confié. Il méritoit aussi des reproches au sujet de l'opinion qu'il mit au jour sur la vision béatifique ; (opinion, au reste, qui n'étoit pas nouvelle,) s'il ne s'étoit pas retracté, & s'il n'avoit pas montré une soumission aussi authentique qu'il le fit aux décisions de l'église.

Ses ennemis ne purent jamais avoir prise, ni sur ses mœurs, ni sur sa piété, ni sur sa probité. L'Historien Villani, qu'on ne taxera point de partialité à son égard, dit qu'il « étoit modeste dans sa ma- » nière de vivre, sobre, dépensant peu pour lui- » même. Presque toutes les nuits, il se levoit pour » dire son office & pour étudier. Il disoit la messe » presque tous les jours. Il donnoit volontiers au- » dience, & expédioit promptement. Il étoit un » peu colère, & se fachoit aisément ; mais il s'ap- » paisoit bientôt. Il étoit savant, d'un esprit péné- » trant & magnanime. » De ce portrait qu'on ne peut pas soupçonner d'être flatté, il résulte que Jean XXII mérite une place distinguée parmi les grands Pontifes qui ont été assis dans la chaire de Sainte Pierre. Il a laissé dans l'église des monumens durables de sa piété. Dès l'an 1324, il approuva la procession solennelle du Saint Sacrement. Auparavant & en 1318, en confirmant l'usage pieux qui s'étoit introduit dans l'église de Saintes, d'avertir les fidèles, au son de la cloche, de réciter la salutation angélique, il avoit donné une indulgence de

dix jours à ceux qui feroient cette prière à genoux ce qu'il confirma encore par une bulle du 17 mai 1327. Il introduisit enfin dans l'église Romaine la fête de la Sainte-Trinité, qui, avant lui, n'étoit pas célébrée par un office particulier. Il fixa cette fête au premier dimanche après la Pentecôte. Il rétablit la dignité royale en Pologne en 1318. Cette république en étoit privée depuis que le pape Grégoire VII, avoit déposé en 1079 Holeslas II dit le Hardi & le Cruel, pour avoir fait assassiner Saint Stanislas, Evêque de Cracovie. En 1320, il institua l'ordre du Christ en Portugal, à la sollicitation du Roi Denis, & lui donna tous les biens qui avoient appartenu aux Templiers dans ce Royaume. Il est l'auteur des constitutions appelées les Extravagantes.

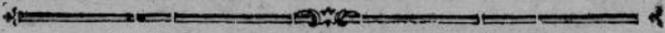
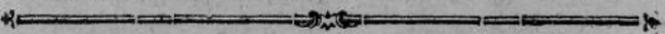
La même année de sa mort un grand tremblement de terre se fit sentir dans le Querci, & principalement à Cahors où plusieurs édifices furent renversés.

Fin du cinquième Livre.


 HISTOIRE

DU

QUERCI.


 LIVRE SIXIÈME.
 

CHAPITRE PREMIER.

Le Querci en proie à la peste & à la famine. — Guillaume Farinier & Fortanier Vasselquercinois, parviennent à la dignité de Cardinal. — Farinier éteint le schisme élevé dans l'ordre des Frères Mineurs. — Vassel termine les différens des Vénitiens & des Génois, & fait rentrer la Romagne sous l'autorité du Pape. — Prélats quercinois distingués dans l'église. — Réunion des églises de Saint Michel & de Saint Vincent, à l'église Saint Jacques de Montauban. — Différend entre le chapitre cathédral & le chapitre collégial au sujet de l'élection de l'Evêque. — Bertrand de Cardaillac chassé de son siège par les Anglais.

A la mort de Charles-le-Bel on vit s'élever les mêmes contestations qui avoient suivi celle de Louis-Hutin. Charles laissa sa femme enceinte, & cette

Princesse n'ayant mis au monde qu'une petite fille, Edouard III, Roi d'Angleterre, aspira à la couronne de France, comme petit-fils de Philippe-le-Bel, par sa mère Isabelle de France. Les états du royaume confirmèrent de nouveau la loi salique, & déférèrent le trône à Philippe de Valois, cousin germain du feu Roi. Edouard dissimula quelque temps son ressentiment; mais il éclata enfin par la guerre qu'il foutint contre lui pendant tout son règne, & qui passa à ses successeurs.

Tandis qu'avant de fondre sur la Guienne, cet orage gronda dans la Flandre & dans la Bretagne, le Querci quoique menacé, parce qu'il touchoit aux possessions anglaises, à quelques courtes allarmes près, fut assez tranquille sous ce règne & sous les pontificats des Papes Benoit XII & Clément VI. Il n'eut à souffrir alors que de la cruelle peste, qui en 1348 & 1349 ravagea toutes les provinces du royaume, emporta la huitième partie des habitans, & fut suivie d'une grande famine. La terre manqua de bras pour la cultiver.

La plaie faite à la France par ces deux terribles fléaux & par la guerre presque continuelle avec les Anglais, saignoit encore lorsque le Roi Philippe de Valois laissa la couronne à son fils Jean; il mourut à Nogent-le-Roi au mois d'août 1350. Le Pape Clément VI le suivit de près; Innocent VI lui succéda en 1352. Ce Pontife appela dans le Sacré Collège deux célèbres Quercinois, *Guillaume Farnier*, & *Fortanier Vassel*.

Guillaume Farinier naquit à Gourdon, & étoit un des plus favans Prélats du quatorzième siècle. Il entra dans l'ordre des Frères Mineurs; il fit ses premières études à Toulouse, & son cours de théologie, sous le Père Jourdain Courty, fameux Professeur qui lui fit prendre le bonnet de Docteur en 1344. Il devint Provincial de Guienne, l'année d'après, & Général en 1348. Ami de l'ordre & de la discipline qui avoient souffert bien des altérations par les secouffes violentes que ses Religieux avoient essuyées pendant le schisme dont cet Ordre venoit d'être récemment ébranlé, & dont il avoit été lui-même le témoin, il entreprit de les retablir. Il convoqua à cet effet un chapitre général à Lyon en 1351, où il prépara avec succès les esprits pour cet objet. Il ne consumma ce grand ouvrage que dans celui qu'il assambla à Assise; il y fit recevoir les constitutions de Saint Bonaventure, qui par le soin qu'il eut de les faire observer, prirent son nom & furent appelés depuis les constitutions de Guillaume Farinier. Ce service rendu à l'église & à son Ordre, lui valut le chapeau de Cardinal, que le Pape lui donna en 1356, avec le titre de Saint Marcellin & de Saint Pierre. Il voulut alors se démettre du généralat; mais Innocent VI s'y opposa. Il lui ordonna de le garder jusqu'au prochain chapitre, où Jean Buche fut élu; celui-ci étant mort quelques mois après, Farinier reprit le gouvernement jusqu'à une autre élection. Peut-être ne dût-on qu'à ces événemens l'établissement bien solide de ses conf-

titutions. Il ne jouit pas long temps de la pourpre; il mourut de la peste à Avignon en 1361. Il avoit fait un grand nombre d'ouvrages qui se sont perdus; il n'en est venu jusqu'à nous qu'un traité du change, où il explique quel profit on peut faire légitimement sur un simple prêt, & en quoi consiste principalement l'usure.

Fortanier Vassel étoit natif du diocèse de Cahors, & prit l'habit de Frère Mineur dans le couvent de Gourdon. La vertu, la piété & l'érudition l'élevèrent bientôt aux premières charges de l'Ordre; il en fut élu Vicaire général en 1342, & l'année suivante, Général sur la recommandation du Pape. Après avoir rempli cette charge pendant quatre ans, le même Pape le nomma Archevêque de Ravenne en 1347, avec ordre de garder le généralat, jusqu'au prochain chapitre, sous le titre de Vicaire général. Il consacra tous ses soins, pendant son administration, à l'entière réunion de son Ordre, qui se ressentoit encore du schisme qui l'avoit divisé. Il prépara les voies à Guillaume Farinier. Vassel publia plusieurs écrits pour soutenir les droits du saint siège & les privilèges de la cour de Rome, qui lui valurent la dignité de Patriarche de Grado. Le Pape l'envoya alors en Italie, où il termina les différens des Vénitiens & des Génois, à la satisfaction des deux peuples. Plusieurs Princes d'Italie s'étant soustraits à la domination du saint siège, ils furent excommuniés, & Vassel fut chargé par le Cardinal Albornes, Légat en Italie, de fulmi-

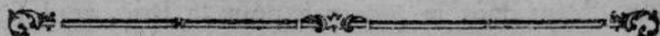
ner l'excommunication dans la Romagne. Il fit plus ; il trouva des défenseurs à l'église. Il donna la croix à deux Princes de la maison de Malateste & à bon nombre de soldats qu'il foudoya , avec lesquels il foumit & conserva cette province. Il se rendit ensuite auprès du Légat à qui il fournit des troupes & des sommes considérables. Les Gibelins n'avoient pas de plus grands ennemis. Après plusieurs autres commissions importantes , le Pape Innocent VI le nomma Cardinal Prêtre en 1361. Il ne profita pas de cette récompense dûe à ses grands services. Il en reçut la nouvelle dans son diocèse ; s'étant mis en chemin pour se rendre à la cour du Pape , où selon l'usage il devoit recevoir le chapeau , il tomba malade à Capoue , & y mourut la même année. On a de lui des notes sur la cité de Dieu , des sermons & quelques traités de théologie.

Plusieurs Savans quercinois , des plus illustres maisons du pays , se distinguèrent dans l'épiscopat , sous le règne de Jean XXII & de ses trois successeurs ; *Eblon de Meder* , Evêque de Vaifon ; Jacques de *Concos* , Evêque de Lodeve , depuis Archevêque d'Aix ; Guillaume de *Labroa* , Evêque de Cahors ; Pierre de *Ferrieres* , Archevêque d'Arles & Chancelier du Roi de Naples ; Bertrand *Dupui* , Evêque de Montauban ; Jean *Tiffendier* , d'abord Evêque de Lodeve & puis de Rieux ; Pierre de *Châteauneuf* , Evêque de Rodez ; Gausbert *Duval* , Evêque de Marseille , & depuis Archevêque de Narbonne ;

Pierre *Dejean*, Evêque de Carcaffonne; Lambert de *Poyet*, Evêque de Boulogne; Guillaume *Doucin*, Evêque de Lucques; Pierre *Devia*, Evêque d'Albi; Guillaume de *Cardaillac*, Evêque de Saint-Papoul, mort en odeur de sainteté; Gaucelin *Dejean*, Evêque de Carcaffonne; Gilbert *Dejean* son frère, lui succéda; Bertrand de *Cardaillac*, Evêque de Cahors, & Guillaume de *Cardaillac*, Evêque de Montauban. Jusqu'à ces deux derniers, le Querci avoit donné à l'église un Pape, dix Cardinaux, & vingt-six Evêques, dont l'extraction est connue.

Bertrand de *Cardaillac*, Evêque de Montauban, dont on vient de parler, mourut en 1355, après avoir solidement établi les droits de son église. Jacques lui succéda, & quitta Montauban pour Gap en 1359. Bernard prit sa place, & ne fit, pour ainsi dire, que s'y montrer. Bertrand de *Cardaillac*, second du nom, y fut nommé en 1360. Il unit les églises de Saint Michel & de Saint Vincent à celle de Saint Jacques qu'il érigea en paroissiale, & mourut en 1361. Il s'éleva à cette occasion un grand différend entre les deux chapitres. Le collégial prétendit avoir le droit de concourir avec le cathédral pour l'élection de l'Evêque, & les choses en vinrent au point qu'il n'y eût pas d'élection. L'affaire ayant été portée au saint siège, le Pape pour terminer la dispute, envoya à Montauban Arnaud de Peyraredé, Patriarche d'Alexandrie, en qualité d'Administrateur perpétuel de cet évêché. Le même eut

aussi dans la suite l'administration de celui de Cahors, que le Pape Urbain V lui confia en l'absence de Bertrand de Cardaillac qui en étoit Evêque, & que les Anglais chassèrent de son siège; événement déplorable pour le Querci, & trop lié aux malheurs de la France, pour ne pas en rapporter succinctement la cause.



C H A P I T R E II.

Le Querci est pillé en partie par le Prince de Galles. — Il est cédé à Edouard. — Le Commissaire du Roi d'Angleterre mis en possession à Cahors, du Querci, à l'exception de Cazals & de Mirabel. — Le Prince de Galles établit des Juges à Cahors, malgré la réclamation de l'Evêque. — Montauban ne reconnoît le Prince de Galles, qu'après un ordre exprès du Roi de France. — Monastère de Vic, fondé par Dieu-Donné de Lentillac. — Bernard du Bousquet quercinois est fait Cardinal.

LE Roi Jean parvenu à la couronne dans un âge mur, & ayant déjà donné des preuves de valeur, sembloit promettre à la France des jours plus heureux que ceux qu'elle avoit vus sous Philippe de Valois; il n'y eut pas cependant de règne moins fortuné que le sien, pour le royaume en général & particulièrement pour le Querci. La guerre avec

l'Anglais, qui recommença en 1356, fut plus cruelle & plus funeste que jamais. Le Roi d'Angleterre Edouard III, après avoir rompu la trêve, investit le Prince de Galles son fils, du duché de Guienne; & ce jeune Prince y signala sa venue par des courses sur le Languedoc, qu'il poussa jusqu'à Narbonne, & sous les murs de Beziers, sans que ceux qui commandoient dans la province pour le Roi, voulussent ou pussent s'y opposer par le peu d'union qui regnoit entr'eux.

Le Prince de Galles profita de leur mésintelligence; il revint sur ses pas, & pilla à son aise une partie du Querci, le Limoufin, l'Auvergne & le Berri. Il se préparoit à passer dans la Touraine, lorsque le Roi Jean longeant les bords de la Loire, fut à lui, l'obligea de reculer, & l'enferma dans un mauvais poste d'où il ne pouvoit sortir, au lieu appelé Maupertuis, auprès de Poitiers. La guerre auroit été terminée, si le Roi eût été aussi sage que brave. Tout le monde connoît cette déplorable journée. La prise du Roi & la perte de la principale noblesse, la signalèrent; une espece d'anarchie qui en fut la suite, causa des maux sans nombre dans le royaume, pendant les quatre années que dura la prison du Monarque, & jusqu'au traité de Bretigni. Le Roi céda à l'Anglais avec la souveraineté de la Guienne, plusieurs pays voisins & nommément le Querci.

En exécution de cet accord, le Maréchal de Bouchicaut, porteur des ordres du Roi, se rendit

à Cahors dans l'octave de la fête des Rois de 1361, & mit en possession de cette ville & du comté du Querci, Jean Chandos, Commissaire du Roi d'Angleterre, à la réserve des seigneuries de *Cazals* & de *Mirabel*, tenues par Benoit Dejean & Pierre de Labatut, au sujet desquelles il y avoit quelque différend. On trouve dans l'acte de mise de possession conservé dans les archives de l'hôtel-de-ville de Cahors, un beau monument de l'attachement de ses habitans à la couronne de France. Ils y jurèrent avec larmes que ce ne sont pas eux qui quittent leur Prince naturel, mais que c'est lui qui les abandonne & les délaisse comme orphelins, protestant qu'ils n'entendent point préjudicier au droit de l'Evêque. Le Prélat réclama en effet la protection du Pape Innocent VI, pour être conservé dans tous ses droits, & s'appuya sur les conventions faites précédemment entre les Rois de France & les Evêques ses prédécesseurs, qui portoient expressément, que dans le cas où le Roi de France aliéneroit la juridiction de la ville qui étoit commune entr'eux, le pariage cesseroit, & qu'elle reviendroit entière à l'Evêque. Le Pape décida en sa faveur; mais le Prince de Galles ne voulut pas y souscrire. Chandos assisté d'Elie de Pomiès, Sénéchal de Périgord & du Querci, établit à Cahors les Officiers de justice au nom du Roi d'Angleterre. Il mit à leur tête Gaillard *Alcuin*, Docteur ès lois, & Jean de *Peyrat*, Juge ordinaire de Cahors & de Montauban.

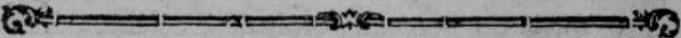
Ces Commissaires se transportèrent ensuite dans cette dernière ville , dont les habitans ne voulurent pas les recevoir. Ils prétendirent que le Roi de France qui étoit leur Seigneur légitime & particulier par succession des Comtes de Toulouse , n'avoit pas pu les soumettre à un Roi étranger. Ils s'appuyoient sur le titre de leur fondation, dans lequel Alphonse avoit promis que leur ville ne seroit jamais vendue, engagée, obligée ni changée, & qu'il ne seroit jamais fait aucune aliénation de son domaine; ce qui avoit été confirmé par tous ses successeurs. Ils ne se soumirent qu'à la vue des lettres-patentes du Roi du mois d'août 1361, qui le leur ordonnoient expressément. La résistance de cette ville à reconnoître la puissance anglaise, la force de la place & l'importance de son assiette, étant comme la clef du Languedoc & de la Guienne, firent craindre à Chandos qu'elle ne lui échappât un jour, & par précaution il y mit une garnison de cinq cents lances.

Le Roi Jean ayant recouvré la liberté, unit dans cette année le comté de Toulouse inséparablement à la couronne. C'est aussi à cette époque que remonte la fondation du monastère de *Vic*, près de Capdenac, faite par Dieudonné de Lentillac, pour douze Religieuses de l'ordre de Cîteaux. Le Pape Innocent VI mourut l'année suivante 1362. Urbain V lui succéda. Ce Pontife décora de la pourpre Bernard *du Bousquet*, quercinois.

Du Bousquet étoit natif de Cahors. Après avoir

fait ses études dans l'université de cette ville, qui à peine sortie du berceau, étoit déjà célèbre, il fut Chanoine de la cathédrale, ensuite Chanoine & Chantre à Bordeaux, d'où le Pape Urbain V l'appela auprès de lui, le fit son Chapelain & Auditeur de son palais, depuis Archevêque de Naples en 1365, & enfin Cardinal-Prêtre du titre des douze Apôtres en 1368. Il est un des quatre Cardinaux qui reçurent à Rome la profession de foi orthodoxe de Jean Paléologue, dit Calojean, Empereur d'Orient, & le serment que fit ce Prince de se déclarer pour la réunion de l'église grecque avec la latine. Du Bousquet mourut à Avignon en 1371.





CHAPITRE III.

Le Prince de Galles prend en personne possession de la ville de Cahors, & Thomas de Walkafara son Sénéchal pour le Querci, reçoit le serment de fidélité de celle de Figeac. — Tyrannie de ce Prince. — Il nomme Robert Waldebi Anglais, à la place de Bertrand de Cardaillac qui s'étoit retiré à Brenques. — Waldebi abdique & Cardaillac reprend ses fonctions. — Jean I, successeur de Bertrand de Cardaillac, assiste au concile de Lavaur. — Arnaud de Peyraredé, Patriarche d'Alexandrie Administrateur de l'évêché de Montauban meurt, & Pierre de Chalais lui succède.

FIER d'un événement qui lui assuroit d'aussi beaux domaines dans le continent de la France, Edouard unit tous les pays qui lui avoient été cédés par le traité de Bretigni, & par conséquent le Querci au duché de Guienne qu'il érigea en principauté en 1363. L'année d'après le Prince de Galles se rendit à Cahors pour prendre possession de cette ville, tandis que son Sénéchal pour le Querci, Thomas de Walkafara recevoit le serment de fidélité de celle de Figeac.

Le Prince logea dans la maison de Deuse & y resta neuf jours. Les Consuls lui offrirent en présent

soixante marcs d'argent , vingt-quatre tonneaux de vin , vingt septiers de froment , cinquante sétiers d'avoine , cinq cents quintaux de foin , deux cents trouffes de paille , vingt bateaux chargés de bois , & soixante chargés de charbon. Il y vint une seconde fois , deux mois après , & alors il ne lui fut rien donné. Dans ces deux voyages , il usa avec hauteur de tous les droits de la souveraineté qu'il poussa jusqu'au despotisme. L'Evêque Bertrand de Cardaillac osa seul se plaindre & réclamer les droits de son église. Le Prince de Galles en fut irrité. Les uns disent qu'il le chassa de son siège ; & les autres , que ne pouvant pas supporter cette tyrannie , l'Evêque se retira de son propre mouvement à Brenques chez ses parens. Il est toujours vrai que soit que le Prince de Galles eût réellement chassé Bertrand , soit qu'il eût regardé la fuite de cet Evêque comme une abdication , il mit à sa place Robert Waldeby anglais.

Waldeby étoit Religieux Augustin. Il étudia la philosophie & la théologie dans l'université de Toulouse où il la professa lui-même pendant quelque temps , & d'où le Prince de Galles le retira pour le placer à Cahors mais sans doute qu'il ne se crut pas bien légitimement pourvu. Peut-être aussi lassé des difficultés qu'il trouva à percevoir les revenus de l'évêché , dont en l'absence de Bertrand , le Patriarche d'Alexandrie & les Evêques de Rodez & de Sarlat avoient été nommés Administrateurs par le Pape Urbain , il l'eut à peine

gardé deux ans qu'il l'abandonna. Il fut dans la fuite Archevêque de Dublin & étoit un des plus favans Prélats de son temps.

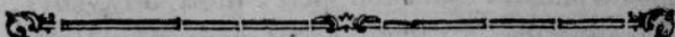
Bertrand de Cardaillac reprit alors ses fonctions. On trouve une de ses lettres datée de Brenques, le 29 mars 1366, dans laquelle il prie les Archidiacres de Tornès & de Vaùx, & l'Ouvrier de son chapitre qui étoient Cardinaux, de venir ou d'envoyer leurs Procureurs au prochain chapitre qu'il vouloit assembler à Cahors, le jour de l'invention de Saint Etienne, pour délibérer sur les besoins de son église. Il profita apparemment du moment où le Prince de Galles avoit quitté la Guienne pour aller au secours du Roi de Castille Pierre-le-Cruel, qu'il retablit sur son trône.

On ne trouve pas qu'il ait été inquiété depuis par le Prince de Galles; il mourut en 1368. Jean I lui succéda & assista la même année au concile de Lavour assemblé pour la réformation des mœurs, & qui accorda quarante jours d'indulgence à ceux qui visiteroient l'église de cette ville, & feroient quelques aumônes pour la réparer, & la fournir d'ornemens.

Arnaud de Peirarede, Patriarche d'Alexandrie, & Administrateur de l'Evêché de Montauban finit aussi sa carrière dans le même-temps, & eut pour successeur Pierre de *Chalais*, Abbé de la Couronne, dans le diocèse d'Angoulême, non comme Administrateur, mais en qualité d'Evêque en titre, à la recommandation du Roi Charles V qui avoit

succédé au Roi Jean son père, mort à Londres, où il étoit allé en 1364. Chalais avoit été ambassadeur auprès de l'Empereur Charles IV ; il étoit très-estimé du Roi qui lui avoit donné plusieurs marques de confiance, & qui l'obligea de rester à la cour. Il nomma pour son Grand-Vicaire l'Abbé de Belleperche, qui reçut en son nom l'hommage de la Dame de Bressols, qu'elle rendit à genoux, le chaperon hors de la tête, & lui présenta les deux éperons dorés que cette terre doit à chaque mutation d'Evêque. L'Evêque de Cahors Jean I mourut vers la fin de cette année. Bec de *Castel-nau* fut mis à sa place.





CHAPITRE IV.

Imposition extraordinaire que le Prince de Galles veut mettre sur la Guienne. — Résistance à cet égard de la ville de Cahors. — Sedition des habitans au sujet d'une imposition consentie par les Consuls, en faveur de Saint Louis. — Le Prince de Galles accorde à Cahors le droit de barre & de souquet. — Plusieurs Seigneurs du Querci portent leurs plaintes à Charles V, contre le Prince de Galles qui est ajourné. — Walkafara, Sénéchal de ce Prince, battu auprès de Montauban, & obligé de prendre la fuite.

SI le Prince de Galles étoit blâmable d'avoir prêté son secours à un monstre, & si les lauriers qu'il ceuillit à la bataille de Navarret, & dont il partagea la gloire avec le Seigneur de *Puicornet*, un des premiers Barons du Querci, qui l'avoit suivi à cette guerre, furent fouillés par l'objet qui l'avoit amené en Espagne; il en fut puni par le tyran même, qui l'avoit remis sur le trône. Loin de s'enrichir des trésors de la Castille, comme il s'en étoit flatté, il y employa inutilement beaucoup d'argent, & y perdit un grand nombre de ses meilleurs soldats.

Il fut à peine revenu à Bordeaux, que pour se
refaire

refaire des grandes sommes que lui avoit coûté cette guerre, il voulut mettre une imposition extraordinaire sur la Guienne; (ce nom comprend tous les pays qui avoient été cédés par le traité de Bretigni.) Dans une grande assemblée convoquée à Niort en Poitou, il fit demander par l'Evêque de Rhodéz, Chancelier d'Aquaine, un droit de fouage pour cinq ans seulement. Cet Evêque étoit un Bertrand de Cardaillac quercinois, qui, plus ambitieux que son parent l'Evêque de Cahors, s'étoit attaché & vendu au Prince de Galles; ce qui dans la suite le fit chasser de son siège.

Quelques-uns consentirent à cette imposition; mais ceux de la haute-marche de Gascogne & du Querci, tels que les Seigneurs d'Armagnac, d'Albret, de Carmain, de Puicornet, de Thémines, &c. s'y opposèrent, ainsi que les Députés de Cahors qui ne voulurent rien accorder qu'ils n'en eussent un pouvoir spécial des Consuls. Les opposans disoient que pendant qu'ils avoient obéi au Roi de France, ils n'avoient été grévés d'aucun fouage, gabelle ni imposition, & que jamais ils ne le feroient tant qu'ils pourroient s'en défendre; que leurs terres étoient libres & immunes de ces impositions arbitraires; que le Prince s'étoit obligé par serment de conserver leurs privilèges; qu'enfin il n'avoit pas plus de droit que le Roi de France dont il tenoit la place.

Les prétentions de ces Seigneurs n'étoient en effet rien moins que chimériques, & n'étoient pas

nouvelles. On trouve un appel relevé devant le Roi Philippe de Valois en 1328, par Gilbert de Thémînes & d'autres Gentilshommes du Querci, de l'ordonnance de certains Commissaires qui vouloient lever dans leurs terres fix sous par chaque feu; ils alléguent que c'est diminuer leurs droits, & pervertir l'ancienne coutume en établissant des subsides sur leurs sujets qui les aidoint pour aller à la guerre. En 1340 les tuteurs des enfans de ce Gilbert se pourvurent une seconde fois contre les exacteurs de quelques sommes qu'on vouloit lever au préjudice des lettres-patentes du Roi Philippe, par lesquelles il confirmoit le privilège des nobles, & leur promettoit que ni lui, ni ses successeurs n'exigeroient de leurs sujets aucun subside pour leurs guerres, ni autrement. Ce même Philippe ayant demandé ensuite quatre deniers pour livre sur la vente des marchandises, pour se dédommager de la fabrique d'une forte monnoye qu'il vouloit faire frapper, les sujets du Seigneur de Thémînes répondirent qu'ils ne contribuoient que pour leur Seigneur particulier.

Ces impositions n'étoient pas cependant sans exemple. Saint Louis en avoit demandé pour son voyage de Tunis; & la ville de Cahors lui ayant promis cinq cents mars d'argent pour faire la guerre aux Sarrasins, le peuple de cette ville, dit une chronique, en fut très-mécontent. Dans la crainte que cette expédition eût aussi peu de succès que celle d'Egypte, il se mutina, força l'hôtel-de-ville,

déchira & brûla les chartes des privilèges ; les Consuls sauvèrent leur vie par la fuite. Quelques-uns de ces séditieux forcèrent aussi la maison d'un des principaux bourgeois nommé *Bordet*, & le tuèrent avec ses domestiques. Le Roi Philippe punit sévèrement ces factieux ; il les condamna en douze mille livres d'amende, & quelques particuliers en quatre mille ; il les força aussi à payer l'impôt, quoique son père fût déjà mort en Afrique. Mais loin que cette aventure prouvât le droit du Roi, il en résultoit au contraire que le peuple étoit aussi jaloux de ses droits que les Seigneurs, & que ces impositions n'étoient ni ordinaires ni contraintes, mais purement gratuites.

Malgré ces oppositions, le Prince de Galles exigea ce droit de fouage avec rigueur. Il punit la ville de Cahors de la résistance de ses députés ; il l'a chargée seule de faire la levée de cet impôt dans tout le Querci. Les Consuls s'en plaignirent & représentèrent qu'il y avoit bien d'autres villes dans le pays qui pouvoient partager cette charge ; ils se plaignirent aussi du Maître des eaux qui n'avoit aucune espèce d'égard pour leurs privilèges, & de ses gens qui prenoient le bétail & les vivres du pauvre peuple sans payer. Ils le supplièrent d'ordonner que des Prud'hommes de la ville estimassent ce que les Anglais prenoient à discrétion. Le Prince rejetta leur requête & irrita tous les esprits. Il sembla se radoucir à l'égard d'une seconde requête des mêmes Consuls, dans laquelle en représentant l'indigence de la ville,

ils demandèrent le droit de *barre* & de *fouquet*, dont le produit devoit être employé à la réparation des murailles qui tomboient en ruine, & au payement des pensions des Docteurs - Régens de l'université. Ce dernier article fut accordé, & le Prince prit l'université sous sa protection.

Envain le Roi Edouard qui fut averti des murmures des Aquitains, & qui en craignit les suites, écrivit aux grands & aux peuples que son intention n'étoit pas de faire payer l'imposition du fouage, & que si quelque chose avoit été pris, il entendoit que tout fût restitué, & qu'ils fussent remboursés de tous coûts, frais & dommages soufferts à cette occasion. La plaie faite par la dureté de son fils, étoit trop profonde pour pouvoir être guérie par un si foible remède. Le ressentiment prévalut sur ces témoignages de bonté trop tardifs. La plus grande partie des villes & des Seigneurs du pays, parmi lesquels on comptoit le Sire d'*Albret*, & les Comtes d'*Armagnac*, de *Périgord*, de *Comminges* & de *Carmain*, (ce dernier étoit Arnaud *Deuse*, neveu du Pape Jean XXII,) en portèrent leurs plaintes au Roi Charles V.

Ce sage Prince parut d'abord les écouter avec indifférence ; mais sur leurs nouvelles représentations, il les entretint dans cette disposition pendant quelques mois, tandis qu'il prenoit ses mesures pour ne se déclarer qu'à propos. Pressé enfin, & tout étant disposé selon ses vues, il leur accorda les lettres d'appel qu'ils souhaitoient, & que Ber-

trand Pellot, Juge-Criminel de Toulouse, & Jean de Chapponel, Chevalier, après avoir surpris un fauf conduit du Sénéchal du Querci, eurent la hardiessè d'aller signifier à Bordeaux au Prince de Galles en personne. Le fier Anglais en fut si irrité, que quoiqu'atteint alors d'une cruelle maladie, il répondit qu'il comparoitroit l'armet en tête, suivi de soixante mille hommes, & ordonna d'arrêter en chemin les deux dépurés qui l'avoient ajourné, & de les conduire en prison à Agen. Les Seigneurs Gascons piqués de ce procédé qui donnoit atteinte au droit des gens à l'égard de leurs envoyés, & au préjudice du fauf-conduit, résolurent d'en tirer vengeance. Instruits que Walkafara, Sénéchal du Querci, du Rouergue & du Périgord, suivi de soixante lances & de cents archers, étoit parti de Villeneuve d'Agenois pour aller à Rodez, ils montèrent promptement à cheval, & furent à la tête de trois cents lances l'attendre à deux lieues de Montauban, où ils le battirent & le forcèrent de prendre la fuite. Ce fut le premier signal de la guerre, & le premier sang répandu pour cette querelle.



 CHAPITRE V.

Un Archevêque de Toulouse quercinois, détermine soixante villes ou châteaux du Querci, entre lesquels étoient Cahors, Figeac, Gagnac & Capdenac, en faveur de Charles. — On a cru fausement que c'étoit Jean de Cardaillac. — Vie de cet Archevêque. — Cette révolution est opérée par Gausfred de Vayrols.

D'ADORD après que le Roi eut accordé les lettres d'appel, le Duc d'Anjou son frère, se rendit dans son gouvernement du Languedoc, pour être à portée de profiter des circonstances dans la révolution qu'on attendoit. De Toulouse où il fixa son séjour, il envoya des députés pour sonder les différentes villes & pénétrer leurs dispositions. L'Archevêque de Toulouse le servit dans ses vues. A la première nouvelle des intentions du roi, ce Prélat monte à cheval & se rend promptement à Cahors, dont il fit si bien échauffer les habitans, qu'ils se déclarèrent sans hésiter pour le Roi. Il en fit autant à Figeac, à Gagnac & à Capdenac; & parcourant le reste du Querci, il gagna à Charles plus de soixante villes ou châteaux.

A en croire plusieurs Auteurs qui ont parlé de cette guerre, cet Archevêque étoit Jean de Cardaillac, frère de Bertrand de Cardaillac, Evêque

de Cahors. Nous ne saurions adopter ce sentiment. Non que nous voulions ravir à cet illustre Prélat la gloire d'avoir si bien servi son Roi & sa patrie ; mais c'est à raison de l'anachronisme frappant où ces Historiens sont tombés. Nous honorons & chérifions la mémoire de ce grand-homme, & nous la consignerons avec joie dans nos fastes. Jettons quelques fleurs sur son tombeau.

Jean de Cardaillac naquit vers le commencement du quatorzième siècle de Bertrand de Cardaillac, Seigneur de Bioule, & d'Ermengarde de Lautrec. Il prit de bonne heure l'état ecclésiastique, & étudia la théologie dans l'université de Toulouse, où il l'enseigna lui-même quelques années. L'université le députa en 1350 auprès du Pape Clément VI dont il mérita la confiance, & qui lui donna l'année d'après l'évêché d'Orense en Espagne. Avec du savoir, de la piété & les mœurs les plus pures, Cardaillac porta dans ce climat étranger ces graces aisées & séduisantes qui caractérisent si bien la noblesse française ; il gagna bientôt les cœurs des grands & du peuple. Le Roi de Castille Dom Alphonse, l'honora aussi de son estime & le fit nommer à l'archevêché de Brague en 1360. Cette nouvelle dignité le rapprocha de la cour ; le goût du Monarque l'y fixa. Il y devint presque nécessaire, & se trouva enveloppé dans les troubles qui agiterent la Castille après la mort d'Alphonse. Le successeur de ce bon Roi ne lui ressembla pas. Dom Père étoit un Prince farouche à qui les plus grands

crimes ne coûtèrent rien. Il fut surnommé le cruel, & il sacrifia sa femme Blanche de Bourbon à sa concubine. Cardaillac quitta alors cette cour corrompue & coupable ; il se retira dans son diocèse. Le plus grand nombre des Seigneurs suivit son exemple. La nation oppressée demandoit un vengeur ; elle crut l'avoir trouvé dans Dom Henri Transtamare, fils naturel d'Alphonse. Ce Prince avoit fui dans une terre étrangère pour se soustraire à la brutalité de Dom Père, & avoit toujours montré toutes les vertus opposées aux vices honteux de son frère. Il vint au secours de la patrie. Sensible à ses cris, & conduit par le fameux Duguesclin, ce héros de son siècle, Dom Henri arrive en Castille. La révolution est aussi heureuse que subite ; Dom Père fuit. Tandis qu'il erre de contrée en contrée, son vertueux rival voit ceindre sa tête du diadème qu'Alphonse avoit déshonoré. Cardaillac reprend à la cour la place qu'il y avoit occupée & qu'il avoit si dignement remplie. Dom Père, ce monstre qui devoit être en horreur à toute la nature, trouve cependant un défenseur. Le Prince de Galles le ramène en Espagne, & par le gain de la bataille de Navaret, donnée contre Louis de Duguesclin, & où cet homme rare fut fait prisonnier, rend au tyran une couronne qu'il n'avoit pas su défendre. Le Prince anglais n'est payé que d'ingratitude. A peine peut-il soustraire un petit nombre de têtes à la fureur du barbare. Cardaillac est du nombre & ne sauve sa vie qu'aux dépens de sa liberté ; il est confiné dans

une étroite prison. Le Prince de Galles abandonne Dom Pèdre & lui prédit sa chute prochaine. Dom Henri reparoit, en effet, en Castille avec Duguesclin. Dom Pèdre ose se défendre. Après quelques légers combats, l'étoile de Dom Henri, ou plutôt la justice de sa cause l'emporte ; il arrache à Dom Pèdre le trône avec la vie. Le premier soin du nouveau Monarque fut d'effacer jusqu'au souvenir des cruautés de son prédécesseur. Il se hâta de rompre les fers de Cardaillac, & l'envoya en ambassade à Rome auprès d'Urbain V. Cardaillac suivit ce Pape à Avignon en 1370, & fut témoin de sa mort, ainsi que de l'exaltation de Grégoire XI. L'air de la France reveilla l'amour de la patrie dans le cœur de Cardaillac ; il ne put le respirer sans sentir un violent désir de s'y fixer pour toujours. Las d'agitations, il conçut un dégoût entier de l'Espagne. Il se démit de l'Archevêché de Brague entre les mains du Pape Gregoire, qui le fit Patriarche d'Alexandrie, Légat à Avignon lorsqu'il réporta le Saint Siège à Rome, & Administrateur perpétuel de l'archevêché de Toulouse en 1378. Il se rendit alors dans cette ville où il ne s'occupait plus que du soin de son troupeau & de l'étude ; il y mourut en 1390. Il fit de grands dons à son église, & la décora de cette grande cloche qui porte son nom, l'une des plus belles du royaume. Il aimoit les gens de lettres & les pauvres, & il étoit très-savant pour le temps. On voit quelques-uns de ses ouvrages dans la bibliothèque

des Dominicains de Toulouse. Ce sont des sermons pour les dimanches & fêtes de l'année; des conférences synodales pour la célébration des conciles, des oraisons pour le sacre des Evêques; plusieurs traités des ordres sacrés.

Par cette légère esquisse de la vie de Jean de Car-dailiac, on voit d'une manière bien évidente qu'il n'étoit ni à Toulouse, ni dans le Querci en 1368. A peine étoit-il sorti à cette époque des fers du cruel Dom Pèdre. Il étoit certainement en Castille en 1369 & l'année d'après à Rome; enfin ce ne fut qu'en 1378 qu'il occupa le siège de Toulouse.

L'Archevêque de Toulouse qui a mérité une place dans l'histoire, par les services qu'il rendit alors au Roi & à la nation, étoit Gausfred de *Vayrols*, d'une bonne maison du Querci. Le Duc d'Anjou le nomma son Lieutenant dans ce pays.



 CHAPITRE VI.

Le Prince de Galles met une forte garnison dans Montauban. — Elle est chassée par les habitans qui obtiennent du Roi des privilèges distingués. — Les Anglais assiègent Cahors. — Ils sont contraints de lever le siège, & ravagent les environs. — Moncuq reste fidelle aux Anglais & en est puni. — Walkafara, Sénéchal anglais, se cantonne dans Réalville. — Cette ville est assiégée & forcée de se rendre. — Walkafara conduit à Toulouse & pendu.

UN Auteur dit que sur la signification des lettres d'appel, le Prince de Galles se hâta de jeter une forte garnison dans Montauban, sous les ordres de deux braves Capitaines, Chandos & le Captal de Buch; mais ils n'y restèrent pas long-temps. Dès que les Montalbanais eurent appris les intentions du Roi Charles, & reçu les lettres du Duc d'Anjou, ils les chassèrent. On trouve dans les archives de cette ville, des lettres-patentes du 6 février 1368, par lesquelles le Roi exempte les Montalbanois de la juridiction du Maître des eaux & forêts, pour les cas qui arriveroient sur les rivières de Tarn & d'Aveyron, & en attribue la connoissance aux Consuls: *Quia*, dit le Monarque, *tanquam veri & fi-*

deles nos in suum naturalem & superiorem dominum recognoscentes, eandem civitatem nostræ obedientiæ submiserunt.

Ce sage Roi ne borna pas là ses graces envers cette ville. On en voit les preuves multipliées dans les lettres-patentes des mois de mars, juin & octobre 1369. Ce Prince y unit la ville de Montauban immédiatement à la couronne. Il promet aux habitans, qu'en cas d'attaque ils seront secourus; qu'on ne leur donnera ni Gouverneur ni garnison qui ne leur soit agréable; que les Officiers & les soldats payeront leur dépense, & qu'ils en seront retirés à la première réquisition des Consuls; qu'enfin on ne fera ni paix ni trêve sans les y comprendre. Telle étoit alors l'importance de cette place, qu'il semble qu'on croyoit ne pouvoir pas faire assez pour en conserver la possession & en récompenser les citoyens. Aussi donnèrent-ils, pendant toute cette guerre, les plus fortes preuves de fidélité, qui leur valurent encore de nouveaux privilèges dont nous aurons occasion de parler.

Quoique la guerre fut déclarée entre les deux couronnes de France & d'Angleterre, les opérations en semblèrent languir. A quelques compagnies près, on ne vit pas d'armée dans le Querci pendant l'année 1369; mais il n'étoit pas moins en proie aux ravages des soldats. Des courses continuelles des deux partis y portèrent la désolation. On appelloit alors ces courses en pays ennemi, des *chevauchées*. Des gentilshommes ou des

Capitaines s'unissoient, soit pour enlever un château ou une ville, soit pour aller à la rencontre de quelques troupes, soit pour piller quelque canton; & leur objet rempli, vainqueurs ou battus, ils revenoient chez eux.

Ce fut dans cette forme que piqués sans doute d'avoir été chassés de Montauban, Chandos & le Captal de Buch, suivis de Robert Ainole, de Thomas de Hollande & de Thomas de Walkafara, à la tête de trois mille hommes, mirent le siège devant Cahors le 16 mai de la même année. Ils croyoient que cette ville chanceloit encore. Ils ignoroient que l'Evêque, Bec de Castelnau, avoit fini heureusement ce que l'Archevêque Vayrols avoit commencé, & qu'il avoit engagé les habitans à recevoir une garnison françoise; & loin qu'elle fût dépourvue de défenseurs, ainsi qu'ils l'avoient pensé, avec l'Archevêque, Lieutenant du Duc d'Anjou & Commandant dans la ville, ils y trouvèrent Gaucelin de Vayrols, frère de l'Archevêque, Arnaud de Hispania, Guidon de Saix, Viguier de Toulouse, & trois cents autres Chevaliers, dont la bravoure leur donna lieu de se repentir de leur témérité d'avoir osé attaquer, avec si peu de monde, une ville aussi considérable. Il se virent forcés de se retirer avec honte après un jour & une nuit d'attaque, & après y avoir perdu un bon nombre de leurs gens.

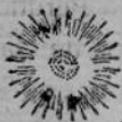
Les Anglais pillèrent le plat pays en se retirant, & dévastèrent tous les environs de la ville. La chro-

nique qui rapporte ce fait, s'exprime ensuite ainsi : *Deindè fuit in præfenti patria mala guerra , Anglicis & Gallis hinc indè deprædantibus , undè eventit victualium omnium maxima cariftia ; nullus cives Caturci villam exire erat aufus ; omnia enim per injuftitiam regebantur.* De là naquit entre les deux peuples une haine implacable qui rendit cette petite guerre très-meurtrière , & qui ne fervit pas peu à ramener à l'obéiffance du Roi les Quercinois qui balançoient encore à fe déclarer. La ville de Moncuq feule ne fuivit pas le torrent ; elle fe piqua de fidélité envers les Anglais , & en fut punie dans la fuite par la perte d'une grande partie de fa juridiction donnée aux Consuls de Cahors , qui en jouirent long-temps.

Loin de chercher à ramener les efprits , Thomas de Walkafara fembla vouloir hâter la révolution qui alloit enlever le Querci à fes maîtres. Sénéchal du pays pour les Anglais , il eut pu par fon autorité arrêter les ravages de fes gens ; il ne fut pas fe plier aux circonftances. Dur par caractère , il crut la févérité néceffaire , parce qu'elle étoit de fon goût ; il en fut la première victime. Peu après la levée du court fiége de Cahors , il fe fépara des autres Capitaines. Il fe cantonna à Réalville avec une bonne garnifon , & une grande quantité de munitions de toute efpèce , d'où il infeftoit le pays , & étendoit fes brigandages à plusieurs lieues à la ronde. Le Vicomte de Bruniquel , dont les domaines avoient fouffert des courfes de

Les pillards, le Baron de Puicorner, Arnaud Deuse, Vicomte de Carmain, & plusieurs Gentilshommes, à la tête de dix mille bons foldats, investirent cette place & la battirent si vigoureusement pendant quelques jours, avec les machines de guerre qu'ils avoient fait venir de Toulouse, qu'ils ruinèrent toutes les défenses extérieures. La mine enfin ayant renversé une courtine, les braves Quercinois donnèrent l'assaut & emportèrent la ville de vive force. Tous les Anglais furent passés au fil de l'épée, à la réserve de Walkafara qui fut conduit à Toulouse & pendu par ordre du Duc d'Anjou. Les habitants conservèrent leurs biens & leurs privilèges, sous le serment d'être bons & fidèles Français. Après y avoir laissé une garnison suffisante, avec ordre de réparer les brèches, ces troupes se rafraîchirent aux environs de Montauban.

Après la mort de Walkafara, le Prince de Galles nomma pour son Sénéchal du Querci, Jean de Beaulièvre, & le Duc d'Anjou donna de son côté la même charge à Gaucelin de Vayrols.



 CHAPITRE VII.

Les Montalbanois empêchent l'Anglais d'approcher de leur ville. — Duravel assiégé. — Moissac se rend aux Anglais. — Siège de Duravel levé. — Les Anglais se rendent maître de Gagnac, de Fons & de Roquamadour. — Toutes les terres qu'Edouard possédoit en France confisquées au profit de Charles V. — Le Roi d'Angleterre envoie des troupes au Prince de Galles.

PENDANT que ces Seigneurs nettoyoient le Querci, les Montalbanois n'étoient pas oisifs. Soldats, pour ainsi dire, en naissant, ils se gardoient eux-mêmes & se rendoient redoutables par leurs courses continuelles. Les ennemis n'approchoient que de loin leurs murs & leur territoire.

Cherchant cependant à rétablir les affaires de son maître dans le pays, & n'ayant pas des forces suffisantes pour y réussir seul, Robert Knolles fameux Capitaine anglais, fut assez habile pour faire quitter le parti de la France à Perducas d'Albret, qui avoit à ses ordres une troupe de Gascons. Ces deux chefs s'avancèrent vers Cahors, où Raimond de *Ortigue*, le *Petit-Mechin*, Jacques de *Bray*, Perrot de *Savoie*, & Arnaudon de *Pans*, commandoient une assez forte garnison; mais qui ne leur parut pas suffisante pour défendre une aussi grande ville. Ils la

quittèrent

quittèrent, & se jettèrent dans *Duravel*, bon fort capable d'arrêter long-temps l'ennemi. Ils y étoient à peine, qu'ils y furent assiégés, & se défendirent si bien que *Knolles* perdant du monde & ne gagnant pas de terrain, demanda quelques compagnies qu'il avoit laissées aux environs de *Montauban* pour en gêner les courses.

Tandis que leur Général étoit occupé à les attendre, ces compagnies firent dans leur route une conquête bien plus considérable que celle pour laquelle on les faisoit venir. En passant près de *Moissac*, leurs chefs envoyèrent reconnoître cette ville. Leurs coureurs ayant rapporté que la place étoit en état de soutenir un siège, ils passèrent outre, & trouvèrent sur leur chemin quatre mulets chargés de vivres dont ils s'emparèrent. Informés que ces vivres étoient destinés pour *Moissac* qui en manquoit, ils revinrent sur leurs pas, & sommèrent fièrement la ville. Les habitans effrayés se rendirent le lendemain, & reçurent une garnison anglaise de vingt hommes d'armes avec quarante Archers commandés par le Capitaine *Milton*. Le reste des troupes continua son chemin & arriva au camp devant *Duravel*.

Ce renfort servit peu à *Knolles*. Envain il fit donner les plus violens assauts, il fut toujours repoussé avec perte de ses meilleurs soldats; ce Général, l'un des meilleurs du Roi d'Angleterre, ne put jamais entamer cette petite place. Le courage des troupes est le plus sûr rempart d'une forteresse, sur

tout quand un grand intérêt les anime. Les Quercinois ne redoutoient rien tant que de retomber au pouvoir des Anglais. Leur domination étoit dure ; on en a vu une légère esquisse dans les extraits des requêtes des Consuls de Cahors au Prince de Galles, que nous avons rapportés. Ils étoient dans le systême d'exiger de fortes contributions des sujets du continent pour les appauvrir, & les mettre dans l'impossibilité de se soulever. Cette mauvaïse politique leur réussit mal ; elles les fit haïr, & leur fit perdre enfin ces belles provinces.

La brave résistance des assiégés, des pluies presque continuelles, la rareté & la cherté des vivres, forcèrent Knolles à lever le siège. Pour se dédommager des dépenses de cette entreprise, & redonner de la réputation à ses armes, il passa en Périgord & attaqua le château de Dome. Il n'y fut pas plus heureux. Pierre de *Dome* qui en étoit Seigneur, & le Chevalier Pierre *Sanglet*, son cousin, l'arrêtèrent pendant quinze jours, lui tuèrent bien du monde, & le forcèrent de se retirer. Dans le même temps, Guillaume de *Thémines* battit un détachement de cette armée, près de la Dordogne. Pour s'en venger, Knolles fit raser jusqu'aux fondemens le château de *Nadaillac* : c'étoit une maison de plaïssance qui appartenoit à ce Seigneur.

Après avoir signalé leur retour dans le Quercî par ce pitoyable exploit, les Anglais se portèrent sur *Gagnac* qu'ils forcèrent, & où ils se reposèrent trois jours. Ils s'avancèrent vers *Fons* qui se rendit

à leur approche, & furent de là mettre le siège devant Roquamadour. Il ne tint pas aux braves-défenseurs de la ville que les assaillans ne reçussent un nouvel affront. Ils tinrent l'ennemi long-temps éloigné des murailles, par de fréquentes sorties, où, dit la chronique, il se livra divers combats signalés. Mais ses habitans craignant d'être forcés, & que leur célèbre oratoire ne fût pillé & profané, voulurent absolument se rendre; ils s'engagèrent par la capitulation de faire suivre l'armée pendant quinze jours, par cinquante mulets, appelés *Saumiers*, chargés de vivres qui leur seroient loyalement payés. Perduccas d'Albret fut fait gouverneur de cette place devenue alors frontière, & y mit ses Gascons en garnison.

Ces petites expéditions peu importantes sembloient bien devoir être le prélude d'une guerre plus sanglante entre les deux nations; mais les grandes opérations en furent suspendues pendant la plus grande partie de l'année 1369. Les voies d'acc commodément parurent toujours ouvertes jusqu'au moment, où faute par le Roi d'Angleterre d'avoir comparu, la cour des Pairs confisqua au profit de Charles V, toutes les terres qu'Edouard possédoit en France. Le Roi d'Angleterre pensa alors sérieusement à la guerre, & envoya des troupes au Prince de Galles.



 CHAPITRE VIII.

Destitution des Officiers de justice établis dans le Querci par le Prince de Galles. — Le Duc d'Anjou séjourna à Cahors & confirme les privilèges de cette ville. — Moissac remis sous l'obéissance du Roi.

LE 30 janvier de l'année 1370, Gaucelin de Vayrols, Sénéchal du Querci, & Arnaud Donades, Juge-Mage de Cahors, firent publier solennellement dans cette ville, & ensuite dans le reste du Querci, l'arrêt de la cour des Pairs, qui l'année précédente avoit confisqué au profit du Roi toutes les possessions anglaises en de çà de la mer. Ils destituèrent en conséquence tous les Officiers de justice établis par le Prince de Galles, & remirent dans leurs places ceux qui les avoient précédemment occupées pour le Roi.

Le Duc d'Anjou étoit alors à Paris, occupé à concerter avec le Roi & ses frères le plan de la campagne prochaine. Il fut décidé que le Duc d'Anjou entreroit dans les pays situés entre les deux mers, & le Duc de Berri dans le Limousin, & que cependant le Roi rappelleroit le fameux Duguesclin qui étoit en Espagne.

Ce grand Capitaine partit au premier ordre & arriva à Toulouse. Le Duc d'Anjou qui s'y étoit

déjà rendu, le reçut avec les plus grands honneurs, & le força de prendre le commandement de l'armée qu'il avoit sous ses ordres. Duguesclin entra en campagne, reprit un grand nombre de places, & eut poussé loin ses conquêtes sans la défection des Seigneurs gascons, qui effrayés des grands préparatifs de guerre que le Prince de Galles, le Duc de Lanclastre, & le Comte de Pembrot faisoient à Bordeaux, se retirèrent avec leurs gens pour aller défendre leurs terres. Le Duc & Duguesclin réduits à un petit nombre de soldats, ne pouvant plus former d'entreprises, joignirent le Duc de Berri devant Limoges dont le siège que ce Prince avoit formé, traînoit en longueur. La terreur qu'inspiroit le nom de Duguesclin, engagea bientôt la ville à se rendre. Ce Capitaine fut de là à la cour, & les Princes se séparèrent.

Le Duc d'Anjou, pour se rendre à Toulouse, passa par Cahors. Il y fut reçu avec transport. La ville lui offrit en présent vingt septiers de froment, vingt tonneaux de vin, cinquante septiers d'avoine, cent quintaux de foin, cinquante livres d'épices ou confitures, dix bateaux chargés de bois, & une grande quantité de poisson du Lot. Pendant les sept jours qu'il passa dans la ville, le Prince ne cessa de donner des marques de bonté aux habitants. Il confirma de plus fort les privilèges qu'il leur avoit accordés l'année précédente, dont un des principaux est de pouvoir tenir & posséder des fiefs nobles, sans payer aucune finance; privilège

dans lequel ils furent maintenus par plusieurs arrêts. On trouve dans cet acte le don fait aux Consuls, d'une partie de la juridiction de Moncuq, dont nous avons parlé.

En quittant Cahors, le Duc d'Anjou ne fit que se montrer à Toulouse. Suivi des Seigneurs quercinois, à la tête desquels on voyoit toujours le Vicomte de Bruniquel & le Baron de Puicornet, il marche vers Moissac, remet cette ville dans l'obéissance, entre dans l'Agénois & y prend plusieurs places. Passant ensuite dans le Périgord, il le soumet en partie & se porte sur la *Lieude*, place forte où il avoit ménagé une intelligence avec *Tonius de Bathesol* qui y commandoit pour les Anglais. Mais le Captal de Buch en ayant été averti à temps s'y rendit en diligence, entra dans la ville, rencontra Bathesol sur ses pas & le tua; ce qui fit échouer l'entreprise.

Pendant que le Duc d'Anjou faisoit la guerre assez heureusement dans les pays voisins de son gouvernement, le Roi Charles V, sans sortir de son palais, recouvroit par les mains de son Connétable, ce que la France avoit perdu sous le Roi Jean. Duguesclin, par la rapidité de ses conquêtes, fit trembler Edouard plus d'une fois, surtout après la perte du Captal de Buch, son meilleur Capitaine, fait prisonnier à Soubise par les Espagnols venus au secours de Charles, qui ne voulut jamais le relâcher.

 CHAPITRE IX.

Trêve entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre. — Bertrand Lagie de Figeac & Pierre Sortenac de Cahors sont faits Cardinaux. — Circonstances mémorables de leur vie. — Inutilité des offres considérables faites par Charles V au Roi d'Angleterre.

POUR épargner le sang humain, le Pape ne cessoit cependant d'exhorter par ses Légats les deux Rois à la paix. Ses vives instances réussirent à les faire entrer en négociation. Ils convinrent d'un congrès à Bruges en Flandre, qui n'aboutit qu'à une trêve d'un an dans laquelle la Bretagne n'étoit pas comprise. Cette trêve laissa respirer quelques momens une partie du peuple, pour mieux écraser l'autre.

Ce Pape étoit Gregoire XI, qui avoit succédé à Urbain V, en 1370, & qui reporta le Saint Siège à Rome. Le Querci se ressentit de ses bienfaits. Ce Pontife plaça dans le Sacré Collège Bertrand Lagier & Pierre de Sortenac.

Bertrand Lagier, natif de Figeac, se rendit très-recommandable dans l'ordre des Frères Mineurs, par son savoir, sa piété, & surtout par une profonde humilité, qu'il regardoit comme la première vertu d'un Religieux. Le Pape Clement VI instruit

de son mérite l'arracha malgré lui de son monastère, & le nomma Evêque d'Ajacio dans l'île de Corse, en 1345, d'où trois ans après il le fit passer à Assise. Il n'occupa ce siège que jusqu'en 1370; le Pape Urbain V le transféra encore à Glandève. Toujours animé de l'esprit de Dieu, tel qu'il avoit été dans le cloître, il gouverna ces divers diocèses de la manière la plus édifiante. Malgré son goût pour la retraite, soumis avec une obéissance aveugle aux ordres du souverain Pontife, il passa dans ces différens sièges sans murmure & sans impatience. Le Pape Gregoire XI le créa Cardinal-Prêtre du titre de Sainte Cécile en 1371. Lagier se distingua par son attachement pour Gregoire; il le suivit à Rome, & fut témoin de sa mort, & de ce qui se passa dans le conclave pour l'élection de son successeur. Il resta cependant quelque-temps sous l'obédience de l'Anti-Pape Urbain, qui lui donna l'Evêché d'Ostie; mais ayant reconnu sa mauvaise foi, il l'abandonna & se réunit à Clement VII, dont l'élection plus libre lui parut plus canonique. Il mourut à Avignon en 1392. On a de lui un traité du schisme, & un traité des hérésies.

Pierre de Sortenac étoit natif de Cahors. Il fut d'abord Doyen de Saint Felix de Carman, depuis Auditeur des lettres du Pape, Evêque de Viviers en 1373, & créé enfin Cardinal-Prêtre du titre de Saint Laurent, par le Pape Gregoire XI, en 1375. Après une courte légation en Italie, il suivit Gregoire à Rome, & revint à Avignon avec Cle-

ment VII dont il choisit l'obédience. Il y mourut en 1384.

Le Pape avoit toujours à cœur d'amener les deux Rois à la paix; ses Légats obtinrent une prolongation de la trêve jusqu'en 1377. Les parties intéressées n'étoient pas bien éloignées d'un accommodement. Edouard le souhaitoit depuis qu'il avoit perdu le Prince de Galles mort en 1376. Il approchoit de la vieillesse & étoit usé de fatigues. Il craignoit avec raison de laisser une guerre aussi importante à son successeur encore dans l'enfance, & se relâchoit sur bien des articles du traité de Bretigni.

Charles, quoique bien plus jeune & à la fleur de son âge, ne la désiroit pas moins. Victime infortunée de la scélératesse de Charles-le-Mauvais, Roi de Navarre, qui lui avoit fait donner du poison dans sa jeunesse; il savoit que l'effet du venin n'avoit été que suspendu, que le germe subsistoit, & qu'il ne falloit qu'un moment pour laisser son trône à un Roi mineur. Envain par son ordonnance de 1374, il avoit avancé le moment de la majorité des Rois de France à quatorze ans commencés; envain il avoit pris les mesures les plus sages pour fixer la régence; ces précautions ne le rassuroient pas. Il voyoit tous les malheurs dont l'état étoit menacé sous une minorité. Il offroit (ce qui paroitra peut-être incroyable,) de laisser à Edouard quatorze cents villes & trois mille forteresses en Guienne. Il ne se réservoirit que Montauban & tout ce qui étoit entre les rivières de l'Aveiron & du Tarn, avec la

partie du Querci qui est entre les rivières du Lot & de la Dordogne.

Des sacrifices aussi considérables donnoient les plus grandes espérances de voir la tranquillité rétablie. Elles s'évanouirent par la mort d'Edouard en 1377, & celle du Pape Grégoire en 1378, dont le successeur ne put suivre ni le plan, ni les bonnes intentions à cause du trouble qui s'éleva alors dans l'église. Les Cardinaux assemblés à Rome dans le conclave, se voyant menacés par les habitans de cette grande ville, qui vouloient absolument un Pape de leur nation; & par là, n'ayant pas la liberté des suffrages, convinrent de faire une élection seulement pour la forme, & uniquement pour avoir la liberté. Ils jurèrent tous d'abdiquer cette dignité, & de se rassembler pour faire la véritable élection. Urbain V nommé sous cette condition, oublia bientôt son serment; il refusa d'abdiquer. Les Cardinaux le déclarèrent intrus, se rassemblèrent à Fondi & ils élurent tout d'une voix Clement VII qui fut reconnu par la France. Trop occupé de ses propres affaires, il n'étoit pas possible qu'il portât une certaine attention sur celles des nations belligérentes. La guerre continua entre les deux couronnes de France & d'Angleterre.



 CHAPITRE X.

Montauban signale sa fidélité pour le Roi de France, qui lui accorde des privilèges distingués & lui fait des dons en argent. — Charles VII, en renouvellant les offres que Charles V avoient faites à Edouard, se réserve Montauban. — Massacre des Anglais qui avoient pénétré dans cette ville. — Cahors reçoit une garnison française. — Fondation du collège de Rodez à Cahors, & de celui de Pellegrin. — François de Cardaillac, Evêque de Cahors, meurt en odeur de sainteté. — La ville de Pechpeiroux assiégée & ruinée.

MALGRÉ les apparences de paix, le sage Charles s'étoit préparé à mieux faire la guerre. Il avoit considérablement augmenté ses troupes pendant la trêve; elle fut à peine expirée, que quatre grandes armées fondirent à la fois sur les possessions anglaises, & eurent par tout le même succès. Le Duc d'Anjou commandoit celle de Guienne, & après le gain d'une bataille, il chassa tous les Anglais à qui il ne resta que Bordeaux & Bayonne dans cette province. C'étoit fait d'eux en France, & ils étoient chassés de nouveau dans leur isle, si le Roi eût vécu plus long-temps. Ce bon Prince, dont la mémoire doit être chère à tous les bons Français, mourut au milieu de ces prospérités, au château

de Beauté dans le bois de Vincennes, le 16 septembre 1380, à l'âge de quarante-deux ans. Son fils Charles VI lui succéda; il n'avoit que douze ans & quelques mois.

Pierre de Chalais, Evêque de Montauban, étoit mort l'année précédente, le 2 de novembre; & par son testament il légua mille florins d'or au Saint Siége, & cinq cents au Pape Clément VII. Il donna aussi sa chapelle entière à son église, & institua pour ses héritiers les Chapelains de Saint Benoit. Il avoit fait bâtir dix chambres dans le cloître de l'église collégiale; il les donna aux Chanoines. Bertrand - Robert, troisième du nom, lui succéda.

Si les Anglais avoient été humiliés sous le règne de Charles V, ils furent bien orgueilleux & bien triomphans sous celui du trop malheureux & trop à plaindre Charles VI, & dans les commencemens de Charles VII. Nous ne retracerons pas ici les portraits hideux des Princes qui eurent tour à tour la principale autorité, & qui mirent le royaume au moment de passer dans une maison étrangère, & ennemie de la France.

Confondu dans la masse des événemens qui forment le tissu de l'histoire de ces temps d'horreur, où tout sembloit conspirer & se réunir pour la ruine de l'empire français, un aussi petit pays que le Querci ne peut guères être apperçu. Il est vrai que faute de monumens, il est difficile, ou plutôt il est presque impossible de former une suite régu-

lière des faits auxquels il a eu part à la réserve de sa constante fidélité pour ses maîtres légitimes. Dans l'obscurité qui semble l'environner, on découvre de temps en temps des traits de lumière qui prouvent cette unité. On voit Montauban se soutenir par ses seules forces, quoique bloqué par quatorze forts bâtis au tour par les Anglais, mériter la confirmation de ses anciens privilèges en 1384, & en obtenir de nouveaux. Dans des lettres-patentes de 1386, où ces forts sont appelés bastides, le Roi accorde aux habitans le droit de créer des Notaires, d'aller à la chasse dans les fiefs du Roi, avec l'exemption de la gabelle & des péages dans tout le royaume.

Les Montalbanais cependant laissés à eux-mêmes, & sans cesse aux mains avec les garnisons des forts qui les entouroient, virent insensiblement diminuer leur nombre, au point d'avoir à craindre de ne pouvoir bientôt plus défendre leurs remparts. Ils prirent un parti extrême, mais nécessaire; ils offrirent le droit de bourgeoisie aux payfans, & même à ceux, qui poursuivis pour crime, voudroient choisir un asile parmi eux. Le Roi touché de cette marque de fidélité, approuva leur conduite & donna une amnistie pour tous les criminels qui s'y étoient retirés, soit qu'ils voulussent rester dans la ville, ou aller ailleurs. Il leur donna de plus plusieurs secours d'argent pour réparer leurs murailles, & à la fois la somme de douze cents livres; ce qui étoit très-considérable pour ce temps-

là. Charles VII marqua la même prédilection que son père pour cette ville, lorsqu'en 1414 il voulut faire les mêmes cessions en Guienne, que Charles V avoit offertes à Edouard. Ce fut toujours sous la réservation de Montauban avec son territoire. Après avoir recruté leurs troupes, & s'être mis en forces par le moyen extraordinaire dont on vient de parler, les Montalbanais se soutinrent valeureusement pendant toute cette guerre, à un échec près. Soit présomption, soit négligence ou trahison, croyant un jour les ennemis occupés ailleurs, ils les virent dans le sein de la ville. La plupart des habitans furent tués; mais le plus grand nombre jugeant la défense inutile, se sauva par la fuite. Cependant quelques citoyens fidelles qui avoient échappé au fer des Anglais, rappelèrent leurs compatriotes quelque temps après, & leur ayant facilité l'entrée de la ville, ils firent main basse ensemble sur la garnison ennemie, dont il n'échappa pas un seul soldat. Plus précautionnés désormais, ils ne furent plus entamés.

Ces petits événemens que nous avons voulu rapporter de suite, nous ont fait anticiper de quelques années l'ordre des temps. En y rentrant, nous trouvons que l'Evêque de Cahors, Bec de Castelnau mourut en 1388. Ce Prélat étoit très-attaché au Roi & à l'état. On peut se rappeler qu'il n'aida pas peu avec l'Archevêque de Toulouse, Vayrols, à faire rentrer le Querci sous la domination du Roi. C'est lui principalement qui persuada aux ha-

bitans de Cahors de recevoir une garnison française, & qui par son exemple & sa fermeté, conserva cette ville à la France, pendant les troubles qui suivirent la mort de Charles V. Ses successeurs n'eurent depuis qu'à suivre son plan, & il leur réussit. Sortie des mains des Anglais, cette ville n'y reentra plus, malgré l'étonnante révolution qui les rendit les maîtres de la plus grande partie du royaume. Après la mort de Gregoire XI, Castelnau suivit avec la France le parti de Clément VII, & ce Pape confirma deux de ses ordonnances. Il changea par la première en office la chancellerie, qui auparavant étoit une dignité, à cause de la modicité du revenu qui y étoit attaché; & par la seconde il accorda à son Clergé la faculté de tester contre l'ancienne loi du diocèse, qui adjugeoit à l'Evêque tous les biens des Prêtres décédés. Il changea aussi la demeure des Evêques, qui étoit auprès de Saint Sulpice. Il les logea plus décentement & plus commodément, dans le palais qu'ils occupent aujourd'hui, & qu'il acheta du Seigneur de Garnel en 1384. De son temps & en 1371, Bernard de *Rhutena*, quercinois, qui succéda au Cardinal du Boufquet, dans l'archevêché de Naples, fonda à Cahors le collège de Rodez, dont il donna la direction & le patronat aux Consuls. En 1368, un bon citoyen, nommé Pégri, avoit doté le collège qui porte son nom.

François de Cardaillac, de l'ancienne branche de Cardaillac-Varaire, remplit le siège de Cahors

après Castelnau. Il étoit Evêque de Cavaillon lorsqu'il fut élu, & fit son entrée en 1389. Il avoit été engagé dans l'ordre des Frères Mineurs, pour lequel il conserva toujours un grand attachement. Il logea dans leur maison pendant tout son épiscopat, qui ne dura pas long-temps. Il mourut en odeur de sainteté en 1404, & fut enterré dans l'église du monastère d'Espahac. Le peuple appelle son sépulchre *la toumbo del Beat*. Guillaume VIII d'Arpajou lui succéda; & lors de son entrée en 1407, les Consuls accompagnés d'une troupe de ménétriers, lui firent présent d'une pipe de vin claret, d'une pipe de vin blanc, de douze torches, chacune du poids de trois livres, de douze livres d'oublies, & d'autant de confitures.

L'ordre chronologique des Evêques du Querci nous ramène à l'Evêque de Montauban Bertrand-Robert de Saint Yeul, qui mourut dans cette ville en 1403. Il donna à ses successeurs par son testament de 1398, une maison qu'il avoit achetée dans la ville, & la chargea de vingt-huit livres de rente en faveur de son chapitre, pour un obit appelé de Saint Martial. Il légua aussi à ce même chapitre la somme de vingt-cinq livres, pour réparer le bâton pastoral, & donna au chapitre collégial six chambres qu'il avoit fait bâtir entre l'église & le clocher. Gerard Dupui lui succéda, & prit possession par ses Vicaires généraux, Pierre Robert & Pierre Faure, Chanoines, qui reçurent pour lui l'hommage des Consuls. Elu en 1405 Evêque
de

de Saint-Flour sa patrie, il abandonna Montauban. Raimond de Bar remplit le siège vacant la même année. Les fameuses factions d'Orléans & de Bourgogne, qui sembloient avoir respecté le Querci, y firent enfin sentir cruellement leurs ravages. Gaillard de Pechpeiroux, quatrième du nom, s'étant trouvé engagé dans le parti opposé au Duc de Berri, le Comte d'Armagnac, beau-père de ce Prince, assiégea en 1408 la ville de Pechpeiroux; & après un siège très-long & très-meurtrier, la prit & la ruina ainsi que le château. Cette ville avoit le titre de châtellenie, étoit très-considérable, & a donné son nom à une noble & ancienne maison du Querci. On a négligé de la rétablir; ce n'est plus qu'un village de l'élection de Cahors.



 CHAPITRE XI.

Le Querci aliéné revient à la couronne. — Monastère des Religieuses de Sainte Claire, transporté dans la ville de Montauban. — Administrateurs nommés par Pierre de Cottines, Evêque de Montauban, qui ne peut prendre possession de son siège. — Le Querci fidelle à Charles VII. — Services signalés des Consuls de Cahors, qui chassent les Anglais de Concorès & de Mercuès. — Religieux de la Merci établis à Cahors. — Réduction du chapitre de Cahors. — Plaintes portées au concile de Bâle par le clergé de Cahors, contre Jean Dupui, son Evêque.

SI le commencement du quinziesme siècle vit la fin du schisme & la paix rendue à l'église par l'élection canonique du Pape Martin V, l'ouvrage du concile de Bâle; il fut témoin aussi de l'humiliation de la France, qui fut à la veille de passer sous la domination de son antique rivale l'Angleterre. Le Querci toujours fidelle, n'en voulut jamais subir le joug. Il ne cessa de faire des efforts pour se conserver sous les lois de son Souverain légitime; ils furent heureux, & ils ne contribuèrent pas peu, on ose le dire, à rendre à Charles VII la couronne qu'on vouloit lui ravir.

Ce pays, comme faisant partie de la Guienne

depuis le traité de Bretigni, fut aliéné en 1407, en faveur du Dauphin qui prit le titre de Duc de Guienne, & revint à la couronne par la mort de ce Prince en 1415; époque funeste de la bataille d'Azincourt, qui par une suite de crimes accumulés, amena le honteux traité de Troyes en 1420. Henri V, Roi d'Angleterre, est reconnu héritier du royaume de France, & nommé Régent pendant la vie du Roi. En conséquence de ce traité, Henri s'empare de la ville de Paris, ou plutôt du trône, sans obstacle, & y exerce tous les droits de la souveraineté. Le malheureux Charles VI, survécut peu à cet événement déplorable; il mourut à Paris dans son hôtel de Saint Paul en 1422, abandonné de tout le monde.

Raimond Débar, Evêque de Montauban, paya aussi le tribut à la nature en 1424. Cet Evêque permit aux Religieuses de Sainte Claire de s'établir dans la ville, & de quitter leur ancien couvent qui étoit hors des murs, où elles étoient trop exposées aux insultes des Anglais. On a fait une place à l'endroit qu'elles occupèrent alors, qui a pris leur nom, & est appelée la place *des Monges*. *Monge* en langage quercinois, veut dire une Religieuse. Gérard Feyditi succéda à Débar, & prit possession en 1425. Mais ayant été nommé à celui de Couferans, il se démit de l'évêché de Montauban en 1426. Pierre de Cottines, Doyen de Saint Pierre d'Avignon fut mis à sa place, & donna pouvoir aux Evêques de Rieux & de Vabres, à l'Abbé de

Gaillac, au Camérier du chapitre de Montauban, à Jean Fabri, & à Pierre Gardenne, Chanoine de Narbonne (association bien singulière) de régir ensemble ou séparément le temporel & le spirituel de son diocèse. Cet Evêque ne prit jamais de possession personnelle de son siège à cause de la guerre.

Peu de Princes ont succédé à une couronne dans de plus malheureuses circonstances que Charles VII. Avec la capitale des vastes états qui formoient la monarchie française, les Anglais tenoient les plus belles provinces du royaume. Une exhérédation solennelle avoit flétri le nouveau Roi dans l'esprit d'une grande partie de la nation, mais non à la vérité la plus sensée. Deux batailles perdues consécutivement aggravèrent encore le danger de sa situation. Il appela de la justice de sa cause à Dieu & à son épée, & il trouva dans les provinces qui lui restèrent fidèles, des ressources qu'il osoit à peine espérer. Ces provinces, dont le nom mérite d'être transmis à la postérité, furent le Poitou, l'Orléannois, le Berri, l'Auvergne, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc & le Querci.

Quoique ce dernier fit partie de la Guienne, malgré les efforts des Anglais pour le soumettre, ils n'y possédoient que les lieux de *Pui l'Evêque*, *Bélaic*, *Cessac*, *Mercuès*, *Nusséjous*, *Concordès*, *Clarmon*, *Sobira*, & *Castelnaud-de-Montratier*, dont ils furent bientôt chassés. Les Consuls de Ca-

hors hâtèrent les premiers cette petite révolution, importante néanmoins dans l'état de délabrement où étoient alors les affaires de Charles VII. Incommodés du voisinage des châteaux de Mercuès & de Concorès, dont les garnisons infestoient le territoire de Cahors, & osoient même se montrer jusqu'aux portes de la ville, ils furent les attaquer en 1428; & après avoir pris Concorès de vive force, ils mirent le siège devant Mercuès. Mais si les attaques étoient vigoureuses, on opposa aussi la résistance la plus opiniâtre. Le siège fut long & meurtrier. Le Captal de Buch qui comptoit sur la force de ce château situé sur un rocher escarpé, dont la rivière du Lot baigne le pied, voyant que la constance des assiégeans ne se démentoit pas, & sembloit au contraire se fortifier par les difficultés, craignit cependant de le perdre, & que ceux qui le défendoient, ne subissent enfin le même sort de ceux de Concorès. Il s'approcha du camp des Quercinois, dans la vue de faire lever le siège. N'ayant pu y réussir, on en vint à un traité que Bernard de Durfort, Sieur de Boiffières, signa pour le Captal, au moyen duquel la place fut rendue aux Consuls de Cahors, pour une pièce de damas, & seize mille moutons d'or, monnoie de ce temps-là, qui valoit environ vingt-quatre sous de la nôtre.

L'année d'après, l'Evêque de Cahors interdit un hôpital placé hors des murs de la ville, qui du consentement des patrons fut détruit, parce qu'il avoit servi à cacher les Anglais pendant le siège

de Mercuès. Antoine Dejean, Bertrand de Caselles, Archiprêtre de Cordès, & Antoine de Caselles son frère, Copatrons de cet hôpital, en affectèrent les revenus pour l'entretien des Religieux de la Merci, qui furent établis dans la ville. Guillaume d'Arpajou ne vécut pas long-temps depuis cette époque. La guerre avoit si fort ruiné son diocèse, qu'en 1418 il se vit obligé de diminuer l'ancien nombre des Chanoines de son église, dont le revenu étoit insuffisant pour fournir à leur entretien. Il réduisit le nombre de vingt-huit Chanoines à quatorze, lui compris avec les quatre dignités qui sont les deux Archidiacres de *Mage* & de *Tornès*, le Chantre & le Chancelier; il supprima tous les autres. C'est cet Evêque qui fit bâtir la façade du palais épiscopal. Jean Dupui, son successeur en 1431, régna peu, & ne se fit pas aimer de son Clergé qui porta des plaintes contre lui au concile de Bâle, à raison de ses exactions pour son droit de visite. Le concile, en blâmant l'Evêque, permit au Clergé du Querci de nommer en pareil cas des Syndics pour défendre ses privilèges. Cette décision n'arriva que sous le pontificat de Jean de Castelnau, qui occupa le siège de Cahors après Dupui. Lors de son élection qui fut confirmée par le Pape Eugène IV en 1435, Castelnau étoit Archidiacre de Rodez & Notaire Apostolique. Pierre de Cottines laissa aussi le siège de Montauban à Bernard de Laroche de Fontenilles qui lui succéda en 1429.

 CHAPITRE XII.

Montauban mis en interdit. — Etats du Querci assemblés à Castelnaud-de-Bretenous. — Erection de deux chapitres à Bretenous, & leur réunion. — Anglais entièrement chassés du Querci. — Hiver rigoureux qui retient Charles VII à Montauban, pendant deux mois. — Bernard du Rosier célèbre Evêque de Montauban. — Terre de Villemade aliénée par l'Evêque Jean Batut de Montrosier en faveur de Seguiet, Juge-Mage & Sénéchal du Querci. — Division de la maison de Seguiet en trois branches. — Entrée solennelle du Comte de Clermont à Cahors.

TANDIS que les Anglais étoient humiliés dans le Querci, ils triomphoient dans le reste du royaume. Après des succès rapides contre Charles, ils assiégèrent Orléans; ils se flattoient d'emporter aisément cette ville, & de pousser ensuite leurs conquêtes au de çà de la Loire. L'étonnement des peuples leur donnoit cette présomption; mais l'ange tutélaire de la France veilloit à sa conservation. Soit que cette fille connue sous le nom de Pucelle d'Orléans, ait été une visionnaire, soit que le Comte de Dunois profitant de l'enthousiasme qu'elle inspiroit, se servit d'elle pour ranimer le courage des peuples toujours prêts à

faisir avec avidité les choses extraordinaires, il n'en fera pas moins vrai dans l'esprit des gens raisonnables, que l'idée n'en pût être inspirée à ce guerrier, que par le souverain dispensateur des empires. Plus l'instrument dont il voulut se servir, paroît foible, & moins par les succès rapides qu'il lui donna, on peut méconnoître son ouvrage. En effet, cette fille extraordinaire s'étant jettée dans Orléans, en fit lever le siège, mena le Roi à Rheims où il fut sacré, & par des victoires multipliées, rappela avec la confiance, l'antique valeur des Français qui osèrent désormais montrer leur haine pour les usurpateurs, & leur en faire sentir le poids.

Parmi tous les peuples soumis à la domination française, les Quercinois surtout désiroient d'être délivrés de l'oppression des Anglais. Les Montalbanais l'emportant encore à cet égard sur leurs compatriotes, tombent dans des excès qu'on ne peut justifier. En 1432, Jean *Cairet*, Pierre *Pisse*, & Hugues *Larue* Religieux Jacobins, furent soupçonnés de quelques manœuvres pour livrer la ville aux Anglais. Le soupçon se change bientôt en certitude dans l'esprit d'une multitude effrénée, nourrie parmi les armes & les combats. Le peuple les arrache de leur couvent, & les conduit tumultuairement devant les Consuls, qui sans examen & sans autre preuve que les cris de la multitude, sans écouter leur justification, les font coudre dans des sacs & jeter à la rivière. La justice fécu-

lière se trouvant impuissante pour punir ce peuple toujours armé & pour venger ces malheureux , la puissance ecclésiastique usa de ses armes ordinaires ; elle jetta un interdit sur la ville , qui ne fut levé que l'année suivante par *Bernard Dalais* , Chanoine & Archidiacre du Mans , Nonce du Pape dans les archevêchés d'Auch & de Toulouse. L'absolution ne fut même accordée qu'après que les Consuls pour réparation du crime & de l'injustice faite à la religion , ainsi qu'à l'ordre de Saint Dominique , eurent assujetti la ville à un obit perpétuel de vingt-cinq sous de rente en faveur du couvent des Jacobins de Montauban , pour faire prier Dieu pour l'ame de ces trois Religieux. L'acte de cette fondation est de 1433. Cet obit subsiste encore.

L'Evêque Jean de Castelnau assembla à ses dépens , quelque temps après , les états du Querci , à Bretenous , pour délibérer sur les moyens de délivrer entièrement le pays. L'esprit patriotique présida à cette assemblée. Tous les ordres , à l'exemple du Prélat , malgré l'extrême épuisement des peuples , contribuèrent avec zèle & avec joie pour le salut commun. Les mesures y furent si bien prises , que le succès le plus heureux les couronna. Cet Evêque toujours généreux avoit fondé auparavant un chapitre collégial à Bretenous , & fit bâtir aussi une église à Castelnau , à l'honneur de Saint Jean , qu'un Jean de Castelnau son parent fit aussi ériger en chapitre. Ces deux chapitres ont été réunis , & n'en font plus qu'un , composé d'un

Doyen & de huit Chanoines. Il augmenta très-considérablement les revenus du collège de Rodez, fondé, ainsi qu'on l'a dit, par Bernard de Routhena, & lui donna l'église d'*Armeyrac*, avec ses annexes. Le Pape Pie II, en 1460, à la requête des Consuls de Cahors, Patrons de ce collège, confirma ces dispositions.

Quoique, après le sacre du Roi & les exploits de la Pucelle, les opérations de la guerre semblaient languir, la révolution se préparoit peu à peu. Il suffira de rappeler que la paix faite avec le Duc de Bourgogne, par l'entremise du concile de Latran & du Pape Eugène IV, ayant ramené le Roi Charles dans sa capitale, tout plia bientôt après sous sa puissance. Les Anglais repoussés partout, ne comptèrent plus les années que par leurs pertes.

Chassés entièrement du Querci, par la suite des arrangemens pris aux états de Bretenous, ils se soutenoient encore dans le reste de la Guienne, où même ils eurent quelque avantage. Le Roi vint en personne; il les chassa d'abord du Poitou & de l'Angoumois. Ayant tenu sa cour à Limoges pendant les fêtes de la Pentecôte, il se rendit dans la Gascogne, & s'approcha de *Tartas*. Cette place assiégée par les Anglais, avoit promis de se rendre à un jour marqué. Le Roi parut à sa vue, la veille de la Saint Jean de 1441, & les ennemis n'osèrent pas l'attendre. Il prend ensuite quelques places dans le pays, s'assure du comté de Foix,

& passe à Montauban où la mauvaife saison le force de s'arrêter. Il y arriva le 19 de janvier 1442, & logea dans la maison que l'Evêque Bertrand Robert avoit achetée, & qu'il avoit donnée à ses successeurs.

Cet hiver fut si rigoureux que toutes les rivières furent glacées, & le pays long-temps couvert de neige; ce qui est assez rare dans les provinces méridionales. Cet événement retint les troupes dans leurs quartiers, & Charles à Montauban pendant deux mois entiers. Pendant son séjour dans cette ville, le Monarque en confirma tous les privilèges; & à la prière de l'Evêque, il ennoblit la maison où il logeoit; c'est aujourd'hui l'hôtel-de-ville. Il y perdit le fameux *Lahire* qui y mourut au retour de la belle saison; & après avoir donné les ordres nécessaires pour la garde & la conservation du pays, il fut à Poitiers.

L'Evêque de Montauban Bernard de Laroche, ne survécut que trois ans à cet événement; il mourut à Paris où le Roi l'avoit appelé en 1445. Il avoit fondé en 1431 le collège de Saint Maur de Castel-Sarrafin, composé d'un Prieur & d'onze Prêtres. Il fut employé à diverses ambassades en plusieurs occasions importantes, & assista en 1339 à l'assemblée de Bourges qui publia la pragmatique sanction. Il légua par son testament trois cents livres à son chapitre, & soixante au collégial. Aymeric de *Rochemaurel*, Grand-Prieur de l'église de Montauban, Abbé de Moissac & de l'ordre de Cluni, fut élu pour son successeur. Celui-ci après avoir

fini un procès avec les héritiers de son prédécesseur, qui n'avoit point laissé de chapelle à l'église, mourut en 1449. Bernard *du Rosier*, troisième du nom, qui avoit été successivement Professeur en droit, Chancelier de l'Université, & Prévôt de l'église de Toulouse, & qui étoit déjà Evêque de Basas, le fut de Montauban. Il opta ce dernier siège, & en prit possession le 2 avril 1450. Le 3 novembre de l'année d'après, il passa à l'archevêché de Toulouse. C'étoit un des plus savans Prélats de son siècle. Sur sa démission, Guillaume *d'Etampes*, deuxième du nom, fils du Baron de la Ferté Imbault, Sous-Doyen de l'église de Poitiers, & maître de chambre du Pape Nicolas V, fut choisi pour remplir sa place qu'il n'occupa pas long-temps. Il préféra l'évêché de Condom à celui de Montauban. Jean de *Batut-de-Montrosier* lui succéda en 1455. Le 10 août de l'année d'après, ce Prélat aliéna la terre de Villemade en faveur de Notet *Séguier*, Juge-Mage & depuis Sénéchal du Querci, sous l'hommage d'une paire de grands évêcopaux, à chaque mutation d'Evêque.

La maison de Segulier est originaire du Querci, & se divise en trois branches principales établies à Cahors, à Toulouse & à Paris. Celle de Cahors a eu des Sénéchaux du Querci & des Chanceliers d'Armagnac. Celle de Toulouse, des Juges-Mages & des Présidens à Mortier. Celle de Paris enfin, la plus illustre & la plus féconde en grands-hommes, a donné un Chancelier de France,

plusieurs Présidens, Conseillers, & Avocats généraux au Parlement de Paris & plusieurs Maîtres des requêtes.

Les succès de Charles VII se succédèrent sans interruption, depuis sa sortie de Montauban en 1451. Il ne restoit aux Anglais chassés de tout le reste du royaume, qu'une partie de la Guienne. Le Roi la fit attaquer par ses Généraux, & il s'y rendit ensuite lui-même. La bataille de *Castillon* lui en donna toutes les places avec Bordeaux sa capitale. Cette ville cependant qui aimoit les Anglais, & qui leur étoit attachée par des alliances, & par les intérêts du commerce, les rappela l'année suivante, & reçut un nombre considérable de troupes commandées par le fameux Talbot, qui fit d'abord quelques conquêtes; mais le Roi y étant revenu, & Talbot ayant été tué dans une rencontre, Bordeaux subit le joug pour toujours. Maître absolu alors de la Guienne, il y établit pour son Lieutenant général, le Comte de Clermont, fils du Duc de Bourbon, qui réunit sous son commandement le Languedoc & la Guienne, où l'on ne connut plus des Anglais que le nom.

Ce Prince en visitant la province, pour y rétablir l'ordre qu'une si longue guerre n'avoit pas manqué d'altérer, alla à Cahors en 1455, où il fut reçu avec les plus grands honneurs. Les Consuls se rendirent pour l'attendre au bas de la montée de Saint Michel, & le chapitre en procession au de là de la porte de Labarre, d'où on le con-

duisit à la cathédrale ; après le *Te Deum* il fut loger à l'évêché. La ville lui fit présent de douze barriques de vin blanc clair et, de vingt-quatre quartes d'avoine, & de six flambeaux pesant chacun six livres.

L'Evêque de Cahors Jean de Castelnau mourut en 1460. Louis Dalbret, fils du Connétable, Charles Dalbret, & déjà Evêque d'Aire, lui succéda ; il fit son entrée le dernier février 1461. Le Pape Pie II le nomma Cardinal la même année.

Charles VII mourut aussi à Meun en Berri, le 22 juillet 1461. Quelques Historiens l'ont appelé le Victorieux. Il finit en effet par les armes, ce que Charles V avoit heureusement commencé par sa prudence & son habileté. Il chassa les Anglais de la France ; il ne leur resta que Calais qu'ils perdirent aussi vers le milieu du seizième siècle. On a dit aussi que Charles VII eût pu être heureux, s'il n'eût eu ni père, ni fils, ni domestiques.

Fin du sixième Livre.



HISTOIRE

DU

QUERCI.

LIVRE SEPTIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Le Duc de Berri frère de Louis XI se rend à Cahors. — Etats du Querci assemblés dans cette ville. — Sénéchaux du Querci depuis la réunion de ce pays à la couronne sous Charles V. — Les différens sièges du Sénéchal du Querci, & leur Juges d'appel. — Le Querci revient à la couronne. — Cession de droits faite par Louis XI, en faveur de la ville de Figeac. — Antoine d'Allemands, Evêque de Cahors, fonde le collège de Saint Michel. — Jean de Montalembert est élu Evêque de Montauban. — Le chapitre collégial s'oppose à cette élection.

LE Querci trop peu considérable, & trop ruiné par les guerres du règne précédent, n'excita ni l'attention particulière, ni la cupidité de Louis XI.

S'il eût à souffrir sous ce Monarque , qui ne fit rien moins que le bonheur de la France, ce ne fut que comme faisant partie d'un tout exposé aux caprices d'un Souverain qui ne connut jamais d'autre loi ni d'autre règle que sa volonté. Ce pays vit pourtant, par intervalles, quelques jours un peu plus sereins que bien des provinces du royaume; mais ils furent malheureusement bien courts.

Après la petite guerre civile qu'on appela *du bien public*, & les menées infructueuses de cette trame mal ourdie, le Roi pour achever de rompre la ligue qui s'étoit formée contre lui, & pour en défunir les membres, (talent qu'il possédoit supérieurement) donna la Guienne au Duc de Berri son frère; appanage qu'il n'accepta que contre l'avis des confédérés. Ce Prince prit en conséquence le titre de Duc de Guienne, se rendit à Cahors le 9 février 1462, pour prendre possession de ses nouveaux domaines, & y resta jusqu'au 27. Les Consuls lui présentèrent le vin d'honneur.

Pendant son séjour dans cette ville, les états du Quercy y furent assemblés, où assistèrent les Evêques étrangers de Bayonne, de Basas, de Sarlat, d'Agen & de Condom. Sur la proposition faite par l'Evêque de Poitiers, député du Duc, l'assemblée, dans la séance du 21 février, lui accorda la somme de cent vingt mille livres payable en trois ans, pour le refaire des dépenses où il avoit été exposé dans la guerre de la Bretagne. De Cahors le Duc alla à Cajarc, & de là dans le Perigord. Ce Prince bien différent
de

de son frère, étoit bon & affable. Il donna à Antoine de Chabanous, Seigneur de Charlus & de Curton, son Lieutenant-général en Guienne, les terres de *Caussade* & de *Sainte-Lieurade*, avec les dîmes de *Negrepelisse* & les aubaines de *Bruniquel*. Il nomma aussi pour son Sénéchal dans le Querci, le Sieur de *Riumas* qui prit possession de cette charge, & prêta le serment entre les mains des Consuls de Cahors, le 6 juin de la même année. La dépense faite pour le défrayer monta à la somme de cent cinquante livres, qui fut supportée par tout le Querci.

Il ne fera peut-être pas hors de propos de placer ici la suite non interrompue des Sénéchaux du pays, depuis que le Querci fut réuni à la couronne par le Roi Charles V. On a vu que le premier depuis cette époque, est *Gaucelin de Vayrols*, qui en 1369 fit publier la confiscation du duché de Guienne. Après lui *Patrice de Châteaugiron*, Chevalier, en 1378; *Manant de Barbasan* en 1382; (c'étoit le père du fameux Guillaume-Arnaud de Barbasan, appelé le Chevalier-fans-reproche); *Guichard de Ulphe*, en 1400; *Amalric de Severac*, Seigneur de Belcaire, Chevalier, en 1413; *Raimond de Salagnac*, en 1419; *Pons de Roset*, en 1429; *Jean Roger de Commenge*, Chevalier, Seigneur de Tarride, Vicomte de Couferans & Chambellan du Roi, en 1433; *Jean de Carmain*, Seigneur de Negrepelisse & de Larmiac, en 1439; *Pierre de Ramon*, Sieur de Falmon, Maître-d'Hôtel du Roi, en 1461; il fut dé-

puté aux états de Tours en 1468, & fut Commis à la garde du second parquet avec le Sénéchal de Carcassonne. Ces états absolument dévoués au Roi Louis XI, dépouillèrent le Duc de Berri du duché de Normandie; & peut-être ce Prince regardant Ramon comme une créature de son frère, ne le voulut pas dans son duché de Guienne, & le dépouilla de sa charge qu'il donna à *Riomas*. Celui-ci ne la garda pas long-temps; *Jean*, Seigneur de *Ruffec* & de *Fresnai*, Chambellan du Duc de Guienne, lui succéda au mois d'octobre 1469.

Le Sénéchal du Querci a six Lieutenans qui président aux sièges de Cahors, de Montauban, de Figeac, de Gourdon, de Martel & de Lauzerte. Lors de la création du Parlement de Bordeaux en 1462, le Querci avoit été mis dans son ressort; ce que Louis XI confirma par des lettres-patentes de 1472. Mais sur les représentations du pays, il en donna de secondes en 1476, qui étendirent le ressort du Parlement de Toulouse par rapport au Querci, jusqu'à la Dordogne. De sorte que le Sénéchal de Martel, que cette rivière divise en deux parties, ressortit à deux Parlemens, selon le domicile des parties ou la situation des biens. Si c'est au de là, l'appel des sentences de ce Sénéchal est relevé au Parlement de Bordeaux; & si c'est en de çà, à celui de Toulouse.

Envain le Duc de Guienne voulut parer le coup qui le menaçoit, soit en levant des troupes, soit en se fortifiant par des alliances, il ne put l'éviter.

Il mourut empoisonné par un Moine en 1472, & on soupçonna son frère d'avoir trempé dans ce crime.

La Guienne revint par là à la couronne, ainsi que le Querci, pour lequel on ne trouve plus rien de particulier sous ce règne, qu'une donation que fit Louis XI à la ville de Figeac, de quelques droits qui avoient appartenu au Comte d'Armagnac, & qui étoient échus au Roi après la mort de ce Comte condamné pour crime de lèse-majesté.

Le Cardinal d'Albret étoit mort dès 1465, après avoir confirmé la cession que Jean de Castelnau son prédécesseur, avoit faite aux habitans de Fraissinet de quelques fiefs qui lui appartenoient. Il laissa le siège de Cahors à Antoine d'*Allemands*, qui fit son entrée en 1466. Ce Prélat natif du Dauphiné, avoit un frère Evêque de Grenoble; & sa sœur fut la mère du célèbre Chevalier *Bayard*. Il concourut avec Jean de *Rubei*, Archidiacre de Tornès, pour la fondation du collège de Saint Michel, & unit à cette maison les églises de *Pern* & de *Gelat*. Il mourut en 1475. Guichard d'*Aubusson* son successeur, ne garda ce siège qu'un an; il le quitta pour occuper celui de Carcassonne. Antoine d'*Allemands* parent de l'Evêque du même nom, prédécesseur de d'*Aubusson*, fut mis à sa place.

Jean de Batut de Montrosier, Evêque de Montauban, paya aussi le tribut à la nature en 1470, & Jean de *Montalambert*, Prieur de Saint Martin-des-Champs de Paris, Abbé de Saint-Gilles en

Berri, & de Gimont en Gascogne, lui succéda par le choix unanime du chapitre cathédral. Le collégial, quoique démis de ses prétentions par plusieurs bulles, s'opposa à son installation sous prétexte qu'il n'avoit pas été appelé à son élection; mais sans s'y arrêter, l'Archevêque de Toulouse la confirma. C'étoit une querelle toujours renouvelée à chaque élection. Montalambert fut Chancelier du Duc de Guienne, & député avec *Fargues*, Chanoine de son chapitre, à l'assemblée que Louis XI convoqua à Orléans en 1478, au sujet de la pragmatique-sanction.

Louis XI mourut au Plessis-lès-Tours le 30 août 1483, & quatre mois après Montalambert finit aussi ses jours dans son diocèse. George de Viguerie, Aumônier de la cathédrale, fut élu pour son successeur, conformément aux décrets du concile de Bâle & à la pragmatique-sanction. Il eut cependant deux compétiteurs, Jean de *Brugeres*, Chantre de l'église de Rodez, & George d'*Amboise*; mais il mourut pendant cette contestation qui resta indécisée quelques années.



 CHAPITRE II.

Les Sénéchaux de Figeac, Gourdon, Lauzerte & Martel supprimés & ensuite rétablis. — George d'Amboise maintenu dans l'évêché de Montauban ; condamné à neuf mois de prison. — Galiot de Genouillac, un des preux de Charles VIII. — Différentes fondations faites par Antoine d'Allemands, Evêque de Cahors, & par trois de ses parens, membres du chapitre de cette ville.

LA Dame de Beaujeu sœur de Charles VIII, ne jouit pas d'abord sans contradiction de la régence que lui avoit donnée Louis XI, pendant la minorité du nouveau Roi. Les états généraux assemblés à Tours à ce sujet en 1483, lui laissèrent bien la régence malgré les oppositions du Duc d'Orléans, qui comme premier Prince du sang avoit droit d'y prétendre ; mais ils limitèrent son pouvoir. On forma un conseil dont le Duc d'Orléans fut nommé le Président & où devoient entrer les autres Princes du sang.

Antoine d'Allemands, Evêque de Cahors, le Vicomte de Bruniquel, le Baron de Castelnau-de-Bretenous & François Mercy, Syndic du Querci, députés du pays à ces états, y sollicitèrent vivement, comme un point important de leur cahier,

la suppression des Sénéchaux de Figeac, de Gourdon, de Lauzerte & de Martel. Charles VIII la leur accorda par ses lettres-patentes de la même année ; mais ces quatre sièges s'opposèrent à l'exécution de ces lettres, & furent rétablis le 30 août 1485.

La cour de Rome prononça enfin au sujet des deux compétiteurs à l'évêché de Montauban, débouta Bruges de ses prétentions & maintint George d'Amboise dans ce siège. Avant & après son élection, il resta toujours très-attaché au Duc d'Orléans & entra très-avant dans les brouilleries de ce Prince avec la Dame de Beaujeu, qui l'amènèrent à prendre les armes. Après la bataille de Saint Aubin donnée en 1488, & où le Duc d'Orléans fut fait prisonnier, le Parlement voulut faire le procès à d'Amboise à ce sujet ; mais le Pape, attendu sa qualité d'Evêque, nomma des Commissaires pour connoître de cette affaire. Il demeura convaincu d'avoir négocié pour le Duc ; cependant on lui fit grace, & il ne subit que neuf mois de prison. On le renvoya ensuite à Montauban où il fit son entrée en 1489. Cette affaire fut pour lui le germe de la plus brillante fortune.

La bataille de Saint Aubin dont on vient de parler, devint funeste à un Quercinois digne d'être placé parmi les hommes recommandables du pays. L'histoire se plaît autant à conserver la mémoire des hommes de mérite dans tous les genres, qu'à retracer aux yeux de la postérité les révolutions qui

ont changé si souvent la face de la terre ; & peut-être est-ce de ce soin qu'elle ne doit pas négliger, que le lecteur peut tirer le plus de fruit. L'exemple a fait autant & peut-être plus de grands hommes que la nature. Jean Ricard de Gourdon de Genouillac, est ce brave Quercinois dont on veut parler. Nommer un Gourdon, c'est annoncer un homme de la plus haute naissance du Querci ; nous avons déjà parlé de cette maison. La naissance ne fait pas toujours l'homme de mérite ; mais les distinctions qu'on lui accorde pendant la vie, & les honneurs qu'on lui rend après la mort, en font communément une preuve. On ignore le détail de ce qui attira à Gourdon la bienveillance & l'estime de son Souverain. Mais on voit avec une vénération pour ce guerrier, à laquelle on ne peut se refuser, que le Roi ordonne qu'il soit inhumé à Angers, dans la chapelle des Ducs d'Anjou. On se rappelle dans ce moment les Duguesclin & les Turenne.

Ricard de Gourdon, en mourant, ne laissa qu'un fils à peine sorti de l'enfance. Ce fils fut élevé dans la maison de son oncle *Galiot de Genouillac*, Maître de l'artillerie, qui n'avoit pas d'enfans, & qui lui donna son nom de *Galiot* qu'il avoit rendu célèbre. Il obtint par ses soins une place parmi les *Preux*, ou Braves de Charles VIII. C'étoit une compagnie de deux cents Gentilshommes qui suivoient toujours le Roi à la guerre, combattoient toujours à ses côtés, & étoient auprès de lui comme des

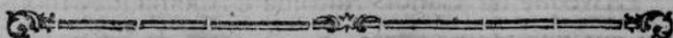
Gardes-du-Corps. Galiot, nous l'appellerons désormais de ce nom, perdit son oncle en 1493, & se vit réduit par cette mort à n'attendre d'avancement que de son épée. La nature sembloit l'avoir formé exprès pour réussir dans le métier des armes. Avec un corps robuste, il étoit d'une adresse peu commune, & il avoit réussi parfaitement dans tous les exercices convenables à la jeune noblesse, qui consistoit principalement alors à bien manier la lance & à piquer un cheval avec grace. Ce dernier talent étoit singulièrement estimé à la cour de France; les grands Seigneurs accordoient des préférences marquées aux Gentilshommes bons écuyers. C'étoit un moyen presque sûr pour se faire connoître du Souverain, & parvenir à la faveur, au commencement surtout du règne d'un jeune Prince qui montrait un goût décidé pour la guerre & pour les jeux qui en étoient l'image. Nous nous proposons de parler des exploits de Galiot, qui l'amènèrent à de grands honneurs; son histoire est presque celle des Rois qu'il a servis. Avant d'en tracer la suite, jettons quelques regards sur le Querci.

George d'Amboise ayant été élu Archevêque de Toulouse, & suivant à la rigueur ses principes de ne posséder jamais qu'un seul bénéfice à la fois, il donna sa démission de l'évêché de Montauban. Ce grand homme est trop connu pour que nous osions le suivre plus loin. Jean d'Oriolle, grand Archidiacre de Narbonne, Conseiller au Parlement

de Toulouse, & Garde des sceaux de Languedoc, lui succéda en 1492.

L'Evêque de Cahors Antoine d'Allemands, mourut quelque-temps après, au château de Saint Naire en Dauphiné. C'est lui qui fit bâtir la chapelle de Notre-Dame dans la cathédrale. Il y fonda une messe à perpétuité, à l'honneur de la Sainte Vierge pour être célébrée tous les jours, après matines, & chantée par huit Prêtres musiciens qui seroient obligés aussi d'assister à tous les offices du chœur. Il leur affecta les revenus des églises de *Fontanes* & de *Gandoles*, par acte de 1491, confirmé par le Pape Innocent VIII qui avoit succédé à Sixte IV, & depuis par Alexandre VI successeur d'Innocent. C'est la première fondation de la musique du chapitre de Cahors, dans lequel cet Evêque avoit trois parens de son nom, grands-hommes de bien; Talabard, Grand-Archidiacre; Antoine, Archidiacre de Tornès, & Louis, Chanoine. Antoine fonda la messe de sept heures & demie, & voulut qu'elle fût chantée par les enfans de chœur. Louis conçut le projet de fonder un séminaire; il en fit bâtir l'église avec une maison voisine. Mais la mort le surprit avant de l'avoir doté; il ne laissa que des bâtimens qui dans la suite furent donnés aux Jésuites. Antoine de *Lusech* troisième du nom fut élu après la mort d'Allemands en 1493. Son élection quoique canonique, essuya des difficultés. Le Roi fit nommer par le Pape Benoît *Dejean*, dit de *Saint Moris*, & écrivit en sa faveur aux habi-

tans de Cahors. Cette nomination donna lieu à un procès qui traina quelque-temps.



CHAPITRE III.

Galiot de Genouillac est fait Chambellan de Charles VIII, & Capitaine des Gendarmes. — Guinot de Lozieres, Sénéchal du Querci, se distingue. — La peste ravage le Querci. — Antoine de Lusech est maintenu dans l'évêché de Cahors. Bulle d'Alexandre VI en faveur des Chanoines de cette ville.

PLEIN de l'idée & du désir de conquérir le royaume de Naples, Charles VIII se hâta de finir toutes ses contestations avec les Anglais, le Roi des Romains & celui d'Aragon; il renonça à des avantages certains pour une chimère. Tous ses arrangements pris, il partit à la tête d'une belle armée, suivi de ses Braves, & s'arrêta quelque-temps à Lyon, soit pour donner le temps à ses troupes de passer les Alpes, soit pour consommmer le traité avec le Duc de Savoye qui s'y étoit rendu.

Pendant son séjour dans cette ville, il y eut des joutes pour le divertir. Le jeune Galiot de Genouillac osa se mesurer avec le Tenant, Gentilhomme renommé par sa force & son adresse; il fut vaincu, mais avec gloire. Cette aventure, loin de lui

nuire, le servit au contraire. Le Monarque sembla depuis le distinguer de ses camarades.

Le Roi ayant joint son armée, traversa l'Italie d'un bout à l'autre en vainqueur, & s'empara du royaume de Naples, sans presque tirer l'épée. Tout plia sous la terreur de ses armes; mais il ne prit pas assez de précautions contre la duplicité des Italiens. Sa franchise & sa sécurité faillirent à lui devenir funestes. L'armée française diminuée par les garnisons & par les maladies, ne parut plus bientôt si redoutable. Les Italiens manquant à la foi des traités, rassemblèrent des troupes nombreuses, & se flattant d'accabler le Roi, ils levèrent le masque de toutes parts.

Dans ces circonstances le retour devint difficile. Le Roi à peine suivi de huit mille hommes, sembloit avoir tout à craindre. Cependant il se fit jour assez heureusement au travers de cent lieues de pays ennemi, & arriva dans la plaine de Fornoue, où il trouva le passage fermé par l'armée des ennemis, composée de près de quarante mille hommes. Malgré la grande disproportion des forces, il fallut se battre. La bataille se donna le 6 juillet 1495, & les Français remportèrent une victoire complète, qui non seulement leur ouvrit le passage qu'on leur avoit refusé pour retourner en France, mais leur donna encore le moyen de dégager le Duc d'Orléans assiégé & ferré de près dans Novarre.

Galiot se distingua si fort dans cette expé-

dition, & surtout dans la dernière bataille où il combattit toujours à côté du Roi, que ce Prince à son retour le fit son Chambellan.

Galiot ne fut pas le seul quercinois qui servit dans cette guerre. *Guinot de Lofière*, Seigneur d'*Olbinhie* & de *Montesquieu*, Chambellan & Maître d'hôtel du Roi, l'y suivit, & fut laissé dans le royaume de Naples, où malgré la bataille de *Séminare*, gagnée par d'*Aubigni*, & où il paya de sa personne, il fut témoin de la perte de ce beau pays. Guinot de Lofière avoit succédé à Jean *Dufresnai* dans la charge de Sénéchal du Querci en 1483, & s'en étoit défait en 1491, en faveur de Ramond de *Cardaillac*, Seigneur des châellenies de *Saint Cirq*, *Biars* & *Cieurac*, à qui Charles VIII la donna pour le dédommager sans doute de la perte de ses maisons que Louis XI avoit fait raser, parce qu'il avoit servi le Duc de Berri dans la guerre du bien public.

L'année du retour du Roi en France, fut une année de calamité pour le Querci. La peste y fit de si grands ravages, que les Commissaires de l'Archevêque de Bourges n'osèrent pas entrer dans Cahors. Ils s'arrêtèrent au *Puy-l'Evêque*, où en 1495 ils confirmèrent l'élection faite, deux ans auparavant, d'Antoine de *Lusech* pour remplir le siège de Cahors. Cette confirmation servit de base à l'arrêt du Parlement de Paris, du dernier avril 1496, qui le maintint dans sa place, & condamna *Saint Moris* à trois cents livres seize sous *parisis* pour

les dépens. *Saint Moris* se pourvut contre cet arrêt, & par un second du 8 juillet 1498, il lui fut permis de poursuivre son appel de la confirmation des Commissaires de Bourges, devant d'autres Commissaires non suspects. Sans doute qu'il n'eut pas lieu d'être plus content de ceux-ci que des autres, & qu'il se désista de ses prétentions, puisque nous trouvons qu'Antoine de Lufech fit son entrée à Cahors en 1502. A compter le commencement de son pontificat du jour de son élection, on peut dire que ce fut de son temps, que par une bulle de 1493, le Pape Alexandre VI permit aux Chanoines de Cahors de prendre la moitié du revenu d'une année, de tous les bénéfices qui vaqueroient dans le diocèse, pour fournir à la dépense de la réparation de leur cloître.

Charles VIII rebuté par le mauvais succès de ses armes en Italie, ne s'obstina pas à vouloir punir les perfides qui l'avoient trompé & trahi. Il sembla perdre au contraire, avec le désir de conquérir le royaume de Naples, tout le goût qu'il avoit d'abord montré pour la guerre. Il passa le reste de sa vie dans le repos, & mourut au château d'Amboise le 7 avril 1498, sans laisser de postérité.





C H A P I T R E I V.

Galiot est fait Capitaine des Gendarmes. — Tableau du Quercy sous Louis XII. — Sages précautions d'Antoine de Lusech, Evêque de Cahors. — Guillaume Castelnau de Gramont quercinois, est fait Cardinal. — Après la mort de Lusech le Roi nomme son successeur. — Gui-de-Castelnau élu par le chapitre est maintenu.

LE Duc d'Orléans qui succéda à Charles sous le nom de Louis XII, & qui mérite le beau titre de Père du peuple, ne fit aucun changement dans sa maison ; de sorte que Galiot, relativement à sa fortune, s'apperçut à peine d'avoir changé de maître. La Princesse *Jeanne* fut peut-être la seule qui eût à gémir de l'élévation de son mari sur le trône ; son divorce en suivit de près le moment.

Louis XII eût pu être heureux, si comme son prédécesseur il eût abandonné toutes ses prétentions en Italie. Mais les facilités qu'il crut voir pour rentrer dans le royaume de Naples & dans le duché de Milan, qui dans le vrai lui appartenoient, le séduisirent ; il céda à cet appas enchanteur. Après avoir puvu aux arrangemens nécessaires au commencement d'un règne, il fit passer les Alpes à son armée, & s'arrêta à Lyon pour laisser commencer les opérations.

Tout plie d'abord ; le Milanais est conquis dans le court espace de vingt jours. Le Roi s'y rend, & fait son entrée dans la capitale en 1499 ; il y laissa Trivula pour Gouverneur. Mais à peine il eut repassé les Monts, que les Milanais rappellèrent l'usurpateur Ludovic, qui aidé par les Suisses, rentra dans Milan, & en chassa les Français. Le Roi y envoya promptement la Trimouille qui répara tout, & fit passer en France Ludovic, qui fut enfermé dans une étroite prison, où il mourut.

Galiot se distingua dans ces deux expéditions, & fut gratifié d'une compagnie de Gendarmes, à la tête de laquelle il se signala au siège de Capoue en 1501, ainsi que dans le reste de cette guerre dont la fin fut malheureuse, par la mauvaise foi des Généraux de Ferdinand Roi de Castille, & les sourdes menées des Vénitiens. Le Roi pour punir les derniers, les attaqua quelques années après, & gagna sur eux la fameuse bataille d'*Agnadel* en 1509. Galiot y joua un rôle assez brillant pour que l'histoire ait cru en devoir faire mention. Malgré cette grande victoire, & la prise de plusieurs places importantes, cette guerre n'eut pas une issue plus favorable que les précédentes. L'espèce de fatalité qui dans ce pays a toujours rendu les revers des Français plus grands que les succès, loin d'être bien reconnue, n'étoit pas même soupçonnée. Elle coûta encore bien du sang à la nation trop franche pour parer à la duplicité des Italiens.

Loin du tumulte des armes, délivré des hor-

reurs de la peste, aidé des bienfaits du bon Roi Louis, qui malgré les dépenses où l'entraînoit la guerre d'Italie, avoit diminué les impôts de plus de la moitié, le Querci s'étoit refait de ses pertes.

La religion, les arts utiles & même les arts agréables s'y fortifioient & prenoient des accroissemens journaliers & sensibles. Tous les ordres de l'état y étoient heureux. Dans ce moment le Clergé y voyoit ses travaux récompensés par le zèle & la piété des peuples. La noblesse destinée pour la guerre, alloit verser son sang pour l'état, & cueilloit des lauriers purs dans les combats, sans avoir à trembler pour sa famille, ni pour ses foyers. Le laboureur cultivoit la terre, sans craindre qu'on vint lui ravir le fruit de ses peines & de ses sueurs. Une fameuse école secondoit heureusement les talens & le génie. Tout alors y étoit riant & agréable, & répondoit à la beauté du ciel sous lequel il est situé; tout tendoit au bien.

Antoine de Lusech, Evêque de Cahors, profita de cette tranquillité. Dans le dessein de prévenir les discussions qui s'élèvent trop souvent entre des Cofseigneurs de la même terre, & pour laisser d'ailleurs à sa famille l'entière seigneurie de *Lusech*, dont les Evêques de Cahors avoient la moitié, il échangea cette portion avec la terre de *Mechmont*, & eut l'attention de rendre meilleure la condition de son église. Après avoir augmenté & corrigé en certains points les constitutions synodales de Guillaume de Labroa, l'un de ses prédécesseurs,

il les donna à son Clergé en 1503. La même année François Guillaume de *Castelnau de Grammont*, quercinois, dont la maison avoit donné deux Evêques de Cahors, & un Evêque de Périgueux, fut fait Cardinal-Prêtre du titre de Saint Etiene, par le Pape Paul II. *Castelnau* étoit neveu, par sa mère, du fameux Cardinal d'Amboise. Il fut successivement Evêque d'Agde & de Valence, Archevêque de Narbonne & enfin d'Auch. Jules II devenu Pape, après avoir trompé le Cardinal d'Amboise, fit son neveu Cardinal, à la sollicitation du Roi Louis XII en 1506. L'année suivante *Castelnau* fut envoyé en ambassade à Rome, & le Pape qui haïssoit les Français, le fit enfermer au château Saint-Ange, d'où il sortit quelque temps après. Il se racommoda avec Jules qui l'engagea en 1511 à signer la bulle de convocation du concile de Latran que le Pape voulut opposer à celui de Pise dont il craignoit les suites. *Castelnau* jouit depuis d'une grande considération dans le Sacré Collège, sous les quatre Papes successeurs de Jules, & mourut à Avignon dont il étoit Légat en 1540.

Antoine de Lufech mourut au château du *Bas* en 1509, & légua par son testament une somme de deux mille livres à son chapitre, à prendre sur la terre de *Sainte-Gilede*, à la charge de dire tous les jours, après prime, une messe haute pour le repos de son ame. Gui de *Castelnau*, Abbé de Bonneval, ayant été élu à sa place trouva un compétiteur. Germain de *Ganai* prétendit le repousser & se mettre en pos-

cession de cet évêché, en vertu d'un brevet du Roi Louis XII qui l'y nommoit. Après des contestations fort vives qui durèrent deux ans, il demeura convenu que Castelnau auroit l'évêché de Perigueux qui vacqua à propos, & que Ganai garderoit celui de Cahors. Il y fit son entrée en conséquence le 4 mai 1511. Ganai étoit fils de Nicolas Ganai, Conseiller au Parlement de Paris; & son frère, Jean de Ganai, devint l'année d'après Chancelier de France. Lorsque Ganai fut élevé à l'épiscopat, il étoit Conseiller au Parlement de Paris & Chanoines de Bourges: C'étoit un savant homme; on voit plusieurs de ses lettres imprimées avec celle de Trithemius.



CHAPITRE V.

Galiot est fait Maître de l'artillerie. — Ganai permute l'évêché de Cahors avec l'évêché d'Orléans. — Louis de Carret célèbre Evêque de Cahors.

EN plaçant les Alpes entre la France & l'Italie, la nature semble avoir voulu fixer les bornes des deux empires, & en avoir fait une barrière qu'il est défendu aux deux peuples de franchir.

Malgré le gain de la bataille de Ravenne, l'année 1512 vit accroître les infortunes de Louis XII; il perdit Gènes, & ne put conserver en Italie que le château de Milan & quelques autres places peu

considérables & en petit nombre. Ce malheur, loin de nuire à la fortune de Galiot sembla l'augmenter encore. A son retour en France le Roi le commit pour exercer les fonctions de la charge de Maître de l'artillerie, dont il le nomma titulaire quelque-temps après. Il n'étoit pas absolument étranger dans ce nouvel emploi. Le peu de leçons qu'il avoit reçues sur cette matière du fameux Galiot son oncle, le servit bien utilement dans la fuite.

La guerre continua avec plus de force que jamais, & fournit à Galiot de nouvelles occasions de montrer son zèle pour le service de son Roi, & ses talens supérieurs pour la partie qui lui avoit été confiée. Quoique Louis XII vît presque toute l'Europe liguée contre lui, il envoya en 1513 une nouvelle armée en Italie, sous la conduite de la Trimouille qui reprit Gènes & le Milanais. La perte de la bataille de Navarre, gagnée ensuite par les Suisses, arrêta ces prospérités; le Milanais fut perdu une troisième fois avec toutes les conquêtes de la Trimouille.

La guerre changea alors de théâtre. L'Empereur & le Roi d'Angleterre réunis la portèrent en Flandres où ils prirent *Terouenne*, & ensuite *Tournai*, après avoir battu les Français à la journée des éperons, tandis que les Suisses attaquèrent *Dijon*. Pressé de toutes parts, Louis demanda la paix, & l'obtint à des conditions qui ne lui furent rien moins qu'avantageuses.

Germain de Ganai voulut se rapprocher de la cour dans ces circonstances pour aider de ses conseils, son frère le Chancelier qui le désiroit. Il permuta son évêché de Cahors avec celui d'Orléans dont étoit pourvu le Cardinal Charles-Dominique de *Carret*, qui étoit en même-temps Archevêque de *Tours* & de *Thèbes*, & qui céda encore à Ganai le monastère de *Saint Péré* en Vallée, avec les prieurés de sa dépendance. Carret, moins connu sous ce nom que sous celui de Cardinal de *Final*, prit possession de l'évêché de Cahors le 11 août 1514, par le ministère du Chantre de Rodez, son procureur fondé. Il mourut au mois de septembre d'après. Louis de *Carret*, son parent, qui lui succéda, n'occupa ce siège qu'un mois; il étoit savant & vertueux. Aloïs de *Carret* frère du précédent, fut pourvu de cet évêché après lui par le Pape Léon X. Il resta toujours à la Cour de Rome, & l'Evêque de *Cooras* administra, en son absence, le temporel & le spirituel du diocèse de Cahors. Ce fut lui qui acquit du Roi le droit de main-morte pour la somme dix-neuf mille huit cents cinquante livres, dans la vue d'empêcher l'aliénation des biens des églises.

Les revers multipliés de la guerre d'Italie n'avoient pu corriger Louis XII; c'étoit la manie de ce bon Prince, si éclairé d'ailleurs sur le bien de ses peuples, & si foucieux de leur bonheur. Il n'avoit pas abandonné le projet d'y revenir, lorsque la mort le surprit dans le lit nuptial. Sa femme Anne

de Bretagne ne lui ayant laissé que des filles, il épousa en secondes noces Marie d'Angleterre, & mourut deux mois & demi après son mariage, dans son hôtel des Tournelles, à Paris, le premier janvier 1515.



CHAPITRE VI.

Galiot est fait Sénéchal du Querci. — Bienfaits de Jean d'Oriolle, Evêque de Montauban envers son église. — Il révoque la résignation qu'il avoit faite en faveur de son neveu. — Jean Desprès de Montpezat lui est donné pour successeur par le Roi en vertu du concordat. — Services distingués de Galiot en Italie.

ON devoit s'attendre qu'élevé sous les yeux de Louis XII, imbu de ses principes, dans la plus belle fleur de l'âge & brûlant d'ardeur pour la gloire, François I s'ennuyeroit bientôt du repos, qu'il voudroit venger les Français de leurs pertes en Italie, punir la perfidie, & revendiquer un héritage qui lui appartenoit. Rempli en effet de cette idée, il s'empressâ de renouveler le traité de paix avec l'Angleterre, en fit un nouveau avec les Vénitiens, & porta ses armes dans le Milanois. Il fut d'abord arrêté au passage des Alpes, par les Suisses qui s'en étoient emparés. Il fallut pour se faire une route, forcer la nature, rompre des rochers, combler des

précipices, faire gravir des montagnes à l'artillerie. Vainqueur enfin de tous ces obstacles, non sans des travaux & des peines inexprimables, les Français arrivèrent dans le marquisat de Saluces.

Leur entrée en Italie fut marquée par la célèbre bataille de Marignan, donnée contre les Suisses, & dont le brillant succès ne fut pas moins dû à l'artillerie, qu'à la valeur des troupes & à l'impétuosité du Roi qui y fit des prodiges. Galiot plaça ses batteries si avantageusement, & les fit si bien servir, que chaque décharge emportant des files entières des Suisses, donnoit entrée à la Gendarmerie française qui dissipoit le bataillon. Ce succès souvent répété obligea les Suisses de céder avec une très-grande perte. La conquête entière du duché de Milan fut le prix de cette victoire.

Le Roi n'oublia pas le service que Galiot lui avoit rendu dans cette occasion, & lui donna en 1517 la charge de Sénéchal d'Armagnac & de Querci, dans laquelle il succéda à Jacques de Cardaillac qui la tenoit de son père Ramond depuis l'année 1500. Jean de Genouillac, Seigneur de Vaillac, fut le Lieutenant de Galiot. Cette année 1517 est remarquable par le concordat qui fut reçu en France, & par le commencement du luthéranisme.

L'année d'après Jean d'Oriolle, Evêque de Montauban, mourut. Ce Prélat aimoit son église, & il la décora avec magnificence. Il lui donna deux très-belles cloches appelées Marie & Jean, & une

grande chassé d'argent pesant trente marcs, pour mettre le corps de Saint *Théodard*. Il fit de très-grands embellissemens dans le chœur, & ferma les chapelles par des grilles de fer ou de cuivre. Non content de ce qu'il avoit fait pendant sa vie, il lui donna par son testament du 13 février 1518, son grand calice, ses burettes, quatre chandeliers d'argent, & son missel couvert aussi de lames d'argent, le tout pesant quarante marcs. Il lui laissa encore sa mitre & son pluvial pour servir à ses successeurs, mais sous la condition qu'ils ne pourroient pas les porter hors de l'église sans donner caution. Par le même testament il fonda treize obits en faveur du chapitre cathédral, & autant pour le collégial. Il chargea aussi son neveu Antoine d'Oriolle d'une somme de trois mille livres pour finir un hôpital qu'il avoit commencé de bâtir pour les pestiférés. Dès l'an 1516 il avoit résigné son évêché à un autre de ses neveux nommé aussi Antoine d'Oriolle, sous la réserve de la moitié des fruits & de la collation des bénéfices. Cet Antoine en eut en effet les bulles datées de la même année; mais il ne prit jamais possession, soit à raison des oppositions de son oncle qui se repentit bientôt du bien qu'il vouloit lui faire, *quia*, dit-il dans son testament, *mihi ingratus fuit de multis beneficiis sibi præstitis*; soit parce que cette résignation fut querellée par Pierre Desprès de Montpezat, qui muni d'un brevet du Roi, prétendit qu'elle étoit faite au préjudice du concordat ar-

rêté & signé par le Pape & par le Roi depuis l'année 1515. Quelle qu'en fut la véritable raison, les bulles de d'Oriolle furent rejetées, & Jean *Desprès-de-Montpezat* succéda immédiatement à Jean d'Oriolle.

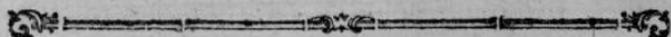
L'élévation de Charles Quint à l'empire en 1519, devint la source d'une guerre, qui, à peu d'intervalles près, ne finit qu'avec la vie de cet Empereur & de François I, & qui fut à la veille de bouleverser l'état. Mais la providence, qui comme on doit l'avoir remarqué plus d'une fois, veille à sa conservation, fit naître une foule de braves Capitaines qui le préservèrent d'une entière ruine. Galiot tient une place distinguée parmi ces grands-hommes; d'autres Quercinois en peuvent aussi grossir le nombre. Nous en rappellerons la mémoire avec le soin dont nous nous sommes imposés la loi. On doit avoir observé que passant rapidement sur les événemens généraux, étrangers au Querci, nous ne nous sommes arrêtés avec complaisance sous les deux règnes, que sur les événemens auxquels Galiot avoit eu quelque part. Nous l'avons déjà dit; l'histoire de sa vie est à certains égards celle des Rois qu'il a servis. Nous suivrons encore la même méthode à son égard. Nous nous en éloignerons cependant dans la suite pour plusieurs fameux Quercinois dont nous avons à parler. Nous donnerons l'esquisse suivie de la vie des uns, dans laquelle on trouvera les faits historiques relatifs aux événemens de leur temps. Nous

nous contenterons enfin de faire une légère mention de quelques autres moins célèbres, mais néanmoins dignes d'estime.

Les hostilités entre le Roi de France & l'Empereur, commencèrent en 1521, à l'occasion du Duc de Bouillon. Galiot servit dans l'armée d'Italie, & il ne tint pas à lui que Lautrec qui la commandoit, ne détruisit celle des confédérés à *Rebec*. L'artillerie française la foudroya avec tant de fureur & de succès, que dans l'espace d'une heure, elle la força d'abandonner ce poste dans le plus grand désordre. La faute du Général qui laissa échapper les ennemis, entraîna la perte du Milanois, consommée l'année suivante au combat de la Bicoque.

Fier de ses succès & de ceux de ses Généraux sur l'Amiral de Bonivet qui avoit succédé à Lautrec, l'Empereur osa faire une irruption en France, sous la conduite du malheureux & trop coupable Duc de Bourbon qui mit le siège devant Marseille en 1524. Le Roi le lui fit honteusement lever, & le chassa au de-là des Alpes, où il le suivit & même le devança.

L'évêché de Cahors vauqua la même année, par la mort d'Aloïs de Carret. Paul de Carret son neveu, Maître de la chapelle du Roi, & Abbé de Bonnetcombe, fut mis à sa place; il nomma pour son Grand-Vicaire Laurent de Toscan, Evêque de Lodève.



CHAPITRE VII.

Galiot est fait prisonnier à la bataille de Pavie avec François I. — Il est nommé grand Ecuyer de France. — Il cède la charge de Chambellan à François d'Affier son fils unique avec celle de Sénéchal d'Armagnac & de Querci. — Le chapitre collégial de Montauban est assujetti à l'Ordinaire par arrêt du parlement.

C'EN étoit fait des impériaux, si le Roi après son entrée en Italie, eût continué de pousser les restes de leur armée délabrée. C'étoit l'avis des têtes les plus sages de son conseil. Il leur préféra celui de Bonnavet ; il sépara son armée, en laissant une partie à la Trimouille, pour faire le siège du château de Milan, & avec le reste de ses troupes il campa devant Pavie, devenue si célèbre par la bataille qui se donna sous ses murs le 24 février 1525.

Ce siège duroit depuis deux mois sans être bien avancé, lorsque les ennemis qui avoient eu le temps de revenir de leur étonnement & de renforcer leur armée, parurent à la vue du camp. Les Capitaines les plus expérimentés, Galiot étoit du nombre, vouloient qu'on fût à eux. Bonnavet s'y opposa. On attendit les Impériaux dans les lignes. Personne n'ignore les suites de cette mal-

heureuse affaire. Nous nous contenterons de remarquer avec les auteurs de l'histoire de ce temps , que Galiot eût peut-être repoussé lui seul les ennemis ; si le Roi l'eût écouté. Son artillerie causa les plus grands ravages dans les bataillons des Impériaux, & les mit souvent en désordre. Elles les eût détruits sans l'impatience du Monarque, qui malgré les prières du Maître de l'artillerie fortit trop tôt des retranchemens, & ayant par ce mouvement masqué les canons, il les rendit inutiles. Telle fut la principale cause de la défaite de Pavie. La mort d'une infinité de braves soldats, la prison du Roi & celle d'un grand nombre des principaux Officiers en fut la suite déplorable. Galiot du nombre des prisonniers, resta dans les fers des Espagnols jusqu'à l'année 1527, qu'il eut sa liberté en même-temps que le Roi.

Sorti de sa prison, François I se rappela les services & les bons conseils de Galiot, & pour lui en marquer sa satisfaction, il le nomma grand Ecuyer de France. S'il parut sensible à ce nouveau degré d'élévation, il avoit principalement en vue l'avancement de son fils unique François d'Assier, qui commençoit à porter les armes avec distinction; il lui céda alors sa charge de Chambellan. Ce jeune Seigneur étoit un des hommes les plus accomplis de la cour, & marchoit déjà avec gloire dans la carrière de l'honneur.

Le traité de Madrid, l'ouvrage de la force, étoit trop onéreux à l'état pour qu'il pût être exécuté.

Plusieurs puissances se liguèrent avec le Roi, pour obliger l'Empereur à rendre les enfans de France qu'il avoit en ôtage. La guerre se raluma en Italie, où, Lautrec après avoir repris Gènes, entreprit le siège de Naples. Il y mourut en 1528 de la maladie qui ravagea l'armée française & l'affoiblit au point que le Marquis de Salusses qui avoit pris le commandement, leva le siège & se retira avec peine dans Averse. Il eût été même entièrement défait en chemin, sans le Vicomte de Bruniquel, qui avec sa compagnie d'hommes d'armes, arrêta à plusieurs reprises les efforts des ennemis. La paix enfin que la force des armes n'avoit pu amener, deux femmes la conclurent en peu de temps par le traité de Cambrai, en 1529.

Six années de paix suivirent cette guerre fatale. Galiot en profita pour mettre la dernière main à l'éducation de son fils, & le rendre digne de lui succéder dans toutes ses charges qu'il avoit projeté de faire passer sur sa tête. Il se démit en sa faveur de celle de Sénéchal d'Armagnac & de Querci en 1532. A ce petit événement qui intéressa alors le Querci, on peut ajouter celui qui soumit le chapitre collégial de Montauban à son Evêque. Appuyé sur des bulles des Papes Nicolas V, Pie II & Clement VII, ce chapitre avoit souvent prétendu ne relever que du Saint Siège, & avoit fait quelques tentatives pour jouir de ce privilège. Il les renouvela sous le règne de Jean d'Oriolle, & mit en conséquence les armes du Pape sur la porte de son église. Cet Evê-

que les fit ôter d'autorité, & porta cette affaire au Parlement. Elle ne fut jugée que sous son successeur Jean Desprès, qui en 1533 obtint un arrêt qui déclara ces bulles abusives & le chapitre dépendant de l'Ordinaire. Le nombre des Consuls de Cahors qui étoit de seize fut réduit à huit en 1534. Cette année vit naître le calvinisme qui donna de si violentes secousses à la France en général & au Querci en particulier.

CHAPITRE VIII.

Le jeune d'Assier est donné en ôtage aux Impériaux.

— *Il se jette dans Marseille assiégée par Charles-Quint. — Mort de Jean Desprès de Montpezat, pieux & savant Evêque de Montauban. — Sous son Episcopat le chapitre avoit été sécularisé, & il lui avoit donné des statuts. — Galiot blessé au siège de Perpignan. — Son fils tué à la bataille de Cerizolles. — Galiot est fait Gouverneur du Languedoc. — Sa mort. — Célèbre Jubilé de Roquamadour.*

CHARLES-QUINT étoit trop vain & trop ambitieux pour que la paix se pût soutenir longtemps d'une manière solide; il ne cessoit de donner des sujets de plainte à François I. Il les porta à leur comble par la mort de Merveille, Ambassadeur de France à Milan, à qui le Duc Sforce fit

trancher la tête par l'instigation de l'Empereur, sans formalité de justice & contre le droit des gens. Le Roi pour venger cette injure marcha à Milan en 1535, tandis que pour punir le Duc de Savoye d'avoir quitté son alliance, l'Amiral de Brion entra par son ordre dans le Piémont qu'il conquit presque tout entier. Le Milanois alloit subir le même sort, lorsque le Duc Sforce mourut sans postérité en 1536.

A cette nouvelle, l'Empereur qui avoit peu de troupes en Italie, eut recours à ses artifices ordinaires. Il fit proposer au Roi de lui donner l'investiture du duché de Milan pour un de ses enfans, & abusant de sa franchise, il l'engagea sur cet espoir à retirer ses troupes du Piémont, où il ne garda que trois places. La ville de *Fossan* étoit du nombre, & il ne tint pas au traître Marquis de Salusses qu'elle ne fût prise d'emblée; mais elle se défendit si bien qu'elle retarda la marche des impériaux, & par sa brave résistance, peut-être sauva-t-elle le royaume. On en verra quelque détail lorsque nous parlerons du Capitaine Antoine *Desprès* qui y commandoit; nous remarquerons seulement que le jeune d'*Assier* fut un des défenseurs, & qu'il fut demandé pour être un des otages de la capitulation.

Après avoir assez joué François I & avoir rassemblé ses forces, Charles-Quint leve le masque s'imaginant le prendre au dépourvu, il forme le ridicule projet d'envahir la France. Il entre en Provence à la tête d'une armée formidable; il éprouve

à sa confusion, dans cette démarche mal réfléchie, que les Français peuvent bien essuyer des revers hors de chez eux ; mais que dès qu'ils sont réunis, ils sont invincibles sur leurs foyers. Il échoua devant Marseille. Plusieurs braves dont nous aurons occasion de parler, s'étoient jettés dans la ville. D'Affier étoit du nombre ; à son retour du Piémont, il avoit joint la compagnie de son père. L'Empereur n'ayant pu percer plus loin, vit périr la moitié de son armée, & fut forcé de se retirer avec précipitation ; trop heureux que le trop prudent Connétable de Montmorenci ne voulut pas mettre obstacle à sa fuite ! La guerre continua en Italie & en Flandre, jusqu'en 1537 ; deux femmes encore entreprirent d'en faire cesser les horreurs. On conclut une trêve de trois mois, qui fut renouvelée l'année d'après à la conférence de Nice, pour dix ans.

Jean Desprès de Montpezat, Evêque de Montauban, ne fit qu'entrevoir cet événement qui sembloit promettre quelques momens de tranquillité au royaume. Il mourut en 1539, & fut enterré dans l'église de Montpezat dont il avoit été Doyen, & où il avoit fondé six chapelles. Il fit réparer & embellir le château de Piquecos, dont il étoit Seigneur. Il étoit pieux & savant, ainsi qu'on peut le voir dans les statuts qu'il donna en 1526 à son chapitre qui avoit été sécularisé l'année précédente de son consentement. Son neveu Jean de Lettes, Evêque de Béziers, & Abbé de Moissac, fut son

ſucceſſeur. Paul de *Carret*, Evêque de Cahors, fit la même année, on en ignore le motif, une ſeconde entrée dans ſa ville épiscopale.

Malgré les panégyriſtes de l'Empereur Charles-Quint, on ne peut voir ſans indignation & peut-être ſans une eſpèce de mépris, les ruſes, les ſupercheries & les crimes qui firent preſque toujours le fonds principal de ſa déteſtable politique. Un Souverain qui ſe joue de la foi publique, de la juſtice & de l'humanité, eſt un monſtre.

Peu touché de la franchise & de la nobleſſe des ſentimens de François I dont il avoit fait l'épreuve lors de ſon paſſage en France; l'Empereur à qui ces vertus étoient étrangères, manqua indignement à ſa parole dès qu'il en fut forti, & força par un crime atroce le Monarque généreux à rompre la trêve le premier. En 1542 le Marquis du Guast, Général de Charles-Quint en Italie, fit aſſaſſiner ſur le Pô deux Ambaſſadeurs de France, qui ſur la foi de la trêve s'étoient embarqués ſur cette rivière pour ſe rendre à leur deſtination, & ſe faiſit par-là de leurs papiers avec facilité. Ce meurtre révolta toute l'Europe. François I pour en tirer vengeance, mit cinq grandes armées ſur pied, dont la principale commandée par le Dauphin, fut deſtinée pour le Rouſſillon, & forma le ſiège de Perpignan qui ne réuſſit pas. Galiot occupé des fonctions de ſa charge de Maître de l'artillerie, vit un jour ſon fils d'Affier en danger de périr par un excès de bravoure. Il vole à ſon ſecours, & le dégage

dégage aux dépens de son sang. Dans la même action un Chevalier de la maison de Cardaillac fut arrêté prisonnier par deux Espagnols, qui ne pouvant pas s'accorder entr'eux pour favoir à qui il appartiendroit, le tuèrent de sang-froid.

La blessure de Galiot, & son âge avancé le forcèrent de quitter le service. D'abord après la levée du siège, il laissa les fonctions de l'artillerie à son fils, qui les remplit l'année suivante au siège de Luxembourg, où *Strozzi* son rival de gloire, & lui commandèrent les batteries, & par leur feu terrible forcèrent la ville de capituler.

Galiot voyoit avec complaisance ce fils chéri, l'espoir de sa maison, marcher à grands pas sur les traces de ses ayeux. Mais, soit foiblesse de l'âge qui lui faisoit envisager les périls de la guerre, d'un autre œil qu'il ne le faisoit dans sa jeunesse; soit pressentiment du malheur qu'il craignoit, il étoit dans les plus vives allarmes sur le compte de cet enfant; elles redoublèrent en 1544. Le Roi ayant permis au Duc d'Anguien qui commandoit en Piémont, de donner bataille, tous les jeunes Seigneurs se hâtèrent de s'y rendre. D'Assier ne fut pas des derniers; malgré les larmes de son père qui céda avec peine à ses instances réitérées, & qui au rapport des Historiens lui dit avec dépit qu'il *alloit chercher en poste la mort qui l'attendoit de pied-ferme*, il partit avec *Rochechouard* à la tête des Volontaires. La bataille se donna en effet près de *Cérizolles*. La victoire demeura aux Français,

non fans perte. Ils l'achetèrent par la mort d'une grande quantité de brave noblesse. *Rochechouard* & d'*Affier*, après des actions éclatantes, périrent sur le champ de bataille à côté du Général.

Quelque joie qu'eut le Roi de cette grande victoire, il fut sensible à la douleur extrême de Galiot. Pour le distraire, le consoler même en quelque façon, il lui donna en 1545 le gouvernement du Languedoc. Ce moyen ne réussit pas. Il mourut de langueur l'année d'après. Après la mort de d'*Affier*, Galiot avoit repris la charge de Sénéchal du Querci, qui passa après lui à son petit fils Antoine de *Crussol*, Vicomte d'*Uzès*. Il étoit fils de Charles de *Crussol*, & de Jeanne Galiotte de *Genouillac*.

Galiot avoit succédé dans le gouvernement du Languedoc à Antoine *Desprès de Lettes de Montpezat*, dont nous ferons une mention particulière. Avant cependant de rendre à sa mémoire notre tribut ordinaire, nous remarquerons que dans la même année 1546, on célébra avec beaucoup d'éclat à *Roquamadour* le grand jubilé accordé à son oratoire par le Pape Martin V, lorsque la fête du saint sacrement & celle de Saint Jean-Baptiste se trouvent le même jour. Le concours y étoit si prodigieux qu'il y eut plusieurs personnes étouffées dans la foule, & qu'on fut forcé de dresser des tentes dans la campagne pour loger les Pèlerins.

 CHAPITRE IX.

Antoine Desprès de Montpezat, natif de Montpezat, se distingue en différentes occasions sous François I. — Il est fait Gouverneur du Languedoc. — Il est exilé. — Il est rappelé & est fait Maréchal de France. — Il se retire à Montpezat où il meurt. — Services rendus à l'état par Pierre de Lagarde, Noble quercinois.

ANTOINE Desprès de Montpezat, dont nous avons promis de parler, naquit à Montpezat en Querci, de Jean de Lettes dit Desprès, & de Françoise de Verdun. Après avoir fini les exercices convenables à la jeune Noblesse, il fut envoyé à la cour & attaché au Comte de Valois, qui étant monté sur le trône, le distingua toujours d'une manière particulière. Il est un des huit Seigneurs qui en 1518 furent donnés en ôtage au Roi d'Angleterre Henri VIII, pour la sûreté du paiement des sommes stipulées, lors de la restitution de *Cambrai*.

Desprès suivit depuis son maître à la guerre & jusqu'à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier. L'Espagnol à qui il se rendit se trouva du nombre de ceux qui d'abord gardèrent le Roi, enforte que par cet arrangement fortuit, Desprès se trouva dans ce moment, le seul français auprès du Monarque

qu'il aida à se déshabiller. Le Prince se hâta de payer la rançon de Desprès.

François I se félicita d'avoir auprès de lui un homme de confiance à qui il pût ouvrir son cœur. Il l'envoya bientôt à la Régente pour lui dire de bouche les choses qu'il eut été dangereux d'écrire. Desprès répéta souvent ses voyages, & il s'acquitta de ces différentes commissions avec tant d'adresse & de zèle qu'il entra fort avant dans la confiance de la mère & du fils. *Varillas* très-peu fidelle dans les anecdotes qu'il rapporte, fait un mauvais conte au sujet de cette aventure de Desprès. Il ignoroit sans doute que la maison de Desprès-Montpezat, avoit eu déjà un Cardinal & plusieurs Evêques, & qu'elle étoit une des plus considérables du Querci.

Après son retour en France, le Roi donna à Desprès une compagnie de Gendarmes, à la tête de laquelle il servit avec distinction à l'expédition de Naples en 1528. Echappé des fureurs de la peste, & des armes des ennemis, il revint en France après la paix de Cambrai, appelée la paix des Dames. Il se retira dans son château de Montpezat, où il travailla à réparer ses affaires un peu délabrées par les dépenses auxquelles la guerre l'avoit exposé. On fait que les Capitaines de ce temps-là étoient assez souvent & presque toujours obligés de fournir aux besoins des jeunes Gentilshommes, qui alloient faire l'apprentissage des armes dans leurs compagnies.

Rappelé en 1535, il se rendit avec sa compagnie

en Piémont pour y joindre l'armée française, qui s'empara presque en entier de tout ce pays, & força le Duc de Savoye d'abandonner la capitale. Le Milanois étoit menacé du même sort lorsque le Duc Sforce mourut. On a déjà vu ce qui se passa alors entre le Roi de France & l'Empereur, avec une esquisse des fourberies du dernier; mais nous devons ajouter que le Cardinal de Lorraine découvrit ses fourdes manœuvres, & qu'il avertit l'Amiral de Brion qui commandoit en Piémont, de se tenir sur ses gardes, attendu qu'il auroit bientôt les Impériaux sur les bras.

L'Amiral ne négligea pas cet avis; il assembla un grand conseil de guerre, qui décida de fortifier les places que nous tenions encore. Desprès fut chargé de ravitailler Fossan & quelques autres; mais non sans difficulté. Le Marquis de Salusses qui fut mis alors à la place de Brion, & qui s'étoit accommodé secrètement, avec Charles-Quint, n'oublia rien pour engager les Officiers français à abandonner toutes les places du Piémont, & surtout Coni & Fossan. Desprès & Laroche du Maine s'y opposèrent avec tant de force qu'on arrêta de nouveau de fortifier ces deux villes. Le Marquis mit tout en usage pour rendre inutile l'effet de cette résolution, tantôt en détournant les ouvriers & retenant leur salaire; tantôt en leur retranchant les vivres, ou faisant semer la division parmi eux. Tout le monde voyoit cette mauvaise manœuvre, & personne n'osoit s'y opposer; le seul Desprès eut la hardiesse d'en in-

former le Roi. Il lui écrivit plusieurs lettres où il lui peignit si bien ce traître, que François I ordonna de l'arrêter. Le Marquis averti de cet ordre, se sauva, & donna avis à l'Empereur du mauvais état de Fossan qu'Antoine de l'Éve assiégea quelques jours après.

Cette ville en effet manquoit absolument de tout. Ses remparts n'étoient encore que de six pieds de haut ; elle n'avoit d'autre ressource que dans la valeur de la garnison. Desprès qui en étoit Gouverneur, résolut de tenir jusqu'à la dernière extrémité ; & comme il avoit autant d'esprit que de courage, il sentit que la vigueur de la défense dépendoit surtout de son union avec les Officiers qui étoient sous ses ordres. Dans cette vue il se dépouilla de sa fierté naturelle, & associa au commandement Villebon & Laroche du Maine, Capitaines d'expérience & de crédit parmi les troupes. Cette sage précaution lui réussit. Sa garnison fit des prodiges, surtout dans une sortie que la postérité, dit l'histoire, ne louera jamais autant qu'elle le mérite. Les Français pénétrèrent jusqu'au quartier du Général espagnol qui prit la fuite. De Leve offre une bonne composition aux assiégés ; Desprès la refuse d'abord avec hauteur. Mais mieux conseillé & manquant de vivres, il consent à rendre la place, si dans le mois qui ne faisoit que de commencer, il ne paroissoit pas une armée capable de faire lever le siège. Cette belle défense de Fossan couvrit Desprès de gloire, & fut peut-

être le salut de la France en arrêtant près de deux mois l'armée de l'Empereur. François I le sentit bien ; & Desprès est à peine de retour , qu'il est envoyé avec Barbesieux , chacun avec un pouvoir égal , pour commander dans Marseille que Charles-Quint assiégeoit.

La défense de cette ville aussi glorieuse que celle de Fossan , eut un plus heureux succès. On a vu combien l'Empereur se trouva en danger dans sa retraite , & qu'il ne dût son salut qu'à l'excessive prudence de Montmorenci. Cette faute ne contribua pas peu à la disgrâce du Connétable qui arriva quelques années après. Desprès lui succéda dans le gouvernement du Languedoc en 1541 , & se rendit cher à cette province.

Cette disposition des esprits en sa faveur lui fit former en 1542 le projet du siège de Perpignan. Le succès ne lui paroissoit pas équivoque , par les informations exactes qu'il avoit prises de l'état du Roussillon , province voisine du Languedoc , & surtout de celui de la capitale. Son plan fut agréé. Le Roi envoya en conséquence une armée en Roussillon , commandée par le Dauphin , à qui il donna pour conseil Annebaut & Desprès ; mais le secret toujours mal observé sous ce règne , & dont le défaut fit échouer tant de grandes entreprises , fit encore échouer celle-ci. Charles-Quint fut averti à temps. La place se trouva munie d'une nombreuse artillerie & d'une forte garnison. Le siège traînant en longueur , la maladie attaqua l'armée. Les

premières pluies grossissant les torrens qui tomboient des montagnes , & mettant les troupes en danger , le Roi ordonna qu'on levât le siège. Desprès en conçut un violent chagrin ; il vit son maître privé d'un grand avantage , & il se vit ravir à lui-même la gloire d'une entreprise qu'il avoit concertée avec la plus grande prudence.

Cependant le Dauphin mortifié de cet échec , piqué d'ailleurs que son frère eût été plus heureux en Flandre , prétendit qu'on l'avoit exposé à dessein. Il fallut pour l'appaiser , sacrifier Desprès ; il fut exilé dans sa terre de Montpezat , quoique , disent les Historiens , il ne manqua pas de bonnes raisons pour se défendre. Le Roi ne l'ignoroit pas. Aussi sa disgrâce dura peu de temps. Le Monarque le rappela bientôt ; & pour le consoler de ce fâcheux événement , par une marque non équivoque de la satisfaction qu'il avoit de ses services , il lui donna le bâton de Maréchal de France à Saint Germain-en-Laye , le 13 mars 1543 , c'est-à-dire , moins de six mois après la levée du siège de Perpignan.

Desprès ne fit presque que voir un moment cette brillante dignité ; il jouit peu des honneurs qui y sont attachés. Sa santé altérée par les fatigues de la guerre , exigeant du repos , il se retira dans son château de Montpezat où il mourut le 4 décembre 1544 , & fut enterré dans l'église de Saint Martin que ses ayeux avoient dotée.

Nous ne devons pas oublier le service impor-

tant que *Pierre de Lagarde*, noble quercinois, rendit à l'état dans le même temps & pendant la prison de François I. La Reine Régente à qui il étoit attaché, l'envoya Ambassadeur extraordinaire en Ecoffe, pour renouveler l'alliance avec cette couronne. Lagarde y trouva plus de difficultés qu'on ne l'avoit cru. La Reine d'Ecoffe & le Parlement avoient écouté les propositions du Roi d'Angleterre qui vouloit marier sa fille avec le jeune Roi; & ils étoient déjà gagnés lorsqu'il arriva à Edimbourg. Cependant il mania si bien les esprits, & parla avec tant de force & d'éloquence, dans plusieurs assemblées du Parlement, que l'alliance avec l'Angleterre fut rejetée, & celle avec la France, jurée de nouveau & confirmée avec éclat.



CHAPITRE X.

Célement Marot de Cahors paroît à la cour de Louis XII. — Il se fait distinguer par ses vers. — Il réforme la poésie française. — Il suit François I en Italie, & est fait prisonnier avec lui. — Il embrasse le calvinisme & prend la fuite. — Il obtient son rappel. — Il quitte de nouveau le royaume.

SI le Querci donna sous ce règne des défenseurs au royaume, il fournit aussi aux beaux arts des sujets dont le génie & les talens n'ont pas moins

de droit à nos éloges. Les armes assurent le repos d'un état. Les arts l'embellissent & l'éclairent. François I a la double gloire d'avoir été, malgré ses malheurs, un grand Capitaine & le père des lettres. Le soldat & le poëte furent également considérés à sa cour. Tous les talens y furent admis. *Marot* & *Salel*, tous les deux quercinois, en firent la flatteuse expérience.

Clément *Marot* naquit à Cahors vers la fin du quinzième siècle. Son père Jean *Marot* avoit été Valet de-chambre du Roi, & prenoit le titre de Secrétaire & Poëte de la magnanime Reine Anne de Bretagne. Malgré ce titre fastueux qui sembloit annoncer du goût pour les lettres, il négligea l'éducation de son fils; mais les dons heureux que celui-ci avoit reçus de la nature lui tinrent lieu d'étude.

Marot parut fort jeune à la cour de Louis XII, où il servit en qualité de Page de la célèbre Marguerite depuis Reine de Navarre. Cette Princesse fameuse par son esprit & par sa beauté faisoit alors l'ornement de cette cour, devenue très-brillante depuis que la Reine Anne de Bretagne, qui aimoit le luxe & la magnificence, y avoit appelé les Dames, & avec elles la galanterie & tous les arts qui en font la suite nécessaire. Les jeunes Seigneurs qui sous les règnes précédens ne se montreroient guères à la cour, qu'à raison de leurs emplois ou de leurs intrigues, plutôt enfin par politique que par goût, préférèrent dès-lors ce séjour

où régnoient les plaisirs, à celui de leurs terres.

Ce fut sur ce théâtre bien propre à faire éclore les talens agréables, que Marot montra ceux qu'il avoit pour la poésie. Il fit quelques pièces de vers qui méritèrent l'attention de Marguerite. Encouragé par ces premiers essais, il donna l'essor à son génie. Bientôt il surpassa tous ses rivaux, & la Princesse elle-même qui se piquoit de faire des vers. Elle honoroit Marot d'une estime particulière, & d'une très-grande amitié. Elle ne rougissoit pas de prendre de ses leçons, & de l'avouer pour son maître. La nature avoit fait Marot poète; un goût vif pour les plaisirs développa ce germe précieux. Un nombre infini d'ouvrages remplis de sel & d'agrément coulèrent de cette source féconde, & firent sa réputation, qui étoit déjà établie lorsque François I montra sur le trône.

Marot acquit une grande considération à la cour du nouveau Monarque, & ne contribua pas peu aux progrès que firent les lettres sous le règne de ce grand Prince. Né avec un discernement délicat, un génie vaste & fécond, il entreprit de réformer la poésie française dont le style ou guindé ou trop bas n'avoit ni décence ni naturel. Il s'en fit un particulier qui conserve encore son nom; la nature fut son maître. Il perfectionna ensuite les différens genres de poésie, en usage de son temps. Il asservit le Sonnet & le Rondeau aux règles que nous suivons aujourd'hui. Il fut l'inventeur de la *Balade*.

Des talens si rares & si variés ne furent pas sans

récompense. Ils lui acquirent la bienveillance & l'amitié de tous les Grands de la cour. Nécessaire à leurs plaisirs, ils ne pouvoient se passer de lui. Masquerades, tournois, ballets, tout étoit de son ressort, & ne pouvoit être bien s'il n'y avoit mis la main. Aussi un Auteur a-t-il dit que Marot étoit le Poète des Princes, & le Prince des Poètes.

Clément Marot succéda à son père dans la charge de Valet-de-chambre du Roi. Plus rapproché du Monarque par ses fonctions, il eut un grand crédit; mais peu touché des richesses, & en cela très-ressemblant à la plupart des Poètes, il négligea le soin de sa fortune. Il ne se servit de sa faveur que pour protéger les savans, leur procurer des honneurs, & pour nourrir & fortifier dans son maître le goût pour les beaux arts qui lui a mérité le beau titre de Restaurateur des lettres en France.

En 1524 Marot suivit le Roi en Italie; il se trouva à la bataille de Pavie où il fut blessé au bras à côté de son maître, & fait prisonnier. On remarque que sa blessure, ni sa prison, ne prirent rien sur son caractère. Il en écrivit la nouvelle en France avec son style ordinaire. Transporté en Espagne avec le Roi, il réussit quelquefois par la tournure agréable de son esprit, & les charmes de sa conversation, à faire oublier en partie à ce Prince infortuné son état, & à suspendre dans bien des momens, la douleur que lui causoient les malheurs où son peuple étoit exposé par sa pri-

son & les prétentions tyranniques de son orgueilleux vainqueur.

Le fier Charles-Quint lui-même ne put refuser son estime & son amitié à Marot. Ses poésies gracieuses & badines surent dérider ce front sourcilieux. La gravité de la nation ne put tenir contre l'aimable enjouement de ce Poète; & la cour, à l'exemple du maître, l'accabla de faveurs.

Avec une grande réputation & d'illustres amis, Marot pouvoit jouir de la vie la plus agréable, s'il eût été plus prudent; il ne dû qu'à ses fautes multipliées l'amertume qui empoisonna ses derniers jours. Peu après son retour en France, où il précéda le Roi, il se trouva impliqué dans une affaire sérieuse, dont une lettre du Monarque à ses Juges le dégagea heureusement. Cette faveur signalée fut l'époque fatale de ses malheurs. Il crut pouvoir tout oser impunément. Il laissa entrevoir qu'il avoit abandonné la religion de ses pères pour la religion calviniste contre laquelle on sévissait alors avec une extrême rigueur. Le Roi à son retour lui en témoigna son mécontentement. Marot craignant d'être arrêté, s'enfuit auprès de la Duchesse de Ferrare en 1535.

Quelque irrité qu'eut paru François I, le fonds de bonté qu'il avoit pour Marot, n'étoit pas épuisé. Touché d'une lettre qu'il lui écrivit, il accorda son pardon aux prières de la Duchesse de Ferrare & de la Reine de Navarre. Marot reparut à la cour en 1536. Ce premier exil ne le rendit pas plus cir-

conspect; il donna lieu à de nouvelles plaintes; & peu de temps après il s'expatria pour toujours. Il se rendit d'abord à Genève, où il publia sa traduction des pseaumes, & se retira ensuite à Turin où il mourut en 1544.

La mémoire de ce Poète est chère aux beaux arts. Il est le père de la langue française. C'est lui qui a ouvert la route qu'ont suivie avec succès les grands écrivains qui l'ont portée au point de perfection où nous la voyons. C'est dans ses ouvrages qu'ils ont puisé ce ton naturel qui lui est propre. Il a mérité les éloges de nos meilleurs Auteurs. Rousseau l'appèle l'honneur de son pupitre. Boileau conseille de l'imiter à ceux qui veulent écrire d'une manière élégante. Voiture & la Fontaine semblent l'avoir pris pour modèle.



 CHAPITRE XI.

Hugues Salel, natif du Querci. — Succès de ses études. — Il se rend à Paris. — Il est présenté à François I. — Ses poësies plaisent au Monarque, qui le fait son Valet-de-chambre. — Il quitte cet emploi & embrasse l'état ecclésiastique. — Berengarius-Fernandus célèbre Jurisconsulte, natif de Puilaroque.

HUGUES Salel naquit dans le Querci en 1503. On ignore qui étoient ses parens ; mais ils étoient sans doute d'un état honnête, si on en juge par l'éducation que Salel avoit reçue, surtout dans un temps où les sciences étoient releguées dans les cloîtres & les universités. Il est vrai que le Querci jouissoit alors de l'avantage d'avoir une bonne école ; & l'université de Cahors avoit une grande réputation.

Il est apparent que Salel y fit ses premières études. Il y réussit si bien, qu'il se rendit très-habile dans les langues grecque & latine, sans lesquelles on ne pouvoit pas aspirer à la science des belles-lettres. Les chef-d'œuvres français n'avoient pas paru encore. On n'avoit garde de penser alors que notre langue pût jamais rivaliser avec celles d'Athènes & de Rome, & que les écrivains français pussent être mis à côté ou surpasser même à bien des égards les Grecs & les Latins. Homère, Virgile,

Sophocle , Térence , Démofthène , Cicéron , Horace , Pindare , &c. n'étoient connus que dans leurs langues originales. De bonnes traductions ne nous avoient pas mis encore en poffeffion de ces trésors précieux. On ne pouvoit être érudit que par la connoiffance parfaite des langues favantes. Rien ne pouvoit y fuppléer.

Non que la nation manquât de génie ; l'invention , la vivacité , l'aptitude & les graces n'étoient pas moins alors fon apanage , qu'elles le font aujourd'hui. Marot dont on vient de parler , en eft un exemple. Bien différent de Salel , loin d'avoir étudié les langues , il ne favoit pas même le latin. Les beautés des anciens lui étoient abfolument inconnues. On peut dire qu'il travailla fans modèle ; il dût tout à fon génie ; & quoique fes expreffions ayent vieilli , on ne peut le lire fans un vrai plaifir. Il eft vraiment original , tandis que les écrivains qui ont écrit après lui , même les plus grands des maîtres , font rarement à l'abri du reproche d'être fouvent imitateurs.

Au moyen de fes bonnes études , Salel devient grand littérateur. Les excellens morceaux de la faine antiquité firent fur lui l'effet qu'ils ne manquent pas de faire fur ceux qui ont l'efprit affez jufté pour en fentir toutes les beautés. Cédant à leurs charmes , il en fit fes délices les plus pures , & fe les rendit très-familiers. La nation encore fembloit fe faire gloire de l'ignorance. Le Souverain foulant aux pieds ce préjugé funefte , mettoit au-

tant

Tant sa gloire à terrasser ce tyran domestique , qu'à humilier les ennemis de l'état. Salel alors se rendit avec empressement à Paris pour être témoin de cette heureuse révolution.

Le goût du maître influe presque toujours sur les sujets. Arrivé dans la capitale , Salel y trouva les beaux arts en honneur , & il ne put voir sans une admiration qui passera à nos derniers neveux , que deux hommes nés pour être à jamais la gloire de la nation , *du Bellai* , Archevêque de Paris , & *Budé* , Maître des requêtes , malgré les devoirs & les occupations inséparables de leur état , donnoient chez eux , toutes les semaines , un jour à l'instruction de tous ceux qui désiroient de prendre des leçons sur les sciences & les belles-lettres. Il vint à cette école aussi sublime que nouvelle. Bientôt son érudition fut connue des deux illustres maîtres qui y présidoient , & qui voulant la mettre à profit , le présentèrent à François I.

Avec la pompe & la majesté qui environne la suprême puissance , Salel trouva dans ce grand Prince un Roi qui aimoit les talens , & qui plaçoit avec joye les muses à côté du trône , admettoit les favans auprès de sa personne , & aimoit à s'entretenir avec eux. On a cru que la Princesse Marguerite & Marot avoient mis la poésie en honneur dans cette cour brillante qui ne respiroit que le plaisir. Salel fit plusieurs pièces de vers ; ils plurent à la cour & au Roi qui le fit son Valet de chambre. Devenu par-là le collègue de Marot ,

il fut en même temps & son ami & son rival de gloire dans la poésie.

Nourri cependant de la grande connoissance des anciens Auteurs, il résolut d'en faire passer les beautés dans notre langue, & abandonna les sujets de galanterie pour prendre un essor plus noble. Il entreprit par ordre du Roi, la traduction en vers français de l'Iliade d'Homère. Ce grand ouvrage demandant toute son attention & par conséquent tout son loisir pour se débarrasser de tout ce qui pourroit le distraire, il prit l'habit ecclésiastique, & quitta sa charge de Valet-de-chambre avec l'agrément du Roi qui le gratifia d'abord d'une pension, & lui donna ensuite l'abbaye de *Saint-Cheron* dans le pays Chartrain.

Salé ne quitta pas entièrement la cour ; il y parut encore quelquefois pour rendre compte de son travail au Monarque. François I le vit toujours avec plaisir, & l'honora constamment de sa protection jusqu'à sa mort arrivée en 1547. Cruellement affligé de la perte de son bon Maître, Salé abandonna alors Paris & la cour. Il se retira dans son abbaye où il ne s'occupa plus que du soin de son salut & de sa traduction qu'il ne put pas achever. Il ne finit que les douze premiers livres, & mourut à Saint-Cheron en 1553.

Le fameux Jurisconsulte *Berengarius-Fernandus* vivoit aussi sous ce règne. Il étoit natif du lieu de *Puilaroque* en Querci, & étoit très-versé dans le droit romain, qu'il enseigna quelques années à Tou-

louse. Le Parlement lui faisoit l'honneur très-souvent de l'appeler & de le-consulter dans les questions difficiles. Ses décisions sont encore d'un grand poids dans les provinces régies par le droit écrit.



CHAPITRE XII.

Création du Présidial de Cahors. — Plusieurs Seigneurs quercinois défendent Metz assiégé par Charles-Quint. — Jean de Lettes, Evêque de Montauban. — Sa passion pour Armande de Dufort. — Il apostasie, se marie & s'enfuit à Genève. — Jacques Desprès son neveu lui succède. — Il obtient une Sentence contre les Montalbanois qui lui contestent ses droits. — Il quitte sa ville épiscopale. — Pierre de Bertrand savant Evêque de Cahors.

LE commencement du règne d'Henri II, qui monta sur le trône après François I, fut tranquille & glorieux pendant les premières années, même malgré sa rupture avec Charles-Quint, dont il signala les commencemens par la prise de Metz, Toul & Verdun en 1552. L'année précédente, pour fournir aux frais de cette guerre, ce Roi avoit donné plusieurs édits burfaux, & dans le nombre étoit celui de la création des Présidiaux. Le Sénéchal de Cahors demanda d'être érigé en Présidial, & l'obtint sans difficulté. Celui de Montauban fut moins heu-

reux. Il eut à combattre l'opposition de celui de Cahors qui affectoit une prééminence prise de l'antiquité de la capitale du Quercy, & qu'il conserva en effet pendant près de quatre-vingts ans après cette époque.

Irrité cependant de la perte des trois villes de Metz, Toul & Verdun, l'Empereur vint avec une armée de cent mille hommes, mettre le siège devant Metz. La conquête de cette grande ville paroïssoit facile. Foible & mal fortifiée, elle ne sembloit pas devoir résister. Le Duc de Guise entreprit sa défense ; suivi d'une nombreuse Noblesse, il s'y enferma courageusement. Parmi les illustres volontaires qui voulurent partager sa fortune, on compte plusieurs Quercinois, tels que les Seigneurs de *Roquefeuil*, de *Saint-Sulpice*, de *Sessac*, de *Clermont-de-Lodève*, & *Melchior-de-Montpezat*. Ce dernier étoit fils du feu Maréchal Desprès, & étoit alors Lieutenant des Gendarmes du Duc de Guise. Charles-Quint ne réussit pas mieux à Metz qu'à Marseille. Après trois mois de tranchée ouverte, il fut forcé de se retirer ignominieusement, ne ramenant pas la moitié de ses soldats, qui même ne durent leur salut qu'à la pitié & à l'humanité des Français.

La défense de Metz remplit de gloire le Duc de Guise, & fut le commencement de sa puissance. La victoire de Renti & la prise de Calais, qui chassa pour toujours les Anglais de la France, y mirent le comble par les honneurs qu'Henri II accumula

sur sa tête, & le vaste pouvoir qu'il lui confia ; pouvoir qu'il ne fut presque plus possible aux Rois, successeurs d'Henri, de diminuer ni d'abattre, & fut à la veille de bouleverser le royaume. Laissons pour le moment ce Prince ambitieux. Jean de Lettes, Evêque de Montauban, nous rappelle dans le Querci. Ce malheureux Prélat donna alors à l'univers le spectacle effrayant des excès où les passions qui paroissent d'abord les moins dangereuses, peuvent nous entraîner.

Jean de Lettes d'abord Evêque de Beziers, jouit de la plus grande considération, surtout dans les fonctions de Lieutenant de Roi du Languedoc, qu'il remplit pendant l'absence du Maréchal Desprès, son frère uterin, qui en étoit Gouverneur. L'évêché de Montauban auquel il avoit été nommé, fut gouverné par Pierre de *Bisquère*, Evêque de Nicopolis, *in partibus*, son Grand-Vicaire, jusqu'à la mort du Maréchal arrivée en 1544. Il permuta alors l'évêché de Beziers avec l'abbaye de Moissac, & se rendit à Montauban. Quatre ans après il fut député auprès du Roi qui étoit alors à Amboise, pour se plaindre d'un arrêt du Parlement de Toulouse, qui intéressoit le Clergé. Il agit avec tant de dextérité, qu'en 1549 il obtint un arrêt du Conseil qui cassa celui du Parlement. Le premier Président de cette compagnie publia un mémoire pour soutenir l'arrêt ; & cet écrit n'eut aucun succès.

De Lettes ne soutint pas dans le reste de sa con-

duite la réputation qu'il s'étoit acquise, lorsqu'il étoit Evêque de Beziers. Le gout qu'il avoit pour la chasse devint si vif qu'il en négligea le soin de son diocèse. Dans ses diverses courses, il eut encore le malheur de connoître *Armande de Durfort*, veuve de *Dejean de Bousquet*, Seigneur de *Verlhac*, pour laquelle il conçut une violente passion. Afin de la voir plus commodément, il acheta la seigneurie de Beauvais, à deux lieues de Montauban; il y fit bâtir un château, d'où par un chemin qu'on appelle encore le chemin de *l'Evêque*, il alloit voir assidument cette Dame. Il avoit donné sa confiance à deux frères nommés *Calvet*; l'un étoit son Official, & l'autre Conseiller au Sénéchal, étoit son Intendant. Ces deux scélérats, loin de chercher à guérir le Prélat, le flattèrent dans sa passion. Ils lui persuadèrent d'apostasier & de se marier avec cette femme. Le crime consommé il craignit d'être puni; il s'enfuit à Genève avec sa femme, & acheta aux environs de cette ville la baronnie d'*Eaubon*, où il vécut plusieurs années, plus considéré qu'il ne devoit l'être. Avant son départ il se demit de l'abbaye de Moissac, en faveur du Cardinal de Guise; & fit passer l'évêché de Montauban sur la tête de Jacques *Desprès*, son neveu.

Jacques Desprès, fils d'Antoine Desprès, Maréchal de France, & frère de Melchior Desprès, Seigneur de Montpezat, étoit Abbé de Locdieu & Doyen du chapitre de Montpezat, lorsqu'il fut

pourvu de l'évêché de Montauban, dont il prit possession le 19 novembre 1556. La conduite peu régulière & l'apostasie de son oncle, avoient si fort indisposé les Montalbanois contre sa maison, qu'ils le regardèrent presque avec mépris; & loin de lui rendre ce qui lui étoit dû comme Evêque & comme Seigneur temporel, ils lui disputèrent avec affectation, jusqu'au plus mince de ses droits. Jamais cependant Prélat n'eut les mœurs plus pures, un attachement plus grand à ses devoirs, ni plus de respect & de zèle pour la religion. N'ayant pu rien gagner par la voie de la conciliation, il se vit forcé d'intenter un procès, & obtint une sentence favorable du Sénéchal en 1558. Ce procédé aigrit le mal au point de lui donner à lui-même du dégoût pour sa ville épiscopale; le séjour lui en devint si désagréable qu'on ne l'y vit plus à demeure. Le parti qu'il prit d'en rester éloigné, causa en partie la perte de Montauban, & a donné lieu de douter s'il n'avoit pas fait autant & peut-être plus de mal à cette ville, avec ses vertus, que son prédécesseur par ses vices.

Si Jean de Lettes avoit été un sujet de scandale pour le Querci, par son apostasie, Alexandre Farnese l'édifia peu de temps après par son désintéressement & son respect pour les canons. Ce Cardinal avoit succédé à Paul de Carret, dans l'évêché de Cahors en 1554, & avoit confié l'administration de ce diocèse à *Tiburte Birret*, Chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, à André *Recupe-*

rati, & à Barthelemi de *Urfis*, Florentin. Mais se voyant retenu à la cour de Rome, & par-là dans l'impossibilité de veiller sur son troupeau, & d'observer la loi de la résidence, il crut devoir en laisser le soin à un Pasteur plus à portée de le conduire. Avec l'agrément du Roi, il se démit de cet évêché en 1557, en faveur de Pierre de *Bertrand*, Toulousain, Abbé de Grand-Selve, recommandable par son savoir. Le fameux Antoine *Govea*, Professeur de droit dans l'université de Cahors, lui dédia son commentaire : *In L. Gallus de liberis & posthum.* Bertrand ne prit possession que le dernier de juillet 1558.

La paix se fit l'année d'après; mais ce ne fut, ce semble, que pour mieux se préparer à la plus cruelle, à la plus longue guerre civile qui eût jamais déchiré le royaume. Les fondemens en furent jetés sous François II, successeur du Roi Henri II, mort à Paris le 10 juillet 1559, des suites de la blessure qu'il reçut au tournoi donné onze jours auparavant à l'occasion du mariage de sa sœur Marguerite avec le Duc de Savoye.

Au commencement de cette année François *Seguier*, Chevalier, Seigneur de la Gravière, Villaudrit & Lamotte-Majoufe, succéda à Antoine de *Crussol*, dans la charge de Sénéchal du Querci.

Fin du septième Livre.



HISTOIRE

DU

QUERCI.

LIVRE HUITIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Ambassade de Montpezat à Vienne. — Le calvinisme introduit dans Montauban. — Calvet, Curé de Montalsat, apostasie & se marie. — Sur la plainte de l'Evêque le Parlement envoie une commission pour informer sur les lieux. — Les Commissaires sont recusés & on leur ferme les portes de la ville.

UNE nouvelle scène va s'ouvrir à nos regards. Une guerre intestine, qui en ébranlant toutes les parties du gouvernement français, en préparoit la

chûte prochaine & infaillible, dont l'ancienne constitution ne se préserva que par une espèce de prodige, nous occupera désormais. L'ambition effrénée en fut la première cause; la religion, le prétexte, & la mort des principaux Acteurs, la catastrophe.

Le règne de François II, quoique bien court, vit former cet orage & porter ses ravages dans presque toutes les provinces de la monarchie. Les Guises, les Montmorenci, les Coligni, les Princes du sang, & cette foule de Gentilshommes qui suivoient les différens partis, & qui réunis auroient rendu l'état glorieux & invincible, le portèrent au bord du précipice par leurs divisions & leurs intérêts divers.

Revêtu d'une autorité égale à celle des anciens Maires du palais, il ne manquoit au Duc de Guise que les marques extérieures de la souveraineté. Les seuls Princes du sang lui faisoient ombre, surtout le Prince de Condé, dont l'ame haute supportoit impatiemment le despotisme de cet étranger. Il résolut de l'éloigner, & l'on prit le prétexte de l'envoyer en Flandre, pour ratifier le traité de *Cateau-Cambresis*, avec le Roi d'Espagne Philippe II, & lui porter de la part du Roi l'ordre de Saint Michel. Ce Prince se vit à regret forcé d'accepter cette commission. Il étoit pauvre, & par-là hors d'état de la remplir avec l'éclat convenable à sa haute naissance. Mais en l'éloignant, on voulut aussi Phumilier. Le Cardinal de Lorraine, frère du Duc

de Guise, qui avoit l'administration des finances, ne fit compter que trois mille livres au Prince, pour les frais de son voyage, tandis qu'il ouvroit les coffres de l'état à Montpezat envoyé en ambassade à Vienne dans le même temps, pour féliciter Ferdinand sur son élévation à l'empire. Montpezat se livra à une dépense excessive; il parut même prodigue à la cour de l'Empereur. Il n'étoit cependant que simple Lieutenant des Gendarmes du Duc de Guise.

On a cru devoir rapporter cette anecdote, soit par rapport à Montpezat qui étoit quercinois, soit à cause de l'effet que la conduite injurieuse des Guise fit sur le cœur du Prince de Condé, à qui pour surcroît d'outrage, ils enlevèrent le gouvernement de Picardie. Le Prince de Condé n'étant plus le maître de son ressentiment, écouta les Calvinistes qui étoient déjà très-nombreux & puissans dans le royaume. On peut dire que les Guises l'en firent le chef. De là naquit la fameuse conjuration d'Amboise en 1560, dont l'effet, malgré le supplice des conjurés & le danger que courut le Prince de Condé, fut de faire cesser les poursuites contre les Protestans, & de faire connoître l'état de leurs forces que l'Amiral de Coligni fit bien valoir dans l'assemblée de Fontainebleau, où l'on décida de les laisser tranquilles jusqu'à la tenue d'un concile qui seroit assemblé pour cet objet.

Quoique plein de fidélité pour le Roi, & vé-

ritablement attaché à l'état, l'Amiral zélé calviniste, cherchoit toujours à accréditer & à étendre sa secte. Instruit de l'apostasie de Jean de Lettes, & des divisions de son successeur avec les habitans de Montauban, il prit quelques mesures pour introduire le calvinisme dans cette ville, & y envoya enfin en 1560 les deux Ministres *Crescent* & *Vignaux*, que *Calvet* ce Conseiller au Sénéchal, dont on a parlé, reçut dans sa maison. Son frère, qui après le départ de l'Evêque apostat, avoit été dépouillé de l'officialité, & qui ayant simulé le repentir, avoit conservé la cure de *Montalsat*, s'y rendit en même temps pour conférer avec *Crescent* & *Vignaux*. Afin de leur donner un gage de son union avec eux, il apostasia solennellement, & fut marié de leur main. Il fit depuis plusieurs voyages à Montauban, soit pour assister aux assemblées des sectaires qui se tenoient dans la maison de son frère, soit pour y amener les prosélytes qu'il faisoit dans la campagne. Les courses fréquentes de ce Curé attirèrent l'attention de l'Evêque, qui degoûté de Montauban, habitoit *Montpezat* ou *Piquecos*; il fit éclairer ses démarches, & ne fut que trop bien instruit. Il apprit avec douleur les progrès que le calvinisme faisoit dans la ville, & qu'on avoit même osé enterrer un habitant sans les cérémonies de l'église. Il se repentit peut-être alors de n'y avoir pas résidé; sa présence eût pu arrêter ces entreprises. Il s'y rendit alors, monta en chaire dans l'église Saint Jacques, & parla avec tant de

force & d'onction, que le peuple jura de rester fidelle. Il manda ensuite les Consuls, & leur fit une vive réprimande en présence du sieur de *Ter-ride*, sur leur négligence à veiller à ce qui se passoit dans la ville contre la religion & le service du Roi. Ils s'excusèrent, promirent de mieux se comporter à l'avenir; & le Prélat fit encore la faute de s'en retourner à Piquos. Quatre jours après, les assemblées recommencèrent avec plus de hardiesse que jamais.

L'Evêque porta alors sa plainte au Parlement de Toulouse, qui le 30 novembre députa trois Conseillers & un Avocat général pour aller informer sur les lieux. Calvet prévoyant bien que la punition la plus sévère tomberoit sur lui, débita dans le public que le Parlement séviroit moins contre les habitans, à raison des assemblées secrètes dont se plaignoit l'Evêque, que pour se venger de l'affront qu'il avoit reçu dans la personne du Président *Delorme*, que les Montalbanais avoient fait dégrader & releguer à Saint Malo quelques années auparavant, pour crime de concussion. Il ajoutoit que si les Commissaires entroient dans la ville, elle risquoit d'être dégradée, & que les habitans les plus distingués devoient s'attendre aux plus rudes châtimens. Ces raisons parurent si fortes, & les allarmes de Calvet si bien fondées au conseil général que l'on assembla à cet effet; qu'il fût délibéré de recuser les Commissaires. *Calvet* & *Arbussi* furent chargés de leur signifier cette

réfutation. Mais comme les Commissaires & l'Evêque avoient une suite de quelques gens à cheval, & comme il étoit très-important qu'ils n'entraffent pas dans la ville où il eut été difficile de les empêcher de faire leurs charges, on leur ferma les portes de la ville, & on ne répondit à leurs instances & à leurs menaces que par la signification de leur réfutation. Ils se retirèrent à l'évêché qui étoit au bout d'un faubourg dont l'accès étoit libre, & où ils dressèrent leur procès-verbal.



 CHAPITRE II.

Procès-verbal de rebellion envoyé à la cour par le Parlement de Toulouse, contre les Montalbanois. — Vaillac Sénéchal du Querci envoyé à Montauban, est satisfait de la fidélité des habitans. — Le calvinisme se répand dans le Querci. — Il ne peut s'établir dans Cahors. — Les Calvinistes s'emparent, à Montauban, de l'église Saint Louis & de la paroisse Saint Jacques. — Leur conduite à l'égard des maisons religieuses & des habitans catholiques. — L'église cathédrale est pillée & brûlée.

LES états généraux qui avoient été convoqués en conséquence du résultat de l'assemblée de Fontainebleau, s'étant assemblés à Orléans, le Roi s'y rendit & donna ordre d'arrêter le Prince de Condé accusé d'une seconde conspiration. Le procès lui fut fait rapidement; sans observer les règles ordinaires, on le condamna à la mort. C'en étoit fait, & pour satisfaire la passion & l'ambition des Guise, le plus beau sang du monde alloit couler sur un échaffaud, lorsque la mort de François II arrivée inopinément le 5 décembre 1560, sauva ce Prince, & changea la face de la cour.

Les états eurent l'issue ordinaire de ces sortes d'assemblées, beaucoup de harangues & de projets pour le bien de l'état, & nul effet. La minorité de Charles IX qui succéda à son frère François II, n'en fut pas moins orageuse. Le Duc de Guise vit d'abord diminuer son énorme puissance, & augmenter à ses dépens celle des Princes du sang qu'il avoit voulu perdre. Peut-être eût-il été perdu lui-même sans la politique de la Reine-mère Catherine de Médicis, qui flottant entre les différens partis, crut trouver sa sûreté & le maintien de son autorité dans leurs jalousies réciproques. Les Montmorenci, les Châtillons reprirent leur rang à la cour, & jouèrent un grand rôle dans les événemens qui l'agitèrent dans ces premiers jours.

Le détail de ces différentes intrigues appartient à l'histoire générale. Nous nous contenterons de remarquer qu'elles firent naître le fameux triumpvirat du Duc de Guise, du Connétable de Montmorenci, du Maréchal de Saint André, association à laquelle on attribue la conservation de la religion catholique en France. Mais, qui de ces trois (qu'on nous permette cette réflexion) fut le vrai héros de ce parti? Presque tous les Historiens qui se sont copiés, se réunissent à donner la première place au Duc de Guise, & nous croyons qu'elle est due au Connétable. Par une suite du système de leur maison, la religion ne fut dans les mains des Guise, qu'un moyen pour remplir les vues de leur ambition, & ce fut véritable amour
pour

pour elle dans Montmorenci. Dès qu'il la croit en danger, il ne voit que ce qui la menace, & s'unit sans balancer avec les plus grands ennemis de sa maison; il abandonne ses neveux qu'il aimoit tendrement, & devient leur persécuteur.

C'est dans ces circonstances que le Parlement de Toulouse envoie au Roi le procès-verbal de rébellion dressé par les Commissaires à qui on avoit refusé l'entrée de Montauban, l'année précédente; jamais on ne prit plus mal son temps. Ce procès-verbal, quoique signé par l'Evêque, & soutenu par ses plaintes particulières, n'attira presque pas l'attention de la cour; on y étoit occupé de trop grands intérêts. Mais comme il falloit pourtant faire quelque réponse, *Vaillac*, Gouverneur du Château-trompette & Sénéchal du Quercy, après François Séguier, eut un ordre vague de voir l'état des choses. Ce Seigneur se transporta à Montauban où il fut reçu avec tout le respect extérieur qui étoit dû à sa place & aux ordres du Roi dont il étoit le porteur. Il n'étoit pas de sa commission de sonder les cœurs. Content de la soumission apparente des habitans, & ne voyant rien dans la ville qui annonçât la révolte, ni aucune trace de rébellion, il se retira très-satisfait de la promesse qu'on lui fit d'une entière fidélité.

Les Calvinistes de cette ville contens de leur côté d'avoir vu éteindre les feux qu'on avoit allumés contr'eux, n'avoient pas encore cet esprit républicain qui ne se manifesta que trop dans la suite.

Ils ne désiroient dans ce moment que la liberté de conscience ; & lorsqu'ils promirent d'être fidèles , ils le pensoient ainsi. Cependant la modération de Vaillac qui ne fit aucune recherche des Ministres ni de ceux qui favorisoient les assemblées secrètes , les enhardit au point qu'ils ne se cachèrent plus , & que quelques jours après ils firent une grande assemblée dans le fossé des Cordeliers , où le prêche se fit publiquement.

Cet événement donna de nouvelles forces au calvinisme dans le Querci , & malgré l'attention de l'Evêque Bertrand , il avoit pénétré dans Cahors , & commençoit à s'y établir. Mais le peuple de cette ville , de tous les temps très-attaché à la religion catholique , ayant appris qu'on faisoit le prêche dans la maison de d'Oriolle , s'attroupa , se porta en tumulte vers cette maison , & y mit le feu. Les flammes forcèrent les Calvinistes d'en sortir. Ils trouvèrent la mort qu'ils fuyoient , & furent tous massacrés au nombre de plus de trente , à mesure qu'on les vit paroître. Les Calvinistes eurent depuis en horreur cette ville , & ne tentèrent plus de s'y introduire.

Plusieurs de ses citoyens qui étoient infectés de la nouvelle doctrine , effrayés de ce qu'ils venoient de voir , & craignant d'être découverts , l'abandonnèrent & grossirent le nombre de ceux de Montauban , qui ne gardèrent plus de mesures. Interprétant à leur gré l'édit de juillet de 1561 , ils s'emparèrent de l'église de Saint Louis , où le Mi-

nistre Crescent fit le prêche avant la fin du mois. Ils chassèrent bientôt à main armée le Curé & les Prêtres de la paroisse Saint Jacques, & en firent comme leur temple principal. Loin que les Magistrats fissent quelques efforts pour s'opposer à ces entreprises, ils les autorisoient en partie.

S'il faut en croire une chronique du temps, les émissaires des Ministres forçoient les gens du peuple à aller au prêche à coups de bâton & de nerf de bœuf, sans que personne osât empêcher ces violences. Elle ajoute que voulant détruire sans doute tous les monumens de la religion catholique, les Ministres *Crescent* & *Vignaux*, auxquels se joignirent *Tachard* & *Duperfié*, conduits par les Consuls, se mirent en possession de toutes les églises & de tous les monastères dont ils chassèrent tous les Religieux & les Religieuses.

Celles de Sainte Claire éprouvèrent en particulier les plus indignes traitemens. Les Calvinistes non contents de les avoir chassées de leur maison, & d'avoir brisé leurs meubles, voulurent les forcer d'apostasier & de se marier. Ces chastes filles l'ayant constamment refusé, elles furent enfermées chez différens particuliers, où à la vérité leur pudicité fut à l'abri de toute violence, mais d'où on les menoit tous les jours chargées d'une hotte, pour porter de la terre aux fortifications qu'on réparoit; & on ne leur donnoit pour nourriture qu'un peu de pain & d'eau. Las enfin de les persécuter, & vaincus par leur fermeté & leurs constance, les

Ministres les firent chasser de la ville. L'Evêque les reçut hors des portes, & les mit en lieu de sûreté. Tous les Ecclésiastiques subirent le même sort, & les habitans qui déclarèrent vouloir conserver leur religion furent tous emprisonnés le 21 octobre. On les bannit & leurs maisons furent pillées.

La situation de l'église cathédrale au bout d'un faubourg assez long, & la force de son assiette la sauvèrent pendant quelques jours ; mais l'Evêque prévoyant sa prochaine ruine & l'impossibilité de la conserver, en fit enlever les ornemens les plus précieux, & fit transporter à Montpezat l'orgue & les tapisseries qui y sont encore ; ce chapitre n'a jamais voulu les rendre. Le 21 décembre, en effet, cette église, l'une des plus magnifiques du royaume, fut pillée & brûlée.





CHAPITRE III.

Le Parlement de Toulouse sévit contre les Calvinistes. — La rigueur de Monluc à leur égard est blâmée. — Commissaires envoyés par la cour. — Ils ne sévissent que contre les Catholiques. — Monluc chasse ces Commissaires. — Edit en faveur des Calvinistes. — Les principales villes se soulèvent.

LES armes de la justice ordinaire étoient impuissantes & d'une foible ressource dans ces circonstances. Cependant le Parlement de Toulouse, dans la vue d'intimider les Calvinistes, fit le procès à quelques-uns, & fit pendre en effigie, *Paulet*, *Brassard*, *Pegorier*, *Portus* & *Bonencontre*, Avocats; *Vignaux*, Ministre; *Amiel*, Greffier, & *Lanes*, Marchand; cette sévérité ne réussit pas. Les Protestans continuèrent leurs entreprises qui de proche en proche, se répandirent dans tout le Querci. Ceux de *Fumel* tuèrent leur Seigneur, lui arrachèrent le cœur, & l'attachèrent à un mur où ils tiroient au blanc en haine de ce qu'il leur avoit demandé ses rentes, & qu'il ne leur avoit pas fait voir dans la bible, qu'elles lui fussent dûes. Les Catholiques à leur tour ufoient de représailles. Le fameux *Monluc* qui commandoit en *Guienne*, &

qui ne connoissoit pas la lâche politique de la cour, ne ménageoit pas les Calvinistes. Toujours suivi de ses bourreaux, il faisoit pendre tous ceux qu'il trouvoit en armes ou coupables de quelque émeute.

Il en fut blâmé; & pour mettre une espèce de frein à ses exécutions militaires, on envoya dans la Guienne *Compain*, Conseiller au grand Conseil, & *Girard*, Lieutenant du grand Prévôt, pour informer & procéder juridiquement contre les coupables. Ces Commissaires se rendirent à Cahors, & commencèrent les procédures contre les auteurs des séditions. Ils ne sévirent que contre les Catholiques; ils en firent pendre quinze à Cahors, fouetter & bannir d'autres à raison de ce qui s'étoit passé lors du premier prêche dans cette ville. On voulut les engager à aller à Fumel & à Montauban; ils le refusèrent. Continuant toujours leurs procédures à Cahors, le Grand-Archidiacre eût peut-être été leur victime, ainsi que l'Evêque de Montauban, contre qui ils avoient commencé d'informer à la requête des Calvinistes de Puilaroque. Le Prélat étoit accusé d'avoir maltraité un Ministre nommé *Tiphaneau*, parce qu'il faisoit le prêche dans une chapelle qui selon eux n'étoit pas consacrée. L'Evêque & l'Archidiacre étoient en danger d'essuyer un affront; lorsque Monluc qui en fut instruit, les sauva. Il accourut promptement, & chassa ces Juges après avoir déchiré leurs procédures à leurs yeux. Il les eût tués, s'ils ne se fussent mis à l'abri de sa colère par la fuite.

Le procédé de Monluc étoit violent ; mais telle étoit la disposition générale des esprits dans ce pays. La situation embarrassante de la Reine , la força de dissimuler ces désordres. Allarmée avec raison de la défection du Roi de Navarre , qui avoit quitté son parti pour se joindre aux Triumvirs , elle n'étoit occupée qu'à chercher les moyens de mettre en sûreté son autorité & sa personne. Elle savoit que dans le conseil secret du Triumvirat , il y avoit eu des avis à la jeter dans la rivière. Elle ne pouvoit pas douter que Montpezat n'eût offert au Roi de Navarre de l'arrêter , s'il vouloit lui en donner l'ordre. Montpezat étoit le confident du Duc de Guise , il l'avoit toujours suivi à la guerre ; (c'est le même dont nous avons parlé , qui fit une si prodigieuse dépense à son ambassade de Vienne) ; la Reine étoit persuadée que ce n'étoit que de l'aveu du Duc , & sans doute par ses ordres , que Montpezat fit cette étrange proposition au Roi de Navarre.

Le péril étoit pressant. La Reine se jeta dans le parti des Calvinistes qu'elle n'aimoit pas , & par qui elle ne fut jamais maîtrisée , même dans ces momens de crise où elle fut forcée de rechercher leur appui contre le Duc de Guise. Elle rendit en leur faveur le fameux édit de janvier de 1562 , qui leur permit l'exercice public de leur religion dans tout le royaume , excepté dans les villes closes.

Cet édit fut le signal des guerres civiles qui troublèrent si long-temps le royaume. On doit cepen-

dant moins encore les imputer à la Reine qu'au Duc de Guise. Elles furent le fruit amer de l'ambition; celle de la Reine étoit juste & légitime, celle du Duc de Guise étoit un crime. Il n'étoit pas sans exemple dans la monarchie, que la mère d'un Roi enfant eût été revêtue de l'autorité pendant la minorité de son fils. Mais il l'étoit qu'un sujet, quelque puissant qu'il fut, eut eu le droit d'y prétendre au préjudice de cette mère & des Princes du sang royal. A ces réflexions s'évanouissent ces beaux titres de défenseur de la religion, de Machabée, que le prestige du temps prodigua au Duc de Guise sans mesure; & s'il fut par conséquent la première cause de cet édit, il ne le fut pas moins de la première guerre qu'on appelle de religion, la suite déplorable de l'aventure de Vassi, où il n'y auroit point eu de sang répandu, s'il l'eut voulu. On fait le pouvoir absolu qu'il avoit sur ses gens. On a cru qu'il fut bien aisé de donner par-là occasion à la guerre qu'il aimoit & qui entroit dans ses vues, parce que c'est ce qui entraîne communément le vulgaire. Il possédoit tous les talens; mais comme les talens pacifiques sont moins failans, il n'en fit pas la base de son système. Il s'attacha toujours à frapper fortement les sens de la multitude, dont en effet il devint l'idole.

L'affaire, ou si l'on veut, le massacre de Vassi avec la violence faite à la Reine qu'on força de ramener le Roi à Paris, ayant été le prélude de la guerre; les Calvinistes se saisirent d'abord d'Or:

léans. Une foule des principales villes du royaume se soulèvent en même temps.



CHAPITRE IV.

Montauban se déclare pour le calvinisme. — Le chapitre cathédral est transféré à Villemur, le collégial à Montech & le sénéchal à Moissac. — L'Evêque de Montauban lève une compagnie de cavalerie contre les Calvinistes. — Il les chasse de Piquecos, de Montpezat, de Montalzat, de Pui-laroque & de Mirabel. — Il se rend redoutable aux Montalbanais.

ON s'attend bien sans doute à voir figurer Montauban dans cette fatale révolution. La situation de cette ville, & la force de son assiette la rendirent l'objet continuel de l'envie des deux partis. Déclarée déjà pour le calvinisme, les catholiques firent sans cesse des efforts pour la ramener à eux, & les Calvinistes n'oublièrent rien pour la conserver. *Duras* qui armoit en Guienne pour le parti, & *Crussol* qui en faisoit autant dans le Dauphiné, la Provence & le Vivarais, se hâtèrent d'écrire de concert aux Montalbanais, qu'ils recevraient bientôt un secours considérable, en les conjurant de n'accepter aucune composition ; ils leur assuroient que *Dandelot* se préparoit à marcher à eux. Réduits jusques-là à leurs seules forces, ils se virent

dans l'impossibilité d'empêcher que Monluc qui étoit d'une activité extrême , ne mit une espèce de garnison dans les masures de l'église cathédrale , sous le commandement de *Saint-Salvy* , frère de *Terride* , de la maison de Lomagne. L'Evêque voulut tenter à la faveur de ces troupes , de rétablir son Clergé dans cette église , dont il n'y avoit encore que les toits de brûlés. Mais ayant appris que Crusol avoit envoyé quelques gens de guerre aux Montalbanais ; & jugeant par leur contenance & par leurs préparatifs , que c'étoit une ville perdue pour les catholiques , il abandonna ce projet de l'avis de *Saint-Salvy* , qui ne s'y croyoit pas lui-même en sûreté. Alors par son ordonnance du mois de mars 1562 , il transféra le chapitre cathédral à Villemur , & le collégial à Montech. Le Parlement de Toulouse , par un arrêt du même temps , transféra aussi le Sénéchal à Moissac.

Le séjour de *Saint-Salvi* dans un poste aussi voisin de la ville , en donnant de l'inquiétude aux Montalbanais , les obligea à prendre les plus grandes précautions pour n'être pas surpris. Ils firent une assemblée générale le 8 mars , où ils partagèrent entr'eux le soin de la défense de la ville , & distribuèrent les différens emplois. Les uns furent chargés de réparer les fortifications , & d'en construire de nouvelles ; les autres de pourvoir aux munitions de guerre , à la fabrique des poudres , & à la fonte des canons dont ils eurent bientôt un grand nombre. Le métal ne leur manquoit pas ; ils le

trouvèrent abondamment dans la quantité de cloches qu'ils avoient enlevées dans la ville & dans les lieux voisins. L'article des vivres ne fut pas négligé. Ils s'emparèrent de tous les grains qui appartenoint aux chapitres, & ils en dressèrent des inventaires, à l'effet de les rendre ou de les payer, si jamais la ville y étoit obligée. Ils envoyèrent de plus différens partis dans la campagne, qui portèrent une si grande provision de toutes choses, que tout y fut du prix le plus modique. Tous ces Commissaires étoient obligés ainsi que ceux qui furent chargés de discipliner les troupes, de rendre compte de leurs opérations deux fois la semaine, à un conseil établi par cet objet; le tout sous la direction des Consuls, qui en paix comme en guerre, devoient avoir la suprême autorité, même au-dessus des Gouverneurs de la ville. On voit par ces arrangemens qu'ils adoptèrent pour le temporel la forme du gouvernement de Genève, ainsi qu'ils l'avoient fait pour le spirituel. Déjà paroît le germe de l'esprit républicain qui ne se manifesta que trop dans la fuite.

La perte absolue de sa ville épiscopale, qu'il se reprochoit peut-être, redoubla l'attention de l'Evêque de Montauban sur les autres parties de son diocèse, & sur une grande partie du Querci. Soit pour la sûreté de sa personne dans les fréquentes visites de ses églises où il tâchoit de fortifier les bons Catholiques par ses exhortations; soit pour les défendre comme ses vassaux contre les ravages

journaliers des Calvinistes, il leva à ses dépens une nombreuse compagnie de cavalerie qui le suivit toujours. Son zèle le forçant d'être sans cesse à cheval, il prit peut-être un peu trop de goût pour la guerre qui n'étoit pas de son état. Il crut le justifier par la nécessité de repousser les entreprises des Montalbanois, & il le fit souvent avec succès. Non seulement *Piquecos* & *Montpezat*, où il faisoit sa résidence ordinaire, mais encore *Montalsat*, *Puilaroque*, *Mirabel* & quelques autres lieux moins considérables, dont il chassa les Calvinistes, ne tombèrent plus en leur pouvoir pendant le cours de cette première guerre. Les Montalbanois n'avoient pas d'ennemi plus redoutable. Sans cesse les yeux ouverts sur eux, ses troupes qu'il commandoit lui-même le plus souvent, battoient fréquemment leurs partis & les pouffoient jusques sous leurs murailles.





CHAPITRE V.

Les Montalbanois entrent dans le complot des Calvinistes de Toulouse. — L'apostat Calvet est pendu. — Un grand nombre de Calvinistes Toulousains sont reçus à Montauban, & on leur affecte un quartier qui leur doit son nom. — Monluc marche contre Montauban. — Première frayeur des Montalbanois. — Ils déterminent de se défendre. — Monluc échoue.

LES Montalbanois entretenoient d'étroites correspondances avec les Protestans des provinces voisines, & la petite guerre qui se faisoit sur leur territoire & autour de leur murs, ne les empêcha pas d'entrer fort avant dans la conspiration des Calvinistes de Toulouse. L'apostat Calvet alloit souvent dans cette ville où il avoit un frère, & y restoit sans être soupçonné, à la faveur de son habit ecclésiastique dont il se servoit dans le besoin. Ce fut par son entremise que les Montalbanois s'engagèrent à fournir cinq cents hommes pour cette entreprise. A la veille de l'exécution, ce fameux complot fut découvert par Monluc; l'issue en fut funeste pour les conspirateurs & surtout pour Calvet qui subit alors la peine de son apostasie. Il se trouva enfermé dans Toulouse, & se cacha envain

chez son frère. Il fut découvert par Dumas, Juge de Montauban, zélé Catholique, arraché de son asile & pendu dans la place Saint Etienne le 25 mai. Il étoit allé à Toulouse pour annoncer l'arrivée prochaine du secours de Montauban.

Arpajou qui commandoit les cinq cents hommes qui composoient ce secours, s'étoit porté en effet jusqu'à la hauteur de Fronton, talonné par la compagnie de Monluc, qui le manqua de peu de momens. Forcé de se replier vers Rabastens, après avoir passé le Tarn, il y apprit le détail de l'affaire de Toulouse, par les fuyards qui avoient eu le bonheur d'échapper au fer des Catholiques. Il en recueillit cinq ou six cents qu'il escorta jusques à Montauban, où ils furent reçus avec le plus grand empressement. La ville fournit à leurs premiers besoins, & leur donna pour leur logement une partie du quartier de Montmirat, qui depuis a retenu le nom de *Rue cour de Toulouse*.

La crainte succéda bientôt à la pitié qu'avoit inspiré l'état déplorable de ces malheureux. Sur la nouvelle que Monluc à la tête de douze mille hommes, & muni de dix-huit canons, étoit en marche pour faire le siège de Montauban, la terreur s'empara de tous les esprits. Les principaux habitans s'enfuirent. Un des commandans même en sortit avec sa troupe, enseignes déployées, ainsi que d'Arpajou, sur le foible prétexte d'aller secourir Agen qui étoit menacé. Calvet, le frère de celui qui avoit été pendu à Toulouse, & qui étoit

alors premier Consul , craignant pour lui une pareille aventure , dit dans une espèce de procès-verbal de cet événement , que la peur l'ayant saisi , il envoya sa femme & ses enfans à *Albefeuille* , qu'il prit la fuite du côté de Réalville , où il fut arrêté par la compagnie de l'Evêque de Montauban & qu'il eut été tué d'un coup d'estoc qu'un soldat lui porta , sans sa chemise de maille qui le sauva. Il ajoute qu'il fut conduit à Piquecos où il y avoit plusieurs prisonniers de Montauban , & qu'au premier abord l'Evêque qui le prit pour un Ministre , lui donna un soufflet avec la main armée d'un gantelet , & que cependant il le relâcha peu de jours après.

Rentré dans Montauban il y trouva les choses dans l'état ordinaire. Guéris de leur première frayeur , les habitans qui avoient pris la fuite étoient revenus dans leurs maisons , instruits que Monluc n'avoit que trois canons & environ quinze cents hommes de nouvelles levées. Dans un conseil général où assistèrent les commandans des troupes & les Ministres , il fut résolu de se défendre & de n'écouter aucune proposition.

Monluc & Terride parurent à la vue de la ville. Le lendemain 24 mai , Terride prit son quartier vers Montmirat , & Monluc au Moustier. On a peine à concevoir qu'avec si peu de monde , on osât alors s'approcher d'une ville aussi considérable que Montauban. Monluc dit même dans son commentaire qu'il n'avoit que sept ou huit cents hom-

mes. Il ajoute à la vérité que son dessein n'étoit pas de former un vrai siège, & qu'il n'avoit en vue que de faire manger ses troupes en pays ennemi. Terride & lui formèrent cependant leurs attaques & leur témérité ne fut pas heureuse. Les assiégés au nombre de plus de trois mille bons soldats les soutinrent avec avantage. Ils firent à leur tour des sorties vigoureuses, dans l'une desquelles Monluc avoue que sa troupe fut absolument rompue, & que sans sa cavalerie il eût été forcé jusques dans ses retranchemens; c'est ce qu'il appelle de fort belles escarmouches. Terride ne fut pas mieux traité. Les Montalbanois ayant attaqué son quartier, le chassèrent du faubourg & l'acculèrent dans une tuilerie, où il alloit être forcé sans Monluc qui accourut & le dégagea. Réunis ils poussèrent à leur tour les assiégés jusqu'à la porte de la ville qu'on ferma promptement, de peur que dans la confusion l'ennemi n'entrât avec les fuyards. Ceux qui restèrent dehors se jetèrent dans le fossé, & se sauvèrent à la faveur du feu qui partoît des remparts.

Voyant enfin qu'ils perdoient du monde sans gagner du terrain, & craignant que loin de s'aguerir, leurs soldats ne se rebutassent, ils levèrent ce fantôme de siège. Terride laissa quelques hommes à Saint-Salvy; & passant par Toulouse se retira dans la Gascogne. Monluc passa la Garonne au-dessous de Moissac, & prit sa route ensuite vers Bordeaux, où il fit échouer l'entreprise des Calvinistes sur le Château-trompette.


 CHAPITRE VI.

Duras assiége la ville de Lauzerte. — Il la prend d'assaut. — Il saccage Caylus. — Il se rend maître de Gourdon & de Roquamadour. — Conduite barbare du Capitaine Bassovie. — Monluc envoie à Cahors un détachement. — Duras est obligé de se retirer. — Il prend & ruine Caussade. — Baronnie de Caussade démembrée, vendue à plusieurs reprises & cédée en engagement.

PENDANT que Monluc étoit occupé dans la basse Guienne, Duras qui s'en étoit éloigné à son approche, se réplia sur le Querci & attaqua *Lauzerte*, qui après une vigoureuse résistance fut prise d'assaut le 15 août 1562. Plus de cinq cents hommes y furent égorgés, & la magnifique église dédiée à la Vierge fut absolument détruite. Elle avoit été bâtie en 1305, & consacrée par Raimond Pauchel, Evêque de Cahors, sous le nom de *Notre-Dame de Vaux*. On en voit encore les ruines.

De Lauzerte, Duras se porta sur *Caylus*, qu'il emporta aussi de force le 22 du même mois, & qu'il saccagea. Tous les titres de cette ville furent brûlés ainsi qu'il est rapporté dans les lettres-patentes de Charles IX, qui rétablit les habitans dans leurs anciens privilèges. Ces lettres furent données à Romans le 19 août 1564.

Remontant ensuite vers le haut Querci où il jeta l'alarme, Duras prit *Gourdon* le 3 septembre, & ensuite *Roquamadour* où le Capitaine *Bassoye* se signala par sa barbarie & son impiété. Non content d'avoir enlevé les reliquaires & la magnifique argenterie de la fameuse chapelle de la Vierge, & les lames d'argent qui couvroient la chaise de Saint Amadour, il en fit jeter le corps au feu qui le respecta. N'ayant pas pu le détruire par ce moyen, il le mit en pièces & en fit briser les os avec un marteau de forgeron. Une partie de cette argenterie, ainsi que celle de presque toutes les églises que les Calvinistes dépouillèrent, fut convertie en monnoie pour payer les troupes; ce qui rendit les espèces bien plus communes dans le royaume qu'elles n'étoient auparavant.

Monluc fut bientôt instruit des exploits de Duras. Il craignit avec raison que ce Capitaine se trouvant en forces, & d'ailleurs très-expérimenté dans l'art de la guerre ne pousât ses conquêtes jusqu'aux villes les plus considérables du pays & que Cahors ou Moissac, ou peut être toutes les deux ne devinssent sa proie. Il savoit que celle de Cahors surtout étoit absolument dépourvue de gens de guerre, & n'avoit que les seuls habitans pour défenseurs. Le péril étoit pressant; Duras étoit dans une position à pouvoir y être dans peu d'heures. Monluc ne perdit pas de temps & fit partir promptement le Capitaine *Saint-Orens* à la tête de quelques soldats pour y porter du secours; il se chargea de

veiller lui-même sur Moissac. Saint-Orens fit la plus grande diligence ; il trouva les habitans de Cahors dans les plus grandes alarmes & prêts à prendre la fuite vers les montagnes. Ce n'étoit pas sans raison ; ils avoient été avertis de l'approche des ennemis. Saint-Orens eut à peine passé la rivière à la pointe du jour, que l'avant-garde de Duras parut sur le bord. Sa venue rassura les habitans, & sans prendre de repos il se posta de façon à disputer le passage. Cette journée se passa en escarmouches de part & d'autre. Les Calvinistes attendoient pour faire un effort que toute l'armée fut réunie. Saint-Orens qui le présuma ainsi, se retrancha de peur de surprise pendant la nuit avec tout ce qui se trouva sous sa main, & fit le lendemain si bonne contenance à la faveur d'un grand nombre d'habitans armés qu'il affecta de faire paroître, que Duras le croyant bien plus fort qu'il ne l'étoit en effet, s'éloigna de la rivière, & mit rafraîchir ses troupes dans les villages voisins.

Après quelques jours de repos Duras prit le chemin de Montauban, & le 8 septembre il surprit sur sa route la ville de Caussade, qui fut presque entièrement détruite. Tous les Ecclésiastiques furent précipités du haut du clocher, & écrasés sur le pavé. Dans tous les lieux où les Calvinistes entroient de force, les Prêtres étoient les premières victimes immolées à leur fureur ; ce qui donna lieu au proverbe quercinois, *Capela te fas, penjat te béfi*. C'étoit en vengeance & en représailles, disoient-

ils, des cruautés dont Monluc s'étoit souillé depuis le commencement de la guerre. La baronnie de Caussade étoit un démembrement du Comté de Rodez, & étoit composée autrefois des lieux de *La-française*, *Molières*, *Montalsat* & *Sainte-Lieurade*. Ces quatre dernières en furent distraites depuis & réunies à la couronne. Charles Comte d'Armagnac & de Rodez, donna en 1486, à Pierre son bâtard, quinze mille écus d'or à prendre sur la baronnie de Caussade. Ce bâtard fut légitimé & laissa un fils nommé George d'Armagnac qui devint Cardinal en 1545, & qui possédoit cette ville, lorsqu'elle fut prise par les Calvinistes. Il la vendit en 1583 à Jacques de Villemur, Prieur de la Daurade de Toulouse. Le Seigneur de Paliès son neveu la vendit à son tour le 6 juillet 1676 au Duc de Sulli, & le Comte Dorval son fils s'en desit en 1644 en faveur de Daliès, dont les descendans l'ont toujours possédée en qualité d'Engagistes.



 CHAPITRE VII.

Monluc & Burie quittent Moissac pour aller combattre Duras. — Duras renfermé dans Caussade. — Méfintelligence des chefs catholiques. — Duras se rend à Montauban. — Burie assiége cette ville. — Traité entre Monluc & Fongrave qui commandoit les Montalbanois, désavoué par les assiégés. — Burie se retire à Moissac. — Duras s'empare de Mercuès, & fait prisonnier l'Evêque de Cahors. — Il est mis en déroute par Monluc & Burie. — Entreprises des Montalbanois. — Bonencontre les blâme & est excommunié.

LE sac de ces cinq villes, dans le court espace d'un mois, alarma vivement le pays. Ce ne fut qu'un cri de tous les catholiques qui tournèrent leurs regards sur Monluc. Il ne lui en falloit pas tant pour le mettre aux champs. Il détermina Burie, Lieutenant de Roi en Guienne, d'aller s'opposer à ces ravages, & ils partirent ensemble de Moissac pour aller combattre Duras. Mais autant Monluc étoit actif & bouillant, autant Burie étoit mesuré & circonspect; non qu'il ne fut brave, mais il ne vouloit rien hasarder, parce qu'il voyoit bien que la perte d'une bataille entraîneroit nécessairement celle de la Guienne. Relativement à ses principes, Burie marcha avec précaution; il fut trois jours

à venir de Moissac à *Puicornet*. Les troupes de Duras étoient répandues à *Mirabel*, *Réalville* & *Caussade*. A l'approche de Burie elles quittèrent *Mirabel* au moment que le fils de Monluc, qui étoit en avant, y arriva. Il les suivit en faisant quelque escarmouche jusqu'à *Caussade* où elles s'enfermèrent. Monluc voulut aller les y attaquer ; Burie le refusa & ne voulut pas même bouger de son camp le lendemain pour les combattre dans la plaine où Monluc les tint en échec la plus grande partie de la journée. La méfintelligence se mit alors entre les deux Généraux. Les Calvinistes en profitèrent pour se mettre en sûreté. Monluc ne fut pas plutôt retiré, qu'ils se hâtèrent de passer la rivière au-dessous de *Réalville*, avec tant de désordre & de presse qu'il y en eut plusieurs de noyés, & que si cent chevaux seulement les eussent suivis, leur défaite eût été entière. Ils ne revinrent de leur étonnement que lorsqu'ils furent à un bois appelé le *Ramier*, où ils se rallièrent, d'où ils vinrent à *Montauban*. Monluc se plaignit hautement & il avoit raison. Il est certain que si Burie eût voulu le seconder, les troupes calvinistes eussent été perdues.

A cette première faute Burie en ajouta une seconde. Malgré l'avis de Monluc, qui lui représenta qu'il étoit peu prudent de vouloir attaquer des gens défendus par de bonnes murailles, avec qui il n'avoit pas osé se mesurer en rase campagne, il s'obstina dans la résolution qu'il avoit prise de faire le siège de *Montauban*. Il ramena ses troupes

à Moissac, d'où après avoir pris quelque artillerie, il se rendit devant Montauban, & prit son quartier au faubourg Saint-Jacques, appelé depuis *Villebourbon*, en l'honneur d'Henri IV qui en augmenta les fortifications qu'il traça lui-même n'étant encore que Roi de Navarre. Le même jour 24 septembre Burie dirigea sa batterie contre la tour du pont & contre une église fortifiée qui n'en étoit séparée que par une petite rue. Le 15 Louis de Carbajac, Capitaine Espagnol, brûla le moulin d'Albarede, & les assiégés firent une sortie. Ils la répétèrent le lendemain & livrèrent un grand combat où la perte fut à peu près égale. Le même jour il y eut une petite trêve, pendant laquelle Fontgrave, qui commandoit les troupes de la ville à la place de d'Arpajou, fit une espèce de traité avec Monluc; mais il fut défavoué par les assiégés. Cette ressource ayant manqué & Burie perdant sa poudre & ses boulets inutilement, sans pouvoir faire brèche, il se retira le 18 par le conseil de Monluc, & ramena ses soldats à Moissac.

Dès que l'armée catholique se fut retirée, Duras rappela ses troupes de Montauban, & reprit le chemin du haut Querci. L'Evêque de Montauban qui le veilloit de près voulut en vain le suivre; Duras lui échappa dans ces pays âpres & impraticables à la cavalerie. L'Evêque ne put qu'en donner avis promptement à Burie qui étoit encore à Moissac. Ce Général vit le danger de Cahors; il y envoya une seconde fois le Capitaine Saint-Orens qui connois-

foit la route la plus courre, & qui y arriva à temps avec la même diligence & le même bonheur. Duras se voyant prévenu passa la rivière du Lot au-dessus de la ville, & tomba sur le château de Mercuès, où l'Evêque de Cahors fut pris & conduit outrageusement à Sarlat pour y rester prisonnier jusqu'à ce qu'il eût payé sa rançon.

A cette affligeante nouvelle l'Evêque de Montauban courut à Moissac pour solliciter Burie d'aller délivrer le Prélat prisonnier. Après quelques légères difficultés Burie y consentit; il manda à Monluc de venir le joindre, & se mit en chemin. Monluc ne voulut pas abandonner le siège de Leictoure; mais il redoubla son feu & ses attaques, & s'en étant rendu maître, il courut sur les pas de Burie & l'attaqua dans le Périgord. Ils délivrèrent l'Evêque de Cahors & gagnèrent bientôt après la bataille *du Ver* sur Duras, lui tuèrent deux mille hommes & dissipèrent sa petite armée. Cette victoire rendit la tranquillité au haut Querci, & rétablit un peu Monluc à la cour qui étoit indisposée contre lui à cause de ses cruautés.

Les Montalbanois profitant de l'éloignement de Burie, avoient recommencé leurs courses & leurs pillages ordinaires. Comme la cupidité est presque toujours l'objet de cette petite guerre, les amis étoient confondus très-souvent avec les ennemis; ce qui donna occasion à de grandes plaintes contre les partis qui sortoient en campagne, & qui accoutumés au butin ne vouloient pas rentrer dans la

ville les mains vides. Ils prenoient indistinctement partout ce qu'ils trouvoient. Le partage du butin donnoit lieu encore à des querelles & à des diffentions qui dégéneroient souvent en licence, & qui risquoient, si on n'y mettoit ordre, d'entraîner la ruine de la cause commune. Pour en éviter le danger, on fit un règlement que nous croyons devoir rapporter, quoiqu'il paroisse peu important, parce qu'il peint le génie de ce peuple & des Ministres qui en furent les auteurs.

Ce règlement portoit en substance : 1°. Que tous les Ecclésiastiques, tous ceux qui n'étoient pas de la réforme & désaprouvoient sa doctrine, tous ceux qui portoient les armes contre elle, toutes les villes & villages qui ne vouloient pas la reconnoître, feroient regardés comme ennemis, & que tout ce qui leur appartenoit étoit de bonne prise : 2°. Que tout ce qui étoit destiné à l'idolâtrie dont la forme ne pouvoit être changée, étoit digne du feu ; que toutefois les bêtes de Laboureur, à cornes, à laine & autres, en seroient exceptées : 3°. Que le Commandant de la ville ne laisseroit sortir personne pour aller en parti, qu'il ne fût informé des lieux & des personnes à qui on en vouloit : 4°. Que les Capitaines régleroient entr'eux les portions du butin, dont on feroit trois lots, le premier pour les soldats blessés ; le second, pour les frais de la guerre ; & le troisième, pour ceux qui l'auroient pris.

Quelque sage qu'eût paru ce règlement aux Ré-

dauteurs, il n'avoit pas tout prévu. Il arrivoit souvent que ce partage donnoit lieu à des procès, que celui qui succomboit relevoit un appel au Parlement, & rendoit par-là inutile le jugement rendu contre lui. Personne dans les circonstances actuelles n'osoit poursuivre son droit à ce tribunal, ni se mettre à la merci de Juges qui eussent bien pu regarder tant les demandeurs que les défendeurs, comme des voleurs & des assassins, & leur influer une peine commune. Le parti que prirent les Ministres pour parer à cet inconvénient, fut le chef-d'œuvre de leur politique intéressée. Les Consuls par leur avis & sur une requête présentée à ce sujet, ordonnèrent que les appels des sentences des premiers Juges seroient désormais portés à leur tribunal pour y être vidés en dernier ressort. Un pas aussi éclatant vers l'indépendance fut le premier fruit de l'esprit républicain que les nouveaux Evangélistes s'efforçoient d'inspirer aux peuples, & qui dans cette malheureuse ville fut porté aux derniers excès. Quelques Auteurs ont dit que dans ce temps-là on y frappa une monnoie sur laquelle on lisoit : *Monago novelo de la republiquo de Montauban*. Plusieurs habitans de Montauban désaprouvèrent en secret un acte aussi attentatoire à l'autorité du Roi. Un seul nommé *Bouencontre*, homme fier, & qui n'avoit pas pour les Ministres toute la déférence qu'ils exigeoient, osa blâmer leur conduite; il fut excommunié.

 CHAPITRE VIII.

Les Montalbanois fortifient leur ville. — Terride aidé par les Toulousains les assiége. — Roux de Lasserre Gentilhomme Montalbanois leur écrit envain de se rendre. — Mort du Capitaine Boursourdan. — Injuste imputation faite contre Terride à ce sujet. — Terride leve le siège. — Bourg de Saint-Maurice brûlé. — Raimond de Marsis nommé Capitaine pour veiller à la sûreté de Gourdon.

EN prenant des précautions pour la tranquillité intérieure de la ville, les Montalbanois portèrent aussi leur attention sur ce qu'ils avoient à craindre du dehors. Les deux attaques qu'ils venoient d'essuyer, leur avoient fait connoître les défauts de leurs fortifications, & combien la place seroit peu en état de tenir contre un siège régulier; ils se hâtèrent d'y remédier. Quoique Saint-Salvy posté sur les masures de la cathédrale dont il avoit fait un fort, les harcelat continuellement. Ils y travaillèrent sans relâche & avec une ardeur inspirée par l'utilité prochaine qui devoit en être le prix. Ils enfermèrent le faubourg de Villeneuve dans un grand retranchement, & ils remplirent de terre une grande partie de l'église des Jacobins, qui étoit encore entière, dont ils firent une

espèce de cavalier sur lequel ils placèrent plusieurs coulevrines qui battoient dans la campagne. Ils couvrirent aussi toutes les portes de bons ravelins.

Terride qui avoit toujours des desseins sur Montauban, ne voyoit pas ces différens travaux sans inquiétude. Craignant qu'ils ne fussent portés au point de rendre cette ville absolument inattaquable, il sollicita vivement le Cardinal d'Armagnac qui commandoit dans Toulouse, de l'aider à en faire le siège. Les Toulousains qui croyoient le succès certain, y joignirent leurs instances. Ils haïssôient mortellement les Montalbanois qui venoient quelquefois les insulter jusques dans leurs faubourgs, & surtout à cause du secours & de la retraite qu'ils avoient donnés aux Protestans échappés de Toulouse. Le Cardinal se laissa persuader; il donna à Terride des canons, des boulets, de la poudre & sept enseignes de soldats toulousains. Ce Général y joignit ses deux compagnies, celle de son neveu Saint-Salvy, & celle du Capitaine Bafourdan, neveu du Maréchal de Termes. Avec cette petite armée qu'il grossit d'environ douze cents hommes de milices, il marcha à Montauban & campa devant la place le 9 octobre 1562.

Roux de Lasserre, Gentilhomme Montalbanois & catholique, qui avoit été chassé de la ville à cause de la religion, écrivit le lendemain aux affligés, pour les exhorter à se soumettre au Roi. Il leur envoya en même-temps une lettre des Calvinistes de Lectoure, qui le leur conseilloyent & leur

faisoient part des bons traitemens qu'ils avoient reçus de Monluc. Cette lettre n'ayant rien produit, le canon tira avec furie pendant deux jours & sans succès contre l'église des Jacobins. Le 13 les assiégés brulèrent le faubourg de Saint-Etienne pour empêcher les Catholiques de s'y loger. Terride impatienté du peu d'effet de sa batterie, la changea le 15; il la pointa contre une tour appelée de Lisie & contre la courtine qui étoit jointe. Le dommage qu'elle y causa fut si mince que les assiégés pendirent par dérision sur le haut de cette courtine, les effigies du Cardinal, de l'Evêque de Montauban, & de Fontgrave, leur ancien Gouverneur, qui les avoit quittés. La batterie fut changée une troisième fois vers Montauban, où elle ne fut pas moins inutile, & rapportée deux jours après à sa première place contre l'église des Jacobins où on eût dû la laisser, & où elle fit enfin une brèche praticable. Le Capitaine Basourdan reçut l'ordre pour l'assaut; il s'y porta si vaillamment que malgré la brave résistance des assiégés, il se rendit maître de l'église & du cavalier. Déjà même il étoit au moment d'entrer dans la ville avec les fuyards, lorsqu'il fut tué d'un coup de mousquet. Ses soldats découragés par sa mort, furent repoussés à leur tour jusques dans leurs retranchemens.

On nous permettra d'observer sur le genre de la mort de ce brave Capitaine, que les Historiens catholiques de ce temps-là, qui reprochent sans cesse aux Auteurs protestans d'écrire les faits avec une passion

marquée, ne font pas eux-mêmes exempts de ce défaut. Il y en a qui peu contens d'attribuer peu de capacité à Terride pour la conduite d'un siège, lui font gratuitement commettre un crime atroce. Ils osent avancer, sans en donner de preuve, que Bafourdan fut tué d'un coup de mousquet qu'on lui tira par derrière & par l'ordre de Terride, qui, ajoutent-ils, s'étoit fort ralenti depuis une conférence qu'il avoit eue avec deux Montalbanois, Laborie & Bonencontre. Si ces Historiens nous donnoient quelque connoissance de quelque honteux traité ou accord de ce Général avec les députés de la ville, sous le prétexte d'une trêve, leur assertion pourroit avoir de la vraisemblance du côté de la mollesse des attaques, supposé qu'il y en eût eu; mais jamais au point de le rendre coupable de l'assassinat d'un Capitaine qui étoit sous ses ordres. Afin de pouvoir soupçonner un homme d'un grand crime, il faut qu'il en ait résulté un grand avantage pour lui d'une manière bien claire & bien positive. On ne voit pas quel intérêt pouvoit avoir Terride à la mort de Bafourdan. Mais de là que Bafourdan étoit brave, il ne pouvoit pas être tué dans un assaut; de là que Montauban étoit assiégé, il ne pouvoit manquer d'être pris que par un crime. C'est sans doute ce que pensoient ces Auteurs passionnés, & ils en ont chargé sans pudeur un Général qui montra toujours le plus grand zèle pour la religion & le parti catholique, & singulièrement attaché à cette entreprise.

Il y parut bien lorsque le Cardinal d'Armagnac, ennuyé de la longueur du siège, voulut engager Monluc à s'y rendre. Terride se plaignit amèrement qu'on voulût lui ravir l'honneur de cette expédition. Monluc qui étoit son ami, refusa de s'y rendre, & lorsqu'il y vint, il ne voulut point de titre ni de commendement. Ayant trouvé les attaques mal faites & le soldat découragé, il lui conseilla de lever le siège le 3 novembre, après y avoir perdu douze ou quinze cents hommes; les assiégés y en perdirent aussi beaucoup. On a cru que sans les fautes de Terride qui n'avoit jamais commandé que de la cavalerie, & sans la mort de Bafourdan, la ville eût pu être prise.

Terride laissa encore une fois quelques soldats à Saint-Salvy, qui reprit son poste du Moustier d'où il faisoit de fréquentes sorties. Les Montalbanois s'en vengeoient par des courses continuelles dans la campagne. Au commencement de l'année suivante, ils brûlèrent l'église & le bourg de Saint-Maurice.

Les troubles répandus dans presque tout le Querci se portèrent surtout aux environs de Gourdon. Les habitans de cette ville alarmés s'assemblent pour en arrêter les progrès. Ils choisissent Raimond de Marfis, Conseiller au Sénéchal de Gourdon, recommandable par ses lumières, sa prudence & sa fermeté, pour veiller à leur défense & à leur sûreté. Monluc confirma ce choix & fit expédier à Raimond de Marfis une commission de Capitaine pour

faire garder & entretenir les habitans de Gourdon & ceux du ressort de la sénéchaussée au service & obéissance du Roi. Raimond de Marfis signala sa fagesse & sa fidélité dans l'exercice de ses fonctions qu'il remplit depuis 1562 jusqu'en 1567. Le succès de ses opérations justifia la confiance de ses concitoyens.



CHAPITRE IX.

Edit qui donne la liberté de conscience. — Il est publié à Montauban. — La garnison catholique se retire. — Les Consuls sont mis en possession du fort qu'elle occupoit. — L'église cathédrale entièrement démolie. — Constans & Bonencontre députés à la Cour. — Commissaires envoyés à Montauban. — Le Roi s'y rend avec la Reine & le Duc d'Anjou. — Les Consuls sont mi-partis. — Ministres séditions chassés de la ville.

MONTAUBAN a joué un si grand rôle dans ces guerres de religion, qu'en faisant l'histoire du Querci, c'est faire une grande partie de celle du calvinisme en France. Tandis que cette secte se foutenoit avec une espèce d'avantage dans ce coin du royaume, elle éprouvoit de grands revers à l'autre extrémité, où la fortune bizarre en préparant le coup le plus funeste au Duc de Guise, sembloit se plaire dans ce moment

à lui prodiguer ses faveurs, & à seconder ses projets ambitieux. La prise de Rouen par l'armée royale le 25 octobre 1562, où le Roi de Navarre reçut une blessure dont il mourut dans peu de jours, & la bataille de Dreux donnée le 20 décembre suivant, où le Maréchal de Saint-André fut tué, le Connétable fait prisonnier par les Protestans, & le Prince de Condé par les Catholiques, mirent le parti protestant dans un grand embarras, & le comble aux espérances du Duc. Resté le seul des Triumvirs, il fixa sur lui tous les regards, comme le seul qui pût défendre l'état; & pour hâter l'exécution de son plan, il fit résoudre malgré l'opposition secrète de la Reine, le siège d'Orléans, par le conseil. Chargé de l'exécution, il se rendit devant cette place le 6 février 1563. C'est là où la fortune l'attendoit pour lui faire sentir son inconstance. Déjà les faubourgs étoient pris ainsi que les principales défenses, & le Duc espéroit de se voir bientôt maître de la ville, lorsqu'il fut assassiné par un Gentilhomme nommé Poltrot. Ce Prince seroit au-dessus de tous les éloges, s'il n'avoit terni ses belles qualités par son ambition démesurée & les moyens qu'il tenta pour la satisfaire.

Cet événement changea subitement la face des affaires. La Reine qui avoit ses vues, & le Prince de Condé qui gémissoit dans son cœur de voir le royaume déchiré par la guerre civile; ennuyé d'ailleurs de sa prison, furent bientôt d'accord. La paix fut signée le 18 mars 1563. L'édit de pacification

du lendemain qui accordoit aux Protestans la liberté de conscience, fut publié & envoyé à tous les Parlememens pour être enregistré. Cet enregistrement fut fait par-tout sans beaucoup de peine, excepté à Toulouse. Le Parlement résista long-temps; mais il fut non-seulement forcé d'enregistrer cet édit, mais encore de révoquer les arrêts infamans qu'il avoit donnés précédemment contre les Protestans. Cette compagnie a toujours été l'ennemie irréciliable de ce parti.

Tout le monde fut content de cette paix, à la réserve de Coligni & des Princes Lorrains. Coligni pensoit que dans la situation actuelle des choses, sa secte à laquelle il étoit sincèrement attaché auroit pu obtenir de plus grands avantages; car du reste il aimoit l'état. Les Lorrains voyoient avec douleur que cet événement reculoit l'exécution du système de leur maison. Les Montalbanois ne furent pas des derniers à en témoigner leur joie. Le Sieur de Chaumont, envoyé de la Reine mère, leur ayant apporté l'édit le 15 de mars, ils le firent publier avec la plus grande solennité, & les Consuls le firent signifier à Saint-Salvi, qui refusa de se retirer qu'il n'en eût reçu l'ordre de Terride. Celui ci en ayant eu avis, envoya Bidonnet son Lieutenant, qui après les précautions d'usage, retira la garnison du Mouffier, dont il mit les Consuls en possession. Une chronique du temps blâme beaucoup ce Lieutenant d'avoir évacué ce fort sans avoir appelé les Ecclésiastiques dans la cathédrale, & dit que les gens de Saint-

Salvy en furent à peine dehors, que les Montalbanois en achevèrent la démolition avec la plus grande célérité. On trouve cependant un procès-verbal de Daliès Procureur du Roi, fils du fameux Daliès, qui avoit été cinq fois Capitoul, dans lequel on voit que s'étant transporté au Moustier, deux jours après l'évacuation, il en attribue l'entière ruine à la garnison catholique. Qui en croire ? Ce n'est que par les conséquences qu'on peut tirer des événemens qui suivirent, qu'on peut donner la préférence à l'une ou à l'autre de ces deux pièces. Il est vrai qu'à suivre cette route, la chronique a un grand avantage.

Délivrés en effet de l'incommode Saint-Salvy, les Montalbanois ne cherchèrent qu'à éluder les dispositions de l'édit. Le Juge-Mage du Querci s'étant rendu à Montauban pour (en exécution de l'édit) assigner un lieu dans les faubourgs destiné à l'exercice de la religion protestante, & pour faire rendre aux Catholiques les églises des Jacobins, de Saint-Jacques & de Saint-Louis, qui subsistoient encore, ils le refusèrent & députèrent à la cour Constans & Bonencontre. Ces députés ayant représenté que l'Evêque & son Clergé étoient leurs plus grands ennemis, ne furent écoutés qu'avec indignation ; ils écrivirent qu'il falloit obéir. Les Montalbanois ayant voulu encore restreindre les ordres, en retenant l'église des Jacobins ; les députés furent mis en prison, & ils n'en sortirent qu'après avoir affirmé que les trois églises étoient restituées ; ce qui étoit pourtant faux. La

cour en ayant été instruite, envoya à Montauban les Sieurs Fumée, Conseiller au Grand-Conseil, & Viart, Conseiller au Parlement de Bretagne, Commissaires du Roi en Guienne, pour l'exécution de l'édit. Ils y arrivèrent le 8 janvier 1564. Après avoir fait la visite des églises en présence de Jean de Lomagne, Protonotaire du Saint Siège, des Grands-Vicaires de l'Evêque, & des députés des chapitres, tranchant sur les difficultés qui s'élevoient à tous momens par les prétentions des deux partis, ils mirent le chapitre cathédral en possession de l'église Saint Jacques, & le collégial de celle de Saint Louis. Malgré le pouvoir qu'ils en avoient par leur commission, ils n'osèrent rien statuer sur la restitution des ornemens, cloches & autres objets pour lesquels les Consuls de 1561, 1562 & 1563, avoient été déjà pris à partie. Ils n'osèrent pas non plus interdire l'exercice de la religion calviniste dans la ville. Le pas eut pu devenir dangereux dans un lieu comme Montauban, où les Sectaires étoient les plus forts. Ils craignirent de commettre l'autorité royale, & de donner peut-être le prétexte de nouveaux troubles que la cour vouloit éviter. Ils refusèrent aussi par cette raison une compagnie de soldats que Monluc offrit pour la garde de la ville. Ils se contentèrent de la promesse que firent les Consuls de veiller à la sûreté des Ecclésiastiques dont ils se rendirent garans. Irrités de l'insolence de quelques séditieux qui avoient insulté le Clergé pendant le service divin, ils les firent punir & chassèrent

de leur autorité tous les étrangers de la ville

Pour des raisons de politique qui donnèrent occasion à la seconde guerre de religion, le Roi suivit de la Reine & du Duc d'Anjou, quittèrent Paris sur le prétexte de visiter les principales provinces du royaume, & vint à Montauban le 25 mars 1564. Les Consuls & les principaux habitans, précédés d'une compagnie de jeunes enfans de la ville à cheval, vêtus de taffetas violet, & une houlette à la main, reçurent leur Majesté à Bressols. Bonencontre qui porta la parole, promit dans sa harangue, & jura au nom des habitans la plus entière fidélité. Le Roi descendit à l'église Saint Jacques, où il fut reçu par l'Evêque à la tête de son Clergé. Le lendemain 26, la cour s'occupa à visiter les fortifications & les restes informes des églises détruites. La Reine-mère ayant aperçu dans les ruines de la cathédrale, trois colonnes de marbre encore entières & d'une grande beauté, les fit enlever & porter à Paris, où elles furent placées au Louvre. Le Roi partit le 27 pour le Béarn très-content de la soumission de Montauban. Il n'y fit d'autre changement que d'y mi-partir le chaperon qui subsista ainsi les années 1565, 1566 & 1567. Les Catholiques n'y avoient pourtant que la seconde, la quatrième & la sixième place. L'Evêque Desprès quitta aussi la ville bientôt après; sa dignité étoit tous les jours à la veille d'être compromise au milieu d'un peuple qui haïssoit mortellement le Clergé. Fidèles cependant à leurs promesses, les Consuls veillèrent

toujours avec un certain soin à la sûreté des Ecclésiastiques. Sur des ordres de la cour ils firent le procès aux Ministres Tachart & Constans, qui dans leurs prêches & par des menées clandestines cherchoient à soulever le peuple, & malgré l'opposition du consistoire, ils les chassèrent de la ville.

L'Evêque de Cahors Pierre de Bertrand, mourut le 3 septembre de cette année 1564. Le Pape Pie IV, dérogeant au concordat, nomma à sa place Pierre de Balaguier, qui étoit déjà septuagénaire. Il prit possession de son siège le 10 octobre suivant.





CHAPITRE X.

Seconde guerre de religion. — Les chapitres de Montauban se rassemblent à Villemur, & sont ensuite transférés à Castel-Sarrasin. — Le consulat mi-parti aboli. — Monbartier Gouverneur de la ville. — Philibert de Rapin mis à sa place. — Taxe imposée sur les Montalbanois pour le secours demandé à l'Electeur Palatin. — Conduite de Rapin. — Monclar le remplace. — Rapin est rétabli. — Il est fait Gentilhomme du Prince de Condé. — Il porte un nouvel édit de pacification au Parlement de Toulouse qui refuse de l'enregistrer, & fait trancher la tête à Rapin.

LE voyage du Roi en Béarn, & son séjour à Bayonne, ne parut pas sans mystère aux Protestans; & si le secret n'en fut pas d'abord éventé, on en pénétra assez pour entrer dans de grandes défiances. Ils crurent entrevoir que dès que la Reine mère étoit d'accord avec le Roi d'Espagne & le Cardinal de Lorraine, leur perte étoit résolue & certaine, s'ils ne reprenoient les armes pour leur sûreté. L'entreprise de *Meaux*, où le Prince de Condé & l'Amiral tentèrent de s'emparer de la personne du Roi, le 29 septembre 1567, fut le fruit de cette décou-

verte, & le signal de la seconde guerre de religion.

Dès que la nouvelle en parvint dans les provinces, les Calvinistes s'emparèrent comme la première fois de toutes les villes où ils se trouvèrent les plus forts. Les Ecclésiastiques de Montauban s'enfuirent avec tant de hâte & dans un si grand désordre, que les chapitres ne purent se rassembler que plusieurs mois après à Villemur, d'où l'Evêque, pour les avoir mieux sous les yeux, les transféra à Castel-Sarrafin, & les plaça dans l'église des Carmes, & puis dans celle de Saint Sauveur.

Ce ne fut pas sans raison qu'ils se pressèrent de se mettre en sûreté. Cette malheureuse ville, jouet infortuné de la passion des Ministres, se trouva dans ces premiers instans dans un désordre extrême. Le Consulat mi-parti fut d'abord aboli, & la populace animée par un Prédicateur féditieux, après avoir démoli l'église de Saint Jacques, sembla vouloir tout bouleverser. Montbartier qui avant cet événement s'étoit fait élire Gouverneur de la ville, malgré l'opposition des Consuls catholiques, y accourut & y rétablit, non sans peine, un certain ordre. Pour y mieux parvenir & désunir cette populace indisciplinée, il l'occupa à des courses au-dehors pour avitailler la ville, qui furent d'autant plus heureuses qu'on ne se méfioit de rien. On fit un butin immense. Mais quelques métairies des habitans ayant été pillées, Montbartier en porta la peine. Il se forma contre lui une brigue qui le desti-

tua, & mit à sa place Philibert de Rapin, sous l'autorité toutesfois des Consuls qui reprirent leurs anciennes prérogatives.

L'affaire de Meaux ayant échoué, Condé & Coligni, à qui il arrivoit sans cesse des troupes des provinces, s'approchèrent de Paris, & bloquèrent cette grande ville dans le dessein de l'affamer. Cette manœuvre amena la bataille de Saint-Denis, où périt le dernier des Triumvirs, le Connétable de Montmorenci. Cette seconde prise d'armes fut la plus fatale pour la France. Elle donna occasion à l'introduction des troupes étrangères dans le royaume, & servit de prétexte au Roi d'Espagne pour entrer très-avant dans les affaires de l'état à qui il causa depuis tant de maux. A l'exemple de la Reine qui, par le conseil du Cardinal de Lorraine, avoit demandé au duc d'Albe, Gouverneur du Pays-Bas, un secours qui arriva trop tard, les chefs des Protestans en avoient demandé de leur côté à l'Electeur Palatin, zélé Protestant, & ils partirent d'abord après la bataille de Saint-Denis, pour aller le recevoir sur la frontière de la Lorraine. Les églises réformées de France furent chargées en conséquence d'une taxe de cent cinquante mille livres pour servir à payer ces Allemands. La ville de Montauban y fut comprise pour une somme de neuf mille cinq cents livres ; ce qui y causa bien des mouvemens & des murmures.

On a vu que Rapin en avoit été fait Gouverneur à la place de Montbartier. Ce Capitaine qui au

rapport des Historiens connoissoit bien la guerre ; pensa d'abord à réparer les fortifications de la ville, à la pourvoir des munitions nécessaires de guerre & de bouche, & à en augmenter la garnison. Dans la vue de fournir à ces dépenses, il commença par prendre l'argent de la taille & des dîmes, & cottisa de plus les Catholiques qui possédoient du bien dans la ville ou dans la juridiction, & sur leur refus de payer, il fit vendre les matériaux de leurs maisons. Lorsque ces fonds eurent été épuisés, & qu'il fut obligé de faire contribuer les habitans, soit pour ces dépenses, soit pour le paiement de la taxe des neuf mille cinq cents livres dont on a parlé, il trouva la plus grande résistance. La rigueur dont il fut forcé d'user pour cet objet, & pour le maintien de la discipline militaire si nécessaire dans une place menacée de toutes parts, lui aliéna tous les esprits. Il eut à soutenir quelques émeutes assez vives de la part de ce peuple intolérant & accoutumé à la licence qui le taxa sans ménagement de tyrannie & d'avarice. Il fut obligé pour la fureur de sa personne de lever une compagnie de gardes. Ce moyen envenima encore les choses au point que les Vicomtes de Bruniquel & de Montclar, craignant qu'à la faveur de ces dissensions, l'Évêque qui avoit repris les armes ne se rendit maître de la ville, s'y transportèrent en diligence. N'ayant pu y rétablir le calme, ils en firent partir Rapin par adresse, en feignant de l'amener avec eux à une expédition où son secours leur

étoit nécessaire, & laissèrent à sa place Montclar le père, qui ne put pas s'y foutenir. Envain il engagea les habitans à un nouveau serment d'obéissance envers le Prince de Condé; l'indocilité de ce peuple ne connut jamais de frein. Toujours poussé par le Ministres qui ne vouloient reconnoître aucune espèce d'autorité & ne cherchoient qu'à régner seuls, il étoit incapable de se laisser conduire & d'obéir. Montclar l'abandonna & se retira chez lui.

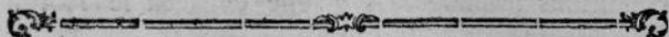
Jamais cette ville ne fut si près d'échapper au parti. Le Comte de Montgomeri qui s'y arrêta en allant dans le Béarn, en vit tout le danger; & pour le prévenir il y fit entrer les compagnies de *Mausac*, de *Rabastens*, de *Caseneuve* & de *Rapin* qu'il rétablit dans sa première autorité. Rapin se voyant soutenu par les Commissaires que le Prince avoit envoyés pour recevoir les neuf mille cinq cents livres de la taxe, les exigea avec plus de rigueur que jamais. Les murmures se firent entendre encore plus fort, & dans la crainte que les choses ne fussent poussées aux dernières extrémités, le Prince appela Rapin auprès de lui, le fit son Gentilhomme, & envoya le Comte de *Meharon* pour commander à Montauban. Ce nouveau Gouverneur pacifia tout, acheva de réparer les fortifications, munir la place de vivres, & commençoit à se faire redouter, lorsque encore une fois tout changea au moment qu'on l'espéroit le moins.

Le Prince & l'Amiral ayant rempli leur objet, & malgré les contre-temps qu'ils eurent à essuyer,

s'étant joints aux troupes que le Prince Casimir, fils de l'Electeur Palatin, avoit amenées d'Allemagne, revinrent sur leurs pas dans le dessein de s'approcher de Paris, & mirent le siège devant Chartres. Ils croyoient l'emporter dans peu de jours; mais le brave de Lignières qui y commandoit, se défendit si bien que le siège devint plus long & plus difficile qu'ils ne l'avoient pensé. Ils reçurent là un renfort considérable. Les seuls Vicomtes de *Bruni-quel*, *Paulin*, *Montclar* & *Verbelai*, joints au Capitaine *Mouvans*, après avoir pris Blois & rasuré Orléans, leur amenèrent sept à huit mille hommes de delà la Loire. La cour eut une grande inquiétude de leur arrivée; elle craignit avec raison que cette place qui étoit comme une des clefs de Paris ne tombât enfin entre leurs mains. Elle se détermina, par le conseil même de la Reine & du Cardinal de Lorraine, qui couvoient un grand dessein, à faire quelques propositions de paix, qui après quelques conférences fut conclue à Longjumeau, & suivie d'un édit donné à Paris le 23 mars, dans lequel après avoir annullé celui de Rouffillon, il fut dit que l'édit de pacification du 3 mars 1563 seroit exécuté sans aucune restriction.

Ce nouvel édit fut enregistré trois jours après au Parlement de Paris, & envoyé à tous les autres. Rapin le porta par ordre du Roi à celui de Toulouse, qui non-seulement refusa de le recevoir, mais fit de plus trancher la tête à Rapin, malgré sa qualité d'envoyé du Roi. Le Cardinal de Lor-

raine avoit écrit à cette compagnie de n'avoir aucun égard aux lettres du Roi , si elle n'y voyoit pas une certaine marque qu'il leur désignoit.



CHAPITRE XI.

Troupes calvinistes conduites par d'Assier. — Monluc se rend à Castelnau-de-Montratier , à Cahors , à Grammat & à Gourdon. — D'Assier campe auprès de Figeac. — Il est incertain s'il assiégea cette ville. — Biens du Clergé de Montauban vendus par les Calvinistes. — Passage de l'armée protestante à Montauban. — Ses ravages à Toulouse pour venger la mort de Rapiin. — Édit favorable aux Calvinistes qui leur donne Montauban pour une des places de sûreté.

CETTE paix qu'avec raison on appela la petite paix, puisque à peine dura-t-elle six mois, s'évanouit par les manœuvres de la Reine. Autant cette Princesse avoit favorisé les Protestans, lorsqu'elle craignoit le Triumvirat, autant & plus les haït-elle lorsqu'elle se vit délivrée de cette ligue qui osoit lui disputer une autorité qui fut la seule idole qu'elle encensa tout le temps de sa vie. Elle avoit résolu la perte du Prince de Condé & de la maison de Coligni; elle n'avoit pas pu y parvenir pendant qu'ils

avoient les armes à la main. Aussi pour les leur faire quitter, avoit-elle proposé & hâté la conclusion du traité, dans la vue de les éblouir par les conditions avantageuses qu'elle engagea le Roi à leur accorder.

Le Prince Casimir étoit à peine, en effet, hors du royaume qu'on n'entendit que des plaintes contre l'infraction de l'édit. Le Prince & l'Amiral déjà retirés dans leurs terres en firent des représentations au Roi qui en parut touché. Il craignoit que cela ne rallumât la guerre. La Reine sa mère fut le rassurer, & prit des mesures pour faire arrêter le Prince & l'Amiral ; ils furent avertis à temps & ils s'enfuirent à la Rochelle. Ce fut une déclaration de guerre. Tous les chefs des Calvinistes s'y rendirent, ainsi que la Reine de Navarre qui y mena le Prince de Béarn son fils & de bonnes troupes.

Les hostilités commencèrent bientôt, & nous ne trouvons rien de particulier pour le Querci dans le reste de cette année 1568, que le passage des Calvinistes de la Provence & du Dauphiné, qui sous la conduite de d'Assier alloient joindre l'armée du Prince. Leur approche jetta la consternation parmi tous les Catholiques du pays. Ils réclamèrent avec force le secours de Monluc. Ce Capitaine étoit alors malade. Dès que sa santé fut un peu rétablie, il prit le chemin de Cahors & s'arrêta quelques jours à Castelnau-de-Montratier, tant pour reprendre ses forces que pour rassembler la Noblesse catholique. Il reçut là des nouvelles qui le firent hâter

de se rendre à Cahors, où ayant appris que d'Assier s'avançoit en longeant les montagnes du Rouergue, il se porta à Grammat & à Gourdon, dans le dessein de le combattre avant qu'il passât la Dordogne. Il avoit pris cette résolution sur ce qu'on lui avoit mandé du petit nombre & du mauvais état de ce peuple ramassé. Ne le croyant pas si près, d'Assier avoit résolu de camper aux environs de Figeac & à Grammat même, où son Maréchal-de-Camp fut pris par les gens de Monluc. Celui-ci fut alors au vrai les forces des ennemis, & qu'ils étoient respectivement à sa troupe plus de six contre un & nullement mal disciplinés, ainsi qu'on avoit voulu le lui faire entendre. Il eût été absurde, quelque envie qu'il eût de combattre, de se mesurer avec eux. Ses troupes étoient trop nécessaires pour la défense de la Guienne; il n'y en avoit point d'autres. Il munit promptement quelques places sur la Dordogne, & se retira sans être inquiété. D'Assier savoit pourtant bien le peu de troupes que Monluc avoit avec lui. Les Capitaines de sa petite armée sûrs par leur grande supériorité de l'emporter aisément sur les Catholiques, voulurent les attaquer. Il les arrêta en leur montrant des lettres du Prince de Condé qui le prioit de ne pas donner de combat qu'il n'y fût forcé, parce qu'il avoit besoin de toutes ses forces pour faire face au Duc d'Anjou. Occupé à rafraîchir ses soldats, & attendant des nouvelles du Prince à qui il avoit envoyé de mander ses ordres pour la jonction, d'Assier resta pendant

quelque temps dans son camp de Figeac. Mohluc dit dans ses commentaires que « les Prétendus » Réformés voulurent insulter cette ville ; mais que » d'Assier gagné par une grosse somme qu'il en re- » çut les en empêcha. » Au contraire, une chronique du temps affirme qu'ils « y mirent le siège, & » qu'après avoir battu la place assez long-temps, » ils furent obligés de se retirer. » Il résulte de ces deux assertions si contraires, que Figeac évita alors sa ruine. On ne trouve pas pourtant que les Calvinistes se fussent livrés à leurs ravages ordinaires. D'Assier voulut sans doute conserver son pays. Il se joignit enfin au Prince & à l'Amiral, qui se trouvant par-là en forces poussèrent la campagne très-avant dans l'hiver. Après avoir pris Niort & quelques autres places du Poitou, ils y mirent leurs troupes en quartier, sans que le Duc d'Anjou quoique supérieur, pût l'empêcher.

L'hiver fut employé par les deux partis à solliciter le secours des étrangers. La Reine Elisabeth envoya aux Protestans cent mille pièces d'or, avec une bonne artillerie, & le Duc de Deux-Ponts promit de leur amener un corps de troupes. Il falloit aussi de l'argent pour les frais de la guerre, celui de la Reine d'Angleterre n'étant pas suffisant, & dans un grand conseil qui fut tenu à Niort, où la Reine de Navarre se trouva, il fut délibéré de vendre les biens du Clergé dans les pays dont on étoit le maître. On envoya pour cela des Commissaires à Montauban, qui à la requête de *Daliès* procédèrent

dèrent à cette vente dans le mois de février de 1569.

Dès que la saison le permit les armées entrèrent en campagne, & le 13 mars fut donnée la bataille de *Jarnac*, où le Prince de Condé fut tué de sang-froid par *Montesquiou*, Capitaine des gardes du Duc d'Anjou. Les troupes calvinistes qui jusqu'à ce moment avoient soutenu le combat, découragées par la mort du Prince, se débandèrent de toutes parts, & ne cherchèrent plus leur salut que dans la fuite. Leurs chefs se réunirent en partie à *Cognac*, la Reine de Navarre s'y rendit & leur offrit son fils, le Prince de Béarn, & le jeune Prince de Condé, pour être à leur tête. Ils furent de là à *Saintes* où *Coligni* & *Dandelot* les joignirent, & pour plus grande sûreté, ils reculèrent jusqu'à *Saint-Jean-d'Angély*. Après la revue des débris de l'armée que le Prince de Béarn fit dans cette ville, il en accepta le commandement & s'y déclara le Chef de la ligue protestante.

Coligni qui à cause de la jeunesse des Princes étoit l'ame & le véritable Chef du parti, réussit ensuite malgré les efforts des Catholiques, à joindre les troupes qu'avoit amenées le Duc de Deuxponts mort près de *Limoges*. Il revint dans le *Poitou* & fit le siège de *Poitiers*. Le jeune Duc de Guise qui faisoit alors ses premières armes, Prince aussi ambitieux que son père, & animé par la haine personnelle qu'il avoit pour l'Amiral, se jeta dans la place suivi du fidelle *Montpezat* & de quelques vo-

lontaines. Ils secondèrent si bien le Comte du Lude qui y commandoit, que Coligni voyant toutes ses attaques infructueuses, changea le siège en blocus, sachant bien que la ville manquoit de vivres. Le Duc d'Anjou, pour faire diversion, attaqua de son côté Châtelleraud qu'il abandonna lorsque Coligni marcha à lui. Forcé ainsi de lever le siège, Coligni s'occupa à observer le Duc d'Aujou, & le voisinage des deux armées donna lieu à divers petits combats qui n'eurent rien de décisif jusqu'à la bataille de Moncontour, donnée le 3 octobre où le parti calviniste échoua.

Niort servit d'asile encore aux Princes & à l'Amiral. Ce grand homme fécond en ressources, qu'aucun revers ne put abattre & qui fut toujours plus redoutable après une défaite qu'il ne l'étoit auparavant, fut ranimer les courages étonnés. La Reine de Navarre qui s'y rendit de la Rochelle, le seconda avec cette chaleur & cette grandeur d'ame qui la mettoit au-dessus de son sexe; elle persuada à tous les chefs de continuer la guerre.

Cette résolution prise, & tandis qu'au lieu de poursuivre les restes de l'armée protestante, les Catholiques s'amusoient à reprendre les places de la Saintonge & du Poitou, les Princes & l'Amiral ayant ramassé leurs troupes, prirent le chemin de la Guienne pour se joindre à Montgoméri, qui après avoir vaincu *Terride*, revenoit victorieux du Béarn. Ils traversèrent la Saintonge, l'Angoumois & le Périgord. Entrant ensuite dans le Querci, non sans

avoir fait trembler l'Auvergne, ils passèrent le Lot à Capdenac, & se rendirent à Montauban où ils séjournèrent quelque-temps, soit pour laisser reposer leurs gens sous les murs d'une ville amie, soit pour recevoir certaines sommes qui servirent à payer en partie les soldats étrangers.

Vers la fin du mois de novembre, ils passèrent la Garonne à Aiguillon, & se joignirent à Montgomméri. Ils remontèrent ensemble cette rivière jusqu'aux environs de Toulouse où ils campèrent, & pendant tout le mois de décembre & une partie de celui de janvier de 1570 qu'ils y restèrent, ils y vécurent à discrétion & firent des désordres affreux, surtout dans les fermes & maisons des Officiers du Parlement, qu'ils incendièrent & détruisirent jusqu'aux fondemens. On voyoit sur les débris encore fumans ces mots écrits avec du charbon: *Vengeance de Rapin*. Ils ne quittèrent cet infortuné pays que lorsqu'il n'offrit plus rien à leur rage & à leur cupidité. Ils s'avancèrent dans le Languedoc sans obstacle, par la méfintelligence de ceux qui y commandoient pour le Roi, & leur armée grossissant toujours sur la route, ils percèrent cette province, le Vivarais, le Dauphiné, le Forez & la Bourgogne. Ils menaçoient déjà Paris des mêmes ravages qui avoient dévasté les environs de Toulouse, lorsque le Roi malgré la Reine-mère & les oppositions de la faction des Guises & de l'Espagne, voulut absolument la paix, & signa le traité de Saint-Germain, du 15 août 1570.

Jamais les Protestans n'en avoient fait de si avantageux. Il portoit de plus que les précédens qu'ils seroient admis à toutes les charges publiques, qu'ils pourroient recuser un certain nombre de Juges dans tous les Parlemens; que celui de Toulouse nommément, ne connoitroit d'aucune de leurs affaires qui seroient portées aux Requêtes de l'hôtel. On leur accorda de plus, comme des gages de sûreté, les quatre villes de *la Rochelle, Montauban, Cognac & la Charité*. Après la publication de cet édit, les Princes & l'Amiral congédièrent leurs troupes, & se rendirent à la Rochelle pour y goûter les premières douceurs de la paix avec la Reine de Navarre, qui avoit choisi cette ville pour son séjour.



CHAPITRE XII.

Plaintes des Catholiques de Montauban. — Le Querci donné en apanage au Duc d'Anjou. — Les Catholiques demandent à être rétablis dans Montauban. — Le Roi envoie des Commissaires pour cet objet. — Le Querci n'est point enveloppé dans le massacre de la Saint Barthelemi. — Coras, natif de Lauserte, Conseiller au Parlement de Toulouse, est pendu.

QUOIQUE le dernier édit eût été publié à Montauban le 27 août, le Comte de Méharon fit une course du côté de Piquecos, d'où il enleva

quelques bestiaux. Les Catholiques en eurent quelque inquiétude, & en firent des plaintes. Le Gouverneur répondit qu'il n'étoit question que du paiement d'un reste de contribution, & tout fut tranquille pendant quelque-temps dans le Querci. Le Roi aliéna alors ce pays, & le donna en apanage au Duc d'Anjou, son frère, avec nomination aux charges & bénéfices. Dans la même année 1570, Antoine Philibert de *Cardaillac*, Chevalier de l'Ordre du Roi, succéda à Vaillac, dans la charge de Sénéchal du Querci. Ce *Cardaillac* prétendoit être issu des Comtes de Toulouse.

L'événement de l'apanage intéressoit trop les Catholiques pour ne pas en avoir de la joie, & pour ne pas chercher à le mettre à profit. Ils savoient que le Duc haïssoit les sectaires, & ils n'épargnèrent rien auprès de ce Prince pour être rétablis dans Montauban. Le Roi sollicité par son frère, y envoya le Comte de *Quélus* & Charron son Valet-de-Chambre, pour y tout pacifier. Ces Commissaires arrivèrent à Montauban le 27 mai 1572, amenant avec eux Jean *Prévot*, Lieutenant principal au Sénéchal; Nicolas *Dumas*, Juge ordinaire du Querci à Montauban; Bernard *Touffains*, Procureur du Roi; & Jean *Lacroix*, Conseiller au Sénéchal, avec quelques Catholiques. Ils convoquèrent une assemblée des principaux de la ville dans la salle d'audience du Sénéchal. Charron leur montra les ordres du Roi, qui les chargeoit de faire procéder à l'évacuation des garnisons des places de

sureté qui avoient été accordées aux Protestans, & qu'ils devoient remettre au Roi dans deux ans qui étoient près d'expirer. Les habitans répondirent qu'ils avoient prévenu la demande des Commissaires, qu'ils avoient renvoyé leur garnison qui n'étoit plus dans la ville, qu'enfin en vertu de l'édit ils avoient fait cesser tous actes d'hostilité depuis longtemps. Les Commissaires ayant ajouté que pour l'entière exécution de l'édit, les Catholiques devoient avoir la liberté de l'exercice de leur religion, & que les églises devoient leur être restituées, l'assemblée en convint & promit solennellement en levant la main de les satisfaire sur ces deux points; elle jura de plus une entière obéissance au service du Roi.

Cette promesse cependant ne fut pas exactement exécutée d'abord; il étoit difficile qu'elle le fût aussi promptement que les Catholiques le désiroient. Comment rapprocher si vite des gens qui pensoient si différemment? comment leur faire oublier leurs haines réciproques? Ce ne pouvoit être qu'en s'accoutumant peu à peu à se voir, à commercer ensemble. Quoiqu'en disent les Auteurs passionnés contre les Protestans, les Montalbanois parurent s'y prêter; ils permirent l'entrée de la ville aux Catholiques. Ces Auteurs ne disconviennent point de ce fait; mais ils se plaignent de ce qu'on refusa obstinément aux Catholiques l'exercice de leur religion, & de ce qu'on leur ménagea tant de désagrémens, qu'ils n'y séjournoient que le moins qu'ils le pouvoient.

L'antipatie qui avoit désuni les deux partis ne pouvoit être sitôt effacée. Rien ne divise autant que la diversité de croyances. Cependant on présume sans témérité que les Catholiques & les Protestans eussent pu se rapprocher alors, & vivre d'intelligence, comme ils l'ont fait depuis, sans le fatal événement qui les divisa encore de plus fort, & replongea le royaume dans de nouveaux troubles aussi funestes à la religion qu'à l'état.

Tirons le rideau sur cet événement tragique connu sous le nom de la Saint Barthelemi; ne souillons pas nos regards du détail des horreurs de cette nuit terrible. Ce fut le crime d'une seule main étrangère qui ne borna pas là ses forfaits, & non celui de la nation. Nous observerons seulement que ce moyen infame, loin d'éteindre le feu, ne fit que l'animer d'avantage, & que semblable à l'hydre, une tête coupée en fit renaître une foule d'autres non moins redoutables. Le Querci ne vit pas couler de sang à cette occasion. Ses principales villes étoient toutes ou absolument catholiques comme Cahors, ou entièrement calvinistes comme Montauban. Des villes voisines, Toulouse fut celle qui se livra aux plus grands excès & avec le plus de fureur à ce fanatisme meurtrier & coupable. Il y eut un tumulte affreux. Un nombre infini de gens y périrent; & le peuple forcé pendit à un ormeau dans la cour du palais cinq Conseillers au Parlement en robe rouge. De ce nombre fut le savant *Coras* quercinois, natif de *Lauferte*, qui étoit Chancelier de la Reine de

Navarre. C'étoit l'ayeul de Jacques *Coras*, l'Auteur des poëmes de *Jonas*, *Saul*, *Jofué* & *Sanfon*, qui après avoir été Ministre à *Tonneins*, se convertit en 1663.

Fin du premier Volume.



